This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE

DU

# BAS-POITOU

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE

DU

# BAS-POITOU

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

*34e Année. — 1re Livraison.*

*Directeur :* RENÉ VALLETTE

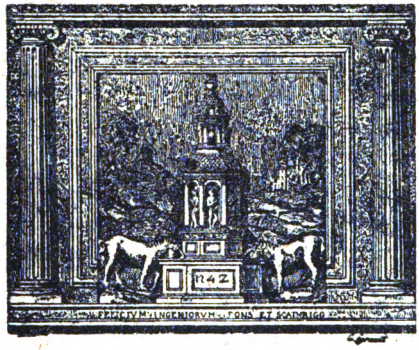

FONTENAY-LE-COMTE

BUREAUX : 9, RUE DES LOGES

PARIS
AUGUSTE PICARD
82, Rue Bonaparte

NIORT
G. CLOUZOT
2, Rue des Halles

FONTENAY-LE-COMTE
HENRI LUSSAUD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
1921

Digitized by Google

LOAN STACK

Digitized by Google

## A propos de son Centenaire

DC611
P731R4
v. 34-35

# Lettres inédites

de

# Joseph de Maistre au Cardinal de la Fare

Monsieur le Directeur,

A l'occasion du centenaire de Joseph de Maistre, célébré solennellement à Chambéry, il y a quelques semaines, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler, en votre excellente *Revue*, le souvenir de ce grand penseur chrétien.

Nous venons vous offrir, dans ce but, quatre lettres (dont trois sûrement inédites), adressées par lui au Cardinal de la Fare, originaire de Bessay, en notre Bas-Poitou. Ces lettres témoignent de sa haute estime pour notre illustre compatriote qui avait suivi dans son exil, en Moravie, la famille royale, laquelle lui avait voué une confiance entière justement méritée. Elles disent aussi son attachement pour la France qu'il aimait presque à l'égal de sa propre patrie et son culte pour la royauté légitime dont, bon prophète, il annonça et salua le retour. De nombreuses lettres furent échangées entre lui et le Cardinal. Nous avons eu la bonne fortune, grâce à une bienveillante communication, d'avoir entre les mains l'original des quatre lettres que nous vous adressons (1).

(1) Cette communication nous a été faite par M. F. Dangins de Montaigu, descendant des la Fare. Nous lui en adressons nos bien sincères remerciements.



Digitized by Google

Celles écrites par M. de la Fare n'ont pas été retrouvées ; mais les autres en laissent facilement deviner le contenu. Elles se rapportent toutes aux années 1803, 1804 et 1805. En 1803, on comptait sur une restauration monarchique qui n'eut pas lieu. Ces écrits sont, par suite, très caractéristiques de l'état des esprits en France, à cette époque. Nous pensons qu'à ce point de vue, ils ne peuvent qu'intéresser vivement vos lecteurs, en même temps que projeter une vive lumière sur le rôle politique de celui qui n'était alors qu'évêque de Nancy mais devait être plus tard le Cardinal de la Fare.

A cette publication nous joindrons une notice sur ce Prince de l'Eglise dont l'histoire mérite d'être connue.

Voici ces lettres :

## I

Saint-Pétersbourg, 20 Juillet (2 Août) 1803

Monseigneur,

Quoique par le temps qui court, les lettres ne vaillent guères ce qu'elles content, je ne puis cependant me refuser le plaisir de vous en décocher une. Monseigneur, après avoir eu le très grand plaisir de faire votre connaissance à Vienne, il m'en coûterait trop de vous devenir absolument étranger, comme si nous ne vivions pas l'un et l'autre sur la même planète extravagante. Depuis que je vous ai quitté, Monseigneur, mille et mille occasions m'ont rappelé nos *confabulations* (1) de Vienne. Il n'y a plus moyen de jetter l'ancre, ni de se fixer à une croyance, même à une espérance déterminée. Où sont les élémens d'une régénération ? Pour bâtir il faut des pierres et il n'y en a plus.

*Comment en schiste vil le Quartz s'est-il changé ?*

Depuis vous, j'ai eu l'occasion d'ajouter nombre d'expériences à celles que j'avais faites précédemment et dont j'ai eu l'honneur de vous parler avec tant de chagrin, et

(1) Tous les mots en italique ont été soulignés, en cette lettre et celles qui suivent, par l'auteur lui-même.

Digitized by Google

toujours j'ai trouvé le même symptôme effroyable de destruction absolue, je veux dire l'indifférence, et souvent pire que l'indifférence pour celui (1) qui ne devrait être indifférent à personne.

.....O Pater urbis (orbis),

Undè nefas tantum ?

Je vois d'ailleurs qu'on dit et qu'on imprime en France des choses qui prouvent invinciblement *la foi* dans la stabilité des choses ; et cette foi est toujours ce qui m'a déplu davantage. *O gentem ad servitutem natam !* disait une fois le bon Tibère, en sortant du Sénat où il venait d'être couvert des plus basses adulations. Je ne sais, Monseigneur, si la même exclamation n'échappe pas de tems en tems à un homme fameux (2). Seulement je doute qu'il l'a confié aux historiens.

Je n'écris pas à Mr...., car l'on ne sait trop ce que deviennent les lettres ; mais vous pensez bien que je ne puis oublier ni sa personne, ni ses intérêts. Malheureusement le mémoire dont j'étais porteur n'a pas (du moins pas encore) produit son effet. Vous savez que la demande avait deux chefs : l'un d'honneur, l'autre d'utilité. Depuis que M. le comte d.... a qnitté ce pays, les choses ont bien changé. Il a été dit *non* sur les deux chefs. Cependant quelqu'un a promis de faire un nouvel effort dont *nous* attendons l'issue. Je dis *nous*, car il y a une autre personne qui agit dans cette affaire et qui est même la principale (3). Je ferai connaître la décision et, en attendant, vous me feriez véritablement un très grand plaisir si vous pouviez m'apprendre des nouvelles de *sa* santé et lui faire passer l'expression de tous mes sentiments. Rien n'égale ma reconnaissance pour tous ceux qu'il a bien voulu me témoigner à R....

(1) Le roi Louis XVIII.

(2) Bonaparte.

(3) Dans ce personnage important, c'est peut-être le roi qu'il faut voir.

Digitized by Google

Je vous dois mille remerciemens, Monseigneur, pour les excellentes connaissances que vous m'avez procurées à Briinnen et Brésesc. Ce n'est pas tout à fait le même genre, mais tous deux ont leur prix. Ici on chasse le malheur, en priant, et là en riant. Pourvu qu'il sorte de la maison, qu'importe ?

Si vous me faites l'honneur de m'écrire, n'appuyez pas trop la plume, à moins que vous ne trouviez une occasion comme moi, car tout se lit. — Je prie les dames, vos voisines, d'agréer mes hommages. Conservez-moi toujours, Monseigneur, une petite dose de votre amitié que j'estime tout ce qu'elle vaut et recevez les plus sincères assurances des sentimens pleins d'attachement et de respect avec lesquels je suis, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le C^te^ de M...

Mon adresse par la poste est à *M^me^ de Villeneuve, marchande de modes, vis à vis le palais d'hyver*, sans autre enveloppe. Il suffit de tracer une petite croix sur l'adresse, comme celle que vous voyez sur la mienne.

(La suscription de la lettre porte :)

A Monseigneur,

Monseigneur l'évêque de Nancy.

Recommandée à M. le chev. de Rossi, conseiller et chargé d'affaires de S. M. I. Vienne.

## II

9-21 Février 1804

Mille et mille grâces, Monseigneur à cet honnête courier (sic) qui me procure une aimable lettre de vous. J'allais moi-même profiter pour vous écrire d'un courier romain qui fait déjà claquer son fouet, ainsi je vous *réponds*, au lieu de vous *écrire*.

Digitized by Google

MARQUIS DE LESPINAY

LIEUTENANT A L'ETAT-MAJOR DE L'I. D./22

Tombé glorieusement pour la France le 4 Novembre 1918

Digitized by Google

Digitized by Google

Oui sans doute, Monseigneur, il s'en fait de grands changemens sur la scène du monde, depuis que nous ne nous sommes vus ; mais rien de décisif encore. Je vois que vous attendez beaucoup de vos Français. Pour moi, je vous l'avoue franchement, j'ai peine à croire que tous les élémens soient préparés pour un changement. Monseigneur ! Monseigneur ! prenez garde *au désir ;* c'est un grand *aveugleur*. Ces Français ne me paraissent pas du tout convertis. Depuis quinze ans j'en ai vus et observés de toutes les couleurs ; mettant à part les honorables exceptions, c'est la quintessence du 18e siècle. Même dans les têtes des victimes de la Révolution, toutes les opinions, qui l'ont faite, sont vivantes, comme si nous en étions à la première édition de la Pucelle et du Contrat social. — Au surplus, Dieu vous entende ! mais écoutez donc, Monseigneur, je voudrais vous faire une question qui vous paraîtra bien étrange.

Si vous étiez à la place de B... (1), avec toutes vos idées, tous vos sentimens, tous vos systèmes, — la Fare, en un mot, à la place de B... — que feriez-vous ?

*Et pour qui me prenez vous donc, Monsieur l'Allobroge ? Est-ce que vous ne pensez que...* Ah ! je vous en prie, Monseigneur, ne commencez pas ainsi à me rudoyer, avant d'avoir entendu mes raisons. *Ce désir du Roi*, qui devrait être *immensa cupido*, vous paraît-il bien mûr, bien formé, bien général en France ? Êtes-vous bien sûr de *la Bête à plusieurs têtes* et surtout de l'armée ? Prenez bien garde qu'il ne faut qu'un moment et un scélérat ! Prenez bien garde que vous exposiez le Roi, en mettant le pié en France, d'être arrêté, outragé, massacré peut-être ! — Grand Dieu ! n'y a-t-il donc pas assez d'un village de Varenne en France ? — Vous me direz peut-être : *Soyez sûr que vous êtes dans l'erreur ; je connais l'opinion ; elle est entièrement pour nous.* — C'est précisément ici que je vous attendais, Mon-

(1) Bonaparte.

Digitized by Google

seigneur. Vous voyez donc que tout dépend de la croyance de celui qui commande ; encore que si vous n'étiez pas bien sûr des Français dans votre cœur, vous seriez obligé, je dis rigoureusement obligé en conscience de garder le sceptre, même toute votre vie, tant que le moment ne serait pas venu ; car, je vous prie, pourquoi le jetteriez-vous au hasard de le faire ramasser par des mains impures, tandis que vous seriez sûr des vôtres ?

En vous parlant ainsi, Monseigr, je suis fort éloigné de prêter des sentimens aussi délicats à notre ami B... (1). Certes, il a suffisemment prouvé le contraire ; mais c'est encore ici où je me trouve conduit à une grande vérité. La puissance secrète, qui mène tout, se sert de nos vices et de nos erreurs comme de nos vertus et de nos lumières. Pour elle, si vous voulez me permettre de me citer moi-même, *les obstacles sont des moyens ;* et, comme je crois avoir bien prouvé que les soldats français ont fait par crainte, par extravagance et par abrutissement tout ce qu'aurait pu faire une armée de braves philosophes, il peut très bien se faire que B... (2) fasse précisément tout ce que ferait un homme profondément vertueux et éclairé et qu'il le fasse dans le fol et criminel espoir de faire monter une dynastie plébéienne sur le trône des Capets.

Au reste, je ne décide rien. Je dis, comme Montaigne : que sais-je ? Les événemens ont donné une telle étendue à l'horizon politique que la vue humaine n'en atteint plus les bords. Lorsqu'il me prend fantaisie de décider quelque chose, *velut ex Tripode*, il me semble que j'entends le Dante qui me crie avec sa voix forte et sonore :

Or, chi sei Tu che vuoi seder a seranna
Per giudicár da lungi mille miglia
Colla veduta lunga di una Spanna ?

(1) Notre ami Bonaparte ! Expression dérisoire sous la plume de M. de Maistre.

(2) Bonaparte.

Digitized by Google

Ce qui signifie, en langage de conversation (si par hazard vous n'êtes pas de Florence) : *Et qui es-tu donc, mon bel ami, qui t'avises de monter ainsi sur ton tribunal pour décider de ce qui se passe à mille lieues de toi, avec une vue qui ne s'étend pas au bout de ton nez ?*

Je ne me tiens sûr que d'une vérité, c'est que les Français auront, je ne dis pas *un* Roi, (car ils l'ont depuis longtemps), mais *le* Roi, quand ils le mériteront. Si je me trompe, je mourrai au moins suivant le cours de nature, avant que le contraire ait pu m'être démontré. Je me rappelle qu'en sortant de l'église de Saint Pierre, au mois de Mars dernier, avec M. le comte d'A.... (1), je lui dis : *M. le Comte, lorsque vous verrez votre maître abattu, dites-lui (mais non point de ma part ; je ne prendrai point cette liberté), mais dites-lui toujours : il faut que vous soyez bien grand puisque votre seul déplacement dérange le monde.* Quels que soient les événemens que l'avenir nous prépare, je ne crois point devoir changer et perdre l'espérance au premier vent de Corse. Je m'indigne et je rougis même, en ma simple qualité d'être gaulois, de la scandaleuse facilité avec laquelle on dit en France : *c'est fini !* Les royalistes anglais vinrent à Lausanne assomer (*sic*), sur la place publique, un des juges de Charles Ier. Soixante ans, après la Révolution, ils ont livré des batailles et se sont faits décapiter pour les Stuarts. Et, en France, ou l'on n'a ni une haine religieuse contre le *Prétendant*, ni l'autorité d'une maison souveraine qui en repousse une autre (deux circonstances qui, pour le dire en passant, excluent toute comparaison), on prend ainsi son parti et de grands noms même *servent* solennellement cet homme qui *servait* hier. — C'est donc ainsi, Messieurs, que vous payez les *avances* faites à vos ancêtres ! — Allez ! Vous devriez mourir de pure honte.

Monseigneur, j'avais soigneusement renfermé ces pensées

(1) Peut-être le comte d'Artois qui devint plus tard Charles X.

Digitized by Google

dans le tuyau d'une plume qui gisait là sur mon bureau avec tant d'autres. L'ayant prise je ne sais comment pour vous écrire, il est arrivé ce qui devait arriver en vertu des lois de la gravitation. Tout a dégringolé sur le papier, sans que je m'en sois mêlé le moins du monde.

Imaginant que vous avez toujours quelques relations sûres avec M. le comte d'A..., je vous prie de me rappeler à son souvenir et de l'assurer qu'on n'oublie ici ni lui, ni son affaire. Elle va lentement cette affaire, mais que voulez-vous ? Il y en a beaucoup ici et le vent était contraire. L'excellent duc est sur le point de faire de nouveaux efforts ; et moi, de mon côté, je vais enfiler une route moins battue, pour savoir si je pourrai arriver à quelque chose.

Je profite de la sûreté d'un courier pour me déboutonner avec vous. Je le dois à notre commune *foi* et je le dois encore à cette amitié que vous avez la bonté de me rappeler et que *j'aime* de tout mon cœur. Mais je n'ai pas besoin de vous dire, Monseigneur que, vu ma position, tout ceci est sacré et que jamais je ne dois être nommé.

M. l'ambassadeur de Rome m'a expressément autorisé à faire connaître la décision de S. M. I. sur l'affaire du chev. de Vernègues ; cependant je vous prie encore de laisser faire quelque chemin au courier, avant de la faire connaître ; il ne serait pas bien de prévenir le Nonce à Vienne. Ne me nommez sur rien et gardez pour vous l'article Gonsalvi.

Lorsque vous aurez des occasions sûres et surtout des couriers, profitez-en pour jaser avec moi. Par la poste il faut s'en tenir aux lieux communs ou parler par *ambages*. Vous me ferez cepend. plaisir de m'accuser sans retard la réception de *la Présente*. L'adresse est à *M^me^ de Villeneuve, marchande de mode, vis à vis le palais d'hyver*, sans autre adresse intérieure. Mettez seulement sur le haut de l'enveloppe un petit signe tout pareil à celui que vous verrez sur celle-ci.

Salut et attachement, frère et ami.

Digitized by Google

Mon adresse à moi est, si jamais vous en avez besoin, rue de l'Amirauté, maison Néber, n° 85 ; mais celle-là peut changer ; l'autre est invariable.

## III

Pelsby, 10 Mars 1805.

Monseigneur,

Vos lettres, qui sont toujours les bien arrivées, le sont surtout lorsque vous les confiez à des personnages intéressants *qui ont bien mérité de la patrie*. Celle, dont vous aviez chargé M. l'abbé Milliot, a demeuré un siècle en chemin ; mais la seconde a fait le sien sans retard. Je n'ai pas besoin de vous dire, Monseigneur, si je me suis plu à faire jaser ces Messieurs. J'ignorais que M. le chev. de la Vernègue eût frisé la mort de si près. M. l'abbé Milliot m'a appris sur celle de l'infortuné duc d'Enghien des particularités qui ne m'étaient pas moins inconnues. L'état des esprits en France est le sujet favori de toutes mes méditations et par conséquent de toutes mes conversations ; mais, je ne sais comment, je me défie absolument de tout le monde sans nulle distinction. Je voudrais voir ; mais que verrais-je ? Est-ce que ceux, dont je me défie, n'ont pas vu aussi ? Et qui me dit que je saurais voir mieux qu'ils n'ont vu ? Voilà ce que je me dis à moi-même ; et lorsque je me suis fait cette petite mercuriale, une voix intérieure, dont je ne suis pas le maître, recommence à me dire : *il faudrait voir !* Je suis entièrement dérouté ; mais rien ne m'a fait une impression aussi profonde et aussi douloureuse que la faute lamentable, énorme, irréparable du successeur de Saint-Pierre (1). C'est véritablement pour moi un chagrin de famille... Plus j'examine ce qui se passe et

(1) Le royaliste sincère qu'était M. de Maistre avait été scandalisé, en apprenant que Pie VII était venu sacrer Napoléon. La cérémonie avait eu lieu, à Notre-Dame, au mois de Décembre précédent. Cet acte était, à ses yeux, comme la reconnaissance d'une nouvelle dynastie. De là les expressions dures, mais non justifiées, qu'on vient de lire.

Digitized by Google

plus je me persuade que nous assistons à une des grandes époques du genre humain. Ce que nous avons vu et qui nous paraît si grand n'est cependant qu'un préparatif nécessaire. Ne faut-il pas fondre le métal avant de jetter la statue ; mais ces grandes opérations sont d'une longueur énorme. On peut voir soixante générations de roses. Quel homme peut assister au développement total d'un chêne ? Tout au plus on le présume d'après de nombreuses expériences ; mais personne n'a jamais vu l'arbre qui se prépare lentement.

*Crescit occulto velut arbor ævo.*

Peut-être serait-il possible de présager quelque chose ; mais ce serait le sujet d'une conversation, même d'une conversation d'hyver, car il faudrait être retenu par le feu et n'avoir pas envie d'aller se promener. On trouve ici très peu l'occasion de faire de ces conversations que j'appelle *substantielles*, après lesquelles je me retire joyeux, *uti conviva satur*. La mode, l'historiette, l'actrice, l'ariette, mais par dessus tout le jeu (si l'on peut citer Voltaire à un évêque), ô roi David ! voilà tout le courant de la société. Monseigneur, on ne sort pas de là. Cependant le Cabinet parle bien d'autre chose et voit de loin. Tranquilisez-vous bien, Monseigneur, sur sa *longanimité* et croyez bien qu'on ne le prend pas pour dupe. Certainement l'usurpateur s'est bien trompé sur l'excellent Alexandre (1) et vous pourrez même voir à Paris quelques preuves qu'il commence à s'apercevoir de cette erreur. Cependant je me tiens prêt à tout et ne me crois sûr de rien. On m'enseigne si bien le doute depuis 15 ans, que je ne m'avise pas trop de donner tête baissée dans les espérances en apparence les mieux fondées. Jusqu'à présent *la Bête a prévalu. Toute la terre la suit et l'adore ; elle a bien une dixaine de têtes et autant de diadèmes, en*

(1) Le tzar.

Digitized by Google

*tout comptant* (1). Je ne sais quand elle sera jettée dans l'abyme. Pour moi, Monseigneur, je ne puis renoncer à l'espérance de lui voir faire le saut et je me réjouis, en calculant mon âge, de pouvoir, suivant les apparences, mourir honorablement avant que cette opinion soit devenue complètement ridicule.

Je ne connaissais pas les vers que vous me citez, Monseigneur; ils s'appliquent parfaitement à votre malheureux maître. Je lui souhaite tout le repos et ensuite toute l'activité qu'il peut désirer. Je souhaite qu'il devienne l'objet principal de toutes les spéculations politiques et le grand pivot de toutes les opérations ; mais que nous sommes encore loin de voir cette manière de penser adoptée dans les Cabinets ! Heureusement les affaires du Roi se feront toutes seules et il remontera sur son trône avec ses deux jambes, au lieu d'y être porté par des entrepreneurs qui voudraient se faire payer. — J'avais promis de ne plus faire de prophétie ; en voilà cependant une qui figurerait fort bien dans un chapitre d'Isaï (2). Eh bien ! je ne dirai plus rien et je vous connais assez clément pour me pardonner ce qui est écrit.

Lorsque vous m'assurez de votre amitié, Monseigneur, et d'une manière si flatteuse pour moi, je ne vous dirai pas, comme la petite Bretone (*sic*) de Mme de Sévigné : *je ne puis pas vous réciproquer ;* je trouve, au contraire, un sensible plaisir à vous réciproquer et ce plaisir durera autant que celui qui l'éprouve.

## IV

Monseigneur,

Je profite avec empressement du départ de M. le chev. de

(1) Napoléon n'avait pas encore établi ses frères et sœurs sur divers trônes de l'Europe. M. de Maistre aurait-il eu de ce fait une sorte de prévision, basée sur les victoires remportées jusque-là par le nouvel empereur ?

(2) M. de Maistre a raison : c'est la logique des choses et la force des évènements qui amenèrent Louis XVIII à Paris, bien plus que la sympathie des peuples coalisés et même que l'agitation des royalistes.

Digitized by Google

Vernegues pour répliquer sans gêne à votre lettre du 30 Mars. La Providence se moque de nous, Monseigneur. Elle a décrété *l'Ere des Français*, au dépens de qui il appartiendra. Voilà précisément l'époque de Charlemagne, avec la civilisation, les arts et les sciences. De ce torrent, la boue et le sang qu'on appelle *Révolution française*, est sorti un soldat qui fait tout ce que nous voyons. Ne travaille-t-il que pour le maître légitime ? Je l'espère ; mais quelquefois, je vous le confesse, *penè moti sunt pedes mei*. N'éprouvez-vous jamais, Monseigneur, de ces alternatives inquiétantes ? Lorsque j'éprouve ainsi des tentations contre la foi, je me recommande à tous les croyans, à tous les confesseurs, à tous les martyrs et dans peu je me remets. Je crains cependant que les Français ne se laissent totalement subjuguer par l'éclat, les succès et l'ivresse de la puissance. C'était ainsi que le Romain, foulé aux pieds dans ses propres murs par des monstres qui se succédaient presque sans interruption, se laissait cependant éblouir par ce grand nom d'*Empire romain* et se consolait de ce qu'il souffrait chez lui par ce qu'il ferait souffrir aux nations étrangères. Ce sentiment est très fort dans la nature humaine. Je voudrais bien voyager en France pour connaître l'état des esprits. Qui sait si par une de ces bizarreries si communes à cette époque, le Roi n'a pas plus de partisans en France que dans les pays étrangers, j'entends même parmi les Français émigrés. Quelle incroyable contradiction ! Ceux qui écrivent dans leur écusson *Pro Rege* passent la journée à *méparler* de lui et peut-être est-il aimé et désiré par ceux qui chantent *Domine, salvum fac Napoleonem*. — Taisons-nous sur cette pauvre nature humaine !

Je vois d'ici la colère dont vous me parlez ; et, pourvu qu'elle ne soit pas stérile, j'en suis bien aise. Ce titre de *Roi d'Italie* (1) est *peut-être* ou, pour mieux dire, *sans contredit* le soufflet le plus cruel qu'on ait donné à la cour

(1) Napoléon venait de se faire sacrer roi d'Italie, à Milan, par le cardinal Caprara.

Digitized by Google

de Vienne. C'est à elle à y prendre garde. Mais lorsque je m'élance dans l'avenir, je ne puis m'empêcher de rire, en pensant à la manière dont la postérité française jugera nos opinions du moment. Tout se fait pour la France ; et nos petits neveux, qui ne s'embarasseront nullement de nous et de nos souffrances, riront aux éclats des vœux que nous formions contre le *Restaurateur de la monarchie française*. Nous serions de jolis garçons, diront-ils très probablement, si les Rois, qu'ils ameutaient *contre la France*, avaient eu assez d'esprit pour les croire. Paris serait aujourd'hui à l'Empereur d'Allemagne (1). Comme la passion, aveuglait ces gens là ! Pouvant avoir un Charlemagne français, ils voulaient le faire autrichien !

Ne croyez-vous pas, Monseigneur, que l'avenir, tel que je vous le dépeins, soit au rang des choses possibles et même probables ? Cependant je persiste dans mes espérances pour la famille des Bourbons ; mais je suis porté à croire que tout se fera par les Français (2). C'est la date qui fait peur ! Il faut, pour se calmer, lire de tems en tems la fable du Vieillard et des trois jouvanceaux. *Plantons* sans relâche les bons principes et laissons faire au tems.

Insere, Daphni, piros ; carpent tua poma nepotes.

Savez-vous bien, Monseigneur, qu'au moment où j'ai l'honneur de vous écrire, mon fils est sur le chemin de Vienne, si même il n'y est pas arrivé. Quelques lettres égarées et quelques malentendus, inséparables d'un grand éloignement, me laissent quelques doutes sur les dates ; mais l'arrivée, plus ou moins rapprochée, est certaine. Permettez, Monseigneur, que je vous recommande ce jeune homme ou plutôt cet enfant. Faites lui ressentir, je vous en prie, l'aimable *contre-*

(1) C'est l'empereur d'Autriche qui avait alors ce titre.

(2) Les choses se sont passées différemment. Sur ce point la clairvoyance de M. de Maistre s'est trouvée en défaut.



Digitized by Google

*coup* de l'amitié dont vous honorez son père. Le roi (1), voulant faire tout ce qui est en son pouvoir pour me contenter sur ce point le plus important pour moi, vient de m'attacher mon fils, en qualité de *Gentilhomme de légation*. Il fera ses premières armes avec moi et nous laisserons encore faire au tems. C'est un terrible problème pour un père de famille, dans ma position, de savoir ce qu'il doit faire de son fils ; mais, tant qu'il y aura une lueur d'espérance pour la maison de Savoie, je veux que le fils demeure à sa suite, comme le père. Il ne faut pas examiner trop scrupuleusement si l'utile est un compagnon inséparable de l'honnête.

Mon fils a vécu jusqu'à présent à côté de son père ou de sa mère. Le voilà qui prend son essor avant 16 ans. J'aurais voulu le retarder ; mais les circonstances me forcent la main. Il faut qu'il vienne apprendre avec moi à nager contre le courant. — Fortunam ex aliis.

Recevez mes remercîmens, Monseigneur, comme si mon fils avait déjà éprouvé vos bontés et joignez-y les assurances d'un attachement et d'un dévouement qui ne sauraient finir qu'avec moi.

Saint-Pétersbourg, 15 (27) Mai 1805.

P. S. — M. de Vernegues ne part point encore, à cause d'une incommodité qu'il a soufferte. — Je suis forcé de vous recommander la lettre ci-jointe. Pardon, Monseigneur.

29 Mai (10 Juin). — L'arrivée de mon fils est retardée ».

***

Ainsi qu'on a pu le constater, en les lisant, ces lettres offrent pour l'époque où elles furent écrites, un véritable intérêt historique. Elles nous disent le grand amour de M. le comte de Maistre pour la France, dont ses ancêtres étaient originaires, et aussi son immuable attachement à la dynastie des Bourbons. Un moment,

(1) Le roi de Sardaigne, son souverain, qu'il représentait à Saint-Pétersbourg.

Digitized by Google

il est vrai, il fut comme ébloui par l'éclat de la gloire auréolant le front de Napoléon et il se demandait si la France n'allait pas avoir en lui un nouveau Charlemagne. Mais cette illusion ne fu que passagère. Son espérance le ramenait comme invinciblement vers la royauté représentée alors par Louis XVIII.

Ces lettres honorent aussi grandement l'illustre enfant de Bessay que la Providence réservait à une si haute destinée et dans lequel nous aimons à saluer un éminent compatriote. A ce titre particulier, elles devaient trouver place dans cette *Revue*, si attentive à rechercher et à relever toutes les gloires de notre Bas-Poitou.

P. Boutin, prêtre.

Digitized by Google

# LA VENDÉE

## ET SON PLUS RÉCENT HISTORIEN

### M. PIERRE DE LA GORCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(*Suite*) [1]

A partir de Granville, toute l'histoire de l'Armée Catholique et Royale se résume en deux choses : un effort désespéré des Vendéens pour revenir à la Loire, repasser le fleuve et regagner leur pays ; une coalition féroce de toutes les forces républicaines, les civiles comme les militaires, pour leur en fermer l'accès et les détruire jusqu'au dernier, dans les régions mêmes où ils se sont portés (2). La tête de La Rochejaquelein, celle de Stofflet, celle de Charette demeuré, ce dernier, sur la rive gauche, sont mises à prix : cent mille livres chacune (3). Partout des commissions militaires révolutionnaires sont instituées par Prieur de la Marne, Carrier, Hentz, Francastel et leurs dignes émules ; elles jugent som-

(1) Voir 1er, 2e, 3e et 4e fascicules de 1920.

(2) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 15.

(3) *Ibid.*, p. 221.

Digitized by Google

mairement et envoient à la mort des milliers de victimes C'est le triomphe des Commissaires et des Représentants qui reviennent « tuer après la victoire », selon le mot vengeur et justicier de Kléber (1).

Cependant, « vaincus, les Vendéens ne le sont pas encore. Voici le prodige de l'impétuosité et de la valeur. Refoulés de Granville et coupés de leur ligne de retraite, déjà travaillés par les maladies, excédés par les fatigues, affaiblis par la perte des plus braves, les brigands — c'est ainsi qu'on les appelle (2) — vont encore une fois foncer à travers l'ennemi (3) ».

Le 18 Novembre, ils culbutent le corps de Tribout, à Pontorson et le mettent en fuite. Le 21, après des alternatives diverses, ils culbutent encore Westermann, Marceau, Kléber lui-même. De même, le lendemain. Les « patriotes » mis en déroute leur abandonnent la position d'Antrain où ils cueillent « par bandes, les prisonniers (4) ».

Mais « nulle persuasion, nulle contrainte n'eût désormais détourné les Vendéens de leur pays. *A la Loire !* avaient-ils crié en s'éloignant de Granville. Ils ne voulaient plus autre chose ». (5) Lamentable retour de ces malheureux qui reprennent en sens inverse le chemin que, naguère, ils avaient parcouru en vainqueurs. « Désormais excédé de lassitude, désabusé de tout, excepté de croire en Dieu et d'être héroïque, il n'imagine plus qu'une chose en son sommeil : retrouver ses champs, fussent-ils dévastés, revoir sa métairie, fût-elle ruinée par l'incendie ; aborder le sol natal, dût-il,

(1) P. DE LA GORCE, *Loc. cit.*, III, p. 176.

(2) Il aurait été bon de dire : c'est ainsi qu'on les appelle *parmi les prétendus « patriotes »*.

(3) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 221-222.

(4) Cf. *Ibid.*, p. 222-228, avec un plan.

(5) *Ibid.*, p. 229.

Digitized by Google

en y posant le pied, mourir » (1). Les détails donnés par M. de La Gorce ne sont que trop exacts (2).

« Le 3 Décembre au matin, Angers apparut... Angers était là sous les yeux, et au-delà, la terre natale ». (3) Mais pour passer, il fallait enlever la place qu'on avait considérablement fortifiée depuis le mois de Juin et garnie de bonnes troupes. « Or, entre toutes les guerres, la guerre de siège était celle que redoutaient le plus les Vendéens ». La garnison se garda bien d'exécuter une sortie et d'offrir aux assaillants un combat en rase campagne. Découragée « après trente heures de tirailleries, de tatonnements autours de la place, d'attaques violentes suivies de lassitudes, accablée, l'armée catholique s'éloigna, laissant, dit-on, autour de la ville, plus de huit cents morts ». (4) Pourtant, quelques jours auparavant, à Granville et sur la route d'Avranches, alors qu'ils avaient refusé de suivre Stofflet en marche sur la Normandie, par Villedieu-les-Poëles, ces mêmes paysans avaient clamé : « Nous voulons entrer dans Angers et nous y entrerons, les portes fussent-elles de fer ! » Hélas ! « que peuvent les chefs, sinon céder ? Tous ces Vendéens sont les plus indépendants des hommes, les moins façonnés aux passivités de la vie militaire (5) » !

La même indécision, la même incohérence se retrouve dans la retraite, sous la pression des hussards de Bouin-Marigny et de Westermann. Baugé, la Flèche, le Mans, Ancenis, affreuses stations du calvaire de la première Vendée, dont la dernière sera le Golgotha de Savenay. Dans l'espoir, toujours, de passer la Loire « fût-ce du côté de Saumur, fût-ce au-delà (6) » la masse incohérente ne veut pas trop s'éloigner

(1) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 218.

(2) Cf. *Ibid.*, p. 229-234.

(3) *Ibid.*, p. 234.

(4) Cf. *Ibid.*, p. 235.

(5) *Ibid.*, p. 216.

(6) *Ibid.*, p. 237.

Digitized by Google

du fleuve. Mais entre celui-ci et Baugé, il y a l'armée républicaine qui barre le chemin. Seule, la route de la Flèche est encore ouverte. On s'éloigne ainsi du but tant désiré. D'ailleurs, l'immense majorité des fugitifs ne s'en doute nullement, trompée qu'elle est par le nom de la rivière le *Lôir*, qu'elle va atteindre au faubourg de Sainte-Colombe. Parmi ceux qui savent, de Beauvollier aîné déserte avec la caisse de l'Armée Catholique et Royale confiée à sa garde et à son honneur (1). Mais le pont des Carmes, qui seul permettrait de pénétrer dans la ville, est coupé. Les pluies ont démesurément grossi la rivière ; elle coule à pleins bords. Quelques meuniers des bords de la Sèvre, ayant examiné les lieux, font observer à La Rochejaquelein qu'un gué étroit, doit nécessairement exister, caché sous les eaux, sur la chaussée de retenue du moulin de la Bruyère, à 800 mètres du pont rompu. Monsieur Henri, général en chef insuffisant dans la direction journalière d'une armée, mais transfiguré à l'appel du combat (2), d'ailleurs « désespéré et cherchant la mort (3) », s'y précipite à la tête de quatre cents cavaliers qui portent chacun un fantassin en croupe.

Ils passent l'eau sur ce barrage incertain et invisible et le pont est rapidement rétabli, vaille que vaille, avec les troncs de grands léards qu'il a fait abattre le long de la route. Tout le monde passe, comme on pense, et les républicains, après une résistance assez longue se replient, les uns vers le Mans, d'autres vers Durtal et Angers, voire sur Baugé, en arrière, tels Westermann et ses cavaliers. La ville est libre, on s'y

(1) « Nous tous, officiers dits secondaires, sommes restés persuadés que Beauvollier l'avait gardée [*la caisse*], avec d'autres fuyards comme lui, Stoffiet partageait cette opinion avec nous ». SOYER. *Notes inédites* partiellement publiées par l'abbé DENIAU dans son *Histoire de la Guerre de la Vendée*, notamment, 2e édition, III, p. 328, note 1).

La marquise de La Rochejaquelein, toujours fidèle à ses amitiés personnelles, fournit une autre version de ce *départ*. (*Loc. cit.*, p. 346).

(2) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 225.

(3) *Ibid.*, p. 217.

Digitized by Google

réfugie. La détresse, le dénuement sont à leur comble. « Affamés, les malheureux s'introduisent dans les fermes et y dévorent jusqu'à la tourte de chènevis et de son préparée pour les porcs. Parmi eux la dyssenterie fait rage ; ils ont rempli l'hôpital de la Flèche, ils jalonnent de cadavres le chemin qu'ils parcourent ; et, en les suivant à la trace, on trouve des femmes, des enfants étendus sans vie autour des feux éteints. Puis il y a ceux qui s'écartent et qui demeurent en arrière, et qui tombent sous le sabre des républicains. Près de Foulletourte, écrit Westermann sur un ton de sinistre rodomontade, je fis égorger plus de six cents brigands qui avaient couché dans les villages et les fermes dispersées (1) ».

La petite vérole régnait aussi et le froid entravant l'éruption, la terminaison était fréquemment la mort. L'abus du cidre, auquel les Vendéens n'étaient pas habitués, les pommes mangées vertes, les intempéries, les privations, l'excès de la fatigue, avaient engendré le typhus qui ne cesse d'aller en se développant chaque jour de plus en plus. La contagion allait s'étendant. Ce fut, rapidement, la terrible vengeance de tous ces malheureux de communiquer le germe de mort à leurs geôliers et à leurs bourreaux (2).

Le 10 Décembre, au Mans, presque sans coup férir « ces malheureux, une fois repus, ne songent qu'à s'étendre, à dormir et, en dormant, à oublier. Et pendant deux jours, c'est la même torpeur hébétée, la même indifférence brutale de la nature surmenée et excédée. Nulle garde, nul avant-poste, nulle patrouille ; mais une jouissance profonde, intense, que connaissent seuls les pauvres, celle de n'avoir pas faim, de n'avoir pas froid, de ne pas marcher... Les chefs essayaient vainement de secouer cette somnolence... Que faire ?... On ne peut demeurer dans la ville du Mans, ville tout ouverte. Mais encore une fois, que faire ! Partout apparaissent les

(1) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 238 et les autorités citées par lui.

(2) Cf. *Ibid.*, p. 233-234.

Digitized by Google

obstacles. Fatigués de combinaisons toutes impossibles, les généraux se replient, comme les soldats, dans une sorte de fatalisme indifférent et anéanti (1) ». Personne que je sache jusqu'ici, n'a donné une peinture aussi exacte, aussi complète en si peu de mots, de la situation et de l'état d'esprit de ces malheureux.

Cependant, le 12, « vers le milieu du jour, sur la route d'Angers, se montrent les hussards de Westermann, » suivis de Muller et de sa troupe. La Rochejaquelein n'a pas pu réunir autour de lui. même trois mille hommes. Avec cette poignée de héros il refoule les républicains qui se sauvent en désordre jusqu'à Foulletourte. Lui-même s'avance jusqu'auprès d'Arnage. Mais Tilly, avec sa division de Cherbourg composée de vieux et solides régiments (2), reprend le combat dans le faubourg de Pontlieu, Marceau survient au crépuscule. Il veut attendre Kléber et sa division qui sont encore à quatre lieues en arrière, près de Guécelard. Il envoie un courrier pour presser leur arrivée. Mais Westermann, impatient, ne veut rien entendre. « Notre place, dit-il, est dans la ville. — Tu joues gros jeu, reprend Marceau, mais je te suivrai (3). » Une bataille de rue s'engage sous des torrents de pluie, au milieu des ténèbres. La foule des Vendéens s'enfuie en bousculade affolée à travers le pont de la Sarthe. la plus grande partie gagne la route de Laval (4) entraînant La Rochejaquelein et Stofflet, qui s'efforcent en vain de remettre un peu d'ordre (5). Il ne reste pas huit cents soldats

(1) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 239.

(2) Notamment les anciens régiments d'*Aunis* et d'*Armagnac*. (*Ibid.* p. 241).

(3) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 241.

(4) Dès le milieu de la nuit, les premiers fuyards arrivaient à Saint-Denis-d'Orques, distant du Mans d'une dizaine de lieues. (Cf. *Ibid.*, p. 244),

(5) « Un assez grand nombre s'engagent sur la route d'Alençon. Ils seront capturés demain, et sont voués à la mort». (*Ibid.*)

Digitized by Google

royalistes commandés par Allard, de Scépeaux (1) et quelques autres officiers obscurs, pour ralentir l'avance des assaillants. A deux heures du matin, le 13, ils étaient à peine quatre cents. Le reste avait succombé. Quelques-uns seulement avaient réussi à gagner la grande route ; à ce moment l'action est presque complètement suspendue. A quatre heures, Kléber arrive, maugréant à son ordinaire, invectivant Marceau pour son attaque précipitée. Mais bien décidé à soutenir jusqu'au bout son jeune compagnon de gloire. Aucun d'eux ne se doute qu'il n'a plus devant lui qu'une poignée d'adversaires. Kléber décide d'attendre le jour pour reprendre l'attaque. Dès l'aube, avec des troupes fraîches, il s'empare de la place des Halles, puis de celle de l'Epéron où ont lieu les derniers corps à corps. Des défenseurs vivant encore, « beaucoup sont rejetés vers le grand escalier qui conduit à la haute ville et immolés sur les degrés. Les autres, réduits à une poignée, gagnent la Sarthe, passent le pont et, après s'être retournés pour faire feu et contenir l'ennemi, s'échappent par la route de Laval. A ce moment le soleil — un soleil d'hiver — achevait de se dégager des nuages et la bataille était finie (2) ». Scépeaux et Allard ne purent traverser la rivière. Ils rentrèrent dans le Mans où ils trouvèrent moyen de se cacher, grâce à de courageuses complicités. Il fallait, en effet, à cet époque un courage cent fois supérieur à celui du plus vaillant soldat, pour oser tenter de soustraire un proscrit à la fusillade ou à la guillotine ; et tous les Vendéens étaient proscrits. Quiconque se laissait aller à la moindre pitié pour l'un de ces malheureux était déféré aux Commissions révolutionnaires et envoyé par elles à la mort (3). Quelques semaines après,

(1) Scépeaux était le frère de Madame de Bonchamps.

(2) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 240-245 avec un plan.

(3) Une *Proclamation* du Représentant GARNIER DE SAINTES, publiée aussitôt, impose aux municipalités d'appeler aux armes les citoyens pour courir sus aux *brigands* dispersés et ordonne que quiconque recevrait les *brigands*, les aiderait à s'échapper ou leur fournirait des subsistances serait jugé comme complice. (Cf. P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 246 (et *Archives Nationales* A F II, 268, dossier 2261, indiqué par cet auteur).

Digitized by Google

un officier de Kléber, hôte imposé de la même généreuse famille, découvrait la véritable situation des deux jeunes gens. Sans trahir leur secret, il les fit s'engager dans les armées de la République aux frontières où, pendant deux ans, ils firent la guerre contre l'ennemi du dehors (1).

Dès le matin même du 13 Décembre, « Westermann, l'homme à deux fins : général et bourreau (2) » s'élança sur les traces des fugitifs avec son avant-garde légère « sabrant tout, massacrant tout et tirant gloire de tuer (3) ». Il dit, dans une de ses dépêches : « Bientôt la fin du monde, le nombre des morts d'hier, de cette nuit, de ce matin, est incompréhensible (4) ». Meignan, Commissaire de la Convention écrivait de son côté : La route de Laval est jonchée de cadavres. Femmes, prêtres, moines, enfants tout a été livré à la mort. Je n'ai fait grâce à personne (5) ». Et Garnier de Saintes ajoute : « Sur quinze lieues de terrain, il ne se trouve pas une toise où il n'y ai un cadavre étendu... On amène les prisonniers par trentaines ; dans trois heures on les juge ; la quatrième on les fusille (6) ». Les témoins varient beaucoup sur le nombre de victimes que fit cette déroute du Mans. Gibert parle de dix mille ; la marquise de La Rochejaquelein dit quinze mille ; Garnier de Saintes affirme dix-huit mille au moins. Les Administrateurs de la Sarthe, donnent ce même chiffre (7). Je ne serais pas surpris que ces deux derniers renseignements vinssent de la même source, et que Garnier et le Département se soient renseignés

(1) Cf. Marquise de La Rochejaquelein. *Loc. cit.*, p. 322 de l'édition Baudouin.

(2) P. de la Gorce. *Loc. cit.*, III, p. 246.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, p. 248.

(5) *Ibid.*, p. 246.

(6) *Ibid.*, p. 247.

(7) Cf. *Ibid.*, p. 249.

Digitized by Google

l'un l'autre. En tout état de cause, je crois le chiffre de Gibert inférieur à la réalité.

Cependant Westermann lassé de chevaucher, non d'immoler (1) s'était laissé distancer par les Vendéens. Ceux-ci parvinrent à Ancenis, le 16, sur les dix heures du matin, s'efforçant aussitôt de trouver les moyens de passer sur la rive gauche de la Loire. On sait ce qu'il advint de cette tentative avortée et comment La Rochejaquelein et Stofflet se trouvèrent, avec quelques hommes sur cette rive, séparés par la largeur du fleuve en pleine crue de ce qui avait été leur armée et sans pouvoir rejoindre les débris de celle-ci.

L'auteur passe rapidement (2) sur cette douloureuse affaire d'Ancenis, sur l'acte regrettable du général en chef et de son major général (3) quittant tous les deux, en même temps, la masse confuse et lamentable dont ils avaient assumé la direction et la responsabilité, pour s'en aller, tels deux sous-lieutenants d'état-major, à la découverte, sur la rive gauche du fleuve et y chercher des barques. Il eût pu appliquer ici ses admirables facultés d'analyse, débrouiller mieux cette question délicate et juger plus complètement la faute commise, car c'en est une, colossale, sans contestation possible. Il dit seulement : « La Rochejaquelein agissant en éclaireur d'avant-garde plutôt qu'en général en chef, mit à l'eau un petit batelet pris à Saint-Mars, s'y aventura et, de plus en plus oublieux d'assurer le commandement, emmena avec lui Stofflet ». (4)

(1) Quatre cents victimes, dit Monsieur de LA GORCE. (*Ibid.*, p. 250), d'après l'abbé DENIAU et le *Rapport* des Administrateurs du district de Saint-Florent.

(2) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 249-250.

(3) Stofflet « élu, le 15 Juillet, major général de d'Elbée... dut, malgré le droit qu'il pouvait prétendre à remplacer » celui-ci, « passer sous les ordres de La Rochejaquelein ». (C. PORT. *Dict. Hist. de M. et L.*, III, p. 548).

(4) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 249.

Digitized by Google

Est-ce là un éclaircissement suffisant ? Je ne le crois pas. Les soldats, les femmes, les vieillards ainsi délaissés avec les enfants et les malades ne pouvaient manquer de murmurer contre cet abandon et les murmures continuaient encore après Savenay (1). Plutôt que ce silence je préfère, à tout prendre, l'explication qu'en donnent Théodore Muret et, d'après lui, la panégyriste anonyme d'Henri de La Rochejaquelein. « L'entreprise est périlleuse : La Rochejaquelein, Stofflet et Beaugé montent résolument dans le petit bateau ; il leur faut, non seulement protéger le passage, mais encore être là, sur cette rive gauche tant désirée, pour empêcher les Vendéens de se disperser aussitôt après le débarquement ». (2) La bravoure immense et jamais contestée des deux chefs est trop universellement reconnue ; le motif qui les guida ne saurait être infamant pour leur glorieuse mémoire. Encore, ce motif mériterait-il d'être catégoriquement déterminé par un historien de la valeur et de l'autorité de l'éminent Académicien.

Les républicains arrivent, Westermann d'abord, « s'approcha avec sa cavalerie, son artillerie légère ; et de ses projectiles il couvrit le rivage » (3). Puis, en arrière et du côté de Saint-Julien-de-Vouvantes, la division de Cherbourg, la division de Kléber, en un mot toute l'armée de Marceau (4). « A l'Ouest, était la grande ville de Nantes, à cette heure mal garnie de troupes, mais que l'Armée Catholique, dans la détresse où elle se trouvait, ne pouvait songer à assaillir. Une seule route restait encore libre, celle du Nord-Ouest, celle qui,

(1) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 257.

(2) Théodore MURET. *Vie populaire d'Henri de La Rochejaquelein*, p. 50. — *Documents inédits, Henri de La Rochejaquelein et la Guerre de la Vendée*, p. 250. (Paris, Champion ; Niort, Clouzot, 1890). L'auteur de ce remarquable travail est, si je ne m'abuse, Mademoiselle de CHABOT, petite-nièce de La Rochejaquelein.

(3) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 250.

(4) Cf. *Ibid.*, p. 251. — KLÉBER. *Mémoires militaires pour servir à l'histoire de la Guerre de la Vendée*, dans *Kléber en Vendée*, p. 332-333.

Digitized by Google

par Nort, par Blain, conduisait vers Redon et vers la Bretagne (1) », ces lamentables débris s'y engagèrent. Monsieur de La Gorce estime, d'après Madame de La Rochejaquelein et ses propres calculs, que le nombre n'en devait pas dépasser dix mille. « La moitié à peine était en état de porter les armes. Le 18 Décembre, on atteignit Nort ; le 19, Blain (2) ».

Là, on s'arrêta pour nommer un commandant en chef à défaut de La Rochejaquelein : Fleuriot de la Fleuriaye « non qu'il fût le plus habile ou le plus connu, mais parce que son obscurité désarmerait la jalousie. Ainsi, même l'excès de la détresse n'avait pas étouffé l'esprit de rivalité. Talmont avait espéré le premier rang, comme si en ces conjectures affreuses, l'exercice de l'autorité fût autre chose que dévouement. Il s'emporta et quitta l'armée avec quelques cavaliers (3) ». Le 2 Janvier 1794 il était pris par les Bleus, emprisonné à Laval, guillotiné dans la cour d'honneur du château de ses ancêtres (4). Sa tête fut plantée au sommet de la grille qui séparait cette cour de l'esplanade de ce même château où, quelques semaines auparavant, il s'était flatté de s'établir et, avec lui, la suprématie Vendéenne !

Mes lecteurs se rappellent en effet qu'à Varades, le 19 Octobre précédent, par une telle vantardise, il avait emporté l'avis des généraux royalistes et entraîné la Grande-Armée vers sa ville de Laval et vers d'insondables souffrances. Le 22 Décembre, au matin, sous la pluie, les malheureux débris de cette armée, dont la perte, en partie tout au moins, doit peser sur sa mémoire, entraient dans Savenay. Certains espéraient encore y trouver un moyen de passer la Loire ! !

Comme à son ordinaire, l'auteur de l'*Histoire religieuse de la Révolution Française* nous donne, des lieux où va

(1) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 251-252.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, p. 252.

(4) Le 27 Janvier 1794.

Digitized by Google

finir de périr la première Vendée, des incidents de cet ultime holocauste une description excellente, pleine à la fois, de réalisme et de sentiment. Son récit, ému, des préliminaires de la bataille, de la bataille elle-même, de ses suites et de ses conséquences, constitue une belle page de très haute littérature historique. Le combat commença vers une heure de l'après-midi. « Après avoir infligé à leurs adversaires des pertes cruelles, les Vendéens furent refoulés au-delà de la chaussée, puis débusqués des bois du Matz, du bois de la Touchelais et rejetés vers le petit bois des Amourettes ».

La nuit suspendit l'action, malgré l'insistance et la « violence emphatique et commandante » des Représentants, Prieur de la Marne, Bourbotte et Turreau ; Kléber, jugeant imprudente une bataille de nuit, leur tint tête résolument « et grâce à lui, il fut décidé qu'on attendrait le lever du jour » pour reprendre le combat (1).

Il recommença le 23, au lever du jour. On sait comment il s'acheva. « Dans l'histoire des barbaries humaines, rien n'est plus horrible que ce qui suivit ». Malgré la parole donnée par des officiers de l'armée dite : *patriote*, Prieur fit, le lendemain, fusiller, sans jugement, douze cents prisonniers, femmes, malades, blessés et quelques rares combattants. « Plus de six mille personnes, dit Westermann furent enterrées aux environs de Savenay ». Le même chiffre est donné par Carrier. « Ainsi, près des trois quarts de l'armée catholique périt ». La plupart des survivants réussirent à se cacher dans la forêt du Gâve (2).

Monsieur de la Gorce n'a pas jusqu'ici, poursuivi plus avant son étude, en ce qui concerne, spécifiquement, la guerre

(1) Marceau, commandant en chef, allait céder; Kléber le prit à part « Si tu ne réussis pas, dit-il, à apaiser ces criailleries, tu seras demain à Nantes et l'ennemi nous y suivra ». (*Kléber en Vendée*, cité par M. P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 256.

(2) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, 253-261, avec un plan, — Cf. également les autorités citées par l'auteur.

Digitized by Google

de Vendée. Mais il donne encore quelques indications précieuses sur les suites du désastre catholique-royaliste. Carrier opère à Nantes, depuis quelques mois déjà, et on sait comment ! Après Savenay, la commission Bignon avait travaillé sur place et considérablement diminué le nombre des malheureux conduits dans les prisons du chef-lieu. Toutefois, celles-ci regorgent de prisonniers : prêtres, religieuses, suspects arrêtés sur l'une ou l'autre rive du fleuve, Vendéens pris entre Laval, Châteaubriant et Ancenis ou accourus sur la foi trompeuse d'une amnistie qui n'existe pas, négociants riches ou supposés tels, accusés, pour les besoins de la cause, de royalisme ou simplement de modérantisme (1). Indistinctement, Carrier envoie tous ceux d'entre eux, que le typhus ou la variole ont épargnés, à la fusillade ou à la mitraillade dans les carrières de Gigant, à la noyade dans la Loire ou à la guillotine qui fonctionne en permanence sur les places publiques. Le Comité de Salut Public ne lui a-t-il pas mandé : « En continuant à purger le corps politique des mauvaises humeurs qui y circulent, vous accélérerez l'heureuse époque où la liberté, assise sur les ruines du despotisme, fera goûter aux français le vrai bonheur (2) ». C'est un blanc-seing et il en use. Rien que dans les onze noyades qu'il a pu déterminer, le regretté Alfred Lallié, « le plus consciencieux des historiens nantais... par des déductions très rigoureuses », a fixé à quatre mille huit cents le nombre des noyés seulement (3). Malgré toutes ses consciencieuses recherches, l'auteur n'a pas retrouvé le chiffre des autres suppliciés ni des morts par maladie, en prison (4).

(1) « Son plan se précise, autant du moins que cet homme peut former et suivre un plan. Nantes est une ville riche : il conquerra toute la clientèle des misérables en abattant non seulement les fanatiques, les royalistes, les fédéralistes, mais quiconque possède. Le *négociantisme*, voilà l'ennemi. » (P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 383.)

(2) *Ibid.*, p. 384, d'après H. WALLON. *Les Représentants en mission*, I, p. 408.

(3) *Ibid.*, III, p. 390.

(4) Cf. *Ibid.*, p. 380-391.

Digitized by Google

« A Laval, l'iniquité revêtit les formes de la justice aussi perverse que jamais ne fût le crime ». Là « fonctionnait, depuis le 16 nivôse (1), une Commission révolutionnaire, faite seulement pour légaliser le meurtre et pareillement ignorante de la justice et de la pitié. Un homme y domine, l'accusateur public Volcler, ancien prêtre et insatiable ouvrier de crime. Les premières victimes avaient été des Vendéens. En douze jours, on en avait abattu plus de quatre-vingts. Il parut opportun de varier les rigueurs, comme un débauché varie ses voluptés » (2). On se rabattit alors sur quatorze malheureux vieux prêtres. « Une coïncidence de dates qui parut piquante et joyeuse semble en avoir précipité l'immolation. On touchait à l'anniversaire du 21 janvier. Quelle plus belle commémoration que de s'offrir pour victimes une fournée de fanatiques ! Ainsi pensèrent, en un caprice de despotes, ceux que l'horreur des temps avait constitués juges. Ce fut, à ce qu'on assure, en un souper dans un restaurant de la ville, qu'allègrement, comme on eut fait pour une fête, on décida les poursuites... D'acte d'accusation, de signification d'acte, de témoignages, de défense, il ne reste aux Archives de la Mayenne aucune trace ; et selon toutes les apparences, rien ne fut observé de ce qui eût simulé la justice (3) ». Sur réquisitions conformes de Volcler, ils furent tous condamnés à mort pour « conspiration secrète contre la souveraineté du peuple français (4) ». Ainsi était qualifié le refus de serment de ces saints martyrs. Ils furent guillotinés le même jour et, avec eux, cinq Vendéens (5). Plusieurs milliers de catholiques subirent le même sort, au même lieu. M. de La Gorce n'en fait pas

(1) Le 5 Janvier 1794.

(2) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 392.

(3) *Ibid.*, p. 392-393.

(4) *Ibid.*, p. 394.

(5) Cf. *Ibid.*, p. 391-396.



Digitized by Google

mention ; indiquant seulement, très sommairement, l'exécution du prince de Talmont dont j'ai fait état précédemment.

« Sur la carte de France s'étale une autre (1) large tache sanglante. C'est tout ce territoire qui s'étend depuis les Sables jusqu'à Granville, depuis la frontière de Bretagne jusqu'au Mans et que, naguère, ont sillonné les bandes Vendéennes. Maintenant la grande insurrection semble écrasée. Avec furie on immole. Hommes valides, vieillards, femmes, enfants, presque tous ceux qui tombent peuvent être considérés comme tombés pour leur foi (2) ». Et c'est tout, jusqu'à présent, l'auteur se bornant à indiquer le chiffre de deux cents ecclésiastiques, environ, tués ou exécutés au Mans, en Anjou et en Vendée (3). Souhaitons que, dans la suite de son ouvrage, il donne une indication précise et suffisamment détaillée de toutes les victimes. Les documents abondent, particulièrement dans les divers dépôts d'Archives d'Angers, Département, Mairie, Greffe de la Cour d'Appel, Bibliothèque de la Ville, Collections particulières ; à Nantes ; à Paris, aux Archives Nationales, aux Ministères de la Guerre, des Affaires Étrangères, etc.

Mais, une fois cela fait, il lui restera encore un travail considérable à mettre au jour, un travail aussi important et beaucoup plus compliqué que celui dont je viens d'entretenir si longuement mes lecteurs : l'histoire de la seconde Vendée aussi intimement liée que celle de la première, à l'*Histoire religieuse de la Révolution Française.*

(*A suivre*)

H. Baguenier Desormeaux

(1) La première de ces taches sanglantes c'est, pour Monsieur de La Gorce, Lyon et sa région.

Là encore, il ne fait mention que des prêtres : « assermentés qui se sont compromis pendant le siège, insermentés dont le seul crime est leur foi, tous également odieux sont cueillis par bandes... L'un d'entre eux, qui a fait jadis un voyage en Poitou, est qualifié à tout hasard de fanatique venu de la Vendée ». (*Ibid.*, p. 454).

(2) P. de la Gorce. *Loc. cit.*, III, p. 454-455.

(3) Cf. *Ibid.*, p. 455.

Digitized by Google

# NOTES D'UN VOYAGE AU PAYS D'OUEST

(*Fragments*)

*Le cinéma du voyageur.*

Ecrit dans le train qui m'emmène, un matin de la fin d'Août, vers le cher pays d'Ouest... Une brume de Novembre sévit uniformément sur la campagne, au travers de laquelle, seul témoin de l'été, des verts drus se devinent et le bistre pâle des carrés de chaumes. Çà et là, des taches rouges ; déjà des feuilles mortes !... Déjà, l'âcre saveur de l'arrière-saison, avant qu'on ait seulement goûté du bout des lèvres à la belle saison...

Un pâle soleil voudrait percer. La brume danse. Elle ne se dissipe qu'à peine, aux premiers plans. Elle demeure, sur l'horizon, un bandeau gris tenace... Là-bas, s'estompe une ligne de pompons verts poudrés : ce sont les arbres d'une route. De-ci, de-là, par deux, par quatre, — des meules de foin, massives et drôles, avec leurs chapeaux de travers. C'est la Beauce, où les villages perdus semblent des bateaux mouillés sur la mer...

Le soleil s'enhardit. Il commence à dessiner des ombres. Il permet d'entrevoir un troupeau de moutons, jaune sale, sur un champ de même ton. Il éclaire la route blanche qui fuit, toute droite, vers un village lointain, dont la silhouette a pour

Digitized by Google

éléments essentiels un clocher d'ardoise émergeant d'un bouquet d'arbres. Là-bas, plus grands que nature, une charrue, le cheval et l'homme, profilés sur l'horizon. Plus près, les mêmes artisans du labour et, sous le soc fouailleur, la chaude couleur de la terre fraîchement remuée.

Voici des verts : le vert cendré des choux, le vert cru des betteraves, le vert sombre des haies ; un vert tout clair, presque jaune. Et puis, soudain, comme un éclat de rire, le jaune franc d'un champ de boutons d'or.

Le soleil a pris de la hauteur, de la chaleur, de la force. Voici maintenant qu'il éclaire un bois profond, dont moutonnent les cimes, à hauteur de mes yeux, et où s'entrevoient, dans des clairières, quelques bruyères mauves...

Un village au bord de la ligne, noyé dans les arbres... La garde-barrière, habillée de bleu, sourit, les deux poings sur les hanches... Une touffe de fleurs bigarrées sourit à côté d'elle...

Nous entrons en gare : Châteaudun... Le petit cimetière est tout proche, en contre-bas. La haute église, au clocher de pierre, domine les maisons d'ardoise.

Le train repart... La plaine reprend... Des enfants, dans un champ, font fête au train qui passe, poussant des cris et agitant leurs petites mains... Trois peupliers s'ennuient sur la plaine... Le terrain se vallonne. Le soleil rit dans un bois touffu et fait de la dentelle d'or avec les feuillages. Un grand château blanc surgit dans du vert sombre. Un autre est de brique, en face d'un parterre fleuri... C'est fini maintenant de la plaine uniforme. Les bois dialoguent avec les champs et voici la fraîcheur des rivières...

La route et la voie ont un mot à se dire. Elles cheminent un instant côte à côte. Puis, tout à coup, comme pour s'embrasser, elles se croisent et s'en vont chacune de leur côté...

Un coteau sans grande pente... Des plants de vigne entre des piquets blancs.

Le soleil a pris possession du ciel et toute la beauté de la

Digitized by Google

terre est aux ordres de sa lumière. Aussi le rythme émouvant de la vie quotidienne. Les hommes sont courbés sur les champs... Les vaches font des groupes nonchalants et mouchetés... De jeunes chevreaux bondissent, en remuant le cou par saccades...

Voici Vendôme, dont le nom seul évoque un pays de liesse plantureuse... Toutes les séductions de la terre sont harmonieusement distribuées alentour : les champs, les bois, les coteaux, les rivières. Et j'aime à présent la brume légère qui fond dans une douceur lactée les traits de cet heureux visage...

Nous traversons un bois qu'on déboise et qui n'est plus qu'une cité de fagots. Arrêt du train, dans ce bois... Grincement des freins... Le silence bourdonne... Sous mes yeux, la dentelle des fougères... Un papillon blanc vole, fleur animée...

Soudain, le bruit de ferraille d'un pont sous nos roues... De l'eau ! *Thalassa !* La mer ! La mer ! .. Ce n'est que la Loire, dont l'immense nappe liquide miroite entre des sables... C'est elle que la voie va longer désormais... Pourquoi faut-il qu'entre Tours et Saumur le fâcheux store d'un wagon-restaurant m'en dérobe la vue ?... J'ai remarqué du moins au sortir de Saint-Pierre-des-Corps les petits coteaux abrupts qui la bordent, couverts de vignobles dont les propriétaires se sont creusé, à même le sol pierreux des carrières, leurs caves et leurs maisons... Je songe que c'est être vraiment les maîtres de la terre que de cultiver le sol et d'habiter le sous-sol.

Au-delà de Saumur, dans la vallée plus large, c'est le sourire continu d'une riche végétation...

Saint-Mathurin !... La Bohalle !... Des champs, des villages serrés, aux toits d'ardoise, de hauts moulins aux ailes minces, des rideaux d'arbres aux feuillages menus : peupliers argentés, troncs noueux des saules plongeant dans des mares... C'est toute la douceur angevine, à laquelle Angers préside, souriant, comme sa campagne, de ses maisons coquettes, égayées de verdure.

Digitized by Google

La voie s'encaisse entre les carrières rouges. Puis la plaine recommence et la Loire se retrouve au confluent du Maine. La frêle armature d'un pont suspendu s'entrevoit dans les arbres... Et l'on côtoie le fleuve éparpillé en bras qui enlacent des îles aux sinueux contours... On le reperd, sans cesser de le sentir proche par les bras innombrables qu'il dérive à travers les champs fertilisés... On le retrouve enfin, aux abords d'Ancenis, étalé dans sa majesté nonchalante et pleine.

Nantes... Le quai grouillant... Le chemin de fer dans la rue... Les trois-mâts amarrés... L'odeur de mer et de goudron. Mon cœur tressaille. Le train va très doucement, stoppe trois fois dans la ville... Puis, c'est la banlieue, les cheminées d'usine, les mâts de T. S. F. tendus sur le ciel et les moulins qui tournent...

Ah ! la poésie des grands moulins qui tournent, comme les aiguilles du temps, mesurant la fuite des heures et l'immutabilité des causes naturelles !... Ils m'accrochent avec leurs ailes ; ils m'emportent sur leurs ailes... Leur tic-tac moud du Temps, du Blé, du Rêve... Ces grands diables d'excentriques sont des laborieux... Comme ils me sont amis ! Et que je leur sais gré d'accomplir leur tâche en faisant de jolis gestes dans le ciel !... Il est beau d'œuvrer à leur ressemblance... En voici partout... Partout ils tournent, ou dix d'entre eux contre un qui se repose... Ils tournent au sommet des croupes légères...

L'aspect breton commence... Quel contraste entre cette végétation et l'angevine... L'autre était lisse, fine, fondue, fluide de formes et de teintes, flatteuse et caressante aux regards... Celle-ci s'affirme noueuse, rabougrie, broussailleuse et déchiquetée, fantastique et fantasque, rude aux yeux, qu'elle captive sans les charmer...

. . . . . .

*Image de Concarneau.*

Concarneau, ville close en ses remparts de pierre, au bord

Digitized by Google

d'une anse déchiquetée. Des pins sont posés sur le roc aux formes anguleuses ou polies par la mer. Temps clair et chaud. L'eau est bleue, à peine frissonnante d'un tremblement d'écaille... Des bateaux de pêcheurs dorment dans le port... Carènes noires ou blanches, voiles brun foncé, ou, toutes voiles carguées, des filets bleus étalés en triangles, comme des voiles... Dans l'azur très doux du ciel planent des mouettes d'une impeccable blancheur, dont le vol sinueux s'incline jusqu'à l'eau... Le bateau glisse lentement sur du bleu liquide, au ronflement monotone de son moteur. Les mouettes font des points blancs sur le roux des varechs... Des voiles, au loin, sillonnent la mer. Au fond de la baie, la courbure du rivage offre une alternance de sables blancs, au ras de l'eau, et de brunes falaises...

J'ai remonté l'Odet de la côte à Quimper. C'est une rivière bordée de bois, de châteaux blancs derrière des pelouses qui doucement s'inclinent sur son lit sinueux. Presque à chaque détour, une anse se dessine, ouverte et large, ou creusée dans l'épaisseur des frondaisons. Parfois le lit se resserre, s'encaisse, zigzague anguleusement entre des rives devenues, tout en restant boisées, plus abruptes, — à la base desquelles le roc affleure et vient baigner dans l'eau frissonnante, intensément verte du reflet des grands arbres.

J'aimerais un beau château, comme un de ceux-là, solitaire et caché... On serait bien pour y rêver, pour y aïmer, — pour y aimer son rêve, pour y rêver son amour, pour y construire une œuvre de tendresse et de rêve, pour y regarder chaque soir le soleil mourir entre les aiguilles de pins, pour y mourir un soir avec lui, si la mort consiste, comme l'imagine un poète, à « s'asseoir, parmi les dieux, dans le soleil »...

Et je passe... Et j'éprouve, à passer, peut-être, une amère et secrète joie, songeant à la fête nouvelle que ce sera pour moi de voir demain du haut des rochers d'Ouessant, l'île farouche, ce même soleil mourir d'une autre façon sur la mer... Ainsi, je prends mon parti de mon destin d'errant...

Digitized by Google

. . . . . .

*Devant la mer, à Camaret.*

Un lent chemin, de Camaret, monte vers la falaise... Sous le ciel gris, la rade de Brest, à ma droite, est une nappe vaporeuse qu'on ne devine liquide qu'au sillage des barques profilées en triangles sombres... La côte, en face, semble une immense vague figée... Mais dans cette brume, il y a de la lumière diffuse, qui voudrait percer...

J'aperçois soudain devant moi la pointe du Toulinguet, qu'un isthme bas rattache à la terre et qui se relève comme la pointe d'un soulier prêt à marcher sur les flots... C'est une ferme assise granitique que recouvre une maigre végétation verdâtre, tirant sur le roux, piquée çà et là de petites pierres roulées pêle-mêle et posées en chaos.

Au Sud, une anse de sable en demi-cercle, où la mer, avec un grand bruit monotone, vient rouler son écume... Confondues avec les galets de la grève, des mouettes, posées sur le sable, poussent de petits cris semblables à des crissements de poulies. Puis soudain, elles prennent leur vol, un vol bas, tangeant aux lames glissantes et caressant la bave argentée... Peu à peu, l'atmosphère devient plus translucide et le soleil une tache de lumière pâlote et diluée... La mer, tout à l'heure confondue avec le ciel, a reconquis maintenant les teintes propres à sa densité... La barre d'horizon s'accuse... Voici que les mouettes ont pris un vol plus hardi... Elles se profilent en blanc sur l'eau verte, en noir sur l'écume... A l'ombre d'un nuage long et opaque, le vert des eaux sur toute la surface d'une bande de ciel étirée, s'intensifie jusqu'au violet... Un rayon de soleil, tombant droit sur la mer, met de l'or sur l'émeraude d'une volute liquide et fait danser sur le large des paillettes argentées... La mer monte, atteint la base des hautes falaises, s'y brise en gerbes de neige...

Je suis seul... Oh ! comme je me sens seul !... Cette mer farouche, dont j'entends la plainte insistante, m'est une

Digitized by Google

compagne hors de ma mesure... Et pourtant, je n'en désire pas d'autre à ma taille... J'ai comme l'illusion qu'elle chante et danse pour moi seul... Et je chéris mon illusion, jalousement. Je *sais* combien je suis petit devant cette force élémentaire accomplissant son rite, mais je *m'imagine* puissant comme un maître, important comme un hôte de marque, pour qui la fête serait donnée... N'est-ce pas, devant cette scène merveilleuse, une espèce de loge réservée que cette falaise, au sommet de laquelle je me suis étendu sur le sable où frissonnent des brins d'herbe ?. .

Je ne sais plus vraiment si je suis le prêtre d'un culte ou le despote oriental devant qui danse une bayadère, à sa fantaisie... Je suis comme ivre... Est-ce d'orgueil ou d'humilité ? Et l'extase où je glisse, est-elle mystique ? est-elle sensuelle ?... Une joie magique est dans l'air qui m'emplit les poumons... Je suis la proie d'un spleen immense, qui m'exalte au lieu de m'accabler...

La mer monte toujours, en volutes plus larges... Et j'achève ma journée rêveuse, au sommet de la plus haute falaise, couché sur un roc plat, d'où je vois à mes pieds encore, à travers une atmosphère entièrement lavée, découvrant le relief des côtes, l'immense nappe mouvante, dont les lentes houles achèvent de gravir le sable fin, où des enfants ont creusé un fortin renforcé de galets...

*En Léonnais.*

...D'Argenton à Port-Sall, j'ai cheminé le long de la haute falaise aux découpures rocheuses, entre des moutons et des vaches, en enjambant des goëmons roux et lisses, étalés à terre pour sécher...

Les vaches me regardent, débonnaires, et c'est tout juste si leur surprise sans émoi, devant le phénomène insignifiant que je constitue à leurs yeux parmi le jeu des apparences, se manifeste par un léger temps d'arrêt de leurs mâchoires vouées à la rumination éternelle.

Digitized by Google

Les moutons paraissent plus troublés de mon passage. Leur émotion prend des formes perceptibles. Elle se traduit, chez l'un, par une mare abondante, — chez l'autre, par une émission précipitée de petites crottes noires, — chez celui qui broutait à l'écart du troupeau, par un brusque réveil de son primitif instinct grégaire, qui le ramène dans le rang, sur trois pattes, au rythme le plus accéléré de sa marche entravée... Aucun n'ose me regarder en face ; aucun, du moins, ne soutient mon regard. Le chef de la bande a poussé un bêlement d'alarme et marqué la direction à prendre, celle d'une fuite sans résistance... Ce bêlement idiot, ce geste d'effroi, sans raison comme sans prestige, deviennent, sur-le-champ, le cri et le signe de ralliement de cette troupe sans courage...

Le paysage revêt des proportions plus grandes que nature : la falaise, creusée en hémicycle, semble un banc taillé par un géant, dont les pieds fouleraient et déplaceraient nonchalamment ces énormes rochers polis et roulés les uns sur les autres, tout semblables (n'était leur volume des milliers de fois supérieur) à ces petits galets roses que remue le pied humain sur les grèves...

...Retour à Brest. Réveil à l'aube. Au dehors, temps pluvieux, *crachin* lamentable qui mouille et brouille l'atmosphère. — C'est l'ordinaire en ce pays ; ce sera l'apanage de ma journée marine.

Le bateau d'Ouessant part à sept heures. Me voici sur le quai. A bord, de rares touristes ; une Ouessantine aux cheveux tombant sur le dos...

Un vent d'Ouest emplit de houle le goulet, fait pâlir et verdir devant moi d'aimables visages... Je me sens moi-même gagné peu à peu par l'indéfinissable et terrible malaise... Le bateau fait escale au Conquet. Je renonce à poursuivre. Je gagne, par la côte en dentelle rocheuse, la pointe Saint-Mathieu, la vraie « fin de la terre », l'extrémité la plus avancée de l'Europe vers l'Ouest... Au-delà, quelques îlots, et puis la

Digitized by Google

mer nue, à l'infini... Un phare, un sémaphore flanquent les ruines verdâtres d'une vieille abbaye médiévale, seul vestige d'une cité de dix-huit mille âmes jadis engloutie par les flots, — avec ce porche, dressé tout seul en l'air, de l'antique paroisse aujourd'hui rasée... Un peu plus loin, ce champ, clos d'un vieux mur, était le potager des moines...

Du haut du phare où je suis monté, l'œil embrasse d'une immense vue circulaire la Pointe du Raz, le Toulinguet, l'entrée du goulet, le Menez-Hom, la campagne de Brest, la mer et les îles... Un vol de corbeaux retourne à son nid d'herbe, au sommet de la tour en ruines... Le soleil fait sur la mer foncée une tache violente, telle une plaque de cuivre neuf...

J'ai demandé à l'hôtel une chambre sur la mer... Ce n'était pas la peine... La brume a redoublé vers le soir... Elle a pris seulement une teinte rosée, pour témoigner du crépuscule... Et la nuit, trouée par la lueur floue des phares, ne révèle la mer que par un chuchotement rythmé dans les ténèbres... J'ai du moins la sensation grave et angoissante de respirer l'odeur d'un grand mystère...

Je m'arrache dès le lendemain à cette ambiance triste et sauvage... Je me retourne vers la terre... De Brest, où je ne fais que repasser, je gagne Landerneau...

J'étais curieux de m'assurer si ce Landerneau, tant popularisé par les chansons et les images pour l'arriéré de sa civilisation, m'offrirait des raisons de sourire... J'y vis de vieilles maisons qui méritent l'attention charmée du voyageur ; et le vieux pont, massif et médiéval, bordé lui-même de masures, — et les deux églises, Saint-Thomas de Canterbury et Saint-Hualdon, dont la seconde, en partie refaite, conserve un beau porche Renaissance. Rien de tout cela, vraiment, n'est ridicule. Une belle promenade, plantée d'arbres, et longeant l'Elorn, offrirait à maintes autres un motif d'envie...

Mais il était écrit qu'à Landerneau, je devais me divertir aux dépens de Landerneau même. Ce fut l'hôtel qui m'en

Digitized by Google

fournit la matière. Une grande case sur le quai, — aux escaliers et aux cloisons de bois, où tout branle et résonne. L'électricité n'est pas dans la maison. Le gaz n'éclaire que la salle à manger. On nous laissa, malgré le crépuscule avancé, finir notre dîner sans lumière, et l'unique bec existant ne fut allumé que pour quelques retardaires. Mais le spectacle vraiment cocasse fut la randonnée des voyageurs ahuris, leur bougie à la main, à travers les couloirs, à la recherche, qui de sa chambre, qui d'un humble local dont une affiche peu discrète signalait l'existence au bout du couloir du deuxième étage ; — la confusion de ceux qui se rencontraient dans ces parages, n'osant s'avouer l'objet de leur recherche respective et simultanée ; — le ridicule de ce stationnement collectif en pareille posture, devant la porte close, cependant que l'heureux occupant se livrait à des soins préliminaires pour se soustraire aux regards des voisins d'en face, en appliquant tant bien que mal un journal déployé sur la vitre non dépolie, dont aucun rideau n'atténuait la transparence. J'ai vécu ces gestes héroïques. Et s'il m'est arrivé de pester pour la forme contre une si parfaite méconnaissance, en plein XX^e^ siècle, des conquêtes du progrès le plus accessible, ma mauvaise humeur est vite tombée sous la force du rire.

J'ai prié qu'on me réveillât le lendemain, à six heures. Mais, dès cinq, je suis arraché au sommeil par les carillons dominicaux. C'est en vain que je cherche à distinguer dans le nombre les coups qui annoncent les heures, ceux qui frappent les demies ou les quarts, ceux qui sonnent l'angélus ou ceux qui convient les fidèles aux premières messes... Je sais seulement qu'avec ce tintamarre, c'en est fait de mon sommeil et me doute, d'après le petit jour filtrant à travers mes volets clos, que l'heure à laquelle j'ai fixé mon réveil est prochaine... Six coups résonnent enfin à l'église Saint-Thomas, répétés en écho par Saint-Hualdon... Et enfin, trois coups mats sur le bois de ma porte. Je me lève, à la lueur de mon agonisante bougie, déjeune en hâte et, précédé d'un garçon porteur de

Digitized by Google

mon bagage, m'en vais à pied, jusqu'à la gare, par un matin couvert, imprégné d'humidité, entre les vieilles maisons de Landerneau qui s'éveille et qui s'endimanche...

*De Landerneau à Quimper.*

La ligne de Landerneau à Quimper est une parente pauvre. Simple raccord, octroyé en aumône aux habitants de Châteaulin, parce qu'il serait peu décent qu'une sous-préfecture ne fût pas desservie par un chemin de fer. Jolie ligne, d'ailleurs, sinuant entre de larges ondulations chevelues de végétations épineuses, grises de granits affleurants ou violacées de bruyères, au caprice de vallons où serpentent, entre des prés à la claire verdure, de minces filets d'eau limpide, bordés de haies.

Mais mauvaise ligne, à considérer les choses de ces deux points de vue : la science de l'ingénieur et le confort du voyageur... Ligne où le train, conscient des défectuosités de la voie qu'il emprunte, n'avance qu'avec la sage lenteur d'une charrette traînée par un passif cheval, — ou craignant soudain d'avoir abusé de la patience du voyageur, se prend d'un beau zèle de vitesse et ne le peut satisfaire qu'au prix d'affreux cahots... Il est vrai que les arrêts aux gares, prolongés au-delà des limites désirables ou simplement convenables, s'offrent au voyageur comme un charitable moyen de reposer ses côtes endolories...

C'est dimanche ! Il y a foule aux stations. Paysans parés, — et paysannes, — qui s'en vont à quelque pardon. Ils ont de beaux rubans, de beaux velours, de riches broderies, de fines dentelles... Mais ils sont gauches, embarrassés de leurs mains, de leurs gros parapluies... Les femmes bavardent, d'une voix aiguë, qui chante... Il faut pousser tout ce monde. L'employé qui en est chargé est un Breton du cru qui, d'un accent paisible et n'ayant de stimulant que le sens des paroles, leur crie sans hâte ni violence, et du même ton débonnaire qu'on donne à un ami un obligeant conseil : « Allons ! Allons ! dépêchez-vous de monter ! »...

Digitized by Google

. . . . . .

*Marine.*

Quiberon, par une belle matinée de soleil... La plage, à marée haute, est une étroite bande de sable fin, semi-circulaire. La lumière aveugle et brûle, réverbérée... Les enfants grouillent, pêle-mêle, font des trous dans le sable, poussent des bateaux dans l'eau ou s'y livrent à des trempettes furtives, en laissant échapper de petits cris aigus, dès que l'eau leur monte à la ceinture... Trois d'entre eux y dansent une ronde, en chantant... Ces voix puériles semblent scintiller au soleil, comme les paillettes de l'eau et les toilettes claires... Symphonie joyeuse de sons et de couleurs mêlés...

La mer est bleue... Une brume chaude la rejoint au ciel, en passant l'estompe sur l'horizon... Pas un souffle : on ne soupçonne pas la fraîcheur du large... Le soleil cuit... La petite plage est un four où l'on ne peut tenir...

. . . . . .

*Salut à la Vendée.*

Ah ! l'émouvante journée que celle où je franchis la Loire, venant du pays qui m'est familier à celui qui m'est consubstantiel, du sol où je fus greffé à celui d'où je suis détaché, de la Terre Amie à la Terre Mère, de la Bretagne à la Vendée !... Elle avait été pluvieuse... Au départ de Nantes, la pluie battait à tout rompre, fouettant à coups redoublés les vitres du wagon, noyant le paysage que j'avais à cœur de reconnaître et de confronter avec ma vision intérieure. J'étais désespéré, quand, tout à coup, s'opéra une sorte de miracle. La pluie cessa brusquement. Le plafond de nuages demeura bas et sombre, mais le ciel se nettoya vers le couchant et s'illumina d'or vert. La voûte des nuages, éclairée par dessous, forma des sillons dentelés d'or, d'ocre, de mauve et de rose, comme un champ labouré par une charrue de lumière. Le ciel semblait un continent de feu, baigné par une mer d'émeraude...

Digitized by Google

Vendée, berceau de ma race et terre de mon cœur, j'ai pénétré sur ton sol, — seigneur dépossédé changé en banal touriste, mais ému comme ne saurait l'être un voyageur quelconque, — par une porte de Pluie suivie d'un porche d'Or ! Et j'ai reçu, sur mon visage qui te souriait, le vent du soir qui dégageait, pour mieux me faire accueil, tous les parfums de la terre mouillée, dont les chaudes couleurs, avant de se laisser emporter par la nuit, m'apparurent saupoudrées de rose par le plus extraordinaire et le plus imprévu des soleils couchants...

...Une amie Vendéenne m'a reçu dans son château. Baignés de clair de lune étaient le bois, l'étang, la prairie, le vieux chêne où se cachaient les Chouans, quand mon regard les posséda, le premier soir... Dans l'hospitalière demeure, je me suis senti vivre et mé suis laissé vivre... Mes journées m'ont paru de beaux rêves. Elles se sont passées soit à sauter des haies sous les châtaigniers et les chênes, soit à m'asseoir et à lire sur la mousse, soit à m'ébattre au tennis, soit à jouer avec les chiens, soit à faire avec la châtelaine le tour des fermes ou du verger... Elles ont été comme une petite vie dans ma vie, comme une zone de rêve accessible où s'apaisa, par un furtif retour, la nostalgie de mes racines. Le seigneur dépossédé qui revient à la terre où sa race a vécu, d'où lui-même fut exilé, bien que ses yeux la découvrent, son cœur la reconnaît et vibre en accord avec elle. Ainsi je me suis senti l'ami des bois, de l'étang, des prés, des châtaigniers et des vieux chênes, l'ami de ces paysans pour qui le père, qui les a méconnus, fut « not'jeune maître », quand le fils, qui leur voudrait du bien, n'est plus que l'étranger qu'ils ignorent et n'ont plus de raisons d'aimer. Ainsi va la vie, toujours mal faite, toujours à corriger, toujours à côté de nos vœux, de nos puissances, afin qu'il nous soit donné de souffrir et de conquérir le peu de joie que, d'aventure, elle tiendrait pour nous en réserve... Ami, aussi, je me suis senti, — mieux ami, et davantage, — de la châtelaine, pour l'avoir éprouvée

Digitized by Google

si proche de ses gens, de leurs joies et de leurs peines, les aidant à vivre et à mourir. Combien m'a plu, d'elle à eux, cette familiarité bienveillante, — d'eux à elle, cette déférence confiante et sans servilité !... Et quelle touchante solution de la question sociale, sur le cœur de la terre qui épure et qui réunit, sans grands mots, sans vaines promesses, sans nivelage impossible, sans appels à la défiance et à l'envie, par l'amour mutuel, tout simplement.

Vendée, mon cher pays, qui m'a réservé ce réconfort, je te quitte à regret, mais tu m'as repris et je te reviendrai.

René Pichard du Page.

Digitized by Google

# Le Soldat Paysan

## Aux nouveaux Géants, les Vendéens de la Grande Guerre de 1914-1918

« Cher Paysan de France, éternel créateur de richesse, de puissance et de liberté, éternel sauveur de la Patrie et dans la paix et dans la guerre, toi qui tant de fois as réparé les revers de nos armes, ton courage héroïque sauvera du matérialisme barbare l'âme idéaliste de la France »

PAUL DESCHANEL.

### I — LES POILUS

La France se montra, dans les jours de l'épreuve,
Sublime et grande encor, digne de son passé.
Elle garda toujours une âme forte et neuve
Et chacun de ses fils, au feu, s'est surpassé.

On ne peut distinguer, entre tant de mérites,
Quel coin de ce pays a fourni les plus grands,
Ni quelles mentions se trouveront inscrites
Par l'histoire, demain, au compte des Normands,
Des Bretons au front dur, des gâs de Picardie,
Des Basques, des Gascons, des hardis Vendéens,
Des Parisiens blagueurs,... tous dans la tragédie
Accomplirent des traits vraiment herculéens.

Citadins, campagnards, les pauvres et les riches,
Nobles et roturiers, les enfants et les vieux,
Prodigues de valeur, de sang furent peu chiches ;
Aux jours de grands assauts ils devinrent des dieux :



Digitized by Google

Dieux volant dans l'azur sur leurs ailes rapides ;
Dieux fendant les flots verts de leurs durs éperons ;
Dieux semant la terreur, écrasant, intrépides,
De leur coque d'acier, comme des moucherons,
Les monstres qui clamaient la force de leur race ;
Dieux, ceux-là qui, sans hâte, au plus fort du combat,
Disputaient à la mort, comme au Malin rapace,
Les blessés haletants sur un maigre grabat !..

Mais, que firent-ils donc, ceux de la multitude,
Ceux-là qui, jour et nuit, sans trêve ni repos,
Acceptaient sans faiblir la pire servitude
Et sans dormir jamais était toujours dispos?
Ils mangeaient mal toujours, toujours faisaient carême ;
Ils buvaient, on le vit, l'eau bourbeuse des trous
Creusés par les obus, puis, o horreur suprême !
Voyaient surgir un mort au milieu des cailloux...

De ces humbles héros, gardons bien la mémoire ;
Leurs dons, moins tapageurs, étaient plus absolus ;
A tout jamais leurs noms sont écrits dans l'histoire :
A côté des *Grognards*, nous avons les *Poilus !*...

## II — LE PAYSAN

Si n'en furent pas seuls les paysans de France,
Tous nos fiers paysans, tour à tour, l'ont été ;
Et si jamais, chez nous, ne faiblit l'espérance,
C'est que nous te savions, paysan, entêté.
C'est que nous te savions amoureux de la terre ;
C'est que nous te savions fidèle en tes amours ;
C'est que nous te savions plus tenace qu'un lierre,
Tenant plus à tes biens, paysan, qu'à tes jours.

## III — SA GUERRE

La guerre que ce fut ? — On ne peut le décrire :
Le Progrès mis en œuvre au service du mal ;
Le teuton bas et vil s'attachant à proscrire
Ce qui distingue encor l'homme de l'animal

Digitized by Google

Quand la guerre surgit et sème l'épouvante
Dans la nature entière où tremblent les vivants,
Dans les prés, sur les monts, dans la forêt mouvante,
Sur les couchants pourprés, sur l'or des clairs levants...

Pour te cacher aux coups d'un adversaire lâche,
La terre maternelle ouvrit pour toi son sein
Et pendant de longs mois, tu creusas sans relâche
Des abris plus profonds, paysan, fantassin.
Elle reçut tes pleurs aux jours de défaillance ;
En elle tu souffris, en elle tu mourus ;
En elle tu puisais toujours plus de vaillance ;
D'elle tu t'élanças, au grand jour, et courus
Dans un sursaut vainqueur, embrasser la Victoire
Et plus prompt arracher, à l'astre, dans l'azur,
A pleins bras les rayons d'une immortelle gloire
Qui te fait, paysan, le héros le plus pur !...

C'était toi qu'il fallait pour chasser le Barbare,
Paysan, le sais-tu, dans ta simplicité ?
Quand des gens d'Outre-Rhin résonnait la fanfare,
Il fallait ton labeur et ta ténacité.
Ils n'auraient pu tenir, ceux pour qui la Patrie
N'est qu'un mot sans éclat, à l'usage des gueux,
Ceux dont l'âme est d'orgueil et de haine pétrie ;
Dont l'ardeur se dépense en des discours fougueux.
Ils amassaient de l'or à te fournir tes armes ;
Mais tu n'enviais pas, toi, paysan, leur sort ;
Ils avaient un profit quand tu trouvais des larmes,
Le théâtre et les jeux, quand tu bravais la mort.
Ils étaient à leur place, dans l'arsenal immense ;
Ils ne pouvaient pas vivre et mourir avec toi ;
A tous ne convient pas semblable récompense
Quand tous n'ont pas au cœur une semblable Foi.

Si tu ne faiblis pas, durant l'atroce guerre,
C'est qu'un penser pieux sans cesse te soutint ;
C'est que l'on te meurtrit quand on souille la terre,
Qu'en la frappant au cœur c'est ton cœur qu'on atteint,

Digitized by Google

Comme elle vit par toi, tu ne vis que par elle ;
Le même soleil d'or illumine vos jours ;
Paysan noble et beau, Terre sublime et belle,
Ah ! comme l'on comprend l'ardeur de vos amours !...

## IV — CHANSON

Dès l'aurore, aux jours de printemps,
Tu regardais longtemps, longtemps,
Près de toi tomber la mitraille,
Crâne et stoïque en la bataille,
En bon soldat.
Ton rêve évoquait l'heureux temps
Où jouant le Roger Bontemps,
Tu t'écriais : « Terre, travaille ;
Il te faut nourrir la marmaille
Du paysan ! »

Et quand le soleil brillait mieux
Sur la voûte immense des cieux,
Au plus fort de la fusillade,
Refusant toute reculade,
Hardi soldat !
Tu voyais passer en tes yeux,
Poussant l'attelage, le vieux.
Il trimait dur, quoique malade
Et s'égayait d'une roulade,
Le paysan !

Quand brûlait le feu de midi ;
Qu'au créneau tu semblais raidi
Par un coup de la mort méchante
Toujours près de toi chevauchante,
Brave soldat !
Tu voyais le seigle alourdi,
Avec un murmure assourdi,
S'affaisser, sous la faulx tranchante,
Aux bras de ta femme approchante,
O paysan !

Digitized by Google

Quand à pas lents montait le soir,
Tristement tu venais t'asseoir
Dans un coin, cachant tes alarmes ;
Tu déposais tes lourdes armes,
Pauvre soldat !
Tu revoyais, dans le pressoir,
Tes enfants te criant : « Bonsoir ! »
En menant leurs jeunes vacarmes,
De la grappe ils buvaient les larmes,
Doux paysan !

Mais les hivers et le chagrin
Laissent au brave un cœur d'airain.
Tu souffris plus qu'on ne peut croire,
Dans le jour clair, dans la nuit noire,
O fier soldat !
Tu sauvas la terre et le grain ;
Ton mérite en est souverain ;
A jamais ton nom plein de gloire
Resplendit au seuil de l'histoire,
Soldat-paysan !...

## V — LA PAIX

Tu laisses ton fusil et tu quittes ton casque.
Comment croire qu'hier tu fus notre sauveur ?...
Un sourire très doux s'attendrit sur ton masque ;
Tu vas, le front penché, calme, lent et rêveur.
Mais la terre sait bien ce que tu fis pour elle ;
Elle te donnera de plus riches sillons
Et fera plus pesante, en épis, la javelle.
Plus beaux et plus légers, pour toi, les papillons.

Par les longs soirs d'été, rentrant au crépuscule,
Dans la brume qui monte, en flots bleutés, du sol,
Splendide conquérant, sur ton vieux véhicule,
A la brise qui passe ouvre large ton col.

Digitized by Google

Le soleil qui se meurt te fait une auréole
Et la voix du clocher entonne en ton honneur
Une chanson qui roule, et court, et cabriole ;
En frappant l'*Angelus* pense à toi le sonneur.
Sur la crête, là-bas, pour une apothéose,
Arrête tes grands bœufs au milieu du chemin,
Te détachant en noir sur le ciel teint de rose,
Plaqué d'argent et d'or, avivé de carmin.

Bluets, coquelicots, marguerites en ondes
Se déroulent en bas ; ôte ton grand chapeau ;
C'est la terre qui tisse, au sein des clartés blondes,
Soldat, pour te fêter, un immense drapeau !..,

PAUL DEVIGNE.

*La Garnache (Vendée) — Septembre 1920.*

Digitized by Google

## ARCHÉOLOGIE VENDÉENNE

# La Pierre-Levée de Nieuil-sur-l'Autise

**(Vendée)**

Dans un aveu rendu le 16 Février 1519 à la duchesse de Longueville, dame de Parthenay, Vouvant, Mervent et autres lieux par « Toussains, abbé du moustier et abbaye de Nyoil-s-l'Autise pour le houstel de la Mothe de Nyoil », se trouve la mention d'une « pièce de terre appelée le champ de la **Pierre-Levée**, contenant une sexterée et demye ou environ ». Cent vingt-huit ans plus tard, un autre aveu portant la date du 3 Août 1647, et que nous relevons, comme le premier, parmi les pièces annexes de l'*Histoire de l'abbaye de Nieuil-s-l'Autise*, par Ch. Arnauld (*in* mém. de la Soc. de Stat. des Deux-Sèvres, 1862) désigne ainsi le même terrain : « *item*, un champ appelé le champ de la Pierre-Levée, contenant une septrée et demye, tenant d'un cousté à la terre de l'abbaye, d'autre à la terre de Thomas Renoul et d'un bout aux *Garennes* de lad. Mothe de Nyoil ».

Ce lieu dit Pierre-Levée dénonce certainement l'existence en ce terrain d'une sépulture préhistorique, l'ancien terme Pierre-Levée, si répandu dans l'Ouest, répondant exactement — et exclusivement — à ce que les préhistoriens modernes appellent un dolmen. Mais il paraît malaisé de fixer la place exacte de notre pierre.

D'après l'énumération contenue dans ces aveux, plusieurs *garennes* dépendaient de l'abbaye, dont une au moins était voisine de la mothe du bourg. Si la confrontation de la Pierre-Levée se rapporte à celle-ci, c'est près du bourg de Nieuil qu'on en devrait chercher l'emplacement ; et, comme on n'y trouve aucun monument de ce genre, il s'agirait d'un dolmen anciennement détruit.

Digitized by Google

Mais l'aveu de 1647 mentionne aussi « deux longues garennes, contenant demi-lieue ou environ de circuit *tenant des deux bouts à la rivière de l'Autise* ». Pour *tenir des deux bouts* à la rivière, il semble nécessaire qu'elles aient été situées dans le coude presque à angle droit que forme la rivière en face de Xanton, c'est-à-dire près d'un point où il subsiste toujours un important mégalithe, mesurant 5 m. sur 4 m. avec une épaisseur moyenne de 0 m. 70.

Ce mégalithe est placé sur la rive gauche de l'Autise, au flanc d'un coteau, à environ 3 kilomètres au nord du bourg, à égale distance entre le hameau de la Douetterie et le bourg de Xanton placé sur le coteau de la rive droite.

Signalé par Octave de Rochebrune, il fut fouillé les 17 et 21 Avril 1890 par M. Louis Brochet en présence de M. René Vallette ; et M. Brochet lui a consacré une brochure de douze pages sous le titre *Un Dolmen inédit à Xanton-Chassenon* (Vannes, 1890), accompagnée d'une gravure à l'eau-forte signée de Rochebrune et datée du 4 Avril 1890. L'auteur, en le désignant sous le nom de *Dolmen de Xanton* a sans doute envisagé surtout la proximité ; car, en réalité, le mégalithe est situé sur le territoire de Nieuil, l'Autise formant, à cet endroit, la ligne séparative des deux communes.

Après la description minutieuse de M. Brochet, confirmée par deux clichés photographiques que j'ai pris le 28 Mai 1910, je me bornerai à rappeler que ce mégalithe offre une particularité remarquable, et sans doute unique. Il porte à sa face supérieure cinq rainures circulaires, plus ou moins complètes, de 15 à 20 cm. de largeur et de profondeur, de 50 à 60 cm. de rayon, dénonçant les tentatives plus ou moins heureuses qui ont été faites pour en détacher des meules. On s'expliquera cet essai en considérant que le grès dont ce mégalithe est formé est identique avec le grès arkose de l'Hermenault, autre localité du Bas-Poitou, où les couches du lias ont fourni à toute notre région, et cela jusque vers le milieu du dix-neuvième siècle, des disques servant de meules horizontales pour la mouture de l'orge et de meules verticales pour l'extraction de l'huile.

H. GELIN.

Digitized by Google

## LES COMBATTANTS DE LA VENDÉE

# AUGUSTIN DEHARGUES

## Adjudant-Général de la Grande Armée Catholique et Royale[1]

+++

Tous les Chefs illustres de la Vendée Militaire ont trouvé partout des historiens qui ont raconté leurs exploits magnifiques. Il n'est que simple justice de sortir aussi de l'oubli les hauts-faits de leurs seconds, sans lesquels, les premiers ne seraient pas toujours arrivés à l'honneur. La gloire immarcessible des illustres ne saurait faire oublier celle plus modeste, mais tout aussi digne de mémoire, de ces officiers plus ou moins subalternes, oubliés, surtout parce qu'ils sont morts trop tôt, dont le dévouement obscure a souvent contribué — et beaucoup plus qu'on ne le peut croire généralement — à la renommée des grands chefs.

Nombre de bons serviteurs de la cause Vendéenne s'y sont employés. Après M. de La Fontenelle de Vaudoré, M. René Vallette, à son tour, Directeur-Fondateur de la *Revue du Bas-Poitou*, y a contribué plus que quiconque, soit dans cette Revue elle-même, soit, notamment, dans ces *Chroniques du Bas-Poitou*, aujourd'hui introuvables en librairie ; d'autres

(1) P. Ferdinand CHARBONNEL. *Un Chef Vendéen. Augustin de Hargues d'Eliveau, Adjudant-Général des Armées Catholiques et Royales*, avec portraits, en vente, à Rennes, librairie Saint-Yves, 3, rue de la Monnaie ; 3 fr. 50, port en sus.

Digitized by Google

AUGUSTIN DEHARGUES
Adjudant Général de l'Armée Catholique et Royale
*(Cliché prêté par M, l'abbé Charbonnel.)*

Digitized by Google

avec lui. Le P. Ferdinand Charbonnel, nous apporte aujourd'hui sa contribution à cette réparation totalement *due* aux fils de la Vendée tombés pour la plus grande gloire non seulement de notre petite patrie, mais encore et surtout de notre mère à tous : la France, et qui se sont délibérément sacrifiés *pour cette Mère France*, au cri de : Dieu et le Roi !

Le gros écueil contre lequel nous achoppons tous, tant que nous sommes, fils ou simples admirateurs de la Vendée, qui cherchons à faire revivre ses héros dans la mémoire des Français qui viendront après nous, c'est que, le plus souvent, les renseignements font défaut !

Le P. Charbonnel s'est heurté aux mêmes difficultés! Il a su, du moins, grouper en un relief remarquable, tout ce qu'on peut retrouver sur Dehargues. Tenons-nous en à ce qui n'est pas discutable dans son œuvre.

Augustin Dehargues, s'appelait-il Létiveau comme le dit M. de La Fontenelle, ou Artivaux, comme le veut Mercier Du Rocher, ou encore d'Etiveau, comme l'écrit son actuel biographe? Nous avouons en toute conscience, croyant avoir bien étudié les trop habituelles déformations de nos noms patrimoniaux vendéens, que ce fils de bourgeois n'avait droit à aucune particule nobiliaire. Il signait Dehargues, en un seul mot, sans plus, ainsi que l'attestent les rares documents qu'on peut retrouver où il figure, notamment l'acte de mariage de son frère, au-May, en 1783 et l'acte d'élection de Cathelineau, comme général en chef de l'armée Vendéenne, dressé à Saumur le 12 Juin 1793 (1) ; comme l'attestent pareillement les

(1) En constatant ce fait, nous n'avons nulle intention de contester ni même de critiquer les modifications apportées aux *graphies* de son nom patronymique par ses honorables et très estimables collatéraux actuellement vivants ; mais seulement de constater une réalité *matérielle*. Il nous plaît même d'ajouter que le fils de M. Joseph de Hargues, Officier, dans l'atroce guerre que nous venons de subir, a su mériter l'admirable citation que voici : DE HARGUES (Benjamin) sous-lieutenant d'artillerie au 36e régiment d'aviation « *officier d'une bravoure extraordinaire qui a toujours donné l'exemple des plus belles qualités militaires, de sang-froid, d'énergie et d'abnégation. — Trois citations, 2 blessures* ». Ce qui a valu la croix de la Légion d'Honneur à ce jeune héros. Bon sang ne peut mentir ! Celui-là est bien le petit-neveu de l'autre Héros, le Vendéen !

Digitized by Google

autres actes au bas desquels figure sa signature et dont les autographes ne se retrouvent plus, mais qu'ont reproduit des historiens du temps, dignes de tous les respects ; Beauchamp, Savary, Madame de La Rochejaquelein (1), par exemple. Mais là n'est pas la question intéressante du point de vue Vendéen, ni l'intérêt du livre qui nous occupe ici.

Augustin Dehargues était le quatrième fils d'un licencié es-loix, qui gérait les propriétés du seigneur de la Joblière, en la paroisse de la Ronde, près Cerizay, en qualité de fermier général. Avait-il 20 ans seulement lors du Soulèvement général de 1793 ? Nous ne le croyons pas, par ce motif qu'il fut admis à signer l'acte de mariage de son frère aîné, au May, le 28 Juin 1783. Ce qui paraît impliquer qu'à cette date, 10 ans avant le Soulèvement, il en avait au moins 18.

Ce qui est certain, c'est qu'il fut parmi les premiers révoltés, au mois d'Août 1792 et qu'il figura, alors, parmi les combattants de Châtillon et de Bressuire.

Quand éclata la grande révolte de Mars 1793, il prit immédiatement parti et amena de précieuses recrues à l'armée du Centre, dont Royrand et Sapinaud furent contraints de prendre le commandement.

Cette armée du Centre, dont le regretté La Boutetière a esquissé l'histoire, fut la vraie sacrifiée pendant toute la première Vendée.

Lassé d'être, ainsi, toujours aux besognes ingrates et peu reluisantes, Dehargues s'en alla bientôt, avec ses hommes vers Henri de La Rochejaquelein, le plus pur des héros de la Vendée. Dès Saumur, au commencement de Juin 1793, nous le trouvons à la suite de « M. Henri ». Il faut croire qu'il y tenait une importante place, puisqu'il figura à l'élection du général en chef. Il fut également à l'attaque de Nantes, à la fin du même mois et il y fit acte de chef, signant la sommation adressée à cette ville.

(1) Sauf dans la dernière édition, dite *originale* (Paris 1889).

Digitized by Google

Ensuite, pendant plusieurs mois, on perd un peu sa trace. Il se bat, c'est incontestable, mais nous ne savons pas bien s'il est retourné à l'armée du Centre on s'il a continué à suivre La Rochejaquelein. Tout à coup, après cette éclipse, nous le retrouvons au passage de la Loire qu'il assure, en partie, par l'occupation de Varades. A Laval, il fait partie du conseil de guerre et, comme tel, reçoit cette ceinture de soie blanche qui le mènera à l'échafaud de Rennes. Il devient adjudant-général de l'armée, ce qui lui vaut, de la part de son biographe, le titre un peu risqué de général. Dès lors, dans un court espace de temps, il est partout. Ses hommes — sa division, si l'on veut admettre l'opinion du P. Charbonnel — sont à tous les combats, et, assurent la victoire presque toujours. Mais, hélas! le cavalier consommé, qui ne trouvait guère que La Rochejaquelein pour l'égaler dans la manœuvre de son cheval, ayant sauvé son chef, désarçonné, entre Pontorson et Baguer-Pican, se trouve, lui-même, tout à coup, en flèche, trop engagé dans les rangs républicains. Son cheval est fougueux, il n'en est plus maître. Seul avec 7 cavaliers, il est au milieu des ennemis. La bête s'abat, il est pris et sa ceinture blanche le faisant reconnaître pour un chef, il est conduit à Rennes et guillotiné !

Un tel courage méritait un autre sort !

P.-S. — Le P. Charbonnel est-il bien certain que les *Dehargues* ou *Dargues*, comme on dénommait encore cette famille il y a trente-cinq ans, en pays des Mauges, sont venus en France à la suite de Jacques II Stuart ? — Nous tendrions à penser, plutôt, que l'auteur de cette famille, s'il vint d'Angleterre, se serait établi dans l'Ouest pendant la guerre de cent ans, comme plusieurs centaines de ses congénères, et aurait fondé famille entre Adour et Loire. Tel ce Blactot, précédemment Blacktod, dont le dernier descendant mâle était sénéchal de Bressuire en 1789 et maria sa fille à Henri Cesbron, lui-même neveu de la belle-sœur de Dehargues. Ce jeune ménage Cesbron-Blactot compromis dans l'affaire Forestier, dite « conspiration des Plombs » fut arrêté à Bordeaux et incarcéré à Nantes. Il aurait été condamné en conseil de guerre si le Préfet de Maine-et-Loire, Nardon, n'avait judicieusement fait observer que le patriarche Michel Cesbron, père de l'inculpé, universellement respecté et aimé, comptait alors dans la seul commune de Chemillé

Digitized by Google

C'est à peu près tout ce qu'on sait de certain sur cet admirable officier. Le reste, rapporté d'après des récits vraisemblablement incontrôlables, aujourd'hui, ne peut être retenu que sous bénéfice d'inventaire. Mais ce que nous savons certainement est suffisamment glorieux et beau pour qu'il nous soit facile de féliciter l'auteur de son étude.

UN VIEUX CHOUAN.

60 enfants et petits-enfants et qu'au seul appel de l'un d'entre ceux-ci, tout le pays se serait soulevé à vingt lieues à la ronde. Nous ne croyons pas, non plus que l'auteur ait retrouvé la filiation pourtant incontestable des Dehargues avec les Richard, de Châtillon-sur-Sèvre, ni sa consanguinité avec la famille Cesbron, dont il estparlé un peu légèrement.

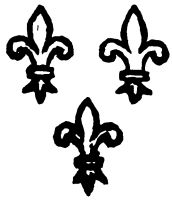

Digitized by Google

# NOS MORTS

## LE VICOMTE DES COURTIS

Royaliste ! Quand ce mot n'est pas lettre morte, quand il représente autre chose qu'une simple élégance, quand il implique l'effort infatigable, le dévouement de tous les instants, c'est une belle, une noble épitaphe. Elle abrite aujourd'hui la pierre tombale du vicomte Le François des Courtis de la Valette.

A ses côtés se sont ensevelies des années de pensées et de sentiments communs, car pendant vingt ans, j'ai vécu et lutté près de lui. Nul mieux que moi n'a pu apprécier ses éminentes qualités. Il témoignait à ses amis nne confiance, un attachement absolus. J'étais de ceux-là, et en déposant sur sa tombe l'hommage qui lui est dû, j'apporte tout mon cœur, toute ma fidélité.

Le vicomte des Courtis était issu d'une famille d'antique noblesse du Piémont. Antoine Le François, chevalier, seigneur de plusieurs lieux situés aux pieds des Apennins, né en 1420, marié à Anne de Grimaldi, de la famille princière de Monaco, devint gouverneur du comté de Tende. Ses fils et petits-fils guerroyèrent pour Charles VIII et François Ier. Trois d'entre eux furent tués à Pavie. Un quatrième suivit en France son ami et protecteur, Honorat de Savoie et reçut le gouvernement du château de Pressigny. Il acheta en Touraine la terre des Courtis, puis en Poitou, celle de la Valette. D'où les seigneurs des Courtis de la Valette.

Par sa mère, née de La Roche-Saint-André, M. des Courtis appartenait à la Vendée. On sait quel rôle glorieux jouèrent pendant la guerre de Vendée les La Roche-Saint-André, et comment ils contribuèrent à écrire de leur sang la merveilleuse épopée. Le nom de La Roche-Saint-André date de la 4e croisade.

Fidèle à ces grandes traditions, c'est pour Dieu et pour le Roi que vécut, travailla et lutta le vicomte des Courtis. Président du comité royaliste des Deux-Sèvres, président du conseil d'adminis-

Digitized by Google

tration de la *Revue de l'Ouest*, il accepta les honneurs et les charges sans jamais les rechercher. Il les accepta, en songeant seulement aux devoirs qu'ils lui créaient.

J'ai été le témoin et l'associé de sa vie politique, je sais que son activité, son jugement si droit, sa modestie qui souvent sollicitait un conseil, la dignité de son caractère, l'élévation de son esprit, ses idées larges, le robuste bon sens avec lequel il jugeait hommes et choses, sa fermeté inébranlable, l'ardeur de son dévouement qu'aucune difficulté ne décourageait, dont aucune défaite ne troublait la belle sérénité, en faisaient le meilleur des chefs.

Pendant vingt ans, au milieu des difficultés sans nombre, il tint haut et ferme dans les Deux-Sèvres le drapeau royaliste, luttant pied à pied, organisant réunions et conférences avec la marquise de Mac-Mahon, le comte de Lur-Saluces, Vaugeois, Delahaye, Taudière et bien d'autres. Un jour, en ouvrant la séance, il prononça ces fières paroles qui résument toute sa vie :

« Les royalistes que nous sommes ne sont pas de ceux auquels « suffisent, comme armes de combat, les lamentations et les larmes, « ni comme but unique, l'inévitable soumission à un gouvernement « pour lequel nous n'éprouvons que le sentiment du mépris. Ce « que nous voulons — sans nous attarder aux questions de personnes « qui importent peu — c'est la destruction, par les moyens néces- « saires, du régime républicain et cosmopolite qui nous insulte et « nous opprime, et la restauration de la Royauté française qui nous « restituera, avec les autres libertés, la première de toutes, celle « de prier ».

Royaliste de tradition, il l'était aussi par raison. Et son royalisme, non sentimental, mais étudié, raisonné, scientifique pour ainsi dire, apparaissait nettement dans les lettres qu'il échangeait avec moi et qui resteront l'un de mes plus chers souvenirs.

Le vicomte des Courtis s'était fixé dans les Deux-Sèvres à la suite de son mariage avec Mademoiselle de Courseulles. Après la mort de son père, il quitta Niort pour habiter le château familial de La Valette et continuer les œuvres de charité de ceux qui l'avaient précédé en Poitou. Il dût se démettre de ses fonctions de président du comité royaliste des Deux-Sèvres, mais par dévouement les continua jusqu'à la nomination de son successeur, le colonel Bonnan. Et son dernier acte fut simplement admirable. M. le comte de Lur-Saluces, délégué régional de Monseigneur le duc d'Orléans, l'a révélé en ces termes dans un éloquent article publié par l'*Action Française :*

Digitized by Google

« Tout récemment, le colonel Bonnan s'était rendu auprès de « son prédécesseur pour solliciter de lui les renseignements et les « avis que sa grande expérience le mettait en état de lui donner. « Lorsqu'il arriva auprès de M. des Courtis, ce dernier était déjà « sous le coup du mal subit qui allait l'emporter. Malgré les plus « cruelles souffrances, il tint à recevoir le colonel Bonnan et, avec « un calme parfait, en même temps qu'une grande lucidité d'esprit, « il fournit à son visiteur toutes les indications de nature à lui « permettre de remplir la mission qui venait de lui être confiée, « donnant ainsi jusqu'au dernier moment une preuve significative « de son absolu dévouement à la cause du Roi.

« S'il est un milieu où les « Morts qui parlent » sont le mieux « écoutés, c'est bien parmi les royalistes. Le souvenir de leurs « exemples fait partie de ces traditions auxquelles nous restons si « solidement attachés et nous avons à cœur d'achever l'œuvre à « laquelle ils avaient voué leur vie ».

Maintenant tout est fini, ce vaillant serviteur de l'Eglise et de la Monarchie s'en est allé, suivant le mot du poète,

« *Dans la sérénité des saintes choses faites* »

recevoir la récompense promise aux hommes de bonne volonté.

Puissent les sympathies profondes qui les entourent adoucir la douleur de ceux qui le pleurent !

EDMOND BÉRAUD,
Ancien Directeur de la *Revue de l'Ouest*.



Digitized by Google

# LES FUNÉRAILLES DE NOS HÉROS

## Le Capitaine Henri ESGONNIÈRE du THIBEUF

Le mardi 18 Décembre, avait lieu à Bournezeau, la sépulture du Capitaine Henri Esgonnière du Thibeuf, chevalier de la Légion d'Honneur, mort pour la France, devant Ville-sur-Tourbe, le 25 Septembre 1915.

Malgré une pluie torrentielle, une foule immense avait tenu à accompagner à sa dernière demeure l'un de ses compatriotes les plus glorieux et les plus aimés.

Car elle fut vraiment belle, l'histoire du Capitaine Henri Esgonnière, belle à égaler celle de nos plus vaillants chevaliers modernes, digne de celle des aïeux, les Géants de la Vendée.

Monsieur Henri, on aime à se le rappeler avec sa carrure d'athlète, son regard de flamme, son âme droite et loyale, son bon sourire et son cœur généreux. Avant la guerre, c'était le charmant gentilhomme et le brave ligueur d'Action Française, c'était le Vendéen et le Français, aimant sa famille, sa patrie, son Dieu.

Que le clairon sonne la mobilisation et voilà un héros. — Il aimait beaucoup les siens et il refoule la douleur de les quitter ; il reprend son uniforme de lieutenant, agrafe son sabre et s'en va où le devoir l'appelle. C'est au train régimentaire. — Là, il n'y reste que peu de temps, préférant l'honneur de la tranchée. — Alors, toutes ses qualités peuvent se déployer, éclater au grand jour, au soleil, dans la gloire.

Les soldats l'aiment comme un frère. — Ils lui obéissent, ils le suivent : c'est un chef. — Ils l'admirent, c'est un lion.

Un jour, mais ici je laisse la place au poète :

Digitized by Google

C'est en septembre Quinze, un sombre et mauvais jour
De la Grand'Guerre. Il pleut. Au loin, le canon tonne.
Le ciel est plein de fer. Soudain, bat le tambour
Et le clairon d'airain, vif, précipité, sonne.

Et la clameur vibrante et le roulement sourd
Chantent à nos poilus, en ce matin d'automne :
« Deux cent quatre-vingt-treize, aujourd'hui, c'est ton tour
« De charger ! En avant ! La gloire te couronne ».

— Vendéens, en avant ! leur dit Monsieur Henri,
Et d'un bond, sabre au clair, il quitte son abri,
S'élance, court, bondit. Tout à coup il chancelle,

Puis s'abat, empourpré d'un large flot de sang.
On veut le panser. — « Non, répond-il. En avant,
Pour la France et pour Dieu, vers la gloire immortelle »

A ce noble fils de la Vendée, la Vendée devait rendre hommage. — Elle le fit.

Elle était là, la Vendée, incarnée en cette vieille famille vendéenne, frappée au plus intime de son âme, mais fièrement courageuse. Elle était là avec cette couronne de belles familles amies, avec une foule immense, près d'un millier d'hommes, et surtout avec les 43 survivants de l'héroïque compagnie.

Elle était là avec le capitaine Perreau de Launay, croix de guerre, portant le cierge d'honneur ; avec le médecin-major Charles Bousseau, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, le capitaine d'artillerie de Guerry, croix de guerre, le capitaine Lisey, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre et M. Eugène Guergur, amputé du bras droit, médaille militaire, croix de guerre, tenant les cordons.

Elle était là, la Vendée, avec les bons prêtres des paroisses de Bournezeau et des environs, avec M. l'abbé Guillet, ancien aumônier du 293e, médaillé militaire et croix de guerre, avec M. l'abbé Lesaffre, chevalier de la Légion d'honneur, avec le père Raymond, chevalier de la Légion d'honneur.

Au cimetière, le lieutenant Daniel Lacombe, ancien député de la Vendée, se plut à reconnaître les charmantes et héroïques qualités de son regretté compatriote, et le capitaine Lysey exalta la bravoure, la grandeur d'âme, la générosité chevaleresque du capitaine Henri.

Digitized by Google

Entre cent, deux traits sont admirables. Un jour, il demande un volontaire pour une mission périlleuse. Toute la compagnie se présente. Une autre fois, il est alors étendu sur la terre, couvert de sang, affreusement et mortellement blessé, il étend la main pour demander la grâce d'un misérable soldat allemand qui venait de le frapper lâchement et que ses soldats allaient exécuter.

Le discours de l'éloquent dominicain fut un panégyrique. Si l'émotion secouait les cœurs, l'admiration soulevait les âmes, les entraînait vers les sommets de l'idéal, et l'on entendait avec reconnaissance et enthousiasme les sentinelles du cantique des cantiques répondre à l'interrogation de l'orateur sacré « Où est celui que j'aimais tant, où est le capitaine Henri Esgonnière : « Il est dans la gloire » et l'on croyait voir les anges du ciel laurer de lauriers d'or les draperies funèbres, jeter des étoiles au milieu des cierges de cire, tandis que les archanges couvraient les de Profundis d'Alleluias triomphants.

JEAN VENDÉE.

N. D. L. D. — Nous publierons dans notre prochain fascicule le compte rendu des funérailles du lieutenant marquis de Lespinay et de celles du capitaine François et du lieutenant Henry de Lauzon.

Digitized by Google

# AUDITION MUSICALE

Il y avait salle comble dimanche 13 Février au Théâtre de Fontenay-le-Comte, Mademoiselle Hélène Grenon, l'aimable pianiste, dont les éloges ne sont plus à faire, offrait aux Fontenaisiens, amateurs de belle musique, une matinée-concert qui fut un vrai régal artistique.

A cette occasion, Mademoiselle Grenon n'avait rien épargné, et les artistes qu'elle avait appelés nous ont montré combien son choix avait été judicieux.

Avec des maîtres tels que Mademoiselle Victoria Loiret, soprano des concerts Touche, M. O. Jandin, violoncelliste, professeur au Conservatoire de Nantes, M. Paul Muller, violoniste, soliste des Grands Concerts Nantais, l'exécution entière du programme ne comportant que des œuvres capitales, fut en effet parfaite.

Notons particulièrement cependant :

Parmi les œuvres concertantes (Mademoiselle Grenon, M. Muller, M. Jandin), le « Trio en Ré-mineur » de Mendelsohnn, d'un style très élevé exigeant une réelle virtuosité des trois interprètres et surtout la « Sérénade » de Beethoven, œuvre de la première manière du maître, écrite dans un style se rapprochant de celui de Mozart par sa limpidité et que les trois instrumentistes ont interprètée d'une façon impeccable et pleine de charme.

La « Somate », violon et piano, de Grieg, de style romantique et d'où se dégage un charme poétique remarquablement étrange et pittoresque, fut aussi très bien mise en valeur par les deux interprètes, Mademoiselle Grenon et M. Muller.

Les qualités pianistiques incontestables de Mademoiselle Grenon furent très appréciées dans l'exécution de « Fantaisie impromptu en ut dièze » de Chopin, dans la « Mazurka » de Godard, et tout spécialement dans l' « Humoresque » de Paderewsky, très finement jouée et dont le caractère original fut parfaitement mis en relief.

M. Paul Muller est un remarquable artiste dont le talent s'est particulièrement dévoilé dans les « Mazurkas » de Wieniawski, aussi inté-

Digitized by Google

ressantes au point de vue musical qu'au point de vue de la virtuosité.

M. O. Jandin nous a révélé toute sa science de violoncelliste accompli dans « Elégie » du maître Fauré et principalement dans les « Chants Russes » de Lalo. Les morceaux « Vito » et « Tarentelle » de Popper ont bien souligné toutes ses remarquables qualités de virtuose.

Mademoiselle Loiret, cantatrice de haute valeur a tenu l'auditoire sous le charme de sa délicieuse voix de soprano. Citons parmi les morceaux qu'elle nous a donnés, l'air de « Louise » du maître français Gustave Charpentier, de style romantique et surtout la « Cavatine du Barbier de Séville », remarquable par l'élégance de la mélodie et dans laquelle Mademoiselle Loiret nous a montré toutes les grandes qualiiés de souplesse de sa merveilleuse voix.

Nous ne saurions trop louer l'inlassable énergie de l'instauratrice de cette matinée-concert dont l'œuvre artistique est toute de dévouement.

C'est bien sincèrement que nous félicitons Mademoiselle Hélène Grenon de son succès personnel, et d'avoir su réunir sur notre modeste scène, quelques vrais artistes, et parmi les meilleurs, pour nous procurer le plaisir d'entendre de belle musique, privilège réservé aux grandes cités.

MARCEL BERTRAND.

Digitized by Google

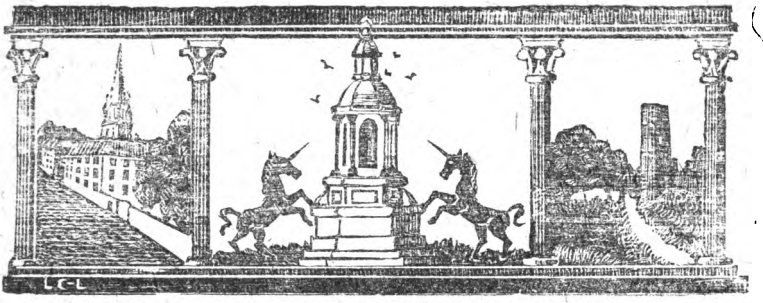

# CHRONIQUE

**Archéologie.** — Notre érudit collaborateur M. le docteur Marcel Baudouin a découvert un véritable *alignement mégalithique*, en plein quartier Latin, sur la montagne Sainte-Geneviève de Paris, et qui comprend au moins 50 à 60 menhirs. Cette découverte a fait l'objet d'une intéressante communication à l'Académie des Inscriptions, le 18 Février 1921.

Le docteur Baudouin a également fait une curieuse restitution en plein Paris, celle du mégalithe de la Varenne Saint-Hilaire, transporté dans le jardin des Thermes. Cette opération, exécutée sur la demande du Musée de Cluny, a permis à notre savant confrère de mettre à jour une très belle sépulture vierge, de l'époque de la Pierre polie.

**Le Centenaire de l'Ecole des Chartes.** — L'Ecole des Chartes a célébré le 22 Février le centième anniversaire de sa fondation.

Dans la matinée, le chanoine Clément, archiviste-paléographe, vicaire général du diocèse de Paris, avait convié ses confrères à une messe qu'il célébra en l'église Saint-Germain-des-Prés, là où vécurent Mabillon et les Bénédictins, ancêtres de l'érudition française.

L'après-midi, le Président de la République, présida dans l'amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne, une solennité commémorative, où les Chartistes étaient venus en foule.

Au cours de cette séance, M. Meurgé, élève de l'Ecole, chevalier de la Légion d'honneur, au titre militaire, et croix de guerre, proclama les noms des 51 archivistes-paléographes et élèves tombés au champ d'honneur, et parmi lesquels figure celui de notre très cher et regretté ami François Baudry, dont la mort héroïque a ajouté à son nom déjà illustre un nouveau fleuron de gloire.

**Le Monument Clemenceau.** — Le 15 Mars, le comité du monument Clemenceau s'est réuni à Sainte-Hermine, et après l'avoir examiné et avoir constaté son complet achèvement, a décidé qu'il y avait lieu de l'accepter.

Nous en donnons l'image fidèle en ce fascicule, d'après un cliché d'*Excelsior*, aimablement communiqué par notre confrère du *Phare de la Loire*.

Digitized by Google

LE MONUMENT CLEMENCEAU A SAINTE-HERMINE
(Cliché d'*Excelsior*, prêté par le *Phare de la Loire*.)

Digitized by Google

**Le Centenaire de Napoléon Ier.** — La France entière s'apprête à célébrer le centième anniversaire de la mort de Napoléon Ier, épilogue d'une des plus extraordinaires épopées que notre pays ait vécues. A cette occasion, M. le docteur Choyau, conseiller municipal de la Roche-sur-Yon, a eu l'heureuse pensée de demander à ce que la ville qui fut créée par le grand Empereur et en porta le nom, lui rendit un solennel hommage.

En même temps, notre Directeur, M. René Vallette, dans une lettre adressée au journal *La Vendée*, exprimait le désir que la municipalité de Fontenay profitât de cet anniversaire pour poser une plaque commémorative sur la maison où Napoléon Ier reçut l'hospitalité, quand il vint en 1808 à Fontenay-le-Comte.

**Nos Artistes.** — Notre éminent ami Arthur Guéniot, a exécuté avec son talent accoutumé une statue en pierre pour l'église Notre-Dame-des-Champs, de Paris. Il avait également envoyé à l'Exposition d'art chrétien qui s'est tenue aux Tuileries, une Crèche et une statue de Saint-François d'Assise qui fût l'œuvre la plus admirée de l'Exposition.

Un nouvel hommage vient d'être rendu à son beau talent. La maquette qu'il avait composée pour le monument des Morts de la Guerre de Dinan, a été acceptée à l'unanimité par les membres du Comité d'érection. Ce projet reproduit deux héros de la Grande Guerre, un poilu blessé écrasant du pied le casque allemand et clamant la victoire en compagnie d'un brave matelot.

Ces deux personnages qui se profilent sur un faisceau de drapeaux ne mesurent pas moins de 2 m. 40 de hauteur.

Le monument sera exposé au Salon des Artistes Français de cette même année, c'est dire qu'il sera digne et de son auteur et de la ville de Dinan.

— Mettant à profit les fréquents séjours qu'il fait en Vendée, le bon graveur Marcel Fleury vient de retracer ces jours-ci en de délicats portraits au crayon d'une parfaite sincérité, les traits de plusieurs de nos compatriotes. C'est ainsi qu'en même temps que nous reproduisons dans ce numéro de la *Revue du Bas-Poitou*, un fac-simile typographique et réduit de deux récentes et pittoresques études, *Un Paysan et une Paysanne de la plaine Vendéenne* nous sommes heureux de signaler l'exposition qu'il vient de faire chez M. Pajot, libraire à Fontenay de ces deux études prises sur le vif, accompagnées des portraits de Me G. Gambier, notaire, de M. René Vallette, Directeur de la *Revue du Bas-Poitou ;* de celui également de la Mère de l'auteur, encore toute voilée de deuil et enfin celui d'une élégante parisienne Mademoiselle G. de R.

— Nous avons de même grand plaisir à annoncer que le beau portrait du *Marquis de Baudry d'Asson*, par l'excellent peintre, André Astoul, vient d'être admis au Salon des Artistes Français.

**Un Congrès d'Histoire de l'Art** se tiendra à Paris en Septembre prochain. Notre Directeur a été choisi par le Comité d'organisation pour le représenter en Vendée. Prière de s'adresser à lui pour toutes communications concernant cette intéressante manifestation artistique et littéraire, qui comprendra outre des conférences et une Exposition très intéressante, des représentations théâtrales et des auditions musicales.

Digitized by Google

PAYSAN ET PAYSANNE DE LA PLAINE VENDÉENNE

*(Études du Graveur Marcel Fleury).*

Digitized by Google

**Nos Collaborateurs.** — Dans la promotion de Janvier de la Légion d'honneur, nous avons relevé avec le plus vif plaisir le nom de notre très distingué collaborateur et ami M. Joseph Aulneau, avec la citation tout particulièrement élogieuse que voici :

« M. Aulneau (Joseph-Marie-Paul) avocat à la Cour d'appel de Paris et ancien directeur de cabinet du président de la République. Successivement attaché au ministère des Affaires étrangères, chef adjoint du cabinet de la Chambre des députés, directeur du cabinet du président de la République, conférencier, journaliste, publiciste et avocat à la Cour d'appel depuis 1900. Titres exceptionnels : mobilisé comme engagé pendant quatre ans. Croix de guerre avec deux citations, croix de guerre anglaise, croix de guerre belge, et deux citations américaines, 20 ans de services civils ou de barreau. Services particulièrement distingués rendus dans l'exercice de ses fonctions ».

Nous l'en félicitons de tout cœur.

— Nous avons de même été heureux d'apprendre, mais trop tard pour en faire mention dans notre précédent fascicule, que la croix de guerre, avec citation à l'ordre de la division, avait enfin été accordée à notre vaillant collaborateur et ami Bocquier.

C'est la juste récompense due à sa belle conduite durant la guerre.

**Bienvenue.** — Après avoir célébré nos anciens collaborateurs et amis, qu'il nous soit permis de souhaiter une cordiale bienvenue aux nouveaux écrivains qui nous apportent le précieux concours de leurs sympathies et de leur talent : MM. Régis de Brem, René Pichard du Page, Henri Gelin et E. Boismoreau.

**Courrier Musical et Dramatique.** — C'est avec une très vive satisfaction que nous enregistrons le magnifique succès que vient de remporter au Grand Théâtre de Bordeaux, la *Ninon de Lenclos* de nos sympathiques compatriotes et amis Louis Mainguenеau et Louis Blampain de Saint-Mars.

— Notre distingué collaborateur M. l'abbé Rousseau, aumônier du Lycée, a fait représenter au Théâtre Municipal de la Roche-sur-Yon, au profit du monument local des Morts de la Guerre, une très belle comédie héroïque en trois actes et en vers « *Poète et Mousquetaire* » qui a été l'objet d'une véritable ovation de la part du public Yonnais.

**N. D. L. D.** — L'abondance des matières nous oblige à notre grand regret de renvoyer au prochain fascicule, les *Livres Nouveaux*, le *Carnet Mondain*, la *Nécrologie*, la *Bibliographie*, ainsi qu'une partie de cette *Chronique*.

R. DE THIVERÇAY.

*Le Directeur-Gérant :* RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD.

Digitized by Google

N° 1. JANVIER, FÉVRIER, MARS 1921

# REVUE DU BAS-POITOU - ANNONCES


## LE COURRIER DE LA PRESSE

*21, boulevard Montmartre*

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper ; surtout ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes politiques, les écrivains, les artistes ? Tel est le but du *Courrier de la Presse*.

Le **COURRIER de la PRESSE** reçoit, sans frais, les **ABONNEMENTS** et **ANNONCES** pour tous les Journaux et Revues.

## ARGUS DE LA PRESSE

*Le plus ancien bureau de coupures de Journaux*

L'*Argus de la Presse* se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui offrir.

**L'ARGUS lit 8,000 journaux par jour.**

Ecrire *12, rue du Faubourg-Montmartre*, PARIS.

# CRÉDIT DE L'OUEST

## Société Anonyme au Capital de 50 millions

### Siège Social à Angers

**Succursales** à Paris, Cholet, Laval, Fontenay-le-Comte, La Rochelle, Saint-Nazaire, Saintes, Tours.

**Agences de Vendée** : Challans, Chantonnay, La Roche-sur-Yon, les Sables, Luçon.

**Bureaux en Vendée** : Avrillé, Chaillé-les-Marais, La Châtaigneraie, La Gaubretière, Les Herbiers, Mareuil-sur-le-Lay, Montaigu, Moutiers-les-Mauxfaits, Mortagne-sur-Sèvre, Pouzauges, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Sainte-Hermine, Saint-Laurent-sur-Sèvre, Saint-Michel-en-l'Herm, Talmont, Tiffauges, La Verrie.

**Le CRÉDIT de l'OUEST a absorbé les plus vieilles banques et les plus connues en Vendée** : E. AMÉDÉE & Cie, Vve DELHUMEAU, M. MOUNIER & Cie, RONDENET-MOULIN. — **M. E. Amédée** est Directeur régional.

**Le Crédit de l'Ouest** fait toutes opérations de banque et de bourse, paie tous les coupons sans frais, fait toutes les émissions sans frais, loue des coffres-forts, etc., etc.


Digitized by Google

NAPOLÉON IER A WATERLOO

D'après une aquarelle de Detaille. (Collection A. M.)

*(Cliché du Gaulois)*



Digitized by Google

A Propos du Centenaire de sa mort

# NAPOLÉON Ier EN VENDÉE

C'est au mois d'Août 1808, que Napoléon Ier revenant de Bayonne, et accomplissant une promesse faite longtemps auparavant, passa par la Vendée. A l'occasion du centième anniversaire de sa mort, nous pensons faire œuvre de piété patriotique et d'actualité rétrospective en extrayant de l'ouvrage de notre éminent collaborateur, M. E. Gabory, — *Napoléon Ier et la Vendée*, — l'intéressant passage suivant :

« Le Préfet de la Vendée, averti à temps, lance, le 27 Juillet, aux maires du département, un appel chaleureux ; il les engage à réunir leur conseil municipal, pour délibérer sur les honneurs à rendre au « Restaurateur, au Père de la Vendée ». Inutile recommandation, l'enthousiasme n'avait pas besoin d'être réchauffé ; la reconnaissance dictait aux Vendéens leur conduite. Napoléon trouva sur pied le pays tout entier. Tous ceux qui avaient souffert, tous ceux qui ne pouvaient se remémorer sans un frisson d'épouvante les horreurs de la guerre civile — nobles rentrés de l'émigration, curés revenus d'Espagne, paysans dont les chaumières avaient été incendiées, acquéreurs de biens nationaux enchaînés à l'Empire par

Digitized by Google

l'intérêt — accoururent sur son passage. Cette population, religieuse avant tout, dont le sang coula beaucoup plus pour l'idée catholique que pour la cause royale, s'empressa au-devant de celui qui, en signant le Concordat, fit plus que Marceau, plus que Hoche, plus que Kléber, plus que Travot réunis.

Napoléon visitait la Vendée au moment propice, avant que ses fautes eussent détaché de lui bien des cœurs. L'occupation de Rome par les troupes françaises, vieille cependant de six mois (2 Février 1808), l'attentat contre le Pape n'étaient pas connus des paysans de l'Ouest, tellement une police vigilante et soupçonneuse faisait bonne garde. Le clergé lui-même ignorait l'événement, il ne broncha pas.

Depuis la pacification, huit années s'étaient écoulées. Le temps, à la fois grand médecin et grand remède, avait accompli son œuvre ; il avait guéri bien des plaies, adouci bien des haines. Des volontaires de la Révolution, des vétérans de l'Empire, tout chargés de décorations, tout couturés de cicatrices, étaient rentrés dans leurs foyers ; ils avaient conté, avec une fierté légitime, l'épopée qui commence sur les hauteurs de Valmy, que continue l'armée de Sambre-et-Meuse et que poursuit Bonaparte, sous le ciel bleu de l'Italie. Les bulletins de la Grande Armée avaient retenti dans les bourgs comme des coups de clairon ».

. . . . . .

« ...L'Empereur atteignit le territoire vendéen, le Dimanche 7 Août. A Benet, première commune du département, il entra, au son des cloches, sous un arc de triomphe et au cri de « Vive l'Empereur !

De Benet à Fontenay, il parcourut une route noire de monde, qui ne l'acclama pas moins chaleureusement. Aux abords de la ville, des tréteaux dressés le long du chemin, pliaient sous le poids de véritables grappes humaines. Les moindres fenêtres se louaient 20 livres. L'Empereur arriva à 9 heures. Un portique de 9 mètres de haut sur 8 de large supportait un groupe allégorique représentant l'Empereur sur un char

Digitized by Google

antique traîné par huit chevaux et couronné par le Génie de la France. Deux femmes à genoux, lui offraient des corbeilles remplies des cœurs des Vendéens, une banderole étalait cette inscription : *A Napoléon le Grand, la Ville de Fontenay.*

Sous cet arc triomphal, l'Empereur passa. Et dans la ville pavoisée, enguirlandée, toute fleurie, il pénétra, la nuit déjà tombée, au milieu des vivats retentissants de la population.

Le Maire, Laval, en grand uniforme, habit à la française, rehaussé de broderies et de parements d'argent, s'avança à la portière de la voiture impériale et souhaita la bienvenue à l'Empereur et à l'Impératrice, au milieu des acclamations unanimes de la foule.

A 9 heures 1/2, Napoléon, se rendit à la maison du Maire, où il avait accepté de coucher ; mais, ayant appris dans la nuit la capitulation de Baylen et ayant hâte de terminer son voyage à travers la Vendée, il quitta de grand matin Fontenay, se dirigeant vers Sainte-Hermine.

Le voici dans le Bocage...

« Napoléon laissait derrière lui la Vendée révolutionnaire, celle qui, dès la première heure, avait embrassé avec ferveur les principes de 1789 ; il allait s'enfoncer dans ce pays mystérieux, raviné de chemins encaissés, où, sur le sol argileux, l'eau des hivers stagne de longs mois ; ce pays où chaque carrefour, chaque village avait vu un combat meurtrier. Une curiosité de savoir et d'apprendre harcelait sans cesse Napoléon. Il était avide de connaître ces obscurs paysans dont l'énergie faillit triompher de la Convention. Lorsqu'il apercevait dans la foule une figure plus sauvage, éclairée d'une flamme plus sombre, il questionnait :

« Tu as fait la grande guerre ? — Oui, Sire, j'étais avec Charette. — Et toi ? disait-il à son voisin. — Chasseur de Travot, j'ai combattu pour la République... »

Le voici à la Roche-sur-Yon. Il visite l'embryonnaire cité et manifeste un vif mécontentement de la façon mesquine dont

Digitized by Google

les travaux ont été exécutés — grâce, il faut bien le dire, aux crédits réduits accordés par lui.

Il arrive, après de nombreux incidents rappelés dans l'ouvrage de M. Emile Gabory, aux frontières des départements de la Loire-Inférieure et de la Vendée.

« Malgré l'heure tardive, une foule nombreuse stationne. Un paysan traverse les rangs, chapeau bas : — « Voudrais-tu quelque chose, mon ami ? interroge l'Empereur — Mon capitaine, que votre main à baiser. — Dis-moi, as-tu été républicain ou royaliste. — Royaliste, et je me suis bien battu contre les bleus ». L'Empereur lui accorde la grâce demandée. Une jeune fille se jette à ses genoux ; elle le supplie de sauver son fiancé de la conscription : « Lorsqu'on aime, se séparer, c'est mourir ». L'Empereur la relève avec bonté, lui accorde, ce qu'elle demande et lui remet quelques pièces d'or pour augmenter sa maigre dot. Toute voix qui implore est exaucée. Napoléon s'étonne même du peu d'empressement des Vendéens à réclamer ses faveurs.

Cette fierté, cette discrétion, chez les paysans miséreux, quelques-uns faméliques, l'étonne, lui qui vit, entouré de quémandeurs, de solliciteurs, de flagorneurs de toutes sortes. On tend les mains, mais c'est pour l'acclamer, le bénir.

Tel fut le voyage triomphal qui a fait dire à M. Thiers : « La Vendée reconnaissante n'eût pas mieux reçu Louis XVI, s'il avait pu sortir de la tombe. L'Empereur sans doute n'espérait pas cette apothéose. De Nantes, il exprime sa joie : « Je suis entièrement satisfait de l'esprit des départements de la Vendée, que je viens de traverser, écrit-il à son frère Joseph. Il mande à M. de Champagny : « Je suis arrivé cette nuit à Nantes, j'ai été extrêmement content du peuple de la Vendée ».

La satisfaction des Vendéens ne fut pas moindre ; ils gardèrent de ce voyage d'un seul jour, à travers leur pays, un souvenir vivace qui n'est pas encore effacé aujourd'hui ».

Et cependant, nous avons le regret de constater qu'au moment où la France entière célébrait le centième anniversaire

Digitized by Google

de la mort du Grand Génie militaire qui avait fait trembler l'Europe et dont l'épée victorieuse écrivit une des plus grandes épopées de l'histoire, les deux cités vendéennes de la Roche-sur-Yon et de Fontenay-le-Comte, ont refusé de s'associer à ce suprême hommage, malgré les sollicitations dont elles ont été l'objet (1).

***

La *Revue du Bas-Poitou*, toujours à l'affût de ce qui intéresse l'histoire de la Vendée, ne pouvait laisser passer les jours de commémoration du centenaire de Napoléon Ier, sans consacrer quelques pages au grand Empereur, dont le nom est intimement lié à la rénovation de notre pays, ruiné et ensanglanté par la Révolution.

N'est-ce pas le décret du 8 Août 1808, signé à Napoléon-Vendée, qui permit aux Vendéens de relever leurs églises et leurs foyers ? L'Empereur, lors de son voyage avec l'Impératrice Joséphine, avait voulu laisser personnellement en Vendée, des traces de sa générosité ; et il avait accordé une somme de 300.000 francs, pour aider à la reconstruction des presbytères et avait donné les ordres nécessaires pour que le clergé et les propriétaires puissent rentrer en possession de leurs biens.

Des souvenirs du voyage fait de Fontenay à Nantes par le couple impérial doivent certainement exister encore dans quelques familles du pays ; à moins qu'ils n'aient été grossir les trésors des amateurs de reliques historiques, à Paris et même dans le monde entier.

C'est en visitant ces collections d'un si grand intérêt que l'on comprend toute la popularité qui environnait le nom magique de Napoléon.

A ce propos, il nous est agréable de signaler ici la précieuse collection où M. Paul Le Roux, le très distingué sénateur de la Vendée, a patiemment réuni des milliers d'objets populaires à l'effigie de Napoléon. Dans son musée du Boulevard Hausmann,

(1) Notons toutefois que le 5 Mai, M. l'archiprêtre Deval célébra religieusement, en l'église Saint-Louis de la Roche-sur-Yon, ce centième anniversaire et rappela éloquemment du haut de la chaire la reconnaissance que les Yonnais doivent garder à la mémoire du Grand Empereur, fondateur de leur cité et dont l'image fidèle se dresse en face de l'église.

Digitized by Google

voisinent, en effet, des bustes, des faïences, des flacons et des verres, des mouchoirs, des instruments de musique, des éventails, des porte feuilles, des horloges, des chenets, des jeux de cartes, des boîtes à ouvrage, des tableaux, tous les modèles de la Croix de la Légion d'honneur et plus de sept cents gravures évoquant les glorieux souvenirs de l'illustre conquérant. Une vitrine contenant une curieuse série de montres, de clefs de montres, de porte-monnaies, de couteaux, de boîtes à bonbons etc., a fait partie des collections qui furent exposées à la Malmaison, à l'occasion des fêtes du centenaire.

Parmi les très intéressants objets qui composent le musée de notre sympathique compatriote, il en est un que nous voulons tout particulièrement noter, parce qu'il se rattache à la Vendée ; c'est la blouse du billard qui avait été exécuté pour le passage de Napoléon à Fontenay et qui fut offerte à M. Paul Le Roux, par M. Octave de Rochebrune, l'éminent aquafortiste vendéen.

Cette énumération, forcément très incomplète, le serait davantage encore, si avant de la terminer, nous n'y réservions pas une place d'honneur aux reliques les plus précieuses de l'homme prodigieux qui courba l'Europe sous son épée : une paire de bottes, rapportées de Sainte-Hélène, par le général Bertrand, un cadre contenant des cheveux de l'Empereur coupés à Sainte-Hélène et un morceau du plancher sur lequel reposa son lit de mort.

Comme l'a dit fort justement un des plus éminents personnages de la République, il est du devoir de tous les Français, même des plus hostiles à l'Empire, de s'incliner devant la mort, le génie et la gloire. C'est ce qu'il nous a plu de faire ici.

R. V.

Digitized by Google

# Le Premier Drapeau

DE LA

# Vendée Catholique & Royaliste

(**Post-Scriptum.** — *A la première partie d'une étude sur « La Vendée et son plus récent historien, M. Pierre de la Gorce.*) (1).

Ce Drapeau, on l'a vu déjà (2), provenait du château de Pugny, près de Moncoutant. Dans la soirée du 20 Août 1792, il fut remis, par le régisseur de la terre, aux paysans de la contrée soulevés contre l'autocratisme révolutionnaire anti-catholique, sur la promesse formelle — et qui fut tenue — qu'ils s'abstiendraient d'occuper le château où ils avaient projeté de se fortifier.

(1) Au moment où nous mettions sous presse la dernière partie de l'étude de notre excellent et érudit ami H. Baguenier Desormeaux, sur ce qui concerne la Vendée dans les trois premiers volumes de l'*Histoire religieuse de la Révolution Française*, de M. Pierre de la Gorce, voici que nous est parvenu le quatrième volume de ce si important ouvrage, vraiment capital pour notre glorieuse histoire locale, notamment. Nous remettons, donc à un prochain numéro la suite de l'étude si documentée de notre collaborateur et nous contentons, aujourd'hui de donner le *Post-Scriptum* annoncé par M. Baguenier Desormeaux au sujet du Drapeau des Insurgés de 1792.

(2) Cf. *Revue du Bas-Poitou*, 1899 et tirage à part et 1920, p. 90, note 4.

Digitized by Google

Il est fait de soie blanche avec, au centre l'écusson de France : d'Azur aux trois fleurs de lis d'or, sommé de la couronne royale et entouré des colliers des ordres de *Saint-Michel* et du *Saint-Esprit*. Dans sa partie supérieure, l'étendard porte trois fleurs de lis d'or et trois autres semblables, dans le bas.

En outre et tel qu'il a été retrouvé par son heureux possesseur actuel, M. C. Puichaud, ancien membre du Conseil Général du département des Deux-Sèvres (1), l'étoffe porte, imprimés également en or, des deux côtés et à la hauteur médiane de l'écusson royal, les mots :

VIVE LE ROI

en grandes capitales romaines.

M. Puichaud ne croit pas que ce drapeau ait appartenu à un corps de troupes de l'ancienne armée royale, parce que, dit-il, il ne porte pas « l'attribution du régiment ». Il me permettra de ne pas partager son sentiment à cet égard.

J'inclinerais beaucoup à penser, en effet, que cet emblème est précisément l'un de ceux du Régiment de *Médoc*, et qu'il avait été rapporté à Pugny par le marquis de Mauroy, seigneur du lieu et chef du corps, de 1773 à 1780. Le fait que ce drapeau ne porte pas d'attribution de régiment n'infirme en rien mon opinion. Avant la Révolution, aucune enseigne ne portait pareille indication, que ce fussent les drapeaux blancs des compagnies « colonnelles », que commandaient directement les chefs de corps, ou ceux des compagnies dites « d'Ordonnance ». Ces derniers, vraiment régimentaires, se différenciaient d'un corps à l'autre par leurs couleurs, qui étaient celles du régiment, les dispositions de ces couleurs ou les insignes spéciaux à ce régiment et c'était suffisant pour éviter toute confusion. Ces régiments ne possédaient pas une vie

(1) M. C. Puichaud est le descendant d'un *collatéral* de l'officier municipal de Moncoutant, en 1792, et non le petit-fils de celui-ci, comme je l'ai imprimé plus haut, à tort (*Revue du Bas-Poitou*, 1920, p. 91).

Digitized by Google

personnelle indépendante de celle de leur colonel. Ils n'avaient pas, comme aujourd'hui, de salles d'honneur où conserver leurs glorieux insignes, quand ceux-ci avaient cessé de servir pour une cause ou une autre. Le Colonel avait donc toutes raisons de rapporter et de déposer dans sa propre demeure patrimoniale, l'emblème de son corps, s'agissant surtout du drapeau de sa compagnie colonelle qu'il commandait en personne comme je viens de le dire.

Qui plus est, M. Puichaud nous apporte lui-même la preuve irréfutable que le marquis de Mauroy l'a fait au moins une fois, pendant qu'il commandait son régiment. Notre érudit et distingué compatriote a eu, en effet, la chance de retrouver à Pugny même une plaque en cuivre rouge aux armes des Mauroy (1), très détériorée, mais où se lit encore cette légende gravée dans le métal :... *drapeau est du régiment... Médoc et a été déposé par Monsieur le marquis de Mauroy, colonel dudit régiment et brigadier des armées du Roy, le vingt-un Juillet mil sept cens soixante-seize* (2 .

Cette plaque, aux armes du Colonel est bien, au premier chef, une marque de propriété, je suppose.

Je n'oserais, toutefois, affirmer que le drapeau mentionné dans cette inscription est bien celui qui m'occupe ici. Car les deux objets, ont été retrouvés séparés, et je n'ai rencontré, ni dans l'*Historique du 70e Régiment d'Infanterie* (ex-Médoc) ni ailleurs, d'indication relative à un changement d'enseigne de la compagnie colonelle, en 1776 (3). C'est en effet une

(1) « D'azur au chevron d'or accompagné de trois couronnes royales du même, surmonté de la couronne de marquis ». Supports : deux dragons affrontés, la tête contournée. (C. PUICHAUD. *L'Histoire d'un Drapeau Vendéen*, dans la *Revue du Bas-Poitou*, 1899 et tirage à part, p. 9).

(2) C. PUICHAUD. *Loc. cit.*

(3) Je dois la plus grande partie des renseignements techniques qui m'ont permis d'établir cette note sur les origines du premier drapeau des Vendéens à l'inépuisable érudition militaire de mon parent et très cher ami le lieutenant-colonel Eugène GROBERT, Officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, Vendéen par ses origines maternelles et par son mariage. Qu'il veuille bien en être ici remercié de tout cœur. H. B. D.

Digitized by Google

ordonnance du 5 Avril 1780, qui rétablit la charge de Colonel-Général de l'Infanterie, pour faire une position au prince de Condé. Du coup, les chefs de corps perdirent le titre de colonel et reprirent celui de Mestre de camp, qu'ils avaient porté jusqu'à la suppression de cette charge. Une autre ordonnance du 6 Avril 1780, relative aux fonctions et privilèges du Colonel-Général, supprima les compagnies colonelles et réduisit le nombre des drapeaux à un par bataillon. La conséquence fut que les régiments d'Infanterie perdirent leurs drapeaux blancs et n'eurent plus, chacun, que deux drapeaux d'ordonnance, tous deux aux couleurs du corps, comme celà avait toujours été pratiqué dans la cavalerie, arme qui n'avait pas cessé d'avoir un Colonel-Général. Une décision du 12 Juillet 1784 fut même rendue afin de régler la difficulté qui se présentait pour le régiment de Picardie appartenant en propre au Colonel-Général et qui porta son titre (1). Cette décision créa, dans ce seul régiment, un troisième emploi de porte-drapeau pour porter la Cornette blanche du propriétaire. En 1788, la charge de Colonel-Général fut définitivement supprimée. Le nombre des drapeaux demeura fixé à un par bataillon, mais celui du premier bataillon fut blanc (2).

(1) *Picardie* un des quatre *Grands-Vieux*, fut créé en 1589, avec les vieilles bandes picardes aux ordres de Philippe de Strozzi. Son premier chef de corps fut M. de Sarrieu. Devenu *Colonel-Général* en 1784 ; *1er Régiment d'Infanterie*, en 1791 ; en 1793, lors du premier Amalgame des bataillons de volontaires, avec ceux des régiments, la *1re Demi-Brigade de Bataille*, est constituée avec le 1er bataillon du régiment et deux bataillons de volontaires. En 1796 la *1re Demi-Brigade d'Infanterie de Ligne* prend le numéro d'ordre de cette dernière, bien que constituée par la 131e Demi-Brigade de Bataille. Elle devient, en 1803 le *1er Régiment d'Infanterie de Ligne*, qui constitue le noyau de la *Légion du Rhône* (68e Légion), en 1815. Enfin le *1er Régiment d'Infanterie de Ligne*, père du *1er Régiment d'Infanterie* actuel, fut formé à Strasbourg, le 28 Novembre 1820, avec l'effectif de la *Légion de l'Ain* (1re Légion).

(2) Général Susanne. *Histoire de l'Infanterie Française* tome I. L'auteur ajoute : « C'est précisément la situation dans laquelle voulut rentrer, en 1816, la Restauration, mais en laissant prendre au drapeau blanc une signification politique qu'il n'avait jamais eue ». Je laisse au général Susane toute la responsabilité de cette appréciation, qui ne me semble pas très sûre *a priori*.

Digitized by Google

Si, donc, la plaque en question portait la date de 1780, je n'aurais aucun doute sur l'origine du drapeau de Pugny. M. de Mauroy a quitté son régiment le 13 Avril de cette année-là, au plus tard, puisque, le comte d'Avaux le commande à cette date (1), huit jours après les ordonnances supprimant le grade de colonel et les drapeaux blancs, l'un des insignes de ce grade.

Il aurait emporté son drapeau avec lui et lui aurait fait une place d'honneur dans son château. Mais là n'est pas le cas, puisque le fait gravé sur le cuivre se passa le 21 Juillet 1776.

S'agirait-il d'un autre drapeau du même corps, désaffecté pour une cause quelconque ? Nous n'en savons rien pertinemment, je l'avoue sincèrement. On peut encore dire que si les drapeaux blancs des régiments étaient quelquefois fleurdelisés et ornés d'un écusson aux armes, voire d'une devise, les mots *Vive le Roi*, qui ornent celui dont je cherche à fixer l'origine, n'a jamais figuré que l'on sache sur aucune enseigne des troupes de l'Ancienne Monarchie. Cette objection ne m'arrêterait pas. Les Vendéens pendant la Grand'Guerre et même depuis, ont toujours eu l'habitude de la faire inscrire, imprimer ou broder sur toutes les leurs. Témoins celles offertes par Mesdames de La Rochejaquelein, de Bonchamps et autres. En écrivant ces lignes, j'ai sous les yeux la photographie d'un humble drapeau blanc, en étoffe de coton, fleurdelisé, avec, au centre, l'écusson aux armes de France, surmonté de la couronne royale et portant en sa partie supérieure les mots : VIVE LOUIS XVIII, en grandes capitales dorées. C'est celui que portait, Louis Arrial en tête des habitants de Roussay (Maine-et-Loire), commandés par François Griffon leur capitaine, au soulèvement de Montfaucon-sur-Moine et des environs, en 1815. Il y a une trentaine d'années, cette précieuse relique, accostée de l'écharpe blanche et du sabre de Griffon, était le principal ornement du modeste salon de la fille de celui-ci, à Roussay où je fus admis à

(1) *Historique* manuscrit du 70e Régiment d'Infanterie.

Digitized by Google

l'honneur de la voir de près et de la faire photographier par un ami. Pourquoi nos pères n'auraient-ils pas fait de même pour l'emblème qui nous occupe. Il leur était particulièrement précieux, puisqu'ils surent si bien le garder. C'est un des rares qui aient échappé aux mains des « patriotes ». J'avoue en toute sincérité que j'ai de fortes tendances à croire que nous nous trouvons bien en présence d'un des anciens drapeaux blancs du régiment de Médoc. A d'autres plus avertis et plus heureux que moi d'achever d'élucider ce menu problème d'Histoire Vendéenne.

Le 19 Février 1674, le Roi, par commission spéciale, autorisait Philippe de Montaut-Bessac, marquis de *Navailles*, à lever, sous le nom de celui-ci, un régiment. Devenu successivement régiment d'*Hamilton*, à la mort de Navailles, en 1679, puis régiment de *Jarzé* en 1685, de *Montendre*, en 1691, du nom de ses premiers colonels, il reçut, en cette même année 1691, par ordre du Roi, le nom de régiment de *Médoc* qu'il devait conserver et illustrer pendant cent années. En 1791, il devient le *70e Régiment d'Infanterie* ; de 1794 à 1796 ce chiffre est porté par une *Demi-Brigade de Bataille* formée des 1ers bataillons de Volontaires des Landes et de l'Ardèche et du 2e bataillon du 35e Régiment d'Infanterie, ex *Aquitaine*, l'ancien régiment et l'ancien bataillon où avait servi Bonchamps. En 1796 le même chiffre est attribué à une *Demi-Brigade d'Infanterie de Ligne* formée, à l'armée des côtes de l'Océan, d'éléments disparates empruntés à douze corps de troupes différents qui se trouvaient dans le voisinage et qui n'ont aucun rapport avec ceux dont était composée la Demi-Brigade de Bataille. En 1803, la 70e Demi-Brigade devient le *70e Régiment d'Infanterie de Ligne*. Celui-ci, le 28 Septembre 1815, forma, avec le 75e d'Infanterie, la *Légion du Morbihan* (55e Légion). En 1840, un nouveau 70e Régiment d'Infanterie de Ligne fut constitué. Il a été dissous en 1920 !

Pendant les deux cent vingt et une années de son existence réelle après déduction faite des vingt-cinq ans 1915-1940 où il

Digitized by Google

ne figure pas à l'annuaire, le corps s'est trouvé, un peu partout, où se battit l'armée française, notamment à Puycerda (1678), à Luxembourg (1684), à Crémone (1702), à Verceil et à Almanza (1704), à Rovera (1734), à Raucoux (1746), à Nice (1792), à Montenotte et au Mincio (1796), à Marengo (1800), à Saragosse (1808), aux Arapiles (1812), à Lutzen, Bautzen et Leipzig (1813), à Fleurus (1815), au col de Chellata, en Kabylie (1857), à Magenta et à Solférino (1859), à Rézonville, à Saint-Privat et à Ladonchamp (1870), sur la Sambre, bataille de Guise, à la 1re bataille de la Marne (1914), en Artois (1915), à Verdun (1916), aux Monts (1917), sur l'Aisne (1918).

Parmi ses chefs et colonels, on en trouve plusieurs dont les noms sont bien connus dans nos pays d'Ouest. Navailles, le créateur, (1674-1679), de Jarzé (1685-1691), de Lannion (1739-1745), de Bréhant (1745-1749), de Mauroy (1773-1780), de Roquefeuille (1788-1791), Pierre-Agathe Dandigné (1794-1796), de Chargère (1848-1853).

Enfin, le corps a tenu longtemps et souvent garnison dans nos provinces. Il est à Crozon et à Camaret, le 28 Août 1779, à Poitiers, le 25 Septembre suivant, à La Rochelle et à l'île d'Oléron, en Juillet 1780 ; encore à La Rochelle et à l'île de Ré, à Rochefort-sur-Mer, puis à Fontenay-le-Comte, aux Sables-d'Olonne, à Parthenay, Niort, Bressuire, Châtillon-sur-Sèvre, la Ferrière, aux Aubiers, à Noirmoutier, de 1797 à 1799. Le 13 Brumaire an VIII (4 Novembre 1799), celle de ses compagnies (1) qui tenait garnison aux Aubiers y est assaillie par d'Autichamp et ses Vendéens. La situation est critique pour les Bleus ; ils se concentrèrent dans l'église, où ils eurent à subir un siège de vingt-six heures, sans vivres, presque sans munitions. La compagnie de Grenadiers du premier bataillon (2) parvint à sauver la situation, non sans avoir subi des pertes très sérieuses et en avoir fait subir de sensibles à nos Royalistes.

(1) La 8e du premier bataillon, capitaine Lavigné.

(2) Capitaine Lalène, qui fut blessé dans le combat.

Digitized by Google

En 1800, on le retrouve aux Herbiers, Niort, Luçon, les Sables ; de 1804 à 1808, à Brest, Lorient, Port-Louis, Quiberon, Saint-Brieuc, Rennes, Saint-Malo, l'île de Bréhat, Concarneau, Napoléonville, etc. En 1814, il est revenu à Brest, de même, en 1868. Son dépôt était à La Rochelle, à la fin de 1870. Après la guerre franco-allemande de 1870-1871, il fut envoyé à Saumur, pour se reconstituer. Au mois d'Octobre 1873, il arrive à Saint-Brieuc. Enfin, en Août 1874, il prend garnison à Vitré et fait brigade avec le 41e R. I., de Rennes. Il ne devait plus quitter Vitré jusqu'au mois d'Août 1914 ; il y est revenu après la guerre pour y être dissous en 1920. Souhaitons qu'un régiment qui a de si beaux états de services soit rapidement remis sur pieds, pour la plus grande sécurité de la Patrie.

H. Baguenier Desormeaux

Digitized by Google

## Une page de mes Souvenirs de Guerre

# Le Petit Clairon d'Hébuterne

Quel était son nom, je ne m'en souviens plus : peut-être même ne l'ai-je jamais su. N'empêche que toute ma vie je le verrai comme je l'ai vu le 7 Juin 1915, ce petit clairon du 64e d'infanterie, que toujours j'entendrai vibrer à mes oreilles les notes hautes et impérieuses de son instrument du cuivre.

Ce matin là, nous attaquions sur la droite d'Hébuterne, face à la ferme de Toulvent, notre 1er objectif. L'attaque, menée par toute la Division, présentait une certaine envergure. Aussi nous avait on donné de l'artillerie lourde, dont l'intense préparation nous facilita cette fois la tâche.

Dès l'aube, nous étions à plat ventre au fond des parallèles de départ, attendant avec une hâte anxieuse « l'heure H. ». L'ennemi répondait avec une violence inouïe à nos canons et cela tombait comme grêle autour de nous. Nous commencions à penser que l'affaire se gâtait et que cette fois encore l'attaque risquait fort d'être un échec pour nous. Pour ma part, j'avoue qu'une très vive appréhension me mordait au cœur : Quand nous allons montrer seulement le bout du nez, pensais-je, qu'est-ce que nous allons encaisser ! Mon chef de bataillon — à la liaison duquel j'étais attaché — semblait aussi partager

Digitized by Google

mes inquiétudes. Lui-même, un brave à trois poils, d'un rude sang-froid au feu semblait nerveux et préoccupé. Il grommelait rageusement le compliment qu'il avait coutume d'adresser au Boche dans les jours néfastes : « les cochons ! les cochons ! »

... H — 5 ! Tout le monde debout ! Plaqués au parapet, les baïonnettes au bout des fusils, sous les rafales qui nous secouent, nous attendons, fébriles le moment de bondir. Maintenant Fritz vide ses mitrailleuses à pleines bandes. Le sifflement des balles rase et enveloppe notre tranchée.

« Bigre de bigre, çà sent mauvais ». grogne à mon côté un vieux sergent. Quant à moi je me sens de plus en plus angoissé. J'éprouve une sensation bizarre : il me semble que je suis rivé au sol. Serait-ce la peur ! Ah non, je ne veux pas ! A cette pensée, je me regimbe, honteux, et me secoue. Moi, soldat du début qui n'ai tremblé ni à Messeins ni à Fère Champenoise, ni ailleurs, j'aurais peur ? Non cela ne se peut pas, je n'en ai pas le droit !... Et cependant à cette minute, l'enthousiasme me fait défaut... et je crois, malheureusement, n'être pas le seul !

Tout à coup, un remue ménage, un peu de bousculade, des ordres qu'on crie. « En avant ! C'est l'heure, en avant ! » Des corps se hissent hors du boyau... Mais les balles claquent, un obus fait voltiger de la terre noire et une forme bleue. Alors, des têtes déjà sorties se rentrent... Un officier debout sur la plaine jure et hurle : « Allons les gâs ! En avant, bon Dieu ! En avant ! » Instant terrible d'où dépend le sort de la bataille ! Une demi-minute d'hésitation et c'est la partie perdue !

Mais, soudain, un petit homme a sauté sur le bled : debout, face aux Boches, il embouche son clairon et à plein souffle, la tête renversée, il sonne « la charge ».

« Y a de la goutte à boire !... » Alors, dès les premières notes qui, cinglantes, dominent un moment tout le fracas d'enfer, un remous gris-bleu monte à la surface : d'un seul élan, la vague jaillit, elle déferle par la plaine. L'attaque est lancée !...



Digitized by Google

La 2e vague, dont je fais partie, se précipite à son tour, collant presque la 1re. Soudain transformé, ivre de courage, je cours à toutes jambes. Le petit clairon trotte près de moi, sonnant toujours. Cette musique mâle et saccadée me secoue le tympan d'une vibration qui se communique à mon cerveau et me gagne l'âme. Je me sens fort et grand, au-dessus du danger.

Le clairon s'est tu. Nous sommes installés dans la 2e ligne boche, enlevée brillamment, et nous organisons en hâte pour parer à la contre-attaque. La canonnade et la fusillade sont momentanément calmées. Nos grosses pièces tirent sur « leur » deuxième position, et le Boche, surpris par la « furia » de notre assaut, n'a pas encore eu le temps de réagir.

Le commandant m'appelle : un ordre à communiquer au commandant de la compagnie établie en réserve dans les anciens avant-postes boches, maintenant derrière nous. Je pars à travers le terrain bouleversé, fumant, que sillonnent quelques balles et où s'écrasent encore de loin en loin quelques 105. Çà et là, des formes sont allongées, immobiles, bleues et « feld grau » éparpillées. Je vais sans me presser, examinant tristement l'horreur de ce champ de bataille, qui offre je ne sais quoi de cynique. D'une ironie révoltante sous le ciel resplendissant de cette chaude matinée de printemps. Tout à coup, devant moi, j'aperçois quelque chose qui brille parmi les herbes folles, étincelant comme un miroir au radieux soleil. Je m'approche et me baisse pour examiner l'objet, c'est un clairon, un clairon qu'enserre encore, au bout du bras raidis, une main crispée. En écartant les avoines, j'identifie le corps : c'est mon clairon de tout à l'heure qui repose là, sur le dos, bleuet parmi les coquelicots rouges. Ses yeux fixes regardent le ciel. Sa bouche serrée semble arquée d'un pâle sourire. Un trou sanglant lui ouvre le cou. Me baissant, je le tâte : il est bien mort, hélas, le pauvre enfant, froid déjà.

Une grande pitié m'étreint, mêlée d'un respect admiratif. Instinctivement, je me redresse et, les talons joints, la main

Digitized by Google

au képi, immobile sous les balles qui bourdonnent, je salue celui qui peut-être fut le vrai vainqueur d'Hébuterne.

Puis, continuant ma mission je m'éloigne en rampant, attristé mais le cœur gonflé d'une sublime confiance dans l'avenir : Oui, une telle race doit vaincre, dont tant d'humbles soldats possèdent l'âme du héros de Déroulède !

*Après Hébuterne — Juin 1915.*

OLIVIER NOYER DE MELQUÉ,
lieutenant de réserve.

Digitized by Google

# LE BAS-POITOU PRÉHISTORIQUE

## La Légende de la ville détruite de Belesbat (Becciacum)

### et les deux Saint-Vincent sur Jard et sur Graon (Vendée)

### § I. — FOLKLORE.

*En l'honneur de B. Fillon.*

Il existe en Vendée une légende de VILLE ENGLOUTIE par les flots de l'Océan, qui n'a certes pas la célébrité mondiale de la ville d'Ys en Bretagne, mais qui, cependant, grâce aux détails que la tradition populaire a enregistrés et a conservés pendant de longs siècles, mérite de ne pas disparaître et d'être étudiée à la lumière de toutes les ressources de la Préhistoire et du Folklore, sciences qui, en ces dernières années, ont marché à pas de géants.

Il s'agit d'un lieu dit, appelé aujourd'hui BEL-ESBAT, situé dans la commune de Saint-Vincent-sur-Jard, à l'embouchure même d'un petit fleuve, le *Goulet*, sur le rivage de la mer, au niveau de l'entrée du Pertuis Breton, en face la pointe N. O. de l'île de Ré.

Digitized by Google

Dans les lignes qui vont suivre, je vais exposer les faits connus au point de vue Folklore et Protohistoire — laissant de côté ce qui a trait à la Préhistoire proprement dite, parce qu'il n'y a, entre ces deux ordres de faits en réalité, aucune relation directe — et essayer d'en faire comprendre et l'origine réelle et la genèse.

I. — HISTORIQUE. — 1° *La Légende de Belesbat (1862).* — Dès 1862, l'abbé F. Baudry (1) a publié un intéressant article sur Saint-Vincent-sur-Jard. Mais il était certainement déjà au courant de la découverte, faite dès 1860, de la *station préhistorique* de Belesbat, par B. Fillon (comme ce dernier auteur l'a indiqué lui-même), puisque Baudry la signale.

A. — Dans cette note cet abbé a cité, *le premier* :

1° La LÉGENDE de *Belesbat*, que nous rapporterons plus loin.

2° L'existence « de débris de *murs romains* et quelques beaux *vases* du Haut-Empire, trouvés soit à Jard, soit à Saint-Vincent (il ne spécifie pas) ».

B. — De plus, c'est lui qui a montré, le premier, que Saint-Vincent-sur-Jard devait être le *Becciacum*, cité par Grégoire de Tours en Poitou (2).

Il a dit, en outre :

« Le souvenir des débauches de l'antique cité et du brigandage exercé dans ses murs paraît s'être conservé dans la mémoire du peuple, car il appelle encore BELESBAT le territoire qui relie Jard à Saint-Vincent (3). — C'était la *ville du plaisir.* »

« Saint-Vincent-sur-Jard annonce une bourgade *chrétienne*, s'établissant près d'un petit *port*, *gaulois*, dans une anse accessible à la navigation du temps ».

C. — Enfin, chose plus curieuse, il a noté ce qui suit.

(1) F. Baudry. — *Antiq. Celtiq. de la Vendée, canton de Talmond. Ann. Soc. Emul. Vendée*, Nap., V., 1862, T. VIII. — Tiré à part, 1862, p. 16-20, 1 planche.

(2) En réalité, la preuve n'est pas faite. — Ce pourrait être *Saint-Vincent-sur-Graon.*

(3) En réalité, *Belesbat* est tout entier sur Saint-Vincent-sur-Jard.

Digitized by Google

« On a retrouvé, dit-on, les vestiges de l'ENTRÉE DE CE PORT, SOUS LA MER, il y a quelques années (1) » !

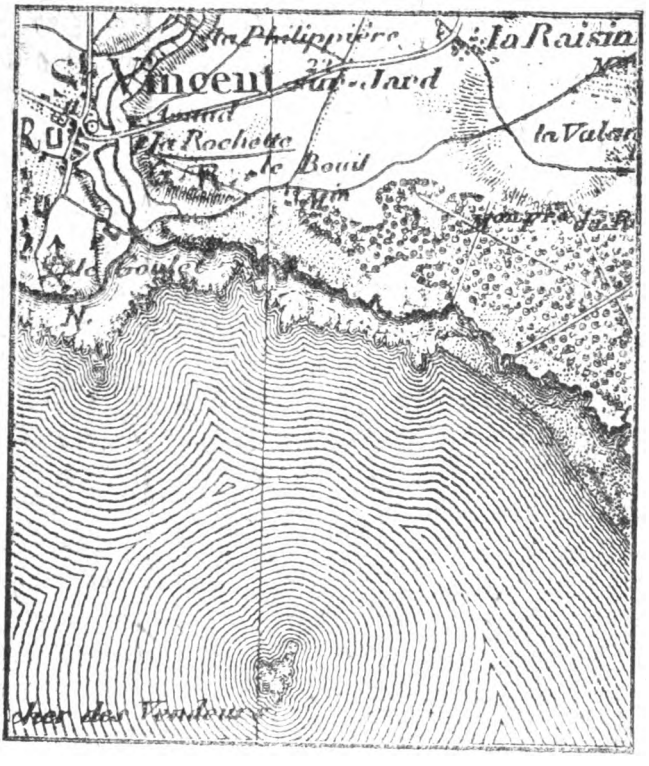


*Figure 1.* — La situation *topographique* de BELESBAT, commune de SAINT-VINCENT-SUR-JARD (Vendée). — D'après la carte d'Etat-Major au 1/50.000 — *Légende :* N, station *préhistorique* et *historique* de BELESBAT, R, *le Château-Régent* (dans le bourg) ; — G. G, Ruines *Gallo-Romaines*.

2° *Le Manoir de Belesbat (1864).* — C'est B. Fillon qui, le premier, en 1864, a indiqué l'existence du *château* de Belesbat. Il l'a fait (2) en des termes formels :

(1) Cette donnée est extraordinairement importante pour l'hypothèse que nous soutiendrons plus loin, au sujet de la situation exacte du *Belesbat* d'origine.

(2) B. Fillon. — *L'Art de la Terre chez les Poitevins, etc.* — Niort, L. Clouzot, 1864, in-4°, fig. (Cf. p. 5).

Digitized by Google

« Lorsque M. J. Quicherat et moi nous découvrismes, pendant le cours de l'automne de 1860, les débris (de la station *néolithique*), nous apprîmes des habitants du pays que la Tradition populaire plaçait, en ce lieu, une VILLE, jadis DÉTRUITE par les *eaux de la mer* (1), en punition des *plaisirs* illicites, auxquels on s'y livrait (2).

« Le nom de *Belesbat*, donné plus tard au PETIT MANOIR, que la féodalité bâtit sur ces ruines (3), doit donc être la traduction d'un autre, plus ancien, puisé dans la même légende (4) ».

B. Fillon, au seul lieu dit, a donc DEVINÉ l'existence de ce MANOIR, car, jadis, *on ne voyait rien sur le sol*. Mais il avait peut-être été renseigné par des *dires* des paysans, comparables à ceux que je rapporte plus loin (Traditions relatives à des *murailles*).

En 1864, dans un autre ouvrage (5), B. Fillon est revenu en ces termes sur ces on-dits.

« Nous avons découvert, en 1860, en visitant la côte avec M. Quicherat, vis-à-vis Saint-Vincent, des traces du séjour prolongé de l'homme, remontant à une très haute antiquité (6). — Le point où sont ces vestiges porte le nom moderne de BELESBAT, nom caractéristique pourtant, car la tradition conserve le souvenir de l'existence, en cet endroit, d'une VILLE *détruite*, selon elle, comme Sodome, par un cataclysme, en punition des *débauches* (7) de ses habitants...

(1) Affirmation très nette : Ville *submergée* par l'Océan.

(2) Ici, on ne fait allusion qu'à des *plaisirs*, et non à des *cruautés* ignobles... Il y a une nuance.

(3) Affirmation très nette, rectifiant le texte de l'abbé Baudry, citant des « *murs romains* ».

(4) Mais cela n'est qu'une hypothèse, qui ne s'appuie sur rien. — Si la ville détruite avait un nom ancien, le radical *Bel* pouvait en faire partie ; mais il est évident que « *Esbat* » est moderne.

(5) *Poitou et Vendée*, tome II, 1887. — Art. *Jart*, p. 7 et 8. (Ecrit en 1864 ; publié en 1887 seulement).

(6) Station préhistorique.

(7) Ici « débauches » remplacent « plaisirs ».

Digitized by Google

«Près de *Bel-Esbat*, sur un petit courant d'eau, fut bâti plus tard *Becciacum* (1), qui a pris depuis le nom de Saint-Vincent, parce *qu'on conservait dans son église*, dès le temps de Grégoire de Tours, des RELIQUES *de ce martyr Espagnol* ».

3° *Vestiges de Belesbat.* — En outre, l'abbé F. Baudry, en 1864 (2), semble avoir signalé le premier les *ruines* de Belesbat, en tant que restes *matériels*. — En effet, il a écrit :

« Ce qui est certain, c'est qu'au-dessus de la couche celtique (de Belesbat), reconnaissable par ses *flèches* (3) et ses *couteaux* en silex, on aperçoit encore des *murailles romano-gauloises*, cachées malheureusement en grande partie par les dunes. ».

Ce texte paraît bien indiquer que Baudry a vu, en place, des MURS ; mais s'agit-il de ceux que nous avons déblayés ? J'en doute, parce que, dans mes fouilles, je n'ai trouvé aucune tuile à rebord, aucune poterie romaine. — Il ne peut non plus s'agir des *murgers*, cités par Fillon (4), qui sont *sur* la dune, et non *au-dessous* d'elle.

Peut-être Baudry avait-il déjà reconnu LE FOUR, qu'on dit GALLO-ROMAIN en effet, qui existe à l'est de l'abreuvoir, dans la pièce n° 2438 du cadastre, et dont, dès 1901 surtout, nous avons vu des pierres, en passant. — Mais il faudrait y fouiller à nouveau, pour être fixé.

En 1864, l'abbé F. Baudry (5) a rappelé encore les faits suivants :

(1) Le texte s'explique par celui de 1862 de l'abbé Baudry. — B. Fillon accepte là l'hypothèse de ce dernier ; mais il indique un fait nouveau : la présence de *Reliques* à Saint-Vincent-sur-Jard.

(2) *Sépultures Gauloises ou Tumulus de la Vendée. — Congr. arch. Fontenay-le-Comte*, 1864. — Tiré à part, F. le C., 1864, p. 26.

(3) On n'a jamais trouvé de *pointes de flèches* à Belesbat ; c'est là une erreur de détermination.

(4) Or Baudry n'aurait pas pu confondre « Romain » et « Moyen-Age ». — Il était trop averti pour cela !

(5) Abbé F. Baudry. — *Formation des Dunes au-dessous de la Loire. Cong. arch. Fontenay-le-Comte*, 1864. — Tiré à part, F. le C., in-8°, p. 5.

Digitized by Google

« A Saint-Vincent-sur-Jard, les dunes ont pour base le *sol gallo-romain* ; et celui-ci le terrain *foulé* par les Celtes (1), qui y ont laissé une partie de leur mobilier et de leurs ustensiles en pierres.

« Le *Ruisseau du Goulet*, qui coule à Saint-Vincent-sur-Jard, avait, il y a deux siècles, son embouchure DANS LA MER, là où s'élève aujourd'hui une DUNE, de 7 mètres de hauteur (2).

« Sur la rive gauche de ce filet d'eau, un village, nommé *La Ferrière* (3), y a totalement disparu du XV^e^ au XVIII^e^ siècle ».

En 1875, B. Fillon et Quicherat ont fait une communication plus technique sur Belesbat au Congrès de Nantes (4), où il y avait des spécialistes et des préhistoriens. — Il est utile de reproduire in extenso le passage relatif aux ruines.

« Pendant une excursion, que nous fîmes, en *Septembre 1860*, M. J. Quicherat et moi dans l'ancien Talmondais, nous avons découvert, à Saint-Vincent-sous-Jart (*sic*), sur le bord de la mer, divers débris des temps préhistoriques.

« Le point où sont ces vestiges porte le nom *moderne* de *Bel-Esbat*, nom caractéristique pourtant, car la tradition conserve le souvenir de l'existence, en cet endroit, d'une *localité détruite*, dit-on, par un *cataclysme*, en punition des débauches de ses habitants.

(1) Allusion à la station néolithique de Belesbat.

(2) Le cours de ce petit fleuve s'est donc déplacé, comme celui de l'Ausance au Hâvre de La Gachère. Il devait avoir une embouchure *plus méridionale*. La dune l'a obligée à se reporter au *Nord* ; c'est d'une dune, à l'Est de Belesbat, qu'il s'agit ici.

(3) Une *mine de fer* devait donc exister dans le voisinage. Elle a dû être exploitée au Moyen-Age, puisqu'il s'agit de « village ».

On devait utiliser les *pyrites de fer*, qui se trouvent entre les calcaires des rochers découverts de la plage, au sud-est du GOULET actuel.

On m'a aussi signalé du minerai de fer dans l'*anse du Goutton*, entre Jard et Le Veillon. Il est de couleur rouge. Ce gisement est assez éloigné, vers l'Ouest.

(4) B. Fillon. — *Vestiges des temps préhistoriques découverts dans la commune de Saint-Vincent-sous-Jart* (*Vendée*). — A. F. A. S., Congrès de Nantes, 1875, T. II, p. 889-890.

Digitized by Google

« La présence, au milieu des sables, sur une vaste étendue, de petites enceintes en galets de mer, ou *murgers*, paraissant avoir une origine très ancienne, montre que la tradition locale a quelque chose de vrai et qu'une population assez nombreuse a résidé là jadis.

« Les ouragans terribles, qui ont passé il y a une vingtaine d'années (1840) sur nos côtes, ont mis à découvert ces enceintes, *en décapitant* les dunes, où elles étaient ensevelies depuis des siècles. La gelée les a fait disparaître à peu près en entier... Saint-Vincent-sous-Jart, où se voient ces curieux vestiges, est l'ancien *Becciacum*, mentionné dans Grégoire de Tours (De Gloria martyrum, cap. X. C. *de Vicentio martyre*).

II. — FOLKLORE. — Il existe à Belesbat deux types de Légendes : 1° la légende de la VILLE DÉTRUITE ; 2° celle du TRÉSOR.

1° LA VILLE DÉTRUITE. — *a*) Il ne s'agit pas seulement d'un *château*, mais d'une véritable VILLE, à ENCEINTE FORTIFIÉE. En conséquence, cela la fait remonter très haut et probablement à la période pré-romaine.

D'ailleurs, il est probable que cette *ville* n'existe plus du tout, en réalité, mais qu'elle a existé à l'époque *gauloise*.

En effet, elle devait se trouver sur une *pointe de falaise*, réunissant le lieu dit actuel avec l'*ilot*, appelé *le Rocher de l'Islatte*, qui est en face, en plein Océan. — Là, au demeurant, *l'eau est peu profonde*.

Cette sorte de presqu'île, qui devait protéger un petit *port*, a dû être *détruite* par la mer, en même temps que le Pont d'Yeu, le Gouâ, etc., c. à d. vers le IV^e^ ou VI^e^ siècle après J.-C. — Ce qui a été amené par le *Cataclysme maritime* connu (1).

*b*) Les ruines du Château moyen-âge retrouvées corres-

(1) Peut-être la légende d'origine se rapporte-t-elle d'ailleurs, non à *Belesbat* même, mais au *Port* et à la ville primitive de *Jard*, située un peu à l'*Ouest*. — Mais il est impossible de le prouver, car ce port correspond à l'*Anse de La Conchette*, terme qui n'apprend rien.

Digitized by Google

pondent à une autre construction, plus récente ; ce sont elles qui ont *hérité de cette légende*, lorsqu'à son tour le dit Château a été *démoli*, peut-être au cours des guerres de religion seulement.

*c*) Ce serait, dès lors, d'une ville analogue à la ville d'Ys, en Bretagne, qu'il s'agirait.

D'où les comparaisons ultérieures avec *Gomorrhe*, *Sodome*, avec la *ville* détruite d'*Herbauges*, *Herbadilla* (Lac de-Grand Lieu ?), en Haute-Vendée, etc.

***

Ces données vont permettre de comprendre les récits suivants, et surtout le premier, qui est le plus complet que nous connaissions et le plus caractéristique, ainsi que les variantes, plus mordernes et trop abrégées malheureusement.

1° *Récit d'H. Bourgeois ; Le Menuisier.* — La version, rapportée par H. Bourgeois (1), à différentes reprises (2), diffère un peu des suivantes ; mais, quoique peut-être plus fantaisiste, elle semble la plus typique !

« Autrefois, il y avait là une *ville*, et même une *grande ville* (3)... Celle-ci était un lieu de plaisirs ; c'est pourquoi on l'appelait *Belesbat*... Lieu de débauches serait beaucoup plus juste. Jour et nuit, en effet, d'un bout de l'année à l'autre, ce n'était dans cette ville qu'une suite d'orgies ininterrompues, où les acteurs se livraient à des crimes contre nature, dont l'idée seule ferait frémir. On s'en doutait bien un peu dans la contrée ; mais on ne pouvait, en somme, rien affirmer de précis, car il faut savoir que la ville était habitée par des

(1) *La Punition de Belesbat.* (Légende de la côte Talmondaise). — *Vendée Histor.*, Luçon, 1903, p. 364-368.

(2) Henri Bourgeois. — *Les Mille et une Nuits Vendéennes.* (Légendes du Bas-Poitou). — Luçon, 1903, in-16, p. 168-172.

(3) C'est tout de même un peu exagéré, vu l'étendue du tènement appelé au cadastre *Belesbat* (Section C, nos 2435-2439), au moins à l'heure présente !

Digitized by Google

*étrangers* (1), venus un beau matin on ne savait d'où, et qui, une fois installés, s'étaient entourés de *murs* énormes, percés d'une seule porte, donnant sur la mer et toujours fermée (2).

Un seul habitant du pays avait la faveur de pénétrer de temps en temps dans la ville mystérieuse ; mais on va voir qu'il n'en était pas pour cela beaucoup plus avancé...

C'était un brave homme, qui exerçait la profession de *menuisier* (3). Il était si adroit dans son métier que les habitants de la ville avaient toujours recours à lui lorsqu'il s'agissait de faire, aux boiseries de leur maison, une réparation en tant soit peu compliquée.

Deux hommes *masqués* sortaient alors de l'enceinte, allaient droit à la cabane du menuisier, bandaient les yeux de notre homme et le conduisaient, par la main, jusqu'à l'appartement dans lequel il devait travailler (4). Là on lui enlevait son bandeau et il se mettait à l'ouvrage, sous la surveillance d'un gardien, masqué comme les deux conducteurs. Le travail fini, l'ouvrier recevait une pièce d'or en guise de salaire ; puis on lui bandait de nouveau les yeux et on le conduisait jusqu'à la porte de la ville, qui s'ouvrait pour lui livrer passage et se refermait aussitôt.

Un jour que notre homme avait été ainsi réquisitionné, son

(1) Allusion sans doute à l'arrivée, *sur le littoral*, d'une colonie de *navigateurs*, sans doute des *Phéniciens*, qui, comme on le sait, semblent être venus dans ces parages vers le III^e^ s. av. J. C.

Ils auraient alors construit-là, au bord de l'Océan, une *Enceinte fortifiée*, laquelle aurait plus tard été, sur la falaise, sans doute remplacée par le *Château* moyen-âgeux découvert.

Mais l'idée d'Enceinte est peut-être en relation avec les *murgers* antéhistoriques, qui existent sur les dunes de Belesbat, vers l'ouest.

(2) A noter cette porte *sur la mer*, laquelle était *unique* : ce qui indique bien des *brigands*, venus, par l'Océan, s'installer dans ce pays.

Il ne peut s'agir des *Normands*, qui n'étaient pas des constructeurs, comme les Orientaux, et vinrent beaucoup plus tard !

(3) Evidemment pour CHARPENTIER. — Transposition moderne peut-être.

(4) Coutume connue des Orientaux.

Digitized by Google

gardien, le croyant tout entier au travail, crut pouvoir sortir quelques instants de l'appartement.

Entraîné par la curiosité, le menuisier se risque alors à pousser une porte, demeurée par hasard entrebaillée, presqu'à portée de la main.

Mais aussitôt il recula d'horreur, tellement le spectacle qui s'offrit à ses yeux était épouvantable.

La porte qu'il venait de pousser donnait dans une immense salle où se trouvaient entassés, en ignobles pyramides, des cadavres encore tout sanglants. Puis, sur les dalles, au plafond, et sur les murailles, étaient fixés des bras, des jambes, des têtes, des troncs, des langues, des mains, des pieds, disposés en forme de guirlandes de fleurs, et de caricatures (1)...

Le menuisier était un honnête homme et en même temps un débrouillard. Son parti fut pris tout de suite. Il repoussa la porte et s'adressant au gardien qui rentrait juste à ce moment. « Je ne puis continuer mon travail, lui dit-il, car il me faudrait un outil que j'ai oublié d'apporter ; mais je reviendrai demain ».

Sans défiance aucune, le gardien se borna à bander les yeux de l'ouvrier et le reconduisit comme d'ordinaire.

***

Dès qu'il fut dehors, le menuisier se mit à courir tout d'une haleine vers la demeure du chef *Druide* de sa tribu (2), car il appartenait à une peuplade *gauloise* voisine.

Le prêtre gaulois appela de sa corne à bouquin tous les gaulois de la côte. Le menuisier fit son récit. Un long cri

(1) On sait que les Chaldéens et les Orientaux étaient très forts pour couper les mains, les pieds, etc., de leurs victimes ! — C'est encore un souvenir asiatique !

(2) Ces données datant bien l'époque d'origine de la première version de la légende. Elles indiquent qu'il y a eu là quelque chose, entre la *station néolithique* de la falaise et le *château moyen âge* de la dune. Et il ne peut s'agir que de Phéniciens..., qui sont connus à Saint-Gilles-sur-Vie, au Bernard, à Saint-Denis-du-Payré, etc.

Digitized by Google

d'indignation s'éleva. Il fut résolu qu'on profiterait de la nuit prochaine, où il n'y avait point de lune, pour surprendre la ville, à la faveur de l'obscurité et punir les monstres qui l'habitaient. Ainsi fut fait.

A *minuit* les murs de la ville condamnée furent escaladés sans bruit à l'aide de longues échelles. On surprit les habitants au milieu de leurs orgies et les massacra tous jusqu'au dernier. Il était dit que la *ville maudite* devait disparaître également.

Les Gaulois se retirèrent dans l'intérieur des terres ; et le Druide s'adressa aux Dieux vengeurs.

Aussitôt on entendit un bruit épouvantable. La *Mer* envahit la ville de corruption (1).

Le lendemain, au lever de l'aurore, l'Océan était rentré dans son sein ; mais, à la place, il n'y avait plus qu'une énorme *dune de sable* ».

***

Cette fin de légende est *d'ordre géologique*. Elle est destinée à expliquer la présence du sable maritime sur les *ruines* du Château moyen âge.

Le Dieu, qui était l'Océan — ce qui indique bien un peuple de navigateurs — se vengea à l'aide d'un *raz de marée*, comme il y en a parfois en ces contrées ; et les flots apportèrent le sable de la plage sur les débris des constructions antiques.

2° *Le Pêcheur* (Baudry). — D'abord l'abbé *Baudry* (1862), puis René *Vallette* (2), ont raconté différemment cette légende, comme l'ont rappelé Léon *Charrier* (3) et Lady O' D*** (4).

(1) A la fin de l'époque Néolithique eut lieu la Transgression marine, qui envahit cette plaine et s'éleva jusqu'à 25-30m. — Peut-etre est-ce un souvenir de cet événement, adapté au récit en question ? Mais cependant la chose est peu probable.

(2) René Vallette. — *Le Talmondais. Les Moutiers-les-Mauxfaits.* — Extr. *Pays et Mon. du Poitou*, Paris, 1895, in-4°.

(3) L. Charrier. — *Le Jard*, etc. — La Roche-sur-Yon, 1906, in-8°, Cf. p. 91-92.

(4) Lady O' D***. — *Talmont et son Château*. — Talmont, 1905, in-32. — Cf. p. 58-59 et s.

Digitized by Google

« Belesbat aurait été une ville formidable, entourée d'enceintes énormes. C'était une cité de luxe et de plaisir, d'attraits trompeurs, où l'étranger, illusionné, était perdu, s'il en franchissait les portes. Il trouvait la mort, là où il venait chercher surabondance de vie.

» D'après d'autres, c'était un repaire de brigands, qui y donnaient des fêtes splendides, attirant des foules d'étrangers. Les actes les plus abominables y étaient commis.

» C'est ainsi qu'un jour un pauvre *pêcheur*, harassé et affamé, va frapper à une porte de la ville enchanteresse. Il demande l'hospitalité à l'une des premières demeures de la ville. Il s'attendait pour tout secours à recevoir un morceau de pain ou un refus. — Il est reçu à bras ouverts par les gardiens et conduits à travers des salles resplendissantes d'or et de pierreries, jusqu'au lieu où un banquet somptueux l'attendait, pour le reposer de ses fatigues.

» Mais le pêcheur, comme obsédé par un pressentiment subit, suit d'un œil attentif les pas et les démarches de ceux qui lui offrent une si généreuse hospitalité ; il étudie jusqu'à leur moindre signe.

» Resté seul un instant, il porte ses regards vers des lieux plus obscurs. Il s'avance et entr'ouve une porte dérobée, qui le conduit dans de vastes cours, environnées par de hautes murailles.

» Là que voit-il ? Il recule épouvanté devant le spectacle terrifiant de bras, de jambes coupées par morceaux, des cadavres humains mutilés, et des crânes sanglants, détachés de leurs troncs ; à ce spectacle, il recule d'horreur.

» Pour échapper au grand danger qui le menace, comme l'épée de Damoclès, il aborde hardiment ses hôtes, leur dit qu'il a oublié ses filets, toute sa fortune, qu'il court les ramasser, et les déposer dans un lieu sûr, à Belesbat. On le laisse partir et lui, aussitôt, s'enfonce dans la *forêt* (1), où il pousse un cri

(1) Quelle forêt ? — Sans doute celle de *Saint-Hilaire-la-Forêt !*

Digitized by Google

d'alarme au sein de la peuplade et fait appel à toutes les autorités divines et humaines.

» On accourt. La ville de plaisirs est cernée, envahie, mise à feu et à sang, tandis que les pontifes profèrent l'anathème contre lés habitants.

» *A la voix des Ministres de la Religion* (1), la mer entre subitement en furie et vomit sur Belesbat une *pluie de sable* (2), qui achève sa destruction.

» Depuis lors, le génie de la mort n'a pas cessé de régner sur ces ruines ; et les chardons et les ronces croissent à l'envi sur ces remparts renversés. Les *Fradets* sont maintenant les seuls êtres qui l'habitent. Ils veillent à la conservation des immenses richesses qui y sont enfermées.

» Les *Chercheurs d'Or* ont essayé plusieurs fois de tromper leur vigilance ; mais, au moment où ils croyaient saisir le trésor, les *Fradets* fidèles à leur mission l'emportaient ailleurs et la baguette divinatoire perdait sa vertu entre les mains des sorciers » (3).

En 1882 (4), un poète a essayé de mettre cette légende en vers :

I. — De cela voilà fort longtemps ; près de la côte,
Entre Jart et Talmont (5), sur une dune haute (6),

(1) Le récit semble se rapporter à des prêtres païens, à des prêtres du Dieu l'*Océan*, et non à des Chrétiens.

(2) Pour expliquer la *Dune*.

(3) R. de Thiverçay (René Vallette). — *Excursion archéologique en Talmondais*. — *Chroniques du Bas-Poitou*, F. le C., 1893, p. 164.

(4) Etienne Destranges. — *La légende de Belesbat* (Légende sablaise). — *Etoile Nantaise*, 1882-3, I, n° 3, p. 20-21 (Poesie) (B. N.: 55 — journaux).

(5) Erreur ; c'est entre *Jart* et Longeville qu'il aurait fallu écrire.

(6) Erreur ; la dune n'a que quelques mètres.

Digitized by Google

S'élevait une ville aux murs de granit noir (1),
Que la mer en furie allait battre le soir.
Belesbat, tel était le nom de cette ville
De plaisirs, aussi bien qu'en richesse fertile,
Dort tranquille aujourd'hui depuis près de mille ans
Recouvert par l'*argile* et les *sables* mouvants (2)...

VII. — Une semaine après, une *couche d'argile*,
De *sable*, de *galets*, recouvrait Belesbat.
Et maintenant, dit-on, quelquefois le sabbat,
S'y tient le *vendredi*, lorsque le temps est sombre,
Et que l'oiseau des nuits jette son cri dans l'ombre !

Dr MARCEL BAUDOUIN.

(*à suivre*).

(1) Il n'y a pas de granite dans le pays. — Il n'y a que de la *granulite* à Avrillé, c.-à-d. assez loin.
Comme en 1882 je n'avais pas encore mis au jour la colonne de granulite, dont je parle plus loin, il faut en conclure que des paysans l'avait vue jadis sous les sables et en avait parlé dès 1882 à M. E. Destranges, un artiste très averti, de Nantes.

(2) Date trop faible. — Il n'y a pas d'*argile* sur les vieilles murailles ; d'ailleurs.



Digitized by Google

## Pour le Centenaire de Dante

# INFERNO

*A Edouard Vendéen.*

Dante, en ta Comédie où hurle le méchant,
Pour qu'en l'éternité l'orgueil de ses chimères
Rugisse au seul regret des rêves éphémères,
Fauve qui s'abandonne à son hideux penchant,

Flaire les morts, joyeux, et s'en va les cherchant,
Sans souci des douleurs, des angoisses amères,
Pour châtier celui qui fait pleurer les mères,
Dante, il faut ajouter un Cercle en dernier Chant.

Dans la nuit sans espoir, que ton guide Virgile
Te montre le despote insultant l'Evangile.
Assassin couronné, pourvoyeur des vautours,

Pour bien récompenser les bas-faits de tes armes,
L'Enfer te verra naître et renaître toujours,
Pour te noyer toujours en un torrent de larmes.

JULES DE MARTHOLD.

Digitized by Google

# LE CLERGÉ DE LA VENDÉE

## PENDANT LA RÉVOLUTION

### LES SABLES-D'OLONNE *(Suite)* [1]

### Prêtres habitués aux Sables

GAUDIN (*Jacques*) — suite.

L'un des plus redoutables ennemis du clergé venait de mourir en implorant non les consolations de la vertu et de la religion, mais l'orgueil et la volupté auxquels il avait dit : soyez mes dieux. Les obsèques du fougueux révolutionnaire furent célébrées avec une pompe vraiment royale. Tous les ministres, tous les députés, la municipalité tout entière y assistèrent. Vingt mille hommes de troupes formaient la haie depuis la demeure du défunt jusqu'à l'église de Saint-Eustache. Pour lui rendre plus d'honneur on voulut que toute la France participât au deuil de Paris, et un service funèbre fut ordonné à cette fin dans toutes les paroisses. Rien de changé encore dans l'église des Sables ; le service s'y fit le 16 Avril. Tous les prêtres de la ville y assistèrent. M. Gaudin avait composé

(1) Voir le 4e fascicule de 1919.

Digitized by Google

l'oraison funèbre, mais il la fit lire par le sieur Regain (1). Ce discours, empreint de l'esprit du temps, prodiguait les louanges au tribun immoral et impie. Les fidèles furent scandalisés et murmurèrent hautement. Et le lendemain, quand l'abbé Gaudin monta à l'autel, les assistants sortirent avec précipitation en s'écriant qu'ils ne voulaient pas assister à la messe d'un hérétique. Aux Sables, depuis quelques années, les instructions dominicales ne roulaient que sur l'attachement à la foi et l'horreur que devait inspirer le schisme et l'hérésie. L'oraison funèbre de Mirabeau avait été censurée par les ecclésiastiques qui l'avaient entendu prononcer, et ils disaient qu'il y avait quelques propositions un peu hétérodoxes ; c'est ce qui explique la fuite des fidèles et leur exclamation (2).

L'abbé Gaudin avait eu, le même jour, à Luçon, un digne émule dans l'abbé Gérard, le futur curé intrus des Sables. Ce dernier *pris de vin et dans un désordre effroyable*, dit Monseigneur de Beauregard, prononçait à la cathédrale, au milieu du club ambulant des *amis de la Constitution*, l'éloge funèbre du célèbre révolutionnaire.

Ces panégyriques mirent ces deux prêtres si excellents patriotes en grande faveur. Leurs noms furent prononcés lorsqu'il s'agit d'élire un évêque constitutionnel de la Vendée. Après le refus de Servant, Goupilleau écrivait à son cousin :

« J'ai entendu parler de M. Gaudin, des Sables-d'Olonne, comme d'un homme instruit et zélé patriote. Il a été longtemps

(1) Ce discours fut imprimé sous ce titre : « Eloge civique d'Honoré Riqueti Mirabeau, député de l'Assemblee Nationale, prononcé dans l'assemblee des amis de la Constitution de la ville et du district des Sables-d'Olonne, au departement de la Vendée, le 16 Avril 1791. Par M. l'abbé Gaudin, ancien vicaire général en Corse. Imprimé aux Sables par Ferré. Brochure de 28 pages.

Un jour, dans une vente de librairie de Nantes, un de ces exemplaires fut mis aux enchères. Il fut vite enlevé au prix de vingt-cinq francs au grand regret d'une foule de gens qui ignoraient son existence. Il venait d'être acheté pour la bibliothèque du duc d'Aumale. (Communication de M. le docteur M. Petiteau.

(2) Chronique paroissiale de la Chaume.

Digitized by Google

grand vicaire de l'évêque de Bastia en Corse. Il est par conséquent accoutumé au régime d'un diocèse, si l'on était sûr qu'il acceptât, peut-être ferait-on bien d'y songer. »

(Archives DUGAST-MATIFEUX).

C'est le curé Gérard qui obtint le plus de voix après Rodrigue, dans l'élection du 6 Mai 1791, mais malgré ses intrigues, l'abbé Gaudin lui fut préféré comme premier vicaire épiscopal : Le 11 Mai, Rodrigue écrivait à M. Goupilleau, de Montaigu, président de l'assemblée électorale.

« Je vous prie, si, tout considéré M. Gaudin convient à la place que je lui présente, de cacheter la lettre ci-jointe pour la lui faire passer ».

Gaudin n'eut garde d'opposer un refus. Il fut donc nommé premier vicaire de la cathédrale, aux appointements de trois mille francs, conformément à l'article 4 du titre III du décret du 12 Juillet 1790.

Le 12 Juin, l'évêque intrus fit son entrée solennelle dans la cathédrale assisté de l'abbé Gaudin. Conformément à une disposition de la Constitution civile du clergé, l'évêque constitutionnel devait remplir les fonctions de curé, et sa cathédrale devenait église paroissiale. La municipalité de Luçon prit des mesures à cet égard. La veille même de la réception solennelle de Rodrigue, le procureur de la commune dépose sur le bureau de la municipalité une lettre du sieur Baudouin, curé de Luçon, par laquelle son refus de prêter le serment décrété par l'Assemblée Nationale est de nouveau manifesté ainsi que le refus de faire la translation des vases sacrés de la ci-devant église paroissiale dans l'église cathédrale paroissiale et de célébrer la messe demain matin dans la dite église cathédrale paroissiale. Le procureur général syndic de la commune, requiert qu'à cet effet M. *l'abbé Gaudin soit prié de vouloir bien faire cette translation, de suite faire fermer les portes de l'église Saint-Mathurin, ci-devant*

Digitized by Google

*église paroissiale, et d'en déposer les clefs au greffe de la dite municipalité.*

(Registre des délibérations, 1791, mairie de Luçon).

Les électeurs pour le choix des députés à l'Assemblée législative se réunirent à Fontenay au mois d'Août 1791. Le 30, les opérations commencèrent dans l'église des Cordeliers où M. Moreau, curé du Poiré-sur-Vie, chanta la messe du Saint-Esprit, sur l'invitation de l'assemblée. L'abbé Jacques Gaudin, premier vicaire épiscopal, fut l'un des députés élus (1).

Vingt-sept membres du clergé constitutionnel firent partie de la législature. Ces hommes se montrèrent les ennemis les plus acharnés du clergé catholique au milieu de cette assemblée, et l'abbé Gaudin, trop souvent confondu avec son parent, le député Gaudin, maire des Sables, ne le céda à personne dans cette âpre persécution. C'est lui qui osa faire le rapport pour la suppression des congrégations religieuses ; son manque de réserve, notamment en parlant de l'oratoire dont il avait fait parti, témoigne assez que le souvenir de son expulsion n'était pas effacé de son cœur :

*Ce temple l'importune, et son impiété*
*Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté.*

Les deux congrégations du père de Montfort devaient être de même indignement dénoncées et vouées à la destruction par le mauvais prêtre de la Vendée.

Ce violent rapport ou plutôt ce haineux réquisitoire était

(1) Les députés nommés furent :
Goupilleau, homme de loi, procureur syndic du district de Montaigu ;
Morisson, homme de loi, administrateur du Directoire du département ;
Maignen, administrateur du Directoire de la Châtaigneraie ;
Musset, curé de Falleron ;
Gaudin, négociant, maire des Sables ,
Thieriot, homme de loi administrateur du Directoire du département ;
Girard, juge au tribunal du district de Fontenay ;
Peneau, homme de loi, administrateur du Directoire du département ;
Gaudin, premier vicaire de la cathédrale de la Vendée.

(*Recherches historiques sur Fontenay, par* B. Fillon, p. 357).

Digitized by Google

accompagné d'un projet de décret supprimant les congrégations tant séculières que régulières.

Les filles de Saint-Vincent-de-Paul exceptées par l'abbé Gaudin ne trouvèrent pas grâce devant l'Assemblée. La suppression de toutes les congrégations séculières d'hommes et de femmes, ecclésiastiques et laïques, même celles uniquement vouées au service des hôpitaux, fut votée dans la séance du samedi 28 Avril 1792. Dans l'énumération de ces congrégations, les missionnaires de Saint-Laurent furent désignés par le décret de suppression sous le nom de *Mulotins*.

L'auteur des *inconvénients du célibat ecclésiastique* ne tarda pas à chercher femme. Son mariage scandaleux fut doublement sacrilège puisque ce fut une religieuse qu'il eut l'impudence d'épouser. Dans ces conditions, l'apostasie formelle ne pouvait être pour lui qu'une simple formalité à remplir ; Il avait depuis longtemps tout abjuré du fond du cœur. Dès la promulgation de la loi du 2 Frimaire an II, qui accordait une pension aux seuls prêtres abdicateurs, Gaudin s'empressa de renoncer à l'exercice de toutes fonctions sacerdotales. Il déclare même dans sa lettre autographe que nous avons sous les yeux, que son abdication avait devancé la loi du 2 Frimaire.

» La Rochelle, 5 Frimaire de l'an II de la République une et ind.

» Citoyens administrateurs,

» J'adressais, le 24 Brumaire, à la municipalité de Luçon comme à l'authorité constituée la plus immédiate pour moy, mon acte d'adhésion à la démarche du clergé de Paris, lorsqu'il a renoncé à l'exercice de ses fonctions sacerdotales et à la qualité de prêtre. Soumis de cœur et d'affection à la volonté générale — elle a toujours fait ma loy constante depuis le commencement de la Révolution — Je regarde donc comme un devoir de renoncer à un titre qu'elle réprouve et dont j'ay d'ailleurs très peu exercé les fonctions. J'ay envoyé en conséquence mes lettres de prêtres au citoyen Bazire, député

Digitized by Google

à la Convention Nationale, pour les joindre à une pétition qu'il s'est chargé de présenter pour moi à la Convention.

» Je me fais un devoir, citoyens administrateurs, de vous rendre compte de cette démarche parce qu'il n'y en a aucune de cette espèce que je ne veuille et ne doive vous soumettre, ne me trouvant que momentanément et seulement pour des raisons de santé dans le département de la Charente-Inférieure, et je vous prie de vouloir bien me faire inscrire parmi ceux qui donneront la même déclaration.

» Je vous salue avec respect et fraternité.

Votre concitoyen,

L. M. GAUDIN.

» Aux citoyens administrateurs du Directoire du département de la Vendée,

à Fontenay le Peuple ».

Cette lettre fut présentée dans la séance du 8 Frimaire et inscrite sur le registre *ad hoc*. C'est la première abdication mentionnée dans les procès-verbaux des séances du Conseil général du département (1).

L'ex-abbé Gaudin finit par se fixer à la Rochelle. Il y devint juge et bibliothécaire de la ville, et en même temps membre correspondant de 3e classe de l'Institut. De son mariage il eut un fils que l'on surnomma plaisamment l'*ante-christ* à cause de sa naissance, étant issu d'un prêtre et d'une religieuse. Celui-ci fut, dit-on, un homme remarquable ; il se fit militaire et devint officier du génie.

(1) Par une lettre dont le Procureur général syndic donne lecture, datée de la Rochelle, le 5 du même mois, le citoyen Gaudin, ci-devant vicaire épiscopal à Luçon, annonce à l'Assemblée qu'il abdique sa qualité et que ses lettres de prêtrise ont été envoyées à la Convention Nationale.

L'assemblée fait mention de cette hommage rendu à la morale, à la raison et à la loi de la nature, elle arrête que la lettre du citoyen Gaudin sera inscrite au long sur le registre des déclarations tenu au secrétariat en vertu du décret du 23 Brumaire dernier. Elle arrête en outre qu'extrait du procès-verbal sera adressé au citoyen Gaudin.

(Procès-verbaux du Conseil général, reg. 2 f° 29, verso).

Digitized by Google

Gaudin, père, publia à Paris en 1805, un volume de 351 pages, petit in-8°, signé de lui et revêtu de tous ses titres, intitulé : *Avis à mon fils âgé de sept ans.* Il est douteux qu'à cet âge, cet enfant fût capable de traduire couramment et surtout de comprendre la masse de citations latines accumulées à la fin de l'ouvrage. C'est le même sans doute qu'un volume de *Contes dédiés* à son *fils* et devenu très rare et très recherché en librairie (notes de M. le docteur M. Petiteau).

M. Gaudin est mort à la Rochelle le 30 novembre 1810. Nous ignorons si à ses derniers moments il se réconcilia avec Dieu.

On ne peut dénier à l'ex-oratorien une grande érudition classique. Son physique paraît-il, était peu agréable : une grosse tête, une physionomie sans distinction, mais la pose d'un homme sérieux et très réfléchi. Un contemporain de ses amis disait de lui assez spirituellement : *Ce gros Gaudin qui a l'air d'un sot, n'est rien moins que cela. Cette grosse tête ronde est une boîte bourrée de mathématiques. Lettre du docteur M. Petiteau du 21 Janvier 1882* (1).

EDGARD BOURLOTON.

(*A suivre*)

(1) Voir Chassin, T. I, page 121, note.

Digitized by Google

## NUMISMATIQUE

# Découverte en Vendée d'un Écu en or, du XVI[e] siècle

*(Pistolet de Batenbourg, Pas-Bas)*

Cette monnaie a été trouvée en Août 1921 par Madame P., dans son jardin, au village des Berlutières, commune de Menomblet.

Irrégulièrement ronde, d'un diamètre de 0.025 millimètres, peu épaisse, (1/2 millimètre environ) d'un poids de 3 grammes 5 décigrammes, cette pièce est d'un bel or jaune pâle.

Une face figure une croix, en " tau " majuscule, plantée sur un petit tertre et maintenue par des coins de bois fichés en terre. Un long serpent s'enroule sur la croix ; sa tête dépasse la branche horizontale et se balance dans le vide. L'œil, la gueule du reptile, les anneaux sont finement gravés.

Au-dessous du tertre un large croissant.

Digitized by Google

En exergue la devise suivante sur une face :

SIC. EXALTAT. EST. FILIVS. HOIS,

exaltat pour exaltatus.

Sur l'autre :

† MONETA : NOVA : AVREA : BATE.

Bate pour Batenbourg.

Sur cette face est gravé un joli motif avec cartouches fleur-delisées disposées en octogone.

Il s'agit d'un écu ou pistolet de Batenbourg (Pays-Bas), du début du XVII[e] ou de la fin du XVI[e] siècle (1).

E. B.

(1) (Cf. Ordonnance et instructions... pour les Changeurs etc., Anvers, 1633, f° K, en bas.

Digitized by Google

# La Vendée au Salon

Le Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts a réuni les expositions rétrospectives de deux rares artistes, l'un vendéen par la naissance, l'autre par volontaire adoption : Charles Milcendeau et Auguste Lepère.

Façon excellente d'honorer les morts que de placer sous les yeux du public, en un ensemble aussi complet que possible, des œuvres caractéristiques et choisies, qui fixent en un raccourci précis et sûr la nature de l'homme, les goûts et les procédés du peintre. — Notre compatriote M. Raguet, le très actif secrétaire-général de la Nationale, a apporté à l'organisation de ces expositions un soin particulier et une piété véritable, dont tous les Vendéens lui seront reconnaissants ; il a trouvé dans ce travail une aide précieuse dans la collaboration de Madame Auguste Lepère, et de M. Borion, conseiller de préfecture de la Vendée et ami d'enfance de Milcendeau.

Charles Milcendeau, né en 1872 à Soullans, était entré dans l'atelier de Gustave Moreau : il exposait à la Nationale à l'âge de vingt ans, et quelques années après, l'Etat lui achetait douze dessins qui figurent au Musée du Luxembourg, et dont la sincérité, la profondeur de vision font de petits chefs-d'œuvre assimilables à ceux des primitifs.

Milcendeau fit plusieurs voyages en Espagne : ce pays lui a inspiré une soixantaine d'œuvres diverses, achetées par M. Carvallo, propriétaire du château de Villaudry, près de Tours, grand amateur de peinture espagnole, et collectionneur de beaux Greco.

D'autres voyages, en Corse et en Bretagne, avaient fourni à l'artiste maraîchin de pittoresques inspirations ; mais c'est surtout à son pays natal qu'il doit le meilleur de son talent, qui l'a quelque-

Digitized by Google

**Société Nationale des Beaux-Arts**

MARQUIS DE BAUDRY-D'ASSON
PAR A. ASTOUL

(Cliché du *Monde Illustré*)

Digitized by Google

Digitized by Google

fois fait classer à côté des frères Le Nain, ces trois peintres si originaux et savoureux du XVIIe siècle.

Les œuvres de choix de Milcendeau figurent dans les collections de Mesdames Ménard-Dorian et Hayem, de MM. Paquemaut, Borion et le baron Brincard. Le Musée du Luxembourg possède également deux pastels de notre compatriote, dont l'individualité profonde — et souvent mélancolique — s'affirmait de plus en plus, quand une affection cardiaque, déjà longue et douloureuse, l'a enlevé trop tôt à ses amis et à l'art français.

L'exposition de son œuvre comptait, à la Nationale de 1921, dix-neuf numéros, et notamment le portrait du peintre par lui-même ; une exposition plus complète encore se préparerait, dit-on, pour l'an prochain, à la galerie Druet.

Le *Figaro* dit, à propos de l'exposition consacrée à Auguste Lepère :

« Comment ne se point récrier d'admiration une fois de plus devant ce prestigieux graveur ? M. Jacques Beltrand a choisi à merveille les eaux-fortes, les bois, les lithos que voici. Le plus savant métier, la main la plus libre et l'on peut dire la plus spirituelle, un sens infiniment souple de la composition joint au sentiment poétique, voilà ce qui donne à des planches telles que la *Cathédrale de Reims*, l'*Orage sur la dune*, le *Port de Nantes*, *Paris sous la neige*, le *Parlement de Londres*, le *Pont Neuf*, leur qualité, leur personnalité vraiment incomparables. Voyez aussi les beaux dessins, et les peintures. Lepère, sans doute, était graveur avant tout, mais ses toiles, moins significatives que ses gravures, offrent toutefois une empreinte individuelle ; quelques-unes rejoignent d'heureuse façon la tradition du paysage romantique ».

La Nationale a réuni vingt-cinq peintures, autant de dessins, autant de gravures, et quatre reliures originales de Lepère. Une grande partie de ces œuvres sont empruntées à la Vendée.

Nous renvoyons les lecteurs de la *Revue du Bas-Poitou* à l'étude, publiée ici même (1) et dans laquelle nous disions autrefois tout ce que doit l'art français à cet artiste complet, aussi grand que modeste, que fut Auguste Lepère.

Parmi les œuvres des contemporains, une mention est due à M. G. Charlopeau, de Fontenay-le-Comte, qui exposait une *Nature morte* et une *Etude de neige*, deux excellents morceaux.

(1) *Auguste Lepère et son œuvre vendéen*, *Revue du Bas-Poitou*, *1910*.

Digitized by Google

M. Guillaume Roger nous a donné une éclatante *Voile rouge*, dont la pourpre illumine l'entrée du port des Sables-d'Olonne.

Le portrait de M. le marquis de Baudry-d'Asson, député de la Vendée, par M. André Astoul, de la Roche-sur-Yon, fait honneur et au peintre et au modèle : œuvre très vivante, de vigoureuse facture, et que nous dirions d'une particulière distinction, si le vocable n'était archi-usé. Plus d'une toile moderne, — couverte d'or ou plutôt de billets — par des amateurs de signatures en vogue, n'est ni mieux traitée, ni d'une plus éloquente expression.

*
* *

Au Salon des artistes français, M. Rousseau-Decelle, l'auteur du noble *Tryptique de la Vendée*, et du *Clemenceau à la tribune*, expose un portrait de son frère, le docteur Rousseau-Decelle, intense de vie et aussi d'exactitude ; habitué de Préfailles où il séjourne longtemps chaque année, le peintre a choisi la dune plate et miroitante où déambule, fusil au bras, le chercheur de barges ; a-t-il fait chasse ou perdu son temps ? On ne sait, mais l'artiste n'a certainement pas gaspillé le sien en ajoutant cette belle œuvre à tant d'autres qui lui font honneur.

Deux autres toiles, *Dans le calme du soir* et *Enfants au parc Monceau*, d'un caractère opposé, dénotent une fois de plus en l'auteur de rares qualités de coloriste, aimant et traduisant tantôt la lumière qui s'endort dans le mystère nocture, et tantôt celle qui darde ses rayons vibrants sur les êtres et les choses.

Et il est sensible aussi à des visions d'ordre romantique ; sur une *Tombe abandonnée*, au cimetière de la Roche-sur-Yon, deux pierres restées debout — et auprès desquelles personne ne vient plus pleurer ou prier — ont été recouvertes par la vigoureuse végétation du lierre, et de telle façon qu'elles figurent singulièrement, par un de ces hasards imprévus dont la nature est prodigue, la silhouette de deux pleureuses penchées sur le granit anonyme ; et les cyprès qui s'élèvent autour, mélancoliques, sous une nappe de clarté tardive, ajoutent à la profondeur de ce tableau, qu'on penserait inspiré par un Lamartine ou un Byron, s'il n'était la réalité même, dans sa poésie vécue et attristée.

A la section de la gravure, M. Marcel Fleury ne nous offre cette année que douze eaux-fortes originales, réunies en un même cadre, et dues à une semaine d'études passée à Rouen, la ville aux églises et aux vieux logis.

Digitized by Google

Ces études, prises sur le vif, ont été transcrites sur le cuivre sans transformation aucune ; toutes les épreuves d'état du travail en cours d'exécution ont été suivies sur celles que l'auteur, à l'exemple des vieux maîtres, tirait lui-même à sa presse, en son atelier, comparant ses œuvres, imprimant à sa guise, et les exemplaires exposés sont ceux-mêmes du tirage définitif du graveur, cherchant à colorer en outre par son tirage personnel chacune de ses eaux-fortes.

M. Marcel Fleury, frappé par un deuil cruel, a dû abandonner momentanément la suite des importants travaux dont la *Mare au chêne*, les portraits de *Rembrandt* et du *Général Guillaumat* sont les plus marquants : est-ce une indiscrétion de dire que notre compatriote, déjà classé parmi les meilleurs artistes de notre école de gravure française, prépare vingt-quatre planches pour l'illustration de l'œuvre d'un poète vendéen, couronné par l'Académie française, malgré son jeune âge, et qui sera prochainement édité avec un luxe digne de l'auteur et aussi de l'illustrateur ?

Parmi les nombreuses créations inspirées aux sculpteurs par la guerre, nous devons une mention spéciale à la belle et touchante statue de pierre que M. Arthur Guéniot a intitulée *Leur mémoire*. D'un style classique et pur, une femme drapée, une palme en main, s'appuie sur la stèle commémorative du sacrifice suprême. Rarement l'artiste délicat qu'est M. Guéniot fut mieux inspiré, comme il l'est aussi dans le bronze qui reproduit si fidèlement — dernier hommage filial — les traits de sa mère, avec une vivacité et un relief étonnants; et dans la statuette spirituellement traitée de *Pierre l'Ermite*, un écrivain ami de l'artiste, et dont tous les catholiques de France connaissent la vibrante personnalité.

Sans commettre d'indiscrétion, nous pouvons dire que l'atelier de M. Guéniot ne chôme guère ; qu'on en juge : l'automne dernier a vu l'inauguration de ses monuments de guerre à Rosnay et à Champ-Saint-Père (Vendée) ; deux autres vont être inaugurés prochainement, l'un — un groupe important en bronze à Corseul (Côte-du-Nord), l'autre à Chansay (Indre-et-Loire) ; deux autres sont en cours d'exécution pour notre département, ceux de Poiré-sous-Velluire et de Saint-Florent-des-Bois.

A Paris, monument exécuté à l'église Notre-Dame-des-Champs ; en cours d'exécution encore, celui de l'église de Saint-Honoré d'Eylau, et à Dinan, ceux commandés par la ville — un beau groupe : marin et fantassin — et par l'église Saint-Sauveur; enfin un buste

Digitized by Google

expressif de M. René VALLETTE, directeur de cette *Revue*.

On voit que, contrairement au vieux proverbe, on peut parfois être prophète dans son pays en même temps qu'au dehors ; c'est le cas de M. Arthur Guéniot, et c'est tant mieux pour la Vendée, pour l'artiste souvent trop modeste et pour l'art tout entier.

Et comme point final à cet article, citons avec tous les compliments qu'il mérite un charmant buste en pierre de Senozan, *Vendéenne*, de Madame Mérignac, l'une des bonnes œuvres de la sculpture de 1921.

L. DE LA CHANONIE.

Digitized by Google

# Mon Chat Noiraud

## TRIPTYQUE

*A ma chère femme.*

### I

### JOUEUR

Bien qu'il compte dix ans, c'est un chat très câlin
Dont le museau fûté provoque la caresse ;
Il est doux et joueur et sait, sans maladresse,
Sortir de leur fourreau ses griffes de félin.

Parfois, tournant vers moi son œil vif et malin,
Il semble m'inviter à rompre sa paresse ;
Puis, il bombe le dos, s'étire avec ivresse
Sur un tapis broché qui lui sert de tremplin.

Alors, fermant les yeux, lové comme un crotale,
Il fait le mort... Soudain, sur l'échine il s'étale
Pattes ouvertes, puis, hypocrite subtil,
Il vient m'agacer pour une lutte attendue.
Et lorsqu'elle prend fin, peut-être songe-t-il
A sa virilité depuis longtemps perdue !

### II

### RÊVEUR

Après avoir lissé de sa langue un peu rude,
Son poil noir et luisant comme un soyeux velours,
Il marche à pas très-lents, il marche à pas très-lourds,
Va, tourne, s'accroupit et prend des airs de prude.



Digitized by Google

Mais, bientôt imprégné de la béatitude
Grâce à laquelle il vit rêveusement ses jours,
Ronronnant doucement, plus doucement toujours,
Il se profile en son extatique attitude.

Dans ses yeux d'or l'ombre a mis un cercle de jais.
C'est l'heure consolante où s'ouvre le palais
Des rêves... et mon chat, gravement, y pénètre.
Et ce qu'il y contemple est si mystérieux
Que, des frissons aigus dont est troublé son être,
Je subis le pouvoir occulte et curieux.

## III

## CHASSEUR

Miaou ! Miaou ! Syllabes musicales
Qu'épèle, bien souvent, le brave chat Noiraud
Lorsqu'il revient, le soir ou le matin, faraud,
De la chasse aux souris : sanglantes bacchanales !

Le Chat Botté n'a point fourni pour ses annales
— Ecrites par le si charmant conteur Perrault —
De faits d'armes pareils à ceux de ce « finaud »
Dont les griffes d'acier sont, vraiment, sans rivales.

O vainqueur dégoûté de la chair du rongeur,
Toi qui te satisfais du rôle d'égorgeur,
Que chaque nouveau jour t'apporte une victime !
Autant que toi je hais la gent trotte-menu :
Tuer rats et souris ne saurait être un crime...
Par les honnêtes... chats tu seras soutenu.

A. Barrau.

Digitized by Google

# LES FUNÉRAILLES DE NOS HÉROS

## Le Capitaine FRANÇOIS et le Lieutenant HENRY de LAUZON

La double inhumation du capitaine François de Lauzon, du 4e tirailleurs, chevalier de la Légion d'honneur, et du lieutenant Henry de Lauzon, lieutenant mitrailleur au 335e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, tombés au champ d'honneur, fut, le 19 Février 1921, à la Cornouailles, près Angers, particulièrement émouvante.

Les corps des héros avaient été amenés la veille, et déposés dans la chapelle, près du monument des soldats morts pour la France. Les deux petites croix de bois qui protégeaient les deux tombes sur le champ de bataille, avaient été rapportées et protégeaient encore les deux cercueils. Sur l'une, on lisait : « *Capitaine François de Lauzon, tombé au champ d'honneur, le 9 Juillet 1916* ». Sur l'autre : « *Lieutenant Henry de Lauzon, mort au champ d'honneur, le 29 Janvier 1917* ».

Le deuil était conduit par le comte de Lauzon, le vicomte de la Rochère, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, lieutenant-colonel au 22e dragons ; le lieutenant de Saint-Rémy, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre ; le baron de Lauzon, conseiller général de la Vendée ; le comte Aimery de Lusignan.

Digitized by Google

Le 335e régiment d'infanterie était représenté par le commandant Lerebours, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre ; le lieutenant Pain, du 135e régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre ; le lieutenant Camus, décoré de la croix de guerre.

Les cordons du poële étaient tenus par le comte de Bruc, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre ; le capitaine Hoof, chevalier de la Légion. d'honneur, croix de guerre, et par les sous-officiers de l'Union des combattants, tous décorés de la médaille militaire ou de la croix de guerre, dont les noms suivent : MM. Paul Croix, Eugène Chevris, Auguste Loussier, Henri Cottenceau, Henri Neveu, Joseph Grandin.

Le Conseil municipal, les enfants des écoles, les vétérans, les conscrits et toutes les Sociétés de la commune suivaient les cercueils.

Une foule compacte et recueillie se déroulait en long cortège que l'église fut trop petite pour contenir.

Sur les cercueils placés côte à côte dans la nef, étaient placés le casque et la tunique des deux officiers, et sur des coussins, leurs décorations, croix de la Légion d'honneur et croix de guerre.

A l'absoute, M. le chanoine Ballu retraça en quelques mots la carrière des deux frères et termina en s'adressant éloquemment au groupe important de l'U. N. C. de la Cornouailles.

L'absoute fut donnée par M. l'abbé Bourcier, curé de la Cornouailles, entouré de MM. les curés doyens du Louroux-Béconnais et de Candé et de leurs vicaires, de M. le chanoine Ballu, de M. le curé d'Angrie, de M. l'aumônier de l'hôpital de Candé, ainsi que de M. l'abbé Bonvel.

Au cimetière, le vicomte Jacques de la Grandière, commandant au 277e R. I., compagnon d'armes et camarade de MM. de Lauzon, prononça quelques paroles émues et inclina sur leurs cercueils le drapeau de l'U. N. C.

***

## LE LIEUTENANT MARQUIS DE LESPINAY

— Le 14 Mars 1921, ont été solennellement célébrées en l'église de Chantonnay (Vendée) les obsèques de *Jean-Alexis-Marie marquis de Lespinay*, mort héroïquement pour la France le 4 Novembre 1918, à Vaux-Champagne (Ardennes).

Les cordons du poële étaient tenus par le général de Mac-Mahon,

Digitized by Google

duc de Magenta, dont Jean de Lespinay avait été l'officier d'ordonnance ; par M. Victor Rochereau, député de la Vendée, par M. Robert de Gouttepagnon, président du Syndicat des Agriculteurs de la Vendée, et par le lieutenant d'Arexy.

Le cierge d'honneur était porté par M. le capitaine de Lattre de Tassigny.

Le deuil était conduit par M. Jacques de Lespinay, le tout jeune fils du regretté défunt, qu'accompagnaient le lieutenant prince de Croy-Solre, le lieutenant comte de Lambilly, le comte Robert de Sesmaisons, ses beaux-frères, et de nombreux représentants des familles de Lespinay, Benoist d'Azy, de Trédern et de Sesmaisons.

A l'église, avant l'absoute, le curé-doyen de Chantonnay, entouré d'un très nombreux clergé fit un touchant éloge du héros chrétien « mort au devoir » que fut Jean de Lespinay.

Au cimetière, le général de Mac-Mahon, le commandant de Vallavielle du 137e d'infanterie, M. Douteau, maire de Chantonnay, M. Rochereau, député, et M. Morand, sénateur, célébrèrent tour à tour dans un magnifique langage l'admirable héroïsme du lieutenant marquis de Lespinay, le digne et glorieux fils de notre Vendée.

A l'occasion des émouvantes funérailles de son fils, notre ami, le bon poète Clénet, a adressé les jolis vers suivants à Madame la marquise douairière de Lespinay :

Il est jeune et joli cavalier. — Un diadème
Aux fiers brillants de gloire, aux vieux fleurons d'honneur,
Resplendit sur son nom. Il connaît son bonheur :
Il habite « le nid » avec tous ceux qu'il aime.

Puis la guerre. Autre vie et bien autre, à l'extrême
Front. Le marquis devient l'officier de valeur.
Son calme, sa bravoure immense, sa douceur,
En six épiques chants, se gravent en poème.

Son cœur est or, son âme est bronze, sous le feu.
Il aime vaillamment son pays et son Dieu.

Pour ses amours, il meurt, le joli cavalier
Avec en son regard un rayon d'espérance,
Avec sur sa poitrine, une croix de la France,
Jean de Lespinay meurt, le gentil chevalier.

B. CLÉNET.

***

Digitized by Google

## LE PILOTE-AVIATEUR RAMPILLON DES MAGNILS

— Le 11 Avril 1921 ont été célébrées en l'église de la Gaubretière, les obsèques du jeune pilote-aviateur *Guillaume Rampillon des Magnils*, tué le 2 Juin 1918, dans un combat aérien, livré au-dessus de la forêt de Compiègne.

Le cierge d'honneur était porté par le lieutenant Goyard ; les cordons du poêle étaient tenus par M. Hubert de Kervenoaël et M. de la Bretonnière, anciens pilotes-aviateurs, et par MM. Marc Monnier et Marcel Héraut, anciens combattants de 1914.

Le deuil était conduit par M. Rampillon des Magnils, père du glorieux défunt ; MM. Louis et Henri Rampillon des Magnils, ses frères ; le comte et le vicomte de Rochebrune, M. Blampain de Saint-Mars, ses oncles, le colonel Martin Decaen, le capitaine de Clerville, M. le docteur Saine, et M. Henri de Béjarry ses cousins. — Au cimetière deux discours, empreints du plus ardent patriotisme ont été prononcés par M. Goyard, adjoint et ami de la famille, et par le comte Jean de Tinguy du Pouët, député de la Vendée, et parent du jeune et regretté héros.

***

— Le Mercredi 4 Mai, ont de même été célébrées, en l'église de Payroux (Vienne), les obsèques du vicomte *Roger de Ferré de Péroux*, caporal au 325e d'infanterie, mort pour la France, au combat de Nomény, le 20 août 1914.

Vendéen par sa mère, Mademoiselle de Surineau, Roger de Ferré possédait toutes les qualités de la race dont il était issu. Il partit pour la fournaise, ayant fait le sacrifice de sa vie, et cela bien avant son heure, car ce n'est qu'à la suite de très nombreuses instances qu'il obtint de devancer son tour de départ au front, tenant, comme il le disait lui-même, pour motiver sa requête, à être au milieu des hommes de chez lui.

Fin poète, Roger de Ferré de Péroux avait publié en librairie plusieurs volumes et, peu de temps avant son départ, il composait une ravissante pièce de vers dont nous extrayons les dernières pensées, qui semblent indiquer qu'il sentait sa fin prochaine et qu'il ne craignait pas la mort :

...Et je meurs en chantant le *Credo*
Qui fait vivre les morts au-delà de la tombe.

Digitized by Google

— Le sergent *Bernard Collière*, du 146e d'infanterie, médaille militaire, croix de guerre, mortellement blessé à Fouquaucourt (Somme), le 25 Septembre 1914, a été réinhumé religieusement au cimetière Montmartre, à Paris, le 28 Février 1921, dans la plus stricte intimité. Un service religieux a été célébré le 12 Mars en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, pour lui et pour son frère, *François Collière*, mort à Cambo, le 19 Mai 1915.

— Le 10 Mars a été également célébré en l'église de Velleins (Loir-et-Cher) un service funèbre à l'occasion du transfert de la glorieuse dépouille de l'héroïque adjudant *Jean de Chasteigner*, du 8e tirailleurs de marche, cité à l'ordre de l'armée et tombé au champ d'honneur à Passy-Tigny, le 18 Juillet 1918 ; à l'âge de 19 ans.

— L'inhumation du corps du maréchal des logis *André Martin Decaen*, dont nous avons célébré ici l'héroïsme et la mort glorieuse, a eu lieu à Ermenonville (Oise), le 31 Mars, après un service religieux.

Nous nous inclinons respectueusement devant la tombe de tous ces héros dont nous avons précédemment exalté la mémoire et dont on ne glorifiera jamais assez le beau sacrifice.

R. V.

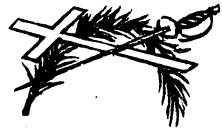

Digitized by Google

# Le Congrès des Syndicats d'Initiative

ET LA

# FÊTE DU MARAIS

Le Dimanche 15 Mai 1921, jour de la Pentecôte, se réunissaient à Fontenay-le-Comte, sous la présidence de M. Sœnen, de La Rochelle, les délégués des S. I. affiliés à la Fédération, Poitou-Aunis-Saintonge et Angoumois.

Tout un programme d'excursions et de fêtes avait été soigneusement préparé à cette occasion par notre Syndicat, pour la journée du 15 et celle du lendemain.

La réunion officielle, session annuelle de la Fédération, eut lieu à l'Hôtel de Ville dans la matinée. Les nombreuses questions que comportait l'ordre du jour furent examinées et solutionnées ; les journaux régionaux en ont d'ailleurs donné des comptes rendus détaillés sur lesquels nous jugeons inutile de revenir. Les décisions prises laissent présumer que l'action de nos Syndicats, ordonnée et contrôlée par le Bureau Fédéral, continuera à s'intensifier chaque jour davantage.

A l'issue de cette réunion, un banquet amical réunit à l'hôtel de Fontarabie tous les délégués ainsi que de nombreux Membres du S. I. de Fontenay-le-Comte, banquet où la plus franche cordialité ne cessa de régner et, à la fin duquel, nous eûmes le plaisir d'entendre MM. Sœnen, Président de la Fédération, Chevallereau, Président du S. I. de Fontenay-le-Comte, de Tinguy du Pouët, député et enfin notre sympathique et distingué Directeur, René Vallette, célébrer tour à tour les beautés du Bas-Poitou et de sa capitale, en même temps que les vertus de la race vendéenne. La place nous fait défaut pour publier ici ces allocutions, nous le regrettons vivement.

L'après-midi fut consacrée à la visite de Fontenay, du château de Terre-Neuve dont les honneurs nous furent faits par M. le vicomte

Digitized by Google

du Fontenioux, puis à une excursion en Forêt de Mervent avec arrêt au châlet de Saint-Luc, où M. le Comte Espierre offrit à nos hôtes une charmante hospitalité.

Le lendemain, dès la première heure, plusieurs autobus emmenaient les touristes vers Bouillé-Courdault et les Marais de la Sèvre. « Après la Fête des Chênes ce fut celle des Peupliers... », ravissante promenade en barques légères d'abord, en chaland à moteur ensuite, sur ces routes d'eaux si pittoresques, aux frais ombrages, laissant parfois entrevoir, de part et d'autre, de charmants et mystérieux berceaux de verdure.

Le parcours prit fin à Maillé où les autobus attendaient les touristes pour les conduire au banquet de Maillezais, présidé par M. le Sous-Préfet de Fontenay-le-Comte. C'est qu'en effet la petite cité maraîchine était en fête et tenait à recevoir dignement ses hôtes d'une journée. Maisons décorées et pavoisées, fanfare, reconstitution de costumes maraîchins, rien ne manquait pour donner le maximum d'attrait à cette manifestation touristique, mais nous devons relater au premier chef la Kermesse organisée avec le concours de notre S. I. dans l'enceinte de l'Abbaye et devant les ruines grandioses de l'Eglise Cathédrale. Le soir, lorsque dans l'embrasement des feux de bengale la silhouette rougeoyante de l'antique Collégiale se détacha sur le ciel sombre, ce fut, pour terminer la fête, un spectacle unique et d'une impressionnante majesté.

En partant, nos hôtes emportaient de leur séjour en Bas-Poitou, le meilleur souvenir et le succès de cette manifestation sera certainement, pour ses organisateurs, un précieux encouragement. Cependant pour que de tels efforts ne restent pas isolés et sans lendemain, il faut autre chose encore, il faut que chacun dans sa sphère apporte son concours ou son appui aux gens de bonne volonté et encourage de semblables initiatives. L'organisation touristique de notre région, si riche cependant en sites pittoresques et en monuments du passé, est encore embryonnaire. Il faut que le public comprenne tout l'intérêt que peut avoir au point de vue économique, l'afflux des étrangers en Bas-Poitou. Mais il faut qu'il comprenne surtout, le devoir impérieux qui s'impose à nous dans une France décimée et appauvrie, de restaurer et mettre en valeur toutes les richesses de notre patrimoine national. Ainsi les marques d'attachement dont chacun fera preuve envers la petite Patrie contribueront en même temps dans une large mesure à la prospérité de la grande.

JEAN ROBUCHON,
Secr. gén. adj. du S. I.

Digitized by Google

# CHRONIQUE

**Pour un étendard vendéen en l'honneur de Jeanne d'Arc.** — Nul emblème ne représente jusqu'à présent la Vendée dans le grandiose défilé des émouvantes manifestations patriotiques, en l'honneur de Jeanne d'Arc, à Orléans. Le Bas-Poitou qui a fourni à la sainte et héroïque pucelle ses plus vaillants compagnons d'armes, a cependant plus que toutes autres provinces, le droit et le devoir de figurer dans ces cortèges évocateurs de la gloire française la plus pure.

La *Revue du Bas-Poitou*, voulant réparer cette lacune, et imitant en cela l'heureuse initiative de son confrère la *Revue de l'Ouest*, de Nantes, pour la Bretagne, se propose d'ouvrir une souscription, pour qu'un étendard spécial aille représenter notre département aux fêtes de Mai prochain.

Nous soumettons l'idée à nos Lecteurs.

**Le Ministre de l'Agriculture en Vendée.** — Le Syndicat des Marais du Lay avait demandé à M. Lefebvre du Prey, ministre de l'Agriculture, de vouloir bien venir se rendre compte, par lui-même, en présence d'ingénieurs techniciens, des travaux d'évacuation des eaux, rendus indispensables par l'envasement progressif de la rivière Le Lay et de la baie de l'Aiguillon. De la solution de la question dépend la prospérité ou la ruine de milliers d'hectares des plus riches Marais.

M. Lefebvre du Prey est donc venu en Vendée, le 24 Avril, débarquant à Chantonnay à la première heure, et après avoir entendu la messe dite par l'abbé Hackspill, député de la Moselle, il a été salué par M. le sénateur Morand, par les autres parlementaires de la Vendée et par les autorités administratives du département. Le cortège ministériel avec ses dix-sept automobiles a quitté Chantonnay et traversé successivement Sainte-Hermine, Mareuil, Luçon, Saint-Michel-en-l'Herm et l'Aiguillon-sur-Mer, où a eu lieu un banquet de 200 couverts, au cours duquel de nombreux discours ont été prononcés, notamment par MM. Baffrey, préfet de la Vendée, Le Roux, sénateur, de Fontaines, de Baudry-d'Asson, de Tinguy, l'abbé Hackspill députés et M. le Ministre de l'Agriculture.

Digitized by Google

A l'issue de ce banquet, le Ministre a distribué de nombreuses décorations dans l'ordre du Mérite Agricole. Nous sommes heureux de trouver parmi les nouveaux décorés, comme chevaliers du Mérite Agricole : MM. de Gouttepagnon, président du syndicat des agriculteurs de la Vendée, de Raignac, secrétaire-général de ce syndicat, Paul Querqui, propriétaire-éleveur à Puybéliard, Paul Loyau, de Bazoges-en-Pareds, etc...

**Le Tigre et son village natal.** — Si Biarritz est fière d'avoir donné le jour à une reine — Mademoiselle Agnès Souret — Mouilleron-en-Pareds n'est pas moins flatté d'avoir vu naître en ses murs, à défaut de " la plus jolie femme de France ", un illustre président du conseil.

A dire vrai, je crois bien que M. Clemenceau, pendant de longues années ne se souvint guère de son bourg d'origine, et il semble même l'avoir quelque peu oublié, le jour où devenu le Père la Victoire, il demanda que son monument — œuvre de M. Sicard — fût érigé à Sainte-Hermine.

Il vient de réparer cet oubli, et la presse aux innombrables bouches nous a appris qu'il avait fait don à la mairie de Mouilleron-en-Pareds du magnifique bronze que lui avait offert la ville de Paris.

Les Mouilleronnais sont ravis de ce geste et cela se conçoit, mais les Parisiens l'ont-ils bien autant goûté ?

**Nos Anciennes Papeteries.** — Sous ce titre " *Les Papeteries dans les Deux-Sèvres* ", M. Henri Gelin, dont on sait la grande érudition, a publié, dans le *Mémorial des Deux-Sèvres*, un très intéressant article où il évoque le souvenir des anciens moulins à papier qui fonctionnèrent dans ce département et à Niort notamment. Parlant du moulin niortais du Vivier, il rappelle — ce qui est intéressant pour notre histoire Bas-Poitevine — que la famille Pellerin qui exploita ce moulin à partir de 1799, était d'origine Vendéenne. François Pellerin, à qui la ville de Niort donnait à bail, le dit moulin, était né en effet à Cugand, vers 1766. Il était fils de Mathurin Pellerin et de Marie Durand, et plusieurs de ses frères et sœurs étaient venus peut-être en même temps que lui se fixer à Niort, où on les retrouve en qualité de papetiers, cartonniers, cartiers, fabricants ou marchands de cartes à jouer. François Pellerin étant décédé en 1816, sa veuve, Marguerite Sauquet, continua à exploiter la papeterie du Vivier au moins jusqu'en 1837. Pierre Pellerin, l'un des frères, acquit en 1814, le Moulin-Rond, de la Villedieu. Un autre Pellerin s'établit au Moulin-Neuf, de Mauzé. Alexis Pellerin, désigné comme " Cartier, rue Bonaparte " en 1813, et comme " marchand de cartes à jouer, rue Saint-Jean " en 1824, dirigeait en même temps le moulin à papier de l'Isle.

Après la mort de la veuve Pellerin, l'usine du Vivier fut exploitée par un sieur Maché et son histoire ne nous intéresse plus.

**La Collection d'Armes Anciennes** de notre érudit collaborateur et ami le comte Raoul de Rochebrune vient de s'enrichir encore une fois de pièces très remarquables, trouvées dans la Loire, près du château de Pirmil. Signalons notamment : une paire de magnifiques étriers carlovingiens, pareils à ceux décrits précédemment ici ; un poignard à automne dont la poignée est ciselée en or et dont la lame est à l'état fossile et couverte d'une gangue de caillou, faite de silex et de sable et une épée franque dans son fourreau de bronze.

Digitized by Google

**Notes d'Art.** — Notre éminent ami le statuaire vendéen Arthur Guéniot a envoyé au *Salon des Artistes Français* plusieurs œuvres qui témoignent une fois de plus de son remarquable talent:

Une statue en pierre de 2 mètres de hauteur, représentant une jeune femme en deuil, accoudée à une stèle mortuaire qui porte les noms des héros de la Grande Guerre. Penchée vers eux, elle les enveloppe de palmes et de couronnes. Au pied de la stèle repose une bourguignotte sur une touffe de lauriers. A ce même Salon, Arthur Guéniot a exposé le buste en bronze de sa vénérée mère qu'il a eu récemment la douleur de perdre et une statuette en pied (bronze et marbre) reproduisant l'image fidèle de notre éminent confrère *Pierre l'Ermite*.

— Nous sommes heureux d'être les premiers à annoncer aux bibliophiles avertis que notre ami le graveur Marcel Fleury vient de se voir confier l'illustration d'une édition de très grand luxe du " *Beau Sacrifice* ", ouvrage couronné par l'Académie Française du jeune poète Vendéen *Jean l'Hiver* (lire Raymond Cottineau) mort au champ d'honneur en 1915. — 24 planches originales gravées dont un portrait du poète illustreront cette superbe édition d'art que MM. H. Lavedan et Barrès ont bien voulu préfacer.

Il sera tiré 150 exemplaires absolument uniques qui seront annoncés prochainement à un prix spécial de souscription, lequel sera progressivement et notablement majoré sitôt l'ouvrage paru en librairie.

Le graveur a achevé ces jours-ci sa documentation *sur place* pour illustrer les divers lieux décrits (Deux-Sèvres, Charente, Vendée).

**Les Monuments Historiques de la Vendée.** — Le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts vient d'aviser M. de Baudry-d'Asson qu'après avis favorable de la Commission des Monuments Historiques, il a inscrit au nombre des édifices classés, l'église de la Chaize-Giraud, remarquable par sa façade et ses grands bas-reliefs représentant la Passion.

— Sur les démarches de M. Morand, le distingué sénateur de la Vendée, le Directeur des Beaux-Arts vient d'attribuer une subvention 27.245 francs pour la réfection des piliers du transept sud qui supportent le clocher de l'église de Mareuil-sur-Lay.

— M. de Bermond d'Auriac, député, maire des Herbiers ayant fait des offres pour acquérir la chapelle du Mont-des-Alouettes, propriété départementale, le Conseil Général dans sa séance du 3 Mai 1921, a décidé de demander d'abord le classement de cette chapelle, comme monument historique ou comme site pittoresque afin d'en assurer la conservation.

**Le Monuments des Morts de la Roche-sur-Yon.** — Le projet présenté par MM. Joël et Jean Martin, de Bois-de-Cené, a été choisi par le Comité et définitivement adopté par le Conseil municipal.

Notre excellent ami Arthur Guéniot a ainsi l'honneur de partager avec Napoléon Ier l'ostracisme sectaire d'une ville qui n'a pas craint de renier son illustre créateur, au moment où toute la France glorifiait sa mémoire.

**Conférences.** — Dans une remarquable conférence faite à Angers le 26 Février 1921, notre excellent confrère M. Henry Coutant, saluant la glorieuse mémoire des lettrés et des artistes

Digitized by Google

angevins morts pour la France pendant la guerre mondiale, a évoqué le souvenir du jeune poète Jacques Baguenier Desormeaux, fils de notre éminent collaborateur, le savant historiographe de la Vendée Militaire.

Tombé au champ d'honneur le 22 Août 1914, Jacques Baguenier Desormeaux a laissé un *Recueil pour Ariane, et Marjolaine*, deux œuvres d'une inspiration charmante.

— M. Pierre Gourdon, le délicieux romancier angevin, qui a fait récemment à Paris une série de remarquables conférences sur la « *Vendée de nos jours* » a bien voulu nous promettre d'en accorder quelques pages à la *Revue du Bas-Poitou*, laquelle sera particulièrement heureuse et fière de les publier dans un prochain numéro.

**Banquet des Vendéens de Paris.** — Au banquet des " Vendéens de Paris " du 24 Février 1921, notre ami, M. le comte du Chaffault, vice-président de l'*Union Fraternelle*, a prononcé un magnifique discours, où il a célébré en termes émouvants l'héroïsme des Vendéens au cours de la dernière guerre.

**Courrier Dramatique.** — Notre excellent ami M. Basile Clénet, l'auteur des « Géants de la Vendée », a fait représenter le 16 Mai, à la salle paroissiale de la Roche-sur-Yon, par le groupe des jeunes de l'A. F. — et avec un plein succès, une nouvelle œuvre dramatique dont il est l'auteur, — l'*Enfant Prodigue* — scènes modernes de la vie vendéenne.

Presque en même temps et avec un égal succès, le théâtre du Casino de Vichy mettait en scène, *Les Cerises* et les *Charmes d'Armide*, du charmant poète Vendéen.

**Nos Compatriotes.** — *Monseigneur Jarosseau, chevalier de la Légion d'honneur.* — Sur la proposition du Ministre des Affaires Etrangères, la croix de chevalier de la Légion d'honneur a été conférée à notre éminent compatriote, Monseigneur Jarosseau, de l'ordre des Capucins, vicaire apostolique de Gallas, pour « services rendus pendant plus de trente ans à la cause Française en Abyssinie ».

— M. Albert Marchegay, fils de notre ami M. Louis Marchegay, ancien député, a été reçu licencié en droit devant la Faculté de Paris.

— M. Paul Baudouin, croix de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, ancien lieutenant d'artillerie, ex-officier aviateur, ancien élève de l'école polytechnique, vient également d'être reçu licencié en droit. Il quitte l'armée pour les *Finances*. — C'est le très distingué neveu de notre collaborateur de la première heure.

Nos sincères félicitations.

**Nos Poètes.** — M. Emile Gibelin, conseiller municipal, vient de dédier « aux Mutilés de la Guerre » un poème d'une belle envolée patriotique. Cette plaquette est vendue, au prix de 1 franc, au profit de l'Association fraternelle des Réformés, Mutilés et Blessés de guerre de la région fontenaisienne.

**Nos Confrères.** — M. le comte de Chambure, fondateur de l'*Argus*, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

**Beaux-Arts.** — Sous le patronage de l'Académie des Beaux-Arts un Comité d'élèves et d'amis, présidé par M. Léon Bonnat, membre de l'Institut, a organisé à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, 15, quai Malaquais, une exposition de l'œuvre du regretté maître Luc-Olivier Merson.

Cette exposition, inaugurée le mercredi 4 Mai par M. Paul Léon, Directeur des Beaux-Arts, président d'honneur du Comité, dura jusqu'au 1er Juin et a eu le plus grand succès.

**La petite guerre en Vendée.** — Du *Figaro* (numéro du 29 Mai 1921) : « Les Vendéens de La Roche-sur-Yon, patrie d'Emile Faguet, commencent à regarder de travers les Vendéens de Mouilleron-en-Pareds, patrie de M. Clemenceau, car enfin M. Clemenceau doit à Faguet un éloge sous la Coupole.

Or, le maréchal Foch, M. Henry Bordeaux, M. André Chevrillon, élus par l'Académie après M. Clemenceau, ont été reçus, M. de Flers et M. Bédier vont l'être ; M. Clemenceau attend toujours !

Faut-il décidément renoncer à la belle solennité de sa réception ?

Pas encore, si nous en croyons les bruits du Palais-Mazarin. Du jour où il a laissé poser sa candidature et accepté son élection, M. Clemenceau a, comme on dit aujourd'hui, « pris ses responsabilités » vis-à-vis de l'Académie et d'Emile Faguet, dont le fauteuil lui fut donné. et il ne peut s'y dérober.

C'est ainsi qu'on l'entend aussi bien à l'Institut qu'à La Roche-sur-Yon. M. Clemenceau devra endosser l'habit vert et ceindre l'épée ».

**Un Evêque Vendéen.** — La *Semaine Catholique*, de Luçon, nous a annoncé dans son numéro du 15 Juin 1921, la nomination du R. P. Félix Perroy, des missions étrangères, comme coadjuteur de Monseigneur Cardot, vicaire apostolique de la Birmanie méridionale, avec le titre d'évêque de Médéa.

Le nouvel évêque est originaire de Saint-Hilaire-de-Talmont.

**Nos Collaborateurs.** — Notre très cher collaborateur et ami, H. Baguenier Desormeaux, bibliothécaire de la Ville de Paris, vient d'être promu, *au choix*, bibliothécaire principal, pour prendre rang du 1er Avril dernier (arrêté du Préfet de la Seine du 21 Mai 1921).

C'est un hommage mérité et une juste récompense pour la grande érudition et le consciencieux labeur que notre ami a mis au service de l'Institut d'histoire de la Ville de Paris et nous l'en félicitons de tout cœur.

**N. D. L. D.** — Nous continuerons dans le prochain numéro, la publication des *Héros et Martyrs Vendéens* de la grande guerre.

Digitized by Google

# ÉCHOS DE LA GUERRE

**Légion d'honneur.** — Nous enregistrons avec une vive satisfaction les promotions suivantes, dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Commandeurs : Les Lieutenants-Colonels *Collet* et de *Maniort.*

Officiers : Les commandants *Palustre de Virsay, de Vallavielle* et *de Rorthays* et les capitaines *du Temps* et *de Lattre de Tassigny.*

Chevaliers : M. *Abel Filuzeau*, capitaine, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers de Fontenay et le lieutenant *Marcel Bage*, du 51e d'artillerie.

— En récompense des services civils rendus pendant la guerre Madame la comtesse *de Bermond d'Auriac*, née du Landreau, infirmière-major de la Société de Secours aux Blessés Militaires, a reçu la croix de chevalier de Légion d'honneur.

**Croix de Belgique.** — Notre excellent collaborateur M. *Emile Gabory*, archiviste de la Loire-Inférieure, et M. *Pascal Lanco*, archiviste de la Vendée, ont été nommés par arrêté royal du 28 Août 1921, chevaliers de l'Ordre de la Couronne de Belgique, en raison du dévouement dont ils ont fait preuve pendant toute la guerre pour les réfugiés Belges hospitalisés dans ces deux départements.

**Hommage Posthume.** — La croix de guerre, complément de la médaille militaire qui lui avait été précédemment attribuée, vient d'honorer la mémoire glorieuse de notre bien cher et regretté ami *François Baudry*, le charmant fils de Madame Veuve Ambroise Baudry.

L'attribution de la croix de guerre était accompagnée de cette nouvelle et magnifique citation :

« Gradé d'élite, courageux et dévoué. Tombé glorieusement en entraînant ses hommes à l'attaque, le 25 Décembre 1914 à Steinbach.

« Sujet d'élite, animé du plus haut sentiment du devoir ; a toujours eu une conduite admirable au feu. (*Croix de guerre avec étoile de bronze*).

**La Médaille de la Reconnaissance Française** (médaille d'argent) a été accordée à Mademoiselle *Alice Roy*, de la Cacaudière de Thouarsais ; la médaille de bronze a été accordée à Mesdames *Chevallereau*, née Angibaud, *de Lusignan*, née de Kervenoaël, *de Gouttepagnon*, et à Mademoiselle *Marie de Jansens.*

Digitized by Google

Cette même médaille de bronze de la Reconnaissance française a été attribuée à :

Madame *Libaudière*, née Marie Plazen, à La Roche-sur-Yon : présidente du comité local de La Roche-sur-Yon, de S. S. B. M., a fondé en cette qualité l'hôpital auxiliaire numéro 17, qui a fonctionné pendant quatre ans et demi sous sa direction et sa surveillance. S'est également occupée de plusieurs œuvres de guerre ; a notamment organisé les quêtes faites journellement à l'intérieur de la gare, et a créé un dispensaire ouvert aux blessés et réformés et à tous les malades nécessiteux. A rendu ainsi de grands services par son intelligente initiative et son inlassable dévouement.

Et à Mademoiselle *Rousselot* (Marie-Elise-Emilie), à la Bonnière-de-Mouchamps : a rempli les fonctions d'infirmière, du 3 Septembre 1914 au 31 Décembre 1915, à l'ambulance de Puybelliard, de Juillet à Septembre 1918 à l'hôpital complémentaire numéro 10 de Vitré (Ile-et-Villaine), et enfin, est allée former un foyer du soldat au 8e bataillon de chasseurs, dans les pays rhénans.

Nos plus sincères compliments.

— Le *Journal de Bruxelles* nous a appris que le duc d'York, second fils du roi d'Angleterre, étant venu à Bruxelles a remis la décoration de l'Ordre de l'Empire Britannique au prince Réginald de Croy et à sa sœur, la princesse Marie, qui au péril de leur vie secondèrent Miss Cavell pendant la guerre avec un admirable dévouement.

Le prince Réginald de Croy, a déjà la croix de la Légion d'honneur, une citation à l'ordre du jour de l'armée française, la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold et la croix civique de 1914-1918.

La princesse Marie est elle-même chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre de Léopold et a également été citée à l'ordre de l'armée française.

Rappelons que les nouveaux décorés sont le frère et la sœur du prince de Croy-Solre, marié à la fille de feu le marquis de Lespinay, et qui engagé volontaire lui-même pendant la guerre est titulaire de la croix de guerre, de la croix militaire Anglaise et de la médaille de l'Yser.

**Médaille Militaire.** — Par arrêté ministériel du 20 Décembre 1920, publié au *Journal Officiel* du 24 Mai 1921, la Médaille Militaire a été attribuée à la mémoire du caporal *Baguenier Desormeaux*, numéro matricule 09116, mort pour la France, avec cette élogieuse citation :

« Très belle attitude au combat du 22 Août 1914. Ayant reçu l'ordre de se replier, a fait rentrer ses hommes et a continué à tirer sur l'ennemi qui avançait. Blessé grièvement, est mort pour la France. A été cité. »

Digitized by Google

# CARNET MONDAIN

## FIANÇAILLES

On nous annonce le prochain mariage de :

— Mademoiselle JEANNE DE LA MARDIÈRE, avec M. RENÉ SAVATIER, professeur agrégé de la Faculté de Droit de Poitiers.

— Mademoiselle MARTHE JEANNEAU, fille de M. Lucien Jeanneau, avocat, conseiller général de la Vendée, avec M. ROGER DAVRIL, croix de guerre.

— Du vicomte DES COURTIS, fils de notre regretté ami, avec Mademoiselle LOUISE DE VASSELOT DE RÉGNÉ.

— M. LÉON DE CARCOUET, capitaine au 47e d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, avec Mademoiselle PAULINE DE VILLENEUVE.

— Du vicomte DE MONTFERRÉ, croix de guerre, fils du comte de Montferré et de la comtesse, née de la Boutetière, avec Mademoiselle MARIE DE MAROLLES.

— Mademoiselle MARIE BONCENNE, avec M. JEAN ROUSSIN, croix de guerre.

— M. le capitaine DEBOUTÉ, et de Mademoiselle MARIE BARIBEAUD.

— De M. EMILE TAUDIÈRE, conseiller général des Deux-Sèvres, chevalier de la Légion d'honneur et croix de guerre, fils de notre regretté ami, Henry Taudière, professeur à l'Institut Catholique de Paris, ancien député de Bressuire, et de Madame, née Bry, avec Mademoiselle GERMAINE MAROT, fille de M. Emile Marot, député des Deux-Sèvres, maire de Niort et officier de la Légion d'honneur, et de Madame née Gilly.

## MARIAGES

Le mariage du vicomte ALAIN DE LA ROCHEBROCHARD, lieutenant au 7e hussards, avec Mademoiselle ANNE RETAILLAU, a été



Digitized by Google

célébré le 10 Novembre 1920, en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes, à Paris.

— Le 4 Janvier 1921, a été célébré au temple de Mouchamps, le mariage de M. Louis BABUT, banquier à La Rochelle, et de Mademoiselle ANNE PILASTRE, fille du capitaine d'artillerie Pilastre, décédé, et de Madame Urbain Pilastre, et petite-fille de feu M. Auguste Sabouraud, ancien vice-président du Conseil général de la Vendée.

— Le 4 Janvier 1921, a été célébré à l'église Saint-Roch, à Paris, le mariage de la contesse O. CONNOR, avec le comte BOUTILHIER DE SAINT-ANDRÉ.

— Le 30 Mars a été béni en l'église de Toussaints, à Rennes, le mariage du lieutenant JEHAN ROUSSELOT, du 507e régiment de chars d'assaut, détaché à l'Ecole spéciale Militaire, croix de guerre, fils du commandant Rousselot, et petit-fils de M. Bugnot, le vénéré maire de Saint-André-d'Ornay, avec Mademoiselle MARIE HAMON DE KERVERS, fille de M. Hamon de Kervers et de Madame, née Ruellan, décédée.

Le lieutenant Rousselot, né à Saint-André-d'Ornay, appartient à la Vendée, tant par son aïeule paternelle, née Gourraud de la Proustière que par sa famille maternelle, Bugnot et Serène de Vallongue.

Depuis un an, fixés en Vendée, le commandant et Madame Rousselot habitent la Proustière, vieux berceau de la famille.

Les Hamon de Kervers, de très ancienne noblesse bretonne se rattachent aussi à la Vendée par leurs alliances avec les Lorgeril et les Bonchamps.

— Le mariage de Mademoiselle JOSETTE RADO DU MATZ, avec le capitaine DE FOUQUET, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, a été célébré le 31 Mars, en l'église Notre-Dame de Fontenay.

— Le même jour en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Cailloux, à Paris, au milieu d'une nombreuse affluence de parents et d'amis, a été célébré le mariage de M. GASTON RAPHANAUD, docteur en droit, chef de service à la Société générale, croix de guerre, avec Mademoiselle MARIE GUITTON, fille de M. Camille Guitton, avocat, décédé et de Madame, née Bordier.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le R. P. Gally, ami des deux familles, qui a prononcé une très éloquente allocution ; la bénédiction papale a été accordée aux jeunes époux.

Digitized by Google

— Le 6 Avril 1921, Monseigneur de Durfort, évêque de Poitiers, a béni en l'église de Montravers (Deux-Sèvres), le mariage de Mademoiselle MARGUERITE DE BEAUREGARD, fille du comte et de la comtesse de Beauregard, avec M. JEAN SAILLARD.

Les témoins de la mariée étaient M. René de Beauregard, son oncle, le comte Henri de Beauregard, son frère aîné ; ceux du marié, Madame Mayau, sa tante, M. Louis du Rivault, son oncle.

— Le 21 Avril, a été célébré dans l'église Saint-Louis de Versailles, le mariage de Mademoiselle DE MAROLLES, avec le vicomte DE MONTFERRÉ, fils du comte de Montferré, et de la comtesse, née de la Boutetière.

— Le 10 Mai 1921, a été célébré en l'église Saint-Hilaire de Poitiers le mariage du baron DE LASSAT DE MEYNARD, lieutenant au 7e hussards, décoré de la croix de guerre, fils de M. de Lassat et de Madame, née de Meynard de la Farge, avec Mademoiselle JOSIANE FRUCHARD, fille de M. le comte Fruchard et de Madame, née du Bourg.

Les témoins étaient : pour le marié : Madame de Goué, sa sœur, et le colonel Cloens, commandant le 7e hussards ; pour la mariée, le comte Louis Lecointre, ancien député de la Vienne, son oncle, et le capitaine Bizard, attaché d'aéronautique à l'ambassade de France, à Madrid, son beau-frère.

— En l'église Saint-Emilien, à Nantes, a été célébré récemment le mariage de Mademoiselle CLOTILDE BOURGEOIS, fille de M. Georges Bourgeois, de Talmont, et petite-fille de M. Paul Bourgeois, le regretté député de la Vendée, avec M. ROGER GAUDIN, fils de l'excellent docteur Gaudin, des Sables-d'Olonne.

— Nous enregistrons également avec plaisir la nouvelle du mariage de Mademoiselle CLAIRE DE ROUGÉ, fille du vicomte Armand de Rougé, conseiller général de la Vendée et maire des Essarts, décédé, et de la vicomtesse, née La Ferronnays, avec le capitaine GEORGES N. KITCHEEFF, du 1er hussards de la garde impériale, attaché à la mission militaire et à l'ambassade de Russie, décoré des ordres de Saint-Georges, Sainte-Anne, Saint-Vladimir, et chevalier de la Légion d'honneur.

## NAISSANCES

Le vicomte et la vicomtesse HUBERT DE KERVENOAEL, nous ont fait part de la naissance de leur fils BERNARD, le 13 Décembre 1920.

Digitized by Google

— M. Edouard VENDÉEN, notre distingué collaborateur, et Madame VENDÉEN, « ont reçu du Bon Dieu, le 1er Janvier 1921, en guise d'étrennes », une charmante fillette qui a reçu le nom d'Hélène.

— Madame Joseph DUCHAINE, a mis heureusement au monde, le 3 Février, au château de la Chesnelie, un garçon qui a reçu au baptême le prénom de Charles.

— M. et Madame GRANGÉ, de Fontenay-le-Comte, nous ont fait part de la naissance de leur fille Marie, le 5 Février 1921.

— Marie, Antoinette, Henry, Guy, Christian et Magdeleine du MESNIL-ADELEE, font part de la naissance de leur frère Hervé, venu au monde le 1er Mars 1921 aux Moutiers-sur-Lay.

— Le vicomte et la vicomtesse Jacques de CARHEIL, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Huguette.

— M. et Madame Henry de LÉPINAY, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Victor.

— Madame la comtesse de LAMBILLY, née de Lespinay, a mis heureusement au monde, à Nantes, un fils qui a reçu au baptême les prénoms de Aymar-Geoffroy-Marie-Léopold.

La marraine était Madame la marquise de Lambilly, née de Ravinel.

Le parrain, le prince de Croy-Solre.

— La vicomtesse de LAROCQUE-LATOUR, née de Ferré de Péroux, a heureusement mis au monde, à la Bourboule, un fils, Michel.

— Le capitaine de frégate et Madame MARTIN-DECAEN, font part de la naissance de leur septième enfant : Bernadette.

— Nous sommes enfin très heureux d'apprendre que notre excellent ami, André ASTOUL, le bon peintre vendéen, est depuis le 10 Mai, le père d'un huitième enfant, une charmante fillette qui a reçu au baptême le prénom de Jeanne.

Digitized by Google

# NÉCROLOGIE

M. le général de division GEORGES ALLARD, ancien gouverneur de Lille, commandeur de la Légion d'honneur, décédé au château de la Touche-Ory, près Parthenay, le 18 Septembre 1920, en sa 84e année.

— M. J. MERLAND, décédé à Paris, le 16 Octobre, les obsèques ont eu lieu le 19, au Moutiers-les-Mauxfaits (Vendée).

— Mademoiselle EUGÉNIE-MARIE-CLAIRE DE HILLERIN, décédée à Luçon, le 25 Novembre 1920, dans sa 89e année.

— Madame HONORINE FORGERIT, veuve de M. Léopold Poissonnet, notaire honoraire, décédé à Luçon, le 30 Novembre 1920, dans sa 77e année.

— M. ALBERT BOUTILLIER DU RETAIL, ancien magistrat, descendant d'une vieille famille vendéenne, et arrière-petit-fils, d'un héros de la grande insurrection, décédé le 15 Janvier 1921, dans sa terre de Rocquillon, près Vivonne (Vienne) à l'âge de 76 ans.

— Madame POTEL, née LOUISE-VIRGINIE MORGAND, décédée le 15 Janvier 1921, à Niort, à l'âge de 51 ans.

— Madame HENRI BOUTET, veuve du charmant graveur Vendéen, auquel notre éminent collaborateur, M. Jules de Marthold, consacrait ici même, il y a peu, un très bel et très mérité éloge, est décédée le 17 Janvier 1921, à Bourg-la-Reine, dans sa 64e année.

— Madame MARIE-LOUISE ADMIRAULD, veuve de M. ARTHUR GUÉRY, et mère du très sympathique docteur Guéry, décédée à Fontenay, le 26 Janvier 1921, dans sa 82e année, et inhumée à Lalaigne (Charente-Inférieure).

— Madame CORABŒUF, mère du distingué peintre, J. Corabœuf, décédée en Janvier 1921, à Pouillé, près Ancenis.

Digitized by Google

— M. le vicomte LE FRANÇOIS DES COURTIS DE LA VALETTE, décédé au château de la Valette, commune de Marigny-Brizay (Vienne), le 10 Février 1921.

Ancien président du Comité Royaliste des Deux-Sèvres, le vicomte des Courtis était un fidèle et ardent défenseur de la cause monarchique, en même temps qu'un bienfaiteur insigne des œuvres catholiques.

Sa mort nous cause de personnels et très vifs regrets.

— M. HENRI BOURGEOIS, décédé à Bois-Joly, près les Moutiers-les-Mauxfaits, le 13 Février 1921, à l'âge de 17 ans.

Il était fils de notre confrère et ami Henri Bourgeois, avocat, ancien directeur de la *Vendée Historique* et de Madame Bourgeois, née des Joncherets, dont nous partageons toute la douleur.

— M. ALBERT ROCHAIS, fils de M. Léopold Rochais, directeur de l'*Imprimerie Fontenaisienne*, décédé à Paris, le 19 Février 1921, à l'âge de 21 ans, et inhumé le 28, au cimetière Saint-Jean de Fontenay.

— Madame DE BUOR DE LA JOUSSELINIÈRE, née DES NOUHES DE LA CACAUDIÈRE, décédée, le 21 Février 1921, dans sa 90e année, et dont les obsèques ont été célébrées le 24, en l'église de Chaillé-sous-les-Ormeaux.

— Madame veuve EDGAR BARON, née Eugénie Arnauld, décédée, à Sceaux (Seine), le 24 Février 1921, à l'âge de 68 ans.

— M. le docteur LUCIEN DODIN, décédé à Nantes, le 1er Mars 1921, à l'âge de 64 ans.

Après les offices célébrés en l'église Saint-Clément de Nantes, l'inhumation a eu lieu à la Chapelle-Palluau.

— M. MICHEL-ANDRÉ-MARC GUITTON, décédé le 7 Mars 1921, à Paris, à l'âge de 18 mois.

Il était fils de M. Henri Guitton, notaire à Paris et petit-fils de M. Gustave Guitton, l'un des plus fidèles abonnés de cette *Revue*.

— Madame veuve J.-B. GUÉNIOT, née Alzire Trénit, décédée à La Roche-sur-Yon, le 8 Mars 1921, à l'âge de 86 ans.

Madame Guéniot était la mère de notre bien cher ami Arthur Guéniot, l'éminent statuaire Vendéen et de Mesdames Bureau et Meunier, à la douleur desquels nous nous associons de tout cœur.

— M. RENÉ DORION, fils du sympathique notaire du Poiré-sur-Vie, décédé à Laizin (Suisse) des suites d'une maladie contractée pendant la guerre.

Madame veuve VALLET, née Maria Sauturette, mère de notre excellent confrère M. Maurice Vallet, directeur du *Courrier de la Vienne*, décédée le 13 Mars 1921, à Poitiers.

Digitized by Google

M. le colonel HIPPOLYTE BRANGER, commandeur de la Légion d'honneur, décédé dans sa 84e année, à Sainte-Radégonde-la-Vineuse, le 17 Avril 1921.

A ses obsèques qui ont été célébrées le 20 deux discours ont été prononcés, l'un à la sortie de l'église de Sainte-Radégonde, par notre ami M. Raymond Biré, conseiller municipal ; l'autre au cimetière de Sérigné où eut lieu l'inhumation, par M. Michaud, président de la Section des Vétérans des armées de terre et de mer. Les deux orateurs ont éloquemment célébré la mémoire du regretté défunt, qui fut le modèle des officiers durant sa longue et magnifique carrière militaire et qui se dévoua d'une si admirable façon pour les blessés de la grande guerre comme président de la Croix-Rouge de Vendée.

— Mademoiselle LUCIE DORION, décédée à Palluau, en Mars 1921.

A ses obsèques, M. l'abbé Goupilleau, a fait l'éloge de la foi ardente de celle qui fut dans le canton, l'âme de la Ligue des Femmes Françaises.

M. Boiscourbeau, maire et conseiller général, célébra également en termes émouvants les éminentes qualités de la regrettée défunte.

— M. EMILE BREUILLAC, président de la Société Historique des Deux-Sèvres et conservateur du Musée de Niort, auteur de nombreux et précieux travaux d'histoire, décédé à la maison de santé de l'hôpital de Niort, à l'âge de 70 ans, le 3 Avril 1921, après une longue maladie.

— M. PAUL CESBRON, ingénieur civil des mines, décédé le 9 Mai 1921, à Paris, à l'âge de 76 ans.

— M. ATHANASE VRIGNAUD, arrière-petit-fils du brave Vrignaud qui fit la guerre de 1793, en qualité de tambour à l'armée de Charette et le fidèle héritier des traditions ancestrales, décédé le 10 Février, à La Chapelle-Hermier.

— Madame HÉRIARD, bisaïeule des enfants de notre excellent ami Louis Clais, décédée à Saint-Jean-d'Angély, à l'âge de 93 ans au début de Juin 1921.

— Madame EMILIE GENNEVIER, belle-mère de notre érudit collaborateur et ami, M. Emile Gabory, archiviste de la Loire-Inférieure, décédée à Nantes, le 23 Mai 1921, à l'âge de 61 ans.

— M. le colonel HUBERT DE SCOURION DE BEAUFORT, décédé à Nantes, dans sa 69e année et inhumé à Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire), dans l'enfeu de famille, ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Clément de Nantes.

— Nous apprenons également avec peine, la mort du frère de notre excellent ami M. PAUL DEVIGNE, secrétaire particulier de M. de Baudry-d'Asson, décédé dans l'Aisne, des suites d'une maladie contractée à la guerre.

Nous adressons nos plus vives condoléances aux familles que ces morts mettent en deuil.

Digitized by Google

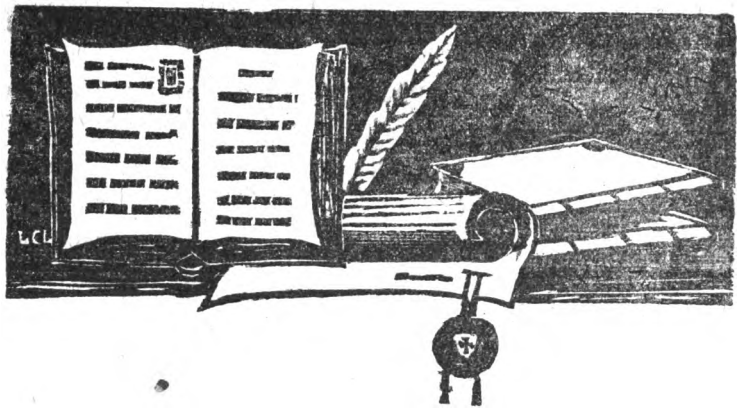

# BIBLIOGRAPHIE

**Lettres.** — *La Revue des Deux-Mondes*, en son numéro du 1er Août 1920, a publié des *Lettres au Cardinal Mathieu* de notre illustre et regretté compatriote, Ferdinand Brunetière.

— On annonce l'apparition toute prochaine du nouveau roman, *La Brière*, de notre très cher collaborateur et ami, Alphonse de Châteaubriant, à qui le délicieux *Monsieur des Lourdines*, mérita naguère le prix Goncourt.

— Notre confrère, M. Charles Gallet, a publié chez Téqui, à Paris, un volume d'un haut intérêt actuel sur le *Pape Benoist XV et la guerre 1914-1920.*

— Notre nouveau et charmant collaborateur, René Pichard du Page, a publié dans les « Tablettes » de Saint-Raphaël (Var), sous le titre *Chipart Aérostier*, des scènes de la vie d'un port d'attache, en temps de guerre.

Ces jolies et intéressantes pages ont été réunies en volume édité avec luxe par les « Tablettes de Saint-Raphaël » au prix de 8 et de 15 francs.

— Nous sommes particulièrement heureux de reproduire ici l'article aussi élogieux que mérité, que vient de consacrer, à notre excellent collaborateur, M. Francis Eon, le critique littéraire de *l'Action Française*, Orion, à l'occasion de l'ode si patriotiquement inspirée, que le bon poète Vendéen a récemment dédiée aux combattants de la Basse-Normandie :

« Dans un banquet de combattants, à Alençon, des vers de Francis Eon, ont été récités. Le poète de la *Vie continue*, l'admirateur de Moréas, qui

Digitized by Google

lui dédia un arbre de son jardin. l'ami de Jean-Marc Bernard, qui chanta avec lui, sur un rythme de Toulet, la louange d'Arles, avait composé cinq grandes strophes cordiales et familières, de ce grand type malherbien qui plait tant à Maurras.

« L'auteur a fait la réponse du soldat à la question qui n'est même pas impie, tant elle est bête : « Pourquoi te bats-tu ? » Et la ville et les champs de dire : Pour Alençon ! »

Pour le quartier et pour les rues
Pour Notre-Dame et pour le cours,
Et pour que vous puissiez à l'aise
Marcher de Montsort à Saint-Blaise...
Pour le labour et la prairie,
Pour Domfront, Mortagne, Argenton !
Pour Ciral et Dame-Marie...

« Il suffit décidément de mettre bout à bout les noms de France pour faire de la poésie, comme avec tant de bonheur, l'autre jour, Maxime Brienne dans son carillon pour la fête de Jeanne d'Arc.

» Dans les jeux les plus délicats, Francis Eon ne craint personne, il faut peut-être le redire aux renchéris, qui font les bolchevistes en deux ou trois salons.

» Et il n'a pas non plus peur de chanter d'une voix plus rude, l'amour de la patrie terrestre, cette portion de la planète qui est à lui, aménagée par ses pères. Les Muses veulent qu'on voit un homme».

— Notre distingué collaborateur M. A Métay, vient de publier à l'Imprimerie Lussaud, à Fontenay-le-Comte, un émouvant recueil de *Poèmes de Guerre* (1914-1918), dédiés à la mémoire de ses petits-fils :

René Benéteau, musicien-brancardier du 137e de ligne, tué à Hébuterne le 7 Juin 1915 et Léon Benéteau son frère, caporal au même régiment, tombé au champ d'honneur à Chaumont-Saint-Quentin, le 27 Août 1914, et mort de ses blessures à Bulson, près Sedan.

Rappelons à la gloire de cette admirable famille que l'aîné des cinq frères mobilisés, Paul Benéteau, lieutenant-mitrailleur, fut lui-même relevé avec huit blessures à la Fère-Champenoise, le 8 Septembre 1914. Il est aujourd'hui professeur au Lycée Clemenceau à Nantes et chevalier de la Légion d'honneur.

**Politique extérieure.** — Notre très distingué collaborateur et ami, M. Joseph Aulneau, chevalier de la Légion d'honneur, qui vient de remplir en Allemagne une mission officielle a publié dans le *Phare de la Loire* du 17 Février 1921, un remarquable article sous ce titre : *La situation de l'Allemagne.*

**Religion.** — Dans la *Correspondance hebdomadaire du Comité Catholique de Défense Religieuse*, notre confrère et ami M. Anatole Biré a fait paraître (numéro du 12 Avril 1921) un magnifique article intitulé : *Lois intangibles* et *jurisprudence.*

**Archéologie.** — Notre savant confrère, M. le Docteur Marcel Baudouin, a publié dans la *Parfumerie Moderne* (Février 1921), un curieux article *Sur un parfum vieux de XVIII siècles*, analyse chimique d'un fragment de résine d'époque gallo-romaine, trouvé dans un puits funéraire du Bernard (Vendée).

Digitized by Google

— Dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (3e et 4e trimestres 1920, p. 445 et suivantes), notre excellent collaborateur M. Louis Charbonneau-Lassay, a publié une savante étude sur la « *Croix mystérieuse de Loudun* ».

— Le même numéro contient d'intéressants articles de deux autres de nos plus érudits collaborateurs, M. Rambaud et M. l'abbé, Uzureau : le premier sur le *Commerce du Poitou par le Clain et la Vienne, au XVIIe siècle ;* le second sur *Les Paroisses angevines de la Vienne et des Deux-Sèvres*

— De M. le Docteur E. Boismoreau, une très intéressante brochure consacrée à la *Découverte d'un Menhir à la Vrimonière de l'Ile-d'Yeu.*

(Grand in-8o de 11 p. avec dessin. Le Mans, Monnoyer, 1919. — Extrait du *Bulletin de la Société Préhistorique Française*).

**Histoire.** — *La Vendée*, dans son numéro du 1er Mai 1921, a consacré un intéressant article, au passage de Napoléon 1er en 1808 à Fontenay-le-Comte, en utilisant notamment les documents inédits de Mercier du Rocher, qui lui avaient été obligeamment communiqués par notre ami M. Ernest Brisson.

— Notre très érudit collaborateur M. A. Vélasques, poursuivant la précieuse série de ses études sur l'époque révolutionnaire, vient de publier une notice très documentée sur le *Deuxième bataillon de Volontaires de la Loire-Inférieure.* (1792-1796) « qui contribuèrent à l'apaisement des troubles, qui pour la première fois éclatèrent en Vendée ».

— *Le Nouveau Publicateur*, depuis le 16 Janvier 1921, a commencé la publication des *Souvenirs Vendéens*, de M. Amédée de Béjarry.

Ces *Souvenirs*, qui constituent une des contributions les plus précieuses pour l'histoire des Guerres de Vendée et qui parurent pour la première fois en 1884, sont aujourd'hui épuisés. — *Le Nouveau Publicateur* a eu l'heureuse pensée de faire revivre ces émouvantes pages, œuvre du père de l'ancien et toujours regretté sénateur de la Vendée.

— Sous le titre *Causeries aux Champs*, la *Dépêche Vendéenne* publie de même chaque semaine, d'intéressants souvenirs de la Grande Insurrection Vendéenne, signés *Narcisse Desgenêts*, pseudonyme d'un de nos sympathiques confrères de la presse régionale.

— La *Semaine Catholique* de Luçon, du 15 Janvier 1921, publie l'article du *Procès de Béatification* consacré à Monseigneur André Georges Brumault de Beauregard, chanoine et vicaire général de Luçon, une des plus éminentes victimes du tribunal révolutionnaire de Paris (1793-1794).

— De M. Paul Galteaux, vice-président de la Société Historique des Deux-Sèvres : *Recherches relatives à la pierre tombale de Goderan, évêque de Maillezais.*

Digitized by Google

**Questions régionales.** — Sous cette rubrique, la *Dépêche Vendéenne* du 10 Avril 1921, a publié une lettre de M. le comte de Bresson, si magistralement pensée et écrite, sur la question de la délimitation régionale, et qui se termine par cette conclusion — à savoir « que la Vendée ne doit être rattachée à aucun centre ; « l'importance de sa situation annuelle en céréales et en viande, « avec tous, leurs dérivés et sous-produits, lui constitue une puissance « d'attraction suffisamment agissante pour enclaver dans sa sphère « d'action des arrondissements limitrophes, subissant des conditions « géologiques et climatériques communes, possédant des modes « d'exploitation, des coutumes semblables, et ayant à satisfaire des « besoins identiques ».

— Notre confrère *L'Effort Régionaliste* (numéro du 17 Avril 1921) contient plusieurs très intéressants articles concernant notre région, citons notamment celui de M. Emile Quintin, sur *Notre service des Transports.* (Inauguration de la ligne d'autobus, Luçon-Talmont-Benet) — ; et celui de M. Rolland, agent-voyer en chef, honoraire de la Vendée, consacré *à* la *Réfection de nos routes.*

**Bourse de vacances.** — Désirant offrir quelques jours de repos à un jeune auteur la revue *Les Tablettes* a décidé de décerner annuellement un prix littéraire dénommé bourse de vacances.

Pour permettre au lauréat de venir s'inspirer au pays du soleil, les *Tablettes* ont choisi un des plus beaux sites de la Côte d'Azur, la coquette station de Saint-Raphaël qui attira de tous temps les artistes.

Cette bourse consiste en une quinzaine de séjour à Saint-Raphaël, dans un des meilleurs hôtels, frais de voyage payés. L'attributaire de la bourse pourra choisir l'époque à laquelle il désirera prendre ses vacances.

Seront admis à concourir tous les auteurs qui présenteront une plaquette (manuscrite ou imprimée depuis le 1er Janvier 1920) d'une importance minimum de 30 pages.

Les manuscrits doivent être envoyés à M. Ph. de Magneux, directeur des *Tablettes* à Saint-Raphaël (Var).

R. DE THIVERÇAY.

---

*Le Directeur-Gérant :* RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD.

Digitized by Google

# REVUE DU BAS-POITOU -- ANNONCES


## LE COURRIER DE LA PRESSE

*21, boulevard Montmartre*

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper ; surtout ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes politiques, les écrivains, les artistes ? Tel est le but du *Courrier de la Presse*.

Le **COURRIER** de la **PRESSE** reçoit, sans frais, les **ABONNEMENTS** et **ANNONCES** pour tous les Journaux et Revues.

## ARGUS DE LA PRESSE

*Le plus ancien bureau de coupures de Journaux*

L'*Argus de la Presse*, se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui offrir.

**L'ARGUS lit 8,000 journaux par jour.**

Ecrire *12, rue du Faubourg-Montmartre*, PARIS.

# CRÉDIT DE L'OUEST

## Société Anonyme au Capital de 50 millions

### Siège Social à Angers

**Succursales** à Paris, Cholet, Laval, Fontenay-le-Comte, La Rochelle, Saint-Nazaire, Saintes, Tours.

**Agences de Vendée** : Challans, Chantonnay, La Roche-sur-Yon, les Sables, Luçon.

**Bureaux en Vendée** : Avrillé, Chaillé-les-Marais, La Châtaigneraie, La Gaubretière, Les Herbiers, Mareuil-sur-le-Lay, Montaigu, Moutiers-les-Mauxfaits, Mortagne-sur-Sèvre, Pouzauges, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Sainte-Hermine, Saint-Laurent-sur-Sèvre, Saint-Michel-en-l'Herm, Talmont, Tiffauges, La Verrie.

**Le CRÉDIT de l'OUEST a absorbé les plus vieilles banques et les plus connues en Vendée** : E. AMÉDÉE & Cie, Vve DELHUMEAU, M. MOUNIER & Cie, RONDENET-MOULIN. — **M. E. Amédée** est Directeur régional.

**Le Crédit de l'Ouest** fait toutes opérations de banque et de bourse, paie tous les coupons sans frais, fait toutes les émissions sans frais, loue des coffres-forts, etc., etc.


Digitized by Google

# Les Bourbons et la Vendée

## Le Voyage de la Duchesse de Berry en Vendée

Notre éminent collaborateur M. E. Gabory, le très érudit archiviste de la Loire-Inférieure, a bien voulu nous offrir la primeur des émouvantes pages qui suivent et qui font partie du remarquable volume qu'il va prochainement publier sous le titre : *Les Bourbons et la Vendée*, nous sommes assurés que les lecteurs de la *Revue du Bas-Poitou* en apprécieront, comme nous, le particulier intérêt.

N. D. L. D.

La Restauration n'a point négligé la Vendée ; à défaut d'autres preuves, il suffirait d'invoquer les cinq voyages que firent en quinze ans les Princes de la maison des Bourbons ; sans doute des raisons occasionnelles présidèrent à ces déplacements ; mais une pensée de reconnaissance en fut la cause déterminante. La dynastie n'oublia jamais ceux qui avaient souffert pour le Lys et dont l'effort pouvait être, et dans un avenir incertain, utilisé. Si les voyageurs princiers, inférieurs à leur mission, n'obtinrent pas de ce pèlerinage, le résultat attendu, l'intention n'en a pas moins existé.

. . . . . .



Digitized by Google

De tous les voyages, seul celui de la duchesse de Berry aura des résultats positifs, bien qu'indirects. On lui devra en partie l'aventure de 1832. Il prendra pour cela dans l'Histoire une importance considérable. Il exercera une influence, non sur les populations, mais sur la princesse elle-même ; il était destiné à charmer la Vendée ; la Vendée la charmera étrangement.

La duchesse va apercevoir les Vendéens à travers les lignes vaporeuses d'un mirage ; son imagination amplifiera, déformera la vérité. Elle apercevra les fusils, les glaives, les costumes surannés ; elle ne verra pas que l'ambiance est changée, que tous ces manifestants, ces figurants sont des vieillards.

Le 20 Juin 1828, la duchesse de Berry, venant par Blois, fait son entrée à Saumur. Elle est accompagnée de la duchesse de Reggio, de la marquise de Podenas et du comte de Ménars. Dans cette ville de Saumur, centre de complots récents, tous les cœurs paraissent vibrer à l'unisson. Le sous-préfet, le maire vantent la douceur du régime royal, le bonheur de vivre sous le règne des Bourbons. Aux fenêtres, les dames agitent leurs mouchoirs, tandis qu'au pas, dans les rues noires de monde, s'avance la calèche fleurie.

Le lendemain, le cortège se dirige vers Angers. La *levée* de la Loire « offre absolument l'image d'une vaste allée d'un jardin anglais. La nature a tout fait pour embellir ce trajet ». Angers est ornée de lauriers et pavoisée de drapeaux. « Le faubourg Bressigny présente l'aspect d'un arc de triomphe continu ».

A cinq heures de l'après-midi, Madame de Bagneux, femme du préfet, en l'absence de son mari, reçoit la princesse, qu'accompagnent la duchesse de Reggio, la marquise de Podenas, le comte de Ménars, le général Oudinot, commandant le département.

(1) Le préfet arriva dans la soirée, à temps pour ouvrir le bal avec la princesse. Dans la salle de spectacle 800 femmes, brillantes de jeunesse, de grâce et de beauté, placées sur trois degrés, offrirent le spectacle le plus ravissant.

Digitized by Google

Trente jeunes filles, ayant à leur tête la fille du premier adjoint, M. de Terves, offrent des fleurs. Quelle émotion dans l'âme de la princesse, lorsqu'elle entend le conseiller de préfecture délégué par le préfet s'écrier : « Les Angevins seraient heureux et fiers... s'il leur fallait demain combattre et mourir pour notre bon roi !...

M. de Terves dit à son tour en parlant du duc de Bordeaux : « nos cœurs lui sont dévoués pour toujours ». La duchesse se rend du château à la cathédrale ; sur tout le parcours, « cris d'amour et de fidélité ». Au dîner, M. Duvignaud, capitaine de gendarmerie, est autorisé à chanter des couplets de sa composition :

Tu trouveras aux côteaux de la Loire
De vieux guerriers autrefois malheureux ;
Leurs nobles fronts sillonnés par la gloire,
En te voyant, deviendront radieux.
Dans nos hameaux, comme au bord de la Seine,
Ton doux aspect a le même pouvoir,
En tous lieux, pour oublier sa peine,
Oui, Caroline, il suffit de te voir.

Le 22 Juin, elle passe la Loire à Varades, dans une barque élégante conduite par huit soldats vendéens. Elle atteint Saint-Florent sur l'autre rive. « Saint-Florent, dit, non sans quelque exagération, le compte rendu de M. Kersabiec, est un des plus beaux sites du monde ». Les foules, convoquées par les autorités préfectorale et municipales, y sont accourues de tous les points des Mauges guerrières. « Le plateau de la montagne et ses pentes » sont tout noirs d'une multitude dont l'agitation est telle que, de l'autre côté du fleuve, le coteau semble « lui-même animé ». Le soleil fait jaillir des armes des milliers d'étincelles. La Loire est couverte de barques. Des fusils, des pièces d'artillerie auxquelles la fameuse *Marie-Jeanne* mêle sa voix, produisent un bruit assourdissant.

La duchesse de dire, ravie, à son entourage : « N'est-ce pas

Digitized by Google

que ces braves Vendéens font plaisir à voir ? On croit être soi-même du pays ».

La princesse débarque. Spectacle grandiose. Toutes les anciennes divisions angevines, drapeaux en tête, sont représentées par un détachement de vieux braves ; la princesse gravit, entre leur double ligne, le roc abrupt qui borde la Loire. Des jeunes filles, des lys à la main, précèdent le cortège. Dix jeunes gens, dont les pères sont morts sur les champs de bataille, escortent « un drapeau orné de ses cravates ». Ils ont une petite lance et un brassard aux fleurs de lys. Au cou des vétérans est suspendu un médaillon qui contient le morceau d'un ruban porté à sa mort par le duc de Berry. Voici les sapeurs : leur air, leur armure, leur costume, leur donnent « passablement l'air de brigands ». La princesse sourit, s'amuse. Une musique bizarre, étrange se fait entendre ; Madame, étonnée du son extraordinaire des instruments, regarde. Quelle n'est pas sa surprise de voir des hautbois champêtres et des hommes ayant à la bouche des feuilles de lierre, avec le secours desquelles « ils produisent une harmonie parfaite ! »

Pour la princesse, tout est nouveauté, émerveillement. Elle entre à l'église où dorment les mânes de « l'immortel Bonchamps », elle admire son tombeau, sa très belle statue, œuvre de David d'Angers. « Divin Bonchamps ! oui, du haut des cieux, tu auras vu les larmes qui s'échappaient des yeux de l'auguste princesse ! » s'écrie un témoin (1). La duchesse de Berry visite enfin la colonne élevée en mémoire du passage de la dauphine.

Déjà l'heure presse, le bateau à vapeur attend qui doit conduire à Nantes par la Loire la princesse et son cortège.

« Le rocher mouvant » de Saint-Florent salue d'un dernier cri le bateau qui s'éloigne. Les bras s'agitent. « L'héroïque mère du duc de Bordeaux pourrait-elle craindre à présent que quelque téméraire ravisse impunément l'héritage de son

(1) Arch. M.-et-L., ms de M. de Kersabiec.

Digitized by Google

fils ? (1) » Sur les deux rives, d'immenses foules, venues de toutes parts, voient de trop loin le vapeur qui passe. L'arrêt à Ancenis semble court aux habitants : « Notre bonheur, écrit le sous-préfet, n'a pu durer qu'un instant, il a suivi le fil de l'eau et disparu rapidement ».

Nantes. Madame atterrit à 6 heures, auprès du château des ducs de Bretagne. Une voiture l'attend ; mais elle tient à faire à pied le trajet jusqu'à la préfecture ; elle se sent ainsi plus en contact avec les populations qu'elle vient visiter. Il est 9 heures, quand prennent fin les réceptions. Au dîner, le public est autorisé à circuler autour de la table ; Il n'y manque pas ; « même les dernières classes, mal vêtues. Cela est bon et si politique », écrit un sous-préfet (2).

Nantes n'est que la porte de la Bretagne : la Bretagne attire la voyageuse. Le 23 Juin, à 3 heures et demie, elle franchit la Vilaine. La voici au pays de Cadoudal.

Elle traverse au pas des chevaux, à huit heures du soir, la ville de Vannes et se rend à la préfecture, entre deux rangs de vieux soldats chouans aux longs cheveux.

Le 24, elle entend la messe à Sainte-Anne d'Auray, le clergé lui offre un petit vaisseau, image de la vie du chrétien. Elle descend ensuite le ravin qui vit la mort de Charles de Blois ; elle s'agenouille au « Champ des Martyrs » où tombèrent sous les balles républicaines les émigrés de Quiberon. « Des voix graves chantèrent sous les arbres verts et devant le marais noir le sombre *de profundis* ». Elle gravit la colline, elle visite la chartreuse et l'ossuaire où l'on aperçoit dans l'ombre les restes des victimes.

Le 25, à Lorient, elle parcourt l'arsenal, pose la première

(1) Partie à 3 heures, elle arrive à Nantes à 6 heures. Sur le bateau la garde d'honneur : MM. Aug. de Kersabiec, brigadier ; de Cadorau ; de Grandville ; Houdet ; Jules Arnous-Rivière ; Levesque ; Walsh

(2) Arch. Vendée. *Passage de la princesse*, lettre de M. de Regnon au préfet. — Parmi les femmes reçues par la princesse, citons la « Muse Nantaise », Elisa Mercœur.

Digitized by Google

pierre du monument de l'enseigne Bisson. Par deux fois elle admet à sa table un homme du peuple, Trémintin, célèbre pour avoir, sur l'ordre de Bisson, mis le feu aux poudres et fait sauter son navire envahi par les pirates grecs, plutôt que de le leur rendre. — Partout, à chaque pas, la princesse se grise des souvenirs héroïques dont ces contrées sont remplies. — Le 26, elle visite Josselin, où reposaient les cendres du connétable de Clisson, jetées au vent, sous la Révolution. Dans la lande de Mi-Voix, autour de l'obélisque commémoratif du combat des Trente, 20.000 hommes sont rassemblés. Ils acclament dans la rude langue bretonne. Après avoir traversé Ploërmel, la princesse gagne Rennes.

Le 28, à 4 heures du soir, la princesse est de retour à Nantes. Mêmes vivats délirants. Au théâtre, où l'on donne l'œuvre d'un Nantais en un acte : *La Joie d'un Faubourg*, l'entrée de la duchesse de Berry est saluée par des vivats unanimes. Aucune ombre au tableau. Le lendemain 29, la visite de certains établissements publics et privés : cathédrale, collège royal, couvent de la Visitation, dont la supérieure est Madame de la Ferronnaye, sœur du compagnon d'exil du duc de Berry, château, raffinerie Say, les quais, les hôpitaux — l'inauguration des écluses du canal de Nantes à Brest, un bal offert par la Bourse de Nantes, la réception des paludiers de Batz, dans leur costume original.

Ce que n'avaient point fait les autres princes lancés à toute vitesse à travers la Vendée, désireux du retour aussitôt qu'arrivés, la duchesse de Berry accepte l'hospitalité chez des particuliers. Le 30, à la pointe du jour, elle se rend à la Trappe de la Meilleraye, à 10 lieues de Nantes ; elle revient par la rivière d'Erdre, se repose à la Desnerie, chez M. de Sesmaisons ; une fête champêtre l'y comble de plaisir. Elle n'oublie pas le château de M. de Charette, à la Trémissinière, celui de M. de Goulaine, à la Grange. Elle charme tout le monde par sa simplicité ; elle-même se déclare ravie de tout ce qu'elle voit, de tout ce qu'elle entend. Son âme bouillonne, devient guerrière.

Digitized by Google

Dans la lande de Maisdon, où, quatre ans plus tard, le sol boira le sang des derniers fidèles de la légitimité, des foules frémissantes accoururent à la suite de leur évêque. La princesse passe dans les rangs : « Mes amis, s'écrie-t-elle, si de nouveaux orages venaient encore troubler l'avenir de notre belle patrie, c'est au milieu de vous que je viendrais chercher un abri, avec vous que je voudrais reconquérir le trône de mon fils (1) ».

Le mardi 1er Juillet, à Montaigu, au seuil du département de la Vendée, le préfet reçoit la princesse. Celle-ci tient à ne rien laisser, aucun tombeau sacré, aucun lieu mémorable, sans s'y arrêter : les cendres de Suzannet l'ont attirée à Maisdon ; par un détour elle revient en Loire-Inférieure, à Legé, où se dresse la chapelle élevée en l'honneur de Charette. Même affluence, même mise en scène archaïque des vieux débris des guerres passées. Le soir, la duchesse de Berry couche chez le comte de Mauclerc, à Saint-Christophe-du-Ligneron. Après Suzannet, après Charette, c'est à la mémoire du marquis Louis de la Rochejaquelein, tombé sur le champ de bataille des Mathes (2), le 4 Juin 1815, qu'elle tient à rendre hommage.

Elle se met donc en route par des régions désolées, arides, en harmonie avec l'événement lugubre qu'elle vient commémorer. Au Bocage touffu et verdoyant succède une plaine sablonneuse, zébrée de canaux léthargiques. La princesse voyage à cheval par une chaleur étouffante. Elle atteint les Mathes vers midi ; une tente se dresse « au milieu de ce nouveau Sahara (3) ». Une croix marque l'endroit tragique. Pour la première fois, cette partie de la Vendée voit une princesse de sang royal ; tout le marais de Charette est là, les hommes aux

(1) Du moins, M. de Charette met ces paroles dans la bouche de la princesse. *Journal*, 80.

(2) Commune de Rietz. La Rochejaquelein y fut tué, au moment où il venait d'appuyer à Saint-Gilles un débarquement de munitions anglaises.

(3) Rapport du préfet de la Vendée au min. de l'Int. 5 Juillet.

Digitized by Google

vestes courtes, aux chapeaux à larges rubans ; les femmes aux robes rehaussées de bandes de velours.

Par les mêmes voies difficiles, la princesse remonte vers le Bocage. La nuit tombe ; les arbres prennent des aspects inquiétants, des oiseaux nocturnes hululent dans les ténèbres ; leurs cris rappellent ceux des Chouans. Il est 7 heures et demie, quand le cortège atteint Bourbon, centre artificiel de la Vendée ; préfecture napoléonnienne, adoptée sans empressement par la Restauration. Le préfet, marquis de Foresta, le lieutenant général d'Espinois, Monseigneur Soyer, le corps municipal, M. de Vanssay, préfet de la Loire-Inférieure, MM. de Charette, de Goulaine, de Chantreau, toute la noblesse, attendent aux clartés des illuminations.

A minuit le dîner commence ; à une heure le bal. La duchesse, malgré la fatigue, danse avec M. du Planty, secrétaire général, avec M. de la Rochejaquelein. Elle tient à remplir son rôle jusqu'aux extrêmes limites.

Le lendemain, 4 Juillet, visite de la ville. Journée de repos relatif au milieu de cette randonnée épuisante. Même défilé « des grands paysans » (1). Même concours énorme des populations ; les vieux braves avec des armes, les jeunes filles avec des fleurs. La princesse parcourt toute la ville en calèche découverte et au petit pas de ses chevaux. Elle prend part à un bal populaire donné sous les auspices de la municipalité, elle se mêle ainsi au peuple, après s'être mêlée, la veille, à la noblesse.

Le 5, le voyage continue ; la princesse se dirige vers le haut Bocage ; aux Quatre-Chemins, elle pose la première pierre d'un monument destiné à rappeler les combats multiples qui se succédèrent en ce lieu ; — monument demeuré à l'état de projet. — Voici maintenant, à la Gaubretière, le château d'Aug. de la Rochejaquelein ; à Tiffauges, voici les ruines du

(1) Expression du vicomte de Kersabiec. *Son Altesse Madame la Duchesse de Berry*, 65.

Digitized by Google

château de Gilles de Raitz ; à Torfou, l'obélisque commémoratif de la bataille où fut écrasé Kléber ; à Clisson, les restes impressionnants d'une forteresse féodale. Dans la cour du château, une troupe de bergers et de bergères avec des houlettes aux couleurs de la princesse ; sur les créneaux, des hommes d'armes casqués et cuirassés ; sur les écussons, les noms des reines qui visitèrent la demeure des Clisson, depuis Blanche de Castille jusqu'à Caroline de Sicile. Celle-ci, promenée en barque, admire les sites enchanteurs de la Sèvre Nantaise.

Après Vallet, commence l'Anjou. Un détachement de cavaliers vendéens, anciens soldats de d'Elbée, commandés, comme aux jours héroïques, par M. L'Huillier, relève la garde d'honneur de la ville de Nantes. Contraste frappant « entre ces bons paysans qui n'avaient d'autre parure que leurs habits des dimanches et la troupe éclatante des jeunes gens d'une grande ville (1) ».

Voici Gesté, voici Beaupréau, deux noms fameux dans les fastes vendéennes. Le marquis d'Elbée, maréchal des logis des gardes du corps, arrive de Saint-Cloud. Il apporte une lettre du duc de Bordeaux et une boîte contenant un bouquet que le jeune prince a cueilli pour sa mère « sur la montagne du Trocadéro ». La duchesse touchée admire la fraîcheur conservée par les fleurs. Le lendemain, c'est le Pin-en-Mauges, où le secrétaire de Cathelineau, Gabory, aujourd'hui maire de la localité, ayant à ses côtés M. Cathelineau fils, reçoit la princesse. Au pied de la statue du héros, défilent les associations guerrières. Les hommes montrent avec fierté leurs armes d'honneur. La duchesse de Berry applaudit par des paroles bienveillantes aux exploits qui les ont méritées. Elle stationne pieusement dans la modeste maison où Cathelineau vit le jour.

Elle poursuit sa route à travers les Mauges valeureuses :

(1) Arch. M.-et-L. Notes ajoutées par le préfet au récit de M. de Kersabiec.

Digitized by Google

La Poitevinière, Jallais, Chemillé, localités qui furent debout les premières, en Mars 1793. A Cholet, ville libérale, la population manifeste une évidente froideur. La duchesse, supérieure à cet incident, laisse une somme d'argent aux ouvriers des filatures. — Huit cents Vendéens armés attendent dans la cour du château de Maulévrier, sous le commandement du comte de Colbert. — Après le pays de Stofflet, le cortège atteint celui de la Rochejaquelein, Saint-Aubin-de-Baubigné. L'évêque de Poitiers, le préfet des Deux-Sèvres, Auguste de la Rochejaquelein, entourés de plusieurs milliers de Vendéens, que commande M. des Nouhés, font fête à la princesse. Celle-ci se recueille quelques instants sur la tombe du grand Henri et du marquis Louis de la Rochejaquelein.

Le 10 Juillet, Marie-Caroline se retrouve en Vendée, à Saint-Laurent, ville religieuse d'où les prédicateurs du Père de Montfort partirent, à la fin du XVIII^e siècle, pour essaimer dans tout l'Ouest. Le soir elle atteint Luçon, cité épiscopale ; Monseigneur Soyer rappelle qu'un pontife « de l'antique race de nos rois » siégea dans la basilique (1). Il fait le vœu que le duc de Bordeaux soit un jour « un roi saint et grand comme Louis IX, bon et vaillant comme Henri IV, fort et puissant comme Louis XIV ». — Après Luçon, Fontenay, chef-lieu déchu.

Dernière étape vendéenne. La princesse se dirige vers le Sud (2), emportant de ce voyage en zigzags à travers la Vendée des souvenirs impérissables. Elle a pu voir de près nobles, prêtres, paysans. Nul prince avant elle ne s'était assis à des foyers vendéens ; logés dans les préfectures, sans contact direct avec les habitants, ses prédécesseurs n'avaient point séjourné de la même façon intime, au milieu des populations (3).

(1) Louis de Bourbon, évêque, du 11 Janvier 1524 au 6 Juillet 1525.

(2) La Rochelle, Rochefort, Saintes, Blaye, Blaye qu'elle reverra quatre ans plus tard et dans quelles conditions ! — Bordeaux, Pau, Bayonne, Limoges, Bourges, Orléans. Elle est à Paris le 1^er Octobre.

(3) La princesse logea chez M. le comte de Perraut, chez le marquis de Civrac.

Digitized by Google

La proclamation du préfet de la Loire-Inférieure, M. de Vanssay, à la veille du voyage, disait : « La mère du duc de Bordeaux, de l'enfant du miracle, apparaîtra jusque sous l'humble toit du métayer ». Ce qui fut en réalité. Un jour, sur la route de Vallet à Gesté, elle pénètre dans une ferme, trouve un bébé qui pleure, en l'absence de sa mère. La duchesse prend le nourrisson, le berce, l'endort. La fermière arrive, elle est remplie d'émotion. D'ailleurs, toujours attentive aux enfants, la princesse conquiert sans peine le cœur des mères. A Saumur, elle se penche avec tendresse sur un petit que la foule a serré contre sa voiture.

Presque tout le voyage dans le département de la Vendée se fit à cheval ; vêtue d'une amazone verte, qui rappelle l'uniforme des chasseurs de Stofflet, coiffée d'un feutre gris que nimbe un voile de gaze, elle se montre excellente cavalière. Au bruit des décharges de mousqueterie, son cheval danse, sans qu'elle en paraisse incommodée. Ah ! la brave petite femme, s'écrient les assistants, elle n'a pas peur ! Sous les arcs de triomphe, à l'entrée des bourgs, elle descend, s'entretient familièrement avec les autorités et le peuple, écoute les doléances, les interminables récits de misère ou d'exploits, distribue des décorations. En calèche, lorsqu'elle traverse les foules, jamais elle ne manque de mettre son équipage au pas. Elle accueille les demandes les plus inattendues. L'une est présentée par un savetier nantais qui sollicite l'autorisation de décorer son échoppe du titre de *cordonnier de S. A. R.* Une autre émane de deux entrepreneurs de voitures publiques et a pour objet de prier la princesse de prendre la première action dans leur affaire. — Elle entend les chansons que des poètes paysans ont composées en son honneur, une complainte surtout, très élémentaire, a du succès :

Vous tous, habitants de Nantes,
Or, écoutez bien ceci ;
La duchesse de Berri
Femme des plus avenantes

Digitized by Google

Vient de quitter ses foyers,
Pour vous et vos métayers.

Le protocole, carcan des princes et des chefs d'Etat, ne gêne en rien la duchesse de Berry. Elle s'évade à tout moment du rigorisme imposé. A Saumur, le carrousel de l'école de cavalerie l'ayant vivement intéressé, elle tient à en avoir une répétition le lendemain, ce qui prive la ville d'Angers de la recevoir à l'heure convenue. Autre cause de retard, elle visite longuement un établissement de sourdes-muettes, situé sur sa route ; visite non inscrite au programme.

Elle musarde, flâne, s'amuse de tous les détails, nouveaux pour elle, de cette contrée curieuse et primitive.

Elle reçoit les cadeaux les plus invraisemblables. Un jour, on lui offre une tourterelle, ce qui la ravit ; un peu plus loin, un jeune lièvre attaché par des rubans blancs, ce qui l'étonne. La princesse hésite à s'embarrasser « d'un animal aussi vif qu'indocile » ; le paysan insiste si bien que M. de Bagneux prend l'habitant des champs sur le pommeau de sa selle. Il verra les Tuileries. Sur la route de Lorient, elle fait approcher un pâtre et lui achète le chapeau de paille grossière qu'il s'occupe à tresser. Ailleurs, elle accepte des costumes bretons.

Toujours spirituelle, pleine d'à propos, la duchesse relève en passant les réflexions de l'assistance. Une personne disant tout haut : « Elle n'est pas belle. — C'est vrai, réplique-t-elle en lui jetant sa bourse, mais elle est bonne — ». Bonne en effet, à toutes les souffrances, et généreuse, sensible, elle sème sa route de bienfaits. A Derval, elle promet pour l'église un dais auquel elle s'engage à travailler elle-même. Au château de Maulévrier où le comte de Colbert, l'ancien ambassadeur de Louis XVI à Cologne, lui avait préparé une réception sensationnelle, elle voit un tout jeune homme se dégager de la foule ; il sollicite l'honneur d'entrer dans la garde royale. Il est sans doute trop petit, fait remarquer une des personnes de la suite. Le Vendéen de riposter : « Dans notre pays, Monsieur, les hommes se mesurent de la tête au cœur.

Digitized by Google

— Il a raison, fait la princesse, j'appuierai sa demande ». — Sans morgue, elle accueille aussi bien les bourgeois que les nobles et que les paysans. A Nantes, elle danse avec un armateur, M. Levesque.

Son plaisir se lit sur son visage et se communique. La foule acclame, bat des mains, quand la princesse sourit ; elle sourit sans cesse. Nature émotive, vibrante, exaltée, elle croit destinées au régime les ovations qui vont surtout à la veuve, à la mère, à la femme gracieuse, charmante, aimable.

Une vaste illusion plane sur ce voyage enchanté, déroulé en la saison des fleurs. La levée en masse « des grands paysans », les canons, les fusils, la remplissent d'une ardeur guerrière. Elle s'imagine être reportée à trente-cinq ans en arrière.

A Saint-Florent, un gros nuage menace ; on veut faire rentrer la princesse sous la tente. Elle proteste : « Quel mal y aurait-il, si j'étais mouillée ; ne sommes-nous pas au camp ? » — Oui, au camp, mais un camp d'opéra où les figurants sont nombreux. Les vieux arborent bien des armes, des costumes tirés exprès des armoires ; mais comment vêtir les jeunes, nés après les temps belliqueux, aux jours de liberté ? Les costumer en soldats vendéens ? On n'ose. A Clisson, on déguise les uns en routiers du moyen-âge, avec lances et boucliers, les autres en bergers fadasses. — A Varades, les anciens combattants entonnent à pleine tête les chansons de 1793. « C'était un véritable délire », assure une relation. Mais toutes ces chansons guerrières détonnent dans le décor pacifique. Ailleurs, la duchesse entend Louis de Bourmont chanter :

Ah ! si jamais une secte abhorrée
Renverse encor le sceptre de nos rois,
Ah ! pense à nous, reviens dans la Vendée ;
Amène Henri, nous défendrons ses droits.

Elle ne peut sentir tout ce que ces paroles contiennent de fallacieux. Si Louis XVI avait pu autrefois gagner le territoire vendéen, il eût été, se dit-elle, à l'abri des coups de la destinée ; pourquoi le duc de Bordeaux n'y viendrait-il pas, au besoin ?

Digitized by Google

— A Beaupréau, un élève du collège, chante, au pied de l'image du jeune prince, un hymne que tous ses camarades reprennent en chœur.

Elle a lu, au-dessus de la maison de Cathelineau, une inscription en italien en son honneur, elle a admiré les devises monarchiques dans les médaillons de verdure, elle a reçu les protestations de fidélité banales des maires et des curés ; elle a vu des milliers d'hommes sous les armes, 40.000 dit Mesnard (1) ; elle songe qu'en effet, les temps sont noirs, incertains et que tout est possible, même dans une nouvelle révolution, une nouvelle Vendée. On lui dore la réalité, on lui cache les faits ; on ne lui dit pas que l'opposition a grandi, même sur cette terre aimée que foule son cheval ; on ne lui rapporte pas, par exemple, que les maires de Ligné et de Saint-Mars-du-Désert, en Loire-Inférieure, ont refusé nettement de lever des anciens combattants pour les disposer sur son passage.

On lui montre la façade d'un monument trompeur. Elle voit les visages, elle ne devine pas la transformation des cœurs. Elle plaît, elle séduit, on l'acclame. Elle en tire des conclusions illimitées. Un grand rêve s'échafaude en son âme exaltée, rêve hélas ! que les événements vont détruire demain (2).

(1) Mesnard. *Souvenirs intimes*, II, 6 dit 40.000, mais il exagère. — Crétineau-Joly pour une fois a vu clair . « Ils gardaient le Bocage, ils cachaient sous des fleurs des débris trop éloquents de ses guerres ». *Histoire de la Vendée mil.*, V. 413. — Voir le récit officiel de Walsh. — *Le voyage de la duchesse de Berry* en Vendée, très optimiste.

(2) La satisfaction de Charles X, à la suite de ce voyage triomphal, est très grande. Par ordonnance du 23 Juil. 1828, il autorise la section du collège de Nantes destinée aux plus jeunes élèves, à porter le nom de *Collège du duc de Bordeaux*. Une autre ord. du 15 Avril 1829, autorise l'érection, aux Quatre-Chemins de l'Oie, du monument voté par le conseil général de la Vendée, en mémoire du passage de la duchesse.

*Paiements faits par ordre de la duchesse de Berry, à Nantes :*

1° — 100 fr. destinés aux maçons de l'Ecluse dont cette princesse a posé la première pierre.

Digitized by Google

2° — 60 fr. pour les imprimeurs qui ont tiré en sa présence des épreuves du procès-verbal de la cérémonie.
3° — 300 fr. aux piquets des 7e léger et 15e de ligne, de garde à son palais.
4° — 400 fr. à l'entrepreneur et à l'équipage du bateau à vapeur « La Ville de Nantes ».
5° — 500 fr. au peintre Hubert pour un tableau.
6° — A Wessel ? 400 fr. comme gratification.
7° — 100 fr. aux portefaix de l'entreprise.
8° — 300 fr. aux hospices civils.
9° — 300 fr. aux employés de l'établissement de filature, Guillemet.
10° — 100 fr. aux gendarmes de service près de sa personne.
11° — 200 fr. aux petites écoles de dames de charité.
12° — 400 fr. aux gens du préfet.
13° — 60 fr. aux gens du maire pour la voiture.
14° — 200 fr. aux gens de la halle.
15° — 12 médailles d'argent aux enfants des jardiniers — médaille de bronze aux enfants couronnés.

E. Gabory.

Digitized by Google

## Héros et Martyrs de la Grande Guerre

LE LIEUTENANT GUY DE LAVRIGNAIS

Mort pour la France

LE 27 SEPTEMBRE 1918

La Vendée, toujours fertile en héros, a donné à la France pendant la guerre mondiale de 1914 le sang de ses meilleurs fils. Le lieutenant Guy de Lavrignais, dont nous tenons à exalter ici, après tant d'autres, la glorieuse mémoire, fut du nombre de ces jeunes et grands sacrifiés que la mort faucha dans leur

Digitized by Google

printemps et dans leurs promesses, et dont on ne célébrera jamais assez la sublime abnégation.

Né à Nantes le 4 janvier 1894, Guy de Lavrignais était le fils du très distingué sénateur vendéen de ce nom et de Madame, née Gourraud de La Proustière. Dans le désir de continuer les traditions de famille, il s'était tout d'abord destiné à la Marine, mais sa santé le força d'interrompre les études qu'il avait dans ce but commencées à Jersey.

Intelligence d'élite et volonté ardente, il s'adonna alors au culte des Lettres, passa brillamment ses examens de Droit, sortit l'un des premiers de l'Ecole des Sciences morales et politiques et se fit inscrire à la Conférence Molé-Tocqueville, dont il devint bientôt le Vice-Président.

Mais les œuvres religieuses sollicitèrent plus particulièrement son âme d'apôtre et de chrétien fervent, et pendant plusieurs années, à Ménilmontant, il fut le précieux collaborateur de M. le curé Poulin, et s'adonna avec un inlassable dévouement à l'organisation et au bon fonctionnement du Patronage de cette si populeuse paroisse, où son souvenir est fidèlement gardé.

Il ne l'est pas moins à Lourdes, où se manifestèrent si souvent sa foi profonde et son infatigable activité. C'est là, près de la grotte et de la fontaine miraculeuse de Massabielle qu'il dépensait tout son cœur aux époques du Pèlerinage national, auquel il ne manquait jamais d'assister, et dont il était l'un des plus appréciés organisateurs.

Il contribua notamment avec ardeur à la création du train spécial pour les malades de la Vendée, où il se fit remarquer par son zèle et la grande et inépuisable générosité de son cœur.

Vint la guerre. Guy de Lavrignais était délié de toute obligation militaire; mais comme on l'a justement écrit, il appartenait à une famille où l'idée du devoir dépasse de beaucoup les conceptions que le vulgaire s'en fait. Il aimait trop sa patrie et il l'aimait d'un amour trop passionné pour rester à l'arrière, quand elle appelait ses fils au front. Sa résolution fut bientôt prise et dès les premiers jours il s'engagea.



Digitized by Google

Parti simple canonnier au 35e d'artillerie, il devint successivement aspirant et sous-lieutenant au 2e et au 116e et fut définitivement versé au 84e avec le grade de lieutenant. Partout il fit l'admiration de ses chefs comme de ses compagnons d'armes et que ce soit en Champagne, à Verdun, sur la Somme, il se montra toujours le serviteur fidèle du devoir.

Sa vaillante conduite lui valut notamment près de Verdun, à cette cote de l'Oie qui but tant de sang français, l'élogieuse citation à l'ordre du jour de l'arme de l'artillerie lourde, qui suit :

« *Le 6 mars 1916, se trouvant à l'observatoire de la cote de l'Oie (cote 265) malgré un bombardement de l'observatoire et le tir des mitrailleuses, est resté à son poste et a continué d'observer jusqu'à ce qu'il ait reçu l'ordre d'évacuer ; a ramené tout son personnel.* »

Atteint grièvement en Champagne par les gaz, il avait été littéralement enseveli sous un obus. Et c'est à partir de ce moment que se manifestèrent les premiers symptômes de la maladie qui devait l'emporter. Sans doute il aurait pu revenir à l'arrière, mais il avait l'âme trop haute pour céder à la voix de la nature, et durant de longs mois encore, Guy de Lavrignais continua sans plaintes et avec une surhumaine énergie, le dur et périlleux service du front, jusqu'au jour où terrassé par le mal et à bout de forces, il consentit à se laisser évacuer. Peu de semaines après, il succombait, victime de son héroïsme, malgré les soins les plus tendres et les plus vigilants dont il était entouré, et il rendait à Dieu sa belle et généreuse âme de croyant et de soldat.

Les nombreuses lettres adressées après sa mort au foyer familial en deuil témoignent de la grande estime et de l'admiration profonde en lesquelles le tenaient ses chefs, et ces éloges que nous nous faisons un devoir de déposer sur sa tombe, disent mieux que tous les lauriers qu'on aurait pu y apporter, l'ardent patriotisme, l'esprit d'abnégation, la passion du devoir qui caractérisaient Guy de Lavrignais.

Du général Maurin :

« ... Tous ceux qui l'ont connu le regretteront. »

Du lieutenant-colonel Carence :

Digitized by Google

« Guy de Lavrignais a été mon adjoint fidèle au 84e A. L. pendant plus d'un an. Il a été pour moi plus qu'un collaborateur dévoué. Son dévouement, son jugement droit, ses grandes qualités de cœur m'avaient frappé du premier jour où je l'ai connu.

« Il laissera au régiment d'unanimes regrets. Tout le monde l'aimait. Son caractère si noble et son grand cœur lui avaient attiré la sympathie de chacun.

« Il était tout vibrant d'enthousiasme, généreux de cœur et d'une fine intelligence.

« Je suis profondément atteint par la nouvelle de sa disparition... »

Du lieutenant-colonel Escouron :

«... La perte est irréparable pour vous et pour tous ceux qui ont apprécié votre fils. Je suis de ces derniers, et de ceux qui l'aimaient. Il est immense le sacrifice que vous venez de faire à la France pour contribuer à son salut. Se peut-il que mon excellent ami ait disparu au moment où enfin la victoire va nous être acquise, lui dont la joie était si grande chaque fois que nous avions pu marquer un succès... »

Du lieutenant-colonel du Halgoüet :

«... Il n'avait pas attendu pour donner sa mesure, cette guerre où il a montré que tous les dévouements lui étaient familiers. »

De semblables hommages défient tous commentaires et ne justifient que trop l'inconsolable douleur de ceux qui ont doté la France de pareils héros ; et il nous semble juste de confondre dans la même glorification les fils qui ont ainsi sacrifié leur vie pour le salut du Pays, et les parents qui leur ont donné l'exemple de leur foi avec le sang de leur cœur.

RENÉ VALLETTE.

Digitized by Google

# LE BAS-POITOU PRÉHISTORIQUE

## La Légende de la ville détruite de Belesbat (Becciacum)

### et les deux Saint-Vincent sur Jard et sur Graon (Vendée)

(*Suite*) (1)

### III. — SAINT-ROMAIN ET LE PÊCHEUR.

Georges Boisson, un poète vendéen, a conté en vers (2), dix ans plus tard, une *variante* (3) de la version de l'abbé Baudry. Il n'est pas sans intérêt de faire connaître ce modeste essai, en raison précisément de cette variante.

«...Il traversait alors l'endroit où Bélesbat
Se cache, enseveli sous sa couche de sable.
La dune haute et large est très reconnaissable,
Et le *diable*, à minuit, y mène le *sabbat*.

(1) Voir 2e fascicule 1921.

(2) *Les Veillées Vendéennes*. — Poésie : *La Sirène*. — Niort, 1892, p. 159.

(3) G. Boisson, qui était du pays, a pris bien soin d'écrire : « La légende est racontée, par M. l'abbé Baudry, d'une façon *un peu différente* ». — Cela veut bien dire : « Mon récit vaut autant que le sien ! » — On notera spécialement l'intervention de SAINT-ROMAIN.

Digitized by Google

Bélesbat fut jadis une superbe ville,
Pleine de monuments, de palais somptueux.
Mais ceux qui l'habitaient, las d'être vertueux,
Amollis par le luxe et la paresse vile,

Pervertis par un vice abject et repoussant,
Inventaient tous les jours quelque nouvelle orgie,
Et, blasés, dépravés, cruels, sans énergie,
N'avaient plus qu'un plaisir : *faire couler le sang !*

Aussi les étrangers que leur mauvaise étoile
Conduisait par malheur dans l'impure cité,
Après avoir *trois* jours et *trois* nuits (1) assisté
Aux spectacles hideux, qui leur glacaient la moelle,

Étaient tous mis à mort, pour qu'ils ne puissent pas
Aller conter chez eux les choses exécrables
Dont ils étaient témoin. Encore les misérables
Savaient par des *tourments prolonger leur trépas* (2) !

Or, un *pêcheur* un jour dans la ville se glisse,
Pour y rabistoquer son filet déchiré.
Mais la foule en fureur l'a bientôt entouré
Et demande à grands cris sa mort et son supplice.

Quelle fête pour eux, pour ce peuple inhumain !
Mais le pauvre pêcheur, seul dans son cachot sombre,
Et pendant que la nuit couvre tout de son ombre,
Se met avec ferveur à prier SAINT-ROMAIN.

*Saint-Romain* (3), le patron des pêcheurs de Vendée,
Apparaissant soudain dit au futur martyr :
« Lève-toi. De la ville hâte toi de sortir ;
De ses iniquités la coupe est débordée.

(1) Chiffres fatidiques, choisis à dessein.

(2) Il est curieux de voir que la tradition insiste particulièrement sur cette sorte de débauches, qui est, en effet, tout à fait caractéristique des peuples d'Orient (Chaldéens, Hittites, Phéniciens, etc.

(3) *Saint-Romain* est le patron de la paroisse de Curzon, localité voisine de Bélesbat, située entre Saint-Vincent-sur-Jard et Saint-Vincent-sur-Graon. — Curzon fut autrefois un ancien port, important pour la pêche. Ainsi s'explique sans doute, grâce à une intervention anglaise, quand le

Digitized by Google

Dieu la condamne, ainsi qu'il condamna jadis
Les infames cités de Gomorrhe et Sodome (1),
Et, sous le *sable*, un jour, on la cherchera, comme
On cherche sous les flots sa sœur, la ville d'*Is !* »

Bas-Poitou appartenait à l'Angleterre, la construction de l'église de *Saint-Romain* (XIII[e] s.).

Mais ce Saint ne serait point un saint d'importation maritime et étranger au Poitou.

En effet, on lit, dans Hippolyte Boutin (*La Légende des Saints de.... Luçon.* — F. le C., 1892, p. 501 et s., d'après F. Baudry (A. S. E. V., 1877, p. 147) :

« Un jour, Saint-Martin de Tours envoya Saint-Romain aux confins du Poitou et de la Guienne porter le flambeau de l'Evangile chez les *riverains* de l'Océan, qui étaient encore païens.

Romain détruisit aussitôt sur son passage le culte des idoles. — Saint-Martin le sachant malade accourut à Blaye pour y recevoir son dernier soupir. Quand Romain fut mort, les *mariniers*, qui naviguaient de la Gironde à la Loire, l'invoquèrent dans la tempête, comme un ange de salut. Les habitants de Curzon, placés sur cette ligne, le prirent, comme ceux de Blaye, pour leur patron spécial et placèrent sous son vocable l'église, soit qu'il fut venu en personne leur annoncer la bonne nouvelle, soit que ses reliques y eussent opéré quelque prodige ».

La fête de Saint-Romain à Curzon tombe le 24 Novembre.

Ce Saint-Romain est-il le *Saint-Romain* de Rouen ? — Cela ne me semble pas possible, vu les dates, car Saint-Martin de Tours est antérieur au dit Saint-Romain de Rouen.

Il s'agit donc d'un *Saint-Romain* local et poitevin, d'un *cinquième* saint de ce nom, qui fut l'un des moines de la circonscription et de l'époque de Saint-Martin de Tours, au dire de l'abbé Baudry.

Mais je manque de détails sur sa biographie.

Le *Saint-Romain* en question ne peut être l'un des *quatre* Saint-Romain connus et celui qui fut évêque de Rouen en 626 et mourut en 639. — Ce dernier était issu des Francs. — Suivant la légende, il vécut en Normandie, c'est-à-dire sur les bords de la mer, délivra les *marins* et la campagne de Rouen d'un *Dragon* monstrueux, dit la *Gargouille*, qui n'est autre que le *Dragon*, céleste, du Pole (Constellation). — Cela veut dire qu'il convertit à la religion chrétienne des païens, qui adoraient encore le *Pole* — Divinité, sous cette forme.

Sa fête tombe le 23 Octobre à Rouen, c'est-à-dire à une date qui doit correspondre au Solstice d'*hiver*, à cause de la précession des équinoxes (le solstice correspond au Dragon en effet). Jadis, à Rouen, le jour de l'Ascension (également ancien *Solstice d'été*), on commémorait par une procession la mort de la *Gargouille* (Procession de la Fierté). Saint-Romain emmena captif ce serpent ailé et, lui passant son *étole* (vêtement rituel à origine de peau d'animal céleste) le jeta dans la Seine. De la sorte, il protégea ceux *allant sur l'eau*. — La *Fierté* (*Feretrum*, cercueil) est la châsse qui contient les reliques de Saint-Romain, à Rouen.

De même il ne peut s'agir ni de *Saint-Romain*, martyr de Rome ; ni du *Saint-Romain Russe* ; ni du *Saint-Romain* du *Jura*. C'est entendu. — Il faut donc accepter un *Saint-Romain* occidental.

(1) Gomorrhe et Sodome, villes de Palestine. — A rapprocher de notre hypothèse de *Colonie Phénicienne* pour Bélesbat.

Digitized by Google

Et le pêcheur, voyant la porte grande ouverte,
Remercia le Saint et, sans difficulté,
*Issit* (1) de la prison, traversa la cité,
Et bientôt se trouva dans la campagne verte.

Pendant que le bonhomme épouvanté s'enfuit,
L'Océan, franchissant la dune infranchissable (2),
*Vomit sur la cité des montagnes de sable,*
Et l'ensevelit toute, *en une seule nuit* (3).

Maintenant le *chardon*, que la brise balance,
Couvre la dune où fut autrefois Belesbat,
Et, la *nuit* seulement, à l'heure du *Sabbat*,
Les *Démons* réunis y troublent le silence.

Cette variante diffère peu du texte précédent. Elle *rajeunit* surtout la légende, puisqu'elle la fait descendre aux premiers temps du Christianisme, car ce Saint-Romain (4) ne vécut que vers le VII[e] siècle après J. C. (5).

Les autres récits étaient, en effet, nettement *païens*, et partant plus anciens d'essence.

Cela prouve, que, de temps en temps, le Peuple, au cours des âges, arrange les légendes à sa façon, les adaptant aux choses de l'époque et aux événements nouveaux.

On prend là sur le fait ce phénomène, si caractéristique de

(1) *Isser*, en patois local, veut dire *sortir*.

(2) Quand l'Océan engloutit sous les eaux salées Bélesbat, il n'y avait pas de dune en ce point. — La dune est consécutive.

(3) C'est là le *Miracle* vengeur, car on sait que ce sont les *vents*, et non les flots, qui apportent les vraies dunes de 5 à 10 mètres de haut. L'océan ne dépose que des bancs de sable sur les plages.

(4) Aucun autre conteur que G. Boisson n'a parlé de ce Saint-Romain. Comme il n'a pas pu, n'étant par Normand d'origine, *inventer* une telle intervention, il est certain qu'il a recueilli cette donnée nouvelle dans la contrée, qui, jadis, était fréquentée par les navigateurs *normands* comme on sait; mais les invasions normandes en Vendée sont postérieures à tous les Saint-Romain (IX[e] siècle).

(5) Le patron des *marins* en Vendée a été surtout *Saint-Nicolas*. — A Croix-de-Vie-Saint-Gilles, celui des pêcheurs est plutôt *Saint-Joseph*, l'époux de la Vierge, patronne des marins.

Digitized by Google

l'humanité : *l'évolution des Légendes*, suivant pas à pas *l'évolution dans l'histoire du Cerveau humain !*

Cette caractéristique de la *Tradition* aurait dû depuis longtemps faire prendre plus au sérieux le Folklore ; mais jadis on se plaisait toujours à dire que ce n'était pas là de la Science, tout simplement parce qu'on n'en avait pas compris l'essence et la vérité. — Heureusement ce temps est passé !

## IV. — LE MEUNIER.

Dans un autre récit, inédit, que j'ai recueilli sur place en 1905, on fait intervenir un *Meunier*.

Il s'agit d'un nommé *Baritou*, mort il y a cent ans environ (c'est-à-dire ayant vécu de 1750 à 1800).

Malgré la défense d'entrer dans les ruines de l'enceinte (du Château bien entendu, puisqu'on est au XVIII^e^ siècle), il y pénétra armé d'un fouet, à corde pourvue de *clous* (1). — Quand les *chiens* de la garde (2) coururent après lui, il les frappa tous et les tua tous successivement.

Il put alors voir les *mains coupées* et les *cadavres !* Effrayé il se sauva et raconta ce qu'il avait vu.

La suite, comme ci-dessus. — Comme on le voit, c'est là une *variante* tout à fait moderne.

## 2°. — LE TRÉSOR CACHÉ.

La légende du *Trésor caché* est aussi intéressante. Cette seconde histoire se rapporte exclusivement au *Château*

(1) Le *clou* est là à dessein. On sait que c'est un symbole du Pole et de la *Grande Ourse*.

(2) Le chien, on le sait, est le symbole zoomorphique de la *Petite Ourse*. Il s'agit donc là de la lutte du Pole (le diable) et du *Soleil* (le dieu bienfaisant), représenté par le *meunier* (on sait que les *meules*, comme les cuvettes et les bassins, ont été, en préhistoire des symboles solaires). C'est le triomphe du *Dieu chrétien* sur l'*Esprit* du mal !

Digitized by Google

moyen-âge (1), ou plutôt à ses *ruines*. — Elle est donc assez récente. Aussi est-elle très mal fixée encore et les variantes abondent-elles !

Il s'agit du fameux *trésor des châteaux*, qui a été caché sensément par les chatelains, au moment de l'abandon de leur habitation. — C'est le même que celui des *souterrains-refuges*. — Il semble un écho éloigné de ceux relatifs aux dépôts cultuels des étangs et des sources, car souvent le trésor est placé dans un *étang* (ce qui est le cas pour Belesbat), dépôt d'or que le hasard fait découvrir (2).

Le trésor est naturellement en *or*. D'ailleurs, au Cuivre, ce pays fut riche (Trésor de l'étang de Nesmy).

A. — *Pièces de jeux en or*. — Comme le Bélesbat actuel correspond à un lieu de *plaisirs*, bien entendu les pièces le constituant doivent être des appareils et objets de *jeux*.

C'est pourquoi il est question tantôt d'un *jeu de boules*, tantôt d'un *jeu de quilles*, en *or*.

En réalité, boules et quilles marchent ensemble, puisqu'il faut des boules pour jouer aux quilles. — C'est la même chose, en principe. — Cette variante n'a aucun intérêt spécial.

1° *Jeux de quilles, avec boules en or*. — Dans le milieu de ce qui fut jadis l'étang du Château, on a caché jadis un *jeu de quilles*, avec *boules*, tout en *or*. A la messe de minuit, chaque année, c'est-à-dire au solstice d'hiver, soit au début de l'an nouveau, une porte s'ouvre dans les ruines et on peut voir le dit jeu de quilles.

C'est une allusion à l'apparition du *Soleil nouveau*, or et soleil allant ensemble ; c'est donc une légende qui dérive du culte solaire pré-chrétien.

(1) Peut-être simple « FOLIE », c'est-à-dire *maison de campagne* ou de *chasse*, où des seigneurs nobles se réunissaient jadis pour s'amuser, comme, par exemple, le château de chasse des La Rochefoucauld-Beaulieu, gouverneurs du Poitou, à Beaumanoir, en La Barre-de-Mont (V.).

(2) Je ne crois pas qu'on ait jamais trouvé à Jard ou aux environs des dépôts d'or préhistoriques.

Digitized by Google

Ce fameux jeu de quilles d'or était l'*amorce* pour attirer, à Bélesbat, les jeunes seigneurs de la contrée ! Alors les bandits du château les faisaient disparaître, sans doute pour les dépouiller de l'or monnayé apporté (1). — On les faisait tomber par une trappe dans une oubliette, après les avoir fait bien boire et manger et bien soignés (2).

On m'a montré, sur place, l'endroit où se trouve le jeu de quilles !

Il serait au milieu de la distance qui se trouve entre l'abreuvoir actuel et l'Océan, à l'Ouest, au niveau d'un canal comblé, ou plutôt d'un *conduit souterrain*, faisant communiquer la mer avec l'étang de jadis.

2° *Jeu de boules en or.* — D'après certains, il ne s'agirait pas d'un jeu de quilles, mais d'un *jeu de boules* en or, comme on me l'a dit sur les lieux en 1905.

C'est le trésor habituel des nombreux châteaux ruinés, en Vendée.

B. — *Bourse d'or.* — D'après d'autres dires, le trésor serait constitué par une vulgaire *bourse*, remplie d'*or* (3). Cette bourse serait cachée dans la *vigne*, près de l'étang.

C'est certainement là une simplification et une altération de l'idée précédente, bien plus originale et plus localisée, vu le nom de Bélesbat.

C. — *Le chercheur d'or.* — *a*) On m'a raconté aussi qu'un vieil ivrogne de la Tranche, plus ou moins *sorcier* ou

(1) Légende analogue à celle de Barbe-Bleue.

(2) Cette partie de la légende paraît empruntée à la première et sert de liaison entre les deux.

(3) Il ne faut pas oublier qu'à l'abbaye de Jard (Lieu-Dieu, Saint-Nicolas), lieu qui n'est pas très éloigné, à l'ouest, il y a aussi un trésor caché. Il s'agit d'une *barrique* pleine d'or, enfouie dans une vigne voisine, au pied d'une *aubépine* (Prunus cratogœnus) (*arbre* sacré) et placé sur une *pierre*. — Saint-Nicolas est le patron des marins.
Elle est à la volée d'un *chapon gras* des ruines ; mais, bien entendu, on ne sait de quel côté.

Digitized by Google

*sourcier*, vint un jour à Bélesbat avec sa *baguette*, pour découvrir cette bourse (1).

Il aurait, en fouillant le sol, aperçu une *bête* noire, qui en sortait. C'était le *diable* en personne.

Il s'est sauvé et on ne l'a plus revu.

*b*) On a vu plus haut comment l'abbé Baudry a parlé des *chercheurs d'or* de Bélesbat.

D'après sa version, ce sont les *fradets*, et non le *diable*, qui gardent le dit trésor !

Ils *auraient* la possibilité de briser le pouvoir de la baguette des sorciers.

Mais, au fond, c'est la même tradition. Les fradets, comme le diable, sont en rapport avec les enfers.

D. — *La Sirène et l'or.* — Je crois qu'il faut rattacher à la tradition du trésor caché dans Bélesbat la légende de la *Sirène* de Bélesbat, dont seule G. Boisson a parlé, et dont il a raconté l'histoire dans une longue poésie (2).

Cette sirène aurait enrichi un pêcheur de la côte, qui lui avait rendu service et l'avait sauvée. Elle lui aurait procuré, toutes les nuits, de l'*or*, qu'il trouvait sur une *pierre* (3), sur la côte.

Mais la femme du dit pêcheur ne sut pas garder le *secret* (4) de la Déesse des flots, qui disparut pour toujours.

« ...Depuis lors, à leurs cris, la *sirène* fut sourde.
« Rien ne leur réussit ! Ils perdirent leur bien,
« Et furent trop heureux, ne possédant plus rien,
« D'aller, comme autrefois, ramasser la palourde ! » (5).

(1) On sait que les sourciers modernes trouvent à la baguette aussi bien le *charbon* que l'*or* et les autres métaux
Je connais un fait, du docteur Armand Viré, très probant à ce sujet.

(2) G. Boisson, l. c., p. 163.

(3) A noter les relations de l'*or* avec la *pierre*, qu'on retrouve souvent et qui font songer aux trésors cachés sous les mégalithes ou dans les ruines des vieux châteaux. Cette légende de la *sirène* dérive donc: *a*) du voisinage de l'océan ; *b*) du vieux château en ruines ensablé. Elle en est la paraphrase.

(4) Allusion a une loi psychologique bien connue.

(5) Malheureusement, la palourde est rare, très rare, sur cette côte...

Digitized by Google

Cette légende m'a conduit, insensiblement, à l'hypothèse suivante.

E. — *La Mère Lusine à Bel-Esbat.* — Il se pourrait qu'un passage d'un article de Léo Desaivre (1), relatif à la Mère Lusine, se rapporte à la *fortification* de Bélesbat. Voici ce que raconte, en effet, cet auteur.

« Un méchant seigneur, ayant refusé l'hospitalité à *Mélusine*, qui était déguisée en *mendiante*, celle-ci lui jeta sa malédiction.

« Puis, arrachant quelques pierres de la *falaise* (2), elle adjura la *mer* (3) de son continuer son œuvre, et de détruire l'arrogant *donjon* (4) de ce seigneur, jusque dans ses fondements.

« A compter de ce jour Mélusine revint souvent joindre ses efforts à ceux de l'*océan* (5) ».

### 3. — TRADITIONS LOCALES (CHATEAU).

Voici les dires que j'ai recueillis moi-même sur le Château, en 1905, à Bélesbat.

1° Il y a cent cinquante ans environ, on voyait encore, sur la dune, d'importantes MASURES, à un emplacement dit le *Château*.

2° Le château se composerait de 30 ou 40 chambres environ. Il est situé entre un *abreuvoir* et la *mer*.

Les chambres seraient intactes sous la dune ; on y aurait vu des *cheminées*, au moins autrefois.

(1) L. Desaivre. — *Le mythe de la Mère Lusine* (Cf. p. 90). Cité par Sébillot. (*La Mer*, I, p. 301).

(2) Donc le Château de ce seigneur se trouvait sur le bord de la mer. — Par suite, il ne peut s'agir des ruines de Vouvant, etc.

(3) La mer était *anthropomorphisée* jadis, on le sait.

(4) Le terme *donjon* n'implique qu'une idée récente ; mais ce mot peut remplacer celui de « point fortifié ».

(5) Ce château était donc bien situé en Bas-Poitou et sur le rivage océanique.
Il ne peut s'agir par suite que de *Bélesbat*, car, dans les légendes des villes englouties de *Sion* et de *Noirmoutier*, il n'est pas question de « Donjon » !

Digitized by Google

3° On trouve, en place, sous les terriers, des *pavages* intacts. — Il y aurait aussi une *voûte*, en partie souterraine.

4° Le fond de l'abreuvoir correspondrait à une *chambre*, car il est *dallé*.

5° Il y aurait des *murs* de tous les côtés, sous le sable.

6° Il y aurait un *étang* d'une étendue double de celle de l'abreuvoir du côté de l'Ouest.

Il se trouvait au nord du Château, bien entendu.

7° La *fontaine* donne une eau pure, très potable.

Aucune légende ne la concerne ; c'est donc la *source* qui alimentait jadis le château.

8° Le terrain aurait jadis été acheté à des émigrés par un M. Bonnejean.

Il aurait ensuite été acheté par Madame Mévins (famille Linyer, de Nantes), à La Rochelle.

## § II. — RECHERCHES SUR LE TERRAIN (ARCHÉOLOGIE).

On va voir que les fouilles faites alors, quoique des plus modestes, sont venues confirmer les dires des habitants.

J'ai fouillé au sud de l'abreuvoir dans une vigne, à l'endroit le plus favorable de la dune ; et j'ai trouvé !

Dr Marcel Baudouin.

(*à suivre*).

Digitized by Google

# *Prière sur les Ruines*

Toi seul rénove, o malheur !
Toi seule purifie, o Douleur !
Toi seule es belle, o Gloire !
Toi seule es forte, o Victoire !

France très douce, Patrie malheureuse, tes enfants déposent sur ton autel l'amour du sacrifice et l'éternel remords. Accepte les en expiation de leur imprévoyance, comme une offrande très humble pour le rachat de tes souffrances et la résurrection de ta jeunesse.

France très pure, Patrie douloureuse. Vois tomber la discorde et la haine, écoute monter l'amour et la paix, mais laisse flotter encore sur tes ruines le voile sombre des mères, des amantes et des veuves, pour que s'achève le miracle des concordes futures et de la liberté du monde.

France très belle, Patrie glorieuse, il est vrai que le doute et l'intérêt avaient changé notre sagesse en folie, mais le sang répandu a lavé notre raison et ranimé notre amour. Nous avons appris ta valeur en craignant de te perdre, crois en nos efforts pour te garder. Nous obéirons à tes désirs, Nous marcherons enchaînés à tes droits.

France très fière, Patrie victorieuse Vois ! tes enfants renaissent par ton martyre ! Au ciel, leur cri d'espérance monte dans un

Digitized by Google

hymne guerrier ! La nature resplendit sur tes ruines, la justice se redresse, la beauté triomphe ! Sois bienveillante, o Patrie terrible, oublie nos erreurs ; rends nous ta confiance, confie-nous ta vie, pour que reste, dans notre cœur, le culte du sacrifice volontaire, et du devoir immortel.

S. Boutet Lagrée.

*Août 1916.*

# Vivat Christus qui Francos Diligit

## A Monsieur le Général d'Amade, en témoignage de gratitude

Hommes ! marchez au combat, marchez serrés côte à côte !
Dieu a décidé la Victoire par le sang ! Vive le Christ qui aime les Francs !

Marchez pour notre terre, pour nos enfants, n'épargnez pas l'adversaire !

Tombez au premier rang face à l'honneur, tombez oublieux de la douleur !

Tombez bravement pour que le pays chante encore, tombez joyeusement, votre âme s'élève dans la mort !

Tombez en avant !

Dieu a décidé la Victoire par le sang ! Vive le Christ qui aime les Francs !

Hommes jeunes ! quand le lâche s'enfuit sa vieillesse est honnie, ses fils le méprisent et sa mère le renie.

Hommes mûrs ! Pour l'autel et pour le foyer, debout ! Pour le devoir ! Et le devoir obscur vous conduit à la gloire !

Digitized by Google

Hommes vieux ! Que le déclin protège la faiblesse ! marchez au sacrifice. Donnez vos derniers ans, épargnez la vie de vos fils !

Dieu a décidé la Victoire par le sang.

Vive le Christ qui aime les Francs !

Hommes !

Rendez-vous immortels par le souvenir de votre calvaire. Elargissez de vos cadavres le mur qui garde la frontière.

Evitez le remords du sommeil qui a fui la mort. Jetez-vous dans la mêlée qui conduit aux gloires suprêmes.

Donnez votre sang pour venger la Patrie, que goutte à goutte il efface le crime ! Offrez-vous tous en holocauste sublime ! A la Patrie, votre mort rend la vie !

Hommes !

Levez-vous ! montez sur la tranchée d'où partent les cris, les râles, les injures, les Ave Maria ! Montez jusqu'au Ciel qui vous réclame, jusqu'au Ciel qui attend votre âme !

Hosanna ! Hosanna !
Debout ! Debout ! Debout !
Dieu a décidé la Victoire par le sang
Vive le Christ qui aime les Francs !

S. BOUTET LAGRÉE.

Digitized by Google

# La Mort du Beffroi

A vous habitants d'Arras, ce poème est dédié ! Puisse-t-il évoquer dans vos cœurs meurtris la merveille gothique de votre hôtel de ville, du beffroi veillant sur la cité !

Puisse-t-il, à travers votre douleur, chanter dans le gai carillon de fra Diavolo les heures douces et les réjouissances locales, clamer avec Joyeuse, le gros bourdon, aux accents de la Marseillaise, les fêtes guerrières et les jours d'alarme !

Alors, à vos enfants, à tous les petits enfants d'Artois, vous parlerez aux veillées du vieux beffroi couronné de son lion d'or, du beffroi détruit, mais toujours présent comme une sentinelle antique et glorieuse.

---

Tout seul, très droit, très fier, il crève les toits en dentelle et ses clochetons ajourés l'élancent vers le ciel !

Brillant comme une lumière, son lion d'or debout sur sa couronne, l'affine comme un cierge !

Le Beffroi centenaire, vigoureux et fragile, s'amuse des étés ardents et des brumes glacées !

Les jeunes générations le protègent des ruines, et son passé glorieux l'impose à l'avenir.

Le vieux Beffroi, l'ami des souvenirs est grave et joyeux.

Ecoutez son carillon chevroter sa chanson !

C'est une antique berceuse qui pleure les heures sous la pluie, ou les tinte sous le soleil, comme une clochette d'argent.

Ecoutez-le réveiller dans l'air frais la vielle cité endormie.

Sous le vent, la fumée, la poussière... C'est le même calme qui se lève... La même douceur qui s'étale... La même prospérité qui s'élance...

Ecoutez-le compter les siècles qui meurent, les siècles qui naissent, pour l'éternelle Paix.

Cependant, on dirait qu'il pleure, ce soir, à l'ombre de ses pierres grises.

Est-ce la main ridée du sonneur qui tremble ou vos rires clairs qui tombent, petits enfants du Nord ?



Digitized by Google

Est-ce l'amour craintif qui s'exhale ? ou les corbeaux qui croassent le malheur sur les plaines de Flandres ?

Ecoutez le carillon s'étonner et gémir !

C'est qu'une bise âpre répand l'odeur du carnage et le murmure des vengeances et des haines !

Le vieux Beffroi connaît les tourbillons sauvages et les hordes sanglantes. Il attend confiant et sombre sur le ciel pâle !

Pourtant on dirait qu'il souffre ! Les lourds canons qui assiègent sa ville ont chassé ses enfants.

Déjà les derniers errent loin du pays ! Du sol abandonné il reste le gardien fidèle et jaloux.

Ecoutez le carillon chanter l'espoir au milieu des boulets rugissants.

Que jour par jour s'ébranlent et tombent les maisons aux toits de guipure...

Qu'heure par heure s'arrachent et croûlent les murs aux fines ciselures !

Le vieux Beffroi, parmi l'amas des ruines, se dresse tout noir vers le ciel !

Très droit, très fier, il regarde la haine déçue qui s'acharne, pour la folle illusion et le rêve des maudits !

Seul, comme un trophée vivant, il ressuscite dans les âmes meurtries, l'espérance et la foi !

Ecoutez le carillon narguer les obus sous le soleil ! Ecoutez la berceuse consoler dans la nuit !

Mais le vieux Beffroi, ses clochetons brisés, entend sous le torrent de rage, les soupirs et les râles.

Est-ce l'averse des bombes sur l'amas des rouilles ? ou le ciel qu'on arrache avec ce bruit de ferraille ?

Couché sur sa couronne tordue, le Lion d'or écrase les morts qui fleurissent les ruines.

Digitized by Google

Adieu, faîte précieux aux fines dentelures...

Adieu, carillon à la douce berceuse...

Adieu vie aisée... cité paisible...

Salut, heures de douleur et de deuil

Salut, grands vents altérés de sang...

Salut... loups aux gueules épaisses...

Le vieux Beffroi décapité est toujours debout !

Ecoutez sous les flammes, sonner Joyeuse, intrépide comme une antique guerrière.

Ecoutez-la, Joyeuse, porter aux échos barbares, son cœur de bronze lourd comme un glas !

Ecoutez-la bramer, à travers le massacre immense, le vieux refrain national !

Tout se tait ! Un souffle haletant passe sur les plaines de Flandre, mornes et vides.

Dans ses trous sombres, la horde d'outre-Rhin exaspérée, entend grandir les mots d'espoir et de liberté.

Alors, roulant sur les morts sa haine inassouvie, elle hisse, jusqu'aux étoiles sa mitraille infernale.

Et le vieux Beffroi, visé, troué, mutilé, rugit pour la dernière fois, sous le ciel embrasé.

Chante, Joyeuse, ébranle les campagnes assoupies !

Réveille nos morts dans les sillons !

Clame aux héros, la gloire arrivée !

Tonne l'amour sacré de la Patrie !

Crève ton cœur de bronze sur l'étendard sanglant.

Et que le Beffroi, moignon informe, demeure, de la revanche et du sacrifice, l'image éternelle !

*(A suivre)* S. Boutet Lagrée.

Digitized by Google

# Les Vieilles Seigneuries du Bocage

## L'AUDRIÈRE, Commune de Saint-Mesmin (Vendée)

### Son Histoire, sa Chapelle, son Souterrain-Refuge

L'Audrière est une vaste métairie qui se trouve aux confins des communes de Saint-Mesmin et de La Pommeraie, en Vendée.

Aux abords immédiats des habitations on a recueilli deux haches néolithiques, l'une en grès, l'autre en diorite. Ce fait semble démontrer l'antiquité de l'occupation humaine du plateau qui domine le ruisseau.

L'Audrière ou l'Oudrière, comme on disait il y a quelques cinquante ans, présente actuellement une série de vestiges archéologiques d'autant plus intéressants qu'ils s'échelonnent sur une période assez longue de l'histoire du bocage vendéen. Ce sont le souterrain-refuge, dont les sombres galeries serpentent sous le vieux manoir de René de Tallansac, le logis avec ses belles cheminées romanes ; enfin la chapelle qui est un des rares exemples du style de la Renaissance appliqué aux édifices religieux.

Mais avant de décrire ces vieilles choses il convient d'en donner un aperçu historique.

***

Le mot Audrière est-il une perversion d'Aurière, dérivé du

Digitized by Google

latin *Aurum*? Je laisse aux étymologistes le soin de décider. Le souterrain étant probablement antérieur à la construction du manoir actuel, il est certain que des habitations plus anciennes l'avaient précédé. Si l'on en croit la tradition, un monastère de moines génovéfains s'y était établi au Moyen Age. La signification du blason situé à la clef de voûte de la chapelle faciliterait peut-être la solution du problème, mais la lecture en est difficile car il se trouve à 12 mètres de hauteur. En tous les cas on peut affirmer qu'il ne représente pas les armoiries des Tallansac.

Quoi qu'il en soit, on sait que René de Tallansac fit construire le logis actuel au XVI[e] siècle. Sur le montant gauche d'une des cheminées est sculpté l'écu de la famille qui est « de sable à « 3 losanges mises en fasces d'argent, surmontées de 3 étoiles « de même ».

René de Tallansac épousa en 1577, Marie du Fou. Devenue veuve celle-ci se remaria avec Charles Echallard de la Boulaye qui devint gouverneur de Fontenay en 1587.

Du premier mariage étaient nés René de Tallansac, seigneur de l'Oudrière et autres lieux, gentilhomme de la Chambre et Conseiller du roi et Louise de Tallansac.

Celle-ci épousa en 1596, René de la Lande, dit de Machecoul (1) et eut deux enfants dont une fille, Françoise de Machecoul, hérita de la seigneurie. Toute cette famille avait de bonne heure embrassé la religion réformée. C'est pour ce motif que Marguerite de Machecoul, petite-fille de Louise de Tallansac, émigra lors de la révocation de l'Edit de Nantes.

Françoise de Machecoul, décédée sans enfants, donna en héritage l'Oudrière à sa nièce Henriette-Louise de Machecoul, veuve de Jacques de Crux qui habitait son château de Vieillevigne en 1701. La propriété passa ensuite aux mains de son fils, Gabriel-Antoine de Crux, dont une fille épousa le marquis de Juigné. Les deux fils issus de cette union vendirent l'Oudrière le 25 novembre 1719 à Alexis Dubois, vicomte d'Anisy, Président au Parlement de Paris, pour la somme de 51.000 livres.

Le 12 juin 1776, la marquise de Pouzauges, dame Marie Grignon acheta cette terre 90.000 livres, mais ayant émigré à la

(1) Marchegay. — *Ann. Soc. Emul. de la Vendée*, 1858, p. 141.

Digitized by Google

Révolution, ses propriétés furent déclarées biens nationaux.

Le 7 floréal de l'An VI, l'Audrière était mise en vente suivant la loi du 16 Brumaire An V. La désignation consiste en maison principale, servitudes, chappelle (*sic*), « jardin, moulin à eau, « un étang d'une belle nape (*sic*) d'eau, bois, terres labou- « rables, etc... » L'opération fut faite « aux feux ». Le citoyen Olivierre en offrit 50.000 francs ; le citoyen Vexiaud La Touche, 100.000 ; finalement l'adjudication fut faite à la citoyenne Masson (Jeanne), demeurant à Montournais (Vendée) pour la somme de 403.800 francs, dont 11.625 payables en numéraire ou effets « équivalents », et le reste en effets publics. La quittance du receveur du domaine national de Fontenay est du 27 ventôse An VII de la République Française.

La famille Masson était alliée à celle des Thevin. Le propriétaire actuel de l'Audrière est M. Dupont, notaire à Pouzauges, dont la mère était une demoiselle Thevin.

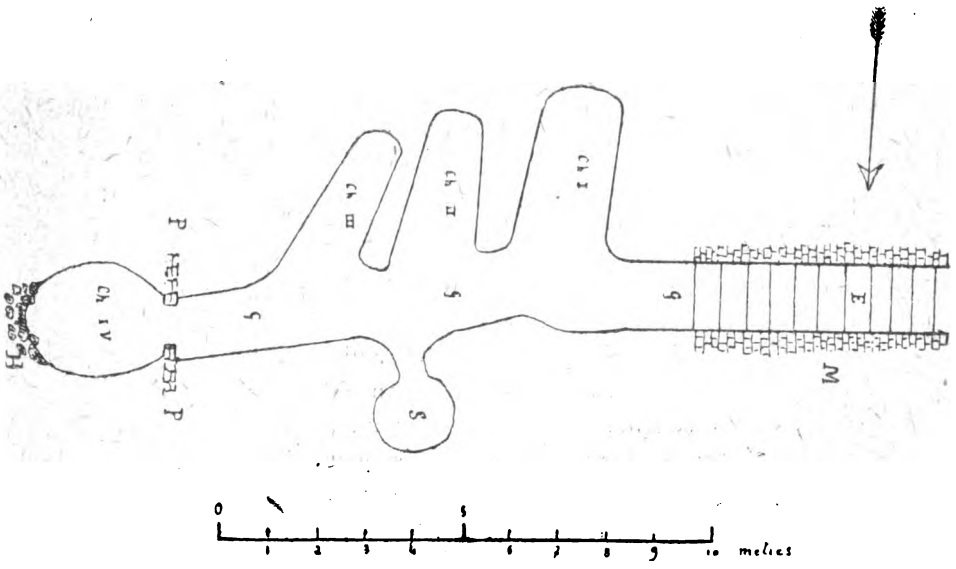


Au dire de Léon Audé « la chapelle doit être considérée « comme un des plus jolis édifices de ce genre que possède la « Vendée. » Elle est de forme rectangulaire et mesure 11 m 50

Digitized by Google

sur 5 m 50. Dix petites tourelles flanquent les murs et constituent des contreforts. L'une d'elles, un peu plus grande que les autres renferme un escalier en granit qui accédait à la tribune et au clocher.

L'entrée est un assez vaste portail en plein cintre. Les pieds droits forment un pilastre avec chapiteau dorique et frise ornée de triglyphes entre les métopes. Au-dessus de la porte est ménagée une niche. Plus haut on remarque une seconde corniche avec ornements sculptés dans la pierre, d'une exécution sobre mais élégante. Le style est de la bonne période de la Renaissance. La pierre employée est le granit gris du pays.

L'intérieur de la chapelle est divisé en deux travées sans transept, séparées par un arc en ogive, en doubleau, à nervures bisautées. Les voûtes sont un peu surhaussées, en assez bon état de conservation.

La chapelle a servi de maison d'habitation à une époque assez récente. On y distingue les vestiges d'une cheminée.

Les fenêtres latérales ont été bouchées. L'autel n'existe plus. A droite, près du chœur, une petite niche d'un style très pur était ménagée pour les besoins des offices. Le bénitier est aisément reconnaissable.

La grande fenêtre, située derrière l'autel est large de plus de 2 mètres et doit atteindre 5 à 6 mètres. Elle était pourvue de verrière. La voûte en est nettement ogivale.

A l'extérieur de la chapelle, au sud, le terrain qui avoisine l'édifice semble avoir servi de cimetière.

***

Une visite au vieux logis qui sert d'habitation aux fermiers est intéressante. On y remarque de belles cheminées, un vaste escalier de pierre, de belles voûtes avec sculptures.

Le souterrain s'ouvre dans une sorte de « fournil » dépendant de la maison. On y accède par un escalier d'une dizaine de marches, en pierres. Les murs latéraux sont en maçonnerie. La hauteur qui ne dépasse pas 0 m 70 à l'entrée permet, bientôt, de se tenir debout.

L'escalier descendu, on pénètre dans le souterrain proprement

Digitized by Google

dit, creusé dans la granulite avec de gros blocs de rochers. Une première chambre s'ouvre à main droite. Haute de 2 mètres, elle est profonde de 3 et large de 2.

Un peu plus loin, du même côté s'ouvre un second déverticule d'aspect sensiblement analogue. En face on remarque l'étroite entrée d'un petit réduit circulaire dont le diamètre ne dépasse pas 1 m 10, mais dont la hauteur atteint 3 mètres. Ces sortes de « guérites de sentinelle » sont communes à l'entrée des souterrains de notre région.

La galerie, contournant de vastes blocs de granit, se poursuit. Une troisième chambre s'ouvre à main droite, de dimensions analogues aux précédentes. Bientôt on se trouve en présence d'un mur formant les pieds-droits d'une porte. Il y a une vingtaine d'années cette porte était complètement bouchée par la maçonnerie. M. Dupont père la fit ouvrir. Le souterrain s'était malheureusement éboulé et le conduit initial s'arrêtait bientôt au bout de quelques mètres. Il est resté dans le même état, en sorte que sa longueur totale n'atteint pas 20 mètres.

Ce souterrain n'est pas un refuge, mais une galerie de retraite dissimulée. Il devait se prolonger beaucoup plus loin et aboutir à une issue s'ouvrant dans la vallée que longe le ruisseau. La présence de maçonnerie confirme l'hypothèse d'un souterrain de château. Il n'est certainement pas antérieur au Moyen-Age.

E. Boismoreau.

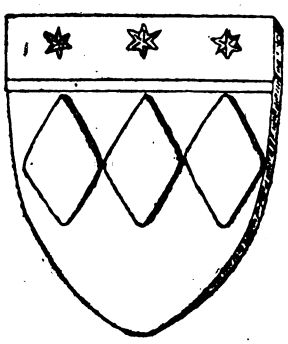

Digitized by Google

# LES LÉGENDES DU BAS-POITOU

## Les Miracles de Radegonde à La Genétouze

Notre pieuse terre poitevine, au temps jadis où les circonstances n'avaient pas imaginé le nom, glorieux aujourd'hui, de notre belle Vendée, a connu de grands saints et des saintes admirables. Tous ces moines, ces religieuses, ont créé notre belle France morceau par morceau,

Des religieux défrichaient la terre, la passaient à des paysans qui l'exploitaient, et ces moines allaient plus loin forcer au recul les épaisses forêts ou conquérir sur les ajoncs, les genêts et les ronces, la lande qui devenait féconde sous leur hoyau.

D'autres moines et des religieuses venaient ensuite, au milieu des populations à demi-barbares, défricher l'âme de ces gens et la rendre fertile pour le ciel. Ainsi la France, catholique depuis des siècles, le restera parce qu'elle est, selon la parole de Benoît XV, la mère des Saints, et ces élus de Dieu ne pourraient point abandonner, de leur éternelle béatitude, l'œuvre que, mortels, ils ont créée.

Parmi les saintes qui travaillèrent à la sanctification de notre cher Poitou se compte la reine de France, Radegonde, épouse de Clotaire Ier l'un des premiers auteurs de notre belle France.

Ce fils de Clovis, qui ne fut pas, dit-on, un saint, prit ombrage des vertus de sa femme, Radegonde, qui devenait une sainte. Il la pria donc, un beau jour, de se retirer, et, pour lui faciliter son éloignement, la dota d'une terre considérable dans le nord de la Vienne, à Saix. Là, Radegonde, séparée de son mari, put à son aise fonder le monastère de Sainte-Croix, à Poitiers. La sainte

Digitized by Google

vivait heureuse parmi ses religieuses quand son royal mari se souvint de sa beauté, de sa grâce et de ses vertus. Alors il décida que Radegonde viendrait à la cour reprendre son rang et sa noblesse de reine.

La sainte s'oppose nettement aux ordres de son époux. Mais Clotaire, qui n'admettait pas qu'une femme lui résistât, se prit de colère et vint, à longues chevauchées, jusqu'en Poitou, la traquer.

Radegonde, prévenue à temps, s'enfuit avec deux religieuses, Agnès et Disciolle. Les trois saintes femmes, à travers les chemins rendus bourbeux par l'automne et les forêts inconnues, s'en allaient, disant patenôtres et toutes les oraisons que leur mémoire avait retenues.

Elles cheminèrent ainsi des jours, des jours, dormant la nuit dehors quand elles ne rencontraient pas un toit hospitalier.

Moins Clotaire trouvait sa reine, plus il avait colère de la revoir, de l'emmener triomphalement prisonnière en sa royale demeure. Enfin, de tours en détours, il la serra de près, à La Genétouze. Radegonde fuyait toujours, bien que son royal chasseur fût sur ses pas. Les religieuses, haletantes, avaient peine à suivre la sainte et ralentissaient leurs oraisons.

Radegonde, comme dernier espoir, se faufila sous les basses ramures d'arbres séculaires ; les destriers de Clotaire et de son escorte n'y chevaucheront pas !..

Clotaire, arrêté par cette barrière, n'hésite pas à sauter de sa monture, et la poursuite de reprendre ; bientôt il aperçoit au-delà de cette barrière peu large de vieux troncs la silhouette de la sainte.

La reine a quitté les arbres touffus et traverse un champ dont le laboureur jette une semence d'avoine au sol fraîchement remué dont le vent fera trembler, au bout de sa paille mûrissante à la brise d'été, les clochettes de ses grains.

Le bonhomme se redresse et, furieux, s'apprête à crier des insultes à ces femmes qui labourent cruellement son champ. Radegonde prévoit la colère du semeur et lui demande, gracieuse

Digitized by Google

comme une reine, humblé comme une religieuse et rapide comme une femme poursuivie :

— Mon amy, si aucun te demande si tu as veu passer par cy aucune personne, réponds fermement que dès le temps que tu semois cette avoyne, homme ne femme n'est pas ici passé.

Le vieux texte auquel je me réfère ne donne pas ensuite de longs détails. Mais la légende qui place le fait à La Genétouze se fait alors des plus gracieuse.

Aussitôt cette requête, la dame sainte Radegonde et ses religieuses restent au milieu du champ d'avoine que le paysan vient de semer. Les graines pointues qu'il a jetées se confondent avec la terre et le paysan lui-même serait incapable de montrer où l'avoine est tombée s'il ne se rappelait par quel bout du champ il a commencé.

Le roi, furieux de sa course à travers le Poitou, va pouvoir mettre enfin la reine en croupe et l'emmener !... Quelques pas !...

Sainte Radegonde avec ses religieuses tombe à genoux, et le menton appuyé sur ses mains jointes, elle continue ses patenôtres et ses oraisons...

Clotaire, qui ne la tiendra que mieux, va franchir le champ semé d'avoine. Mais la terre brune, verdoie, les graines, ont germé soudain et leurs tiges montent, s'épaississent, puis en quelques instants, des graines, filles de celles que le paysan a semées, tremblottent sur les pailles rousses qui s'incurvent pour que la brise les agite à son aise.

Dans le champ mûr, Radegonde, qui ne se doute de rien, continue oraisons et patenôtres,.. Mais une de ses religieuses inquiète regarde et ne voit autour d'elle que paille jaune, qu'avoines légères...

— Madame ?...

Sainte Radegonde ne cesse de prier.

Madame ?.. L'avoine !...

Sainte Radegonde entr'ouvre les yeux, s'émerveille et, sans interrompre ses prières, remercie le Seigneur de la protection qu'il vient d'accorder à sa détresse.

Digitized by Google

Le roi, surpris à la vue de cette moisson miraculeuse, n'oublie cependant pas qu'il veut s'emparer de sa femme, la reine. Mais ses pieds alourdis sont incapables de fouler cette avoine que veillent les anges. Puis une brise fait incliner la paille où les grains se balancent fort agités. Alors il voit sainte Radegonde toujours en prières et qui n'a plus souci du roi, son époux.

Clotaire, apaisé, comprend que Dieu réclame la sainte pour le service de son Eglise et, s'inclinant sous la volonté divine, il s'adresse au paysan qui ne sait pas encore pourquoi son champ a fécondé si vite sa semence d'avoine :

— Bonhomme, Dieu, pour faire la leçon au roi de France, te donne, cette année, deux récoltes ; n'en remercie pas Clotaire, mais bien la sainte qui prie au milieu de ton champ, sainte Radegonde.

Alors le roi, très humble et tout ému de la puissance de Dieu, retourna vers son palais royal tandis que son épouse rentrait en son humble cellule de religieuse pour redoubler ses pénitences, oraisons et patenôtres en action de grâces du miracle de La Genétouze.

EMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

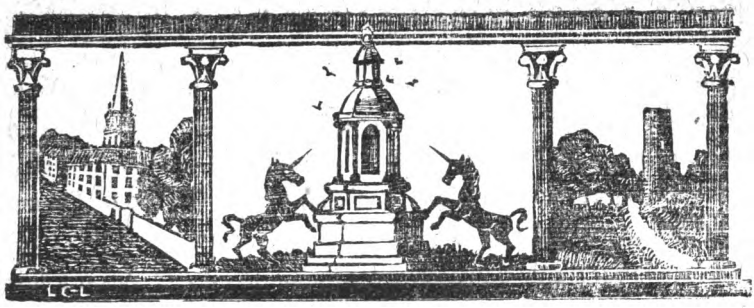

# La Roche-sur-Yon et Fontenay-le-Comte

## Il y a 50 ans

### 'Petits Mémoires Intimes

Sous ce titre : *Un Demi-Siècle de Vie*, M. Eugène Mouton, ancien magistrat, a fait paraître à Paris, chez Delagrave, un curieux et peu connu volume de Mémoires que notre excellent confrère René Guyet, du *Mémorial des Deux-Sèvres*, a bien voulu nous communiquer et d'où nous extrayons les pages suivantes dont nos lecteurs apprécieront certainement tout l'intérêt.

R. V.

.... C'est à partir de Napoléon-Vendée qu'a commencé vraiment ma carrière judiciaire... On sait que La Roche-sur-Yon, chef-lieu actuel de la Vendée, était avant le premier Empire, un gros bourg situé sur une élévation rocheuse dominant la rivière *de l'Yon*, d'où son nom et son surnom. En 1804, Napoléon, voulant organiser dans la Vendée un centre stratégique sur ce pays où la chouannerie avait trouvé un formidable champ d'insurrection, prit pour centre La Roche-sur-Yon, lui laissant son nom, et fit bâtir sur le plateau contigu à ce bourg, une ville ouverte, tirée au cordeau, et qu'il appela Napoléon-Vendée. De ce centre fut tracé le réseau stratégique qui couvre tout le pays.

En 1815, la Restauration voulant effacer la trace de cette ori-

Digitized by Google

gine, remplaça Napoléon par Bourbon et la ville s'appela Bourbon-Vendée jusqu'au second Empire, où on lui rendit son premier nom. Enfin, lors de la Révolution de 1870, elle prit le nom de La Roche-sur-Yon, englobant sous ce nom l'ancien bourg et la ville moderne.

Ces changements de noms de baptême n'ont pas réussi à faire grandir le nouveau-né ; tel on l'avait mis au monde, tel il est resté. Le pays est loin de tout, pauvre, humide, couvert de bois, peu habité, formé d'argile ; les habitants, avec un caractère très doux, manquent d'énergie et d'initiative, et de la race héroïque qui combattit pour son Dieu et pour son roi, il ne reste que quelques crucifix à moitié renversés sur les tertres où reposent les os des géants de la grande guerre. Pour donner une idée du peu de mouvement que les routes stratégiques ont amené dans la Vendée, je puis citer une route, assez proche de La Roche-sur-Yon, où on peut dire que personne ne passe, car les cailloux n'ont pas une trace de chevaux ou de voiture...

..... La résidence de Napoléon n'avait rien de gastronomique, et il fallait dire adieu à la bonne chère de la Saintonge pour en revenir à la sauce jaune et au poulet maigre, ces menus légendaires qui sévissent dans toutes les pensions de fonctionnaires. La mienne, hélas ! ne différait en rien de ce type, mais elle m'offrait en compensation, outre des commensaux aimables, deux hommes, l'un célèbre par un trait d'héroïsme et l'autre qui devait devenir immortel. Le premier était M. Tabouret, juge au tribunal. A la Révolution de février, se trouvant substitut à Lyon, il avait, dans une émeute, été pris comme otage par les Voraces ; ils l'emmenaient la corde au cou, pour le jeter au Rhône, lorsque quelqu'un, évidemment pour lui sauver la vie, proposa de l'envoyer comme parlementaire aux autorités, mais sur sa parole d'honneur que, si ses propositions n'étaient pas consenties, il viendrait se remettre au main des insurgés. On refusa : comme Régulus, il leur tint son serment et si une charge de cavalerie n'était pas venue l'arracher à ses bourreaux, il était, cette fois, jeté dans le Rhône...

Digitized by Google

Mon autre commensal n'était qu'un simple capitaine d'artillerie ; intelligent et modeste, excellent camarade, républicain dans l'âme, comme était toute l'artillerie en ce temps-là. Il parlait rarement politique, mais avec un fond romanesque, si j'en juge pour l'avoir entendu me dire une fois que le seul acte généreux du nouvel empereur était d'avoir fait un mariage d'amour en épousant M^lle^ de Montijo. Nullement mondain, il passait tout son temps, hors de son service qui était insignifiant, à faire du calcul infinitésimal, où il se passionnait. Pourquoi ? je n'étais pas en état de le comprendre, mais j'ai pu le deviner plus tard, hélas ! lorsqu'on le vit, seul, après nos derniers vaincus, rester debout, son épée à la main, sur les murailles de Belfort ; par la science et le travail, il s'était préparé pour les hasards de l'avenir, et s'il n'a pu sauver la France de ses inévitables défaites, il lui en a donné du moins la plus glorieuse consolation. Il s'appelait Denfert-Rochereau, et je tiens pour un des honneurs de ma vie d'avoir tant de fois rompu le pain et le sel avec lui et serré sa main.

M. Boby de la Chapelle était préfet de la Vendée. Nos relations devinrent en peu de temps une liaison qui devait se changer plus tard en vive amitié, quand nous nous retrouvâmes à Rodez, en disgrâce tous deux. Sa maison, très suivie, était le centre des principaux fonctionnaires, avec une nuance d'affection et d'intimité qui se rencontre rarement dans les préfectures. Le général Siméon, le commandant de Villelégier, M. Petot, ingénieur en chef, en étaient, avec leurs femmes, les visiteurs assidus, tous gens du meilleur monde. Le général Siméon fut remplacé par le général de Gallois, qui, outre son mérite et son esprit, était l'homme le plus poli que j'aie rencontré dans ma vie ; c'est le seul que j'ai vu, quand il arrivait dans un salon, entrer dans le cercle, s'y placer devant chacune des dames, s'arrêter, assembler ses pieds, baisser le chapeau en arrière et saluer en s'inclinant. J'ai tant admiré cette courtoisie, que depuis ce temps-là, je l'ai toujours imité. M. Régnier, receveur général,

Digitized by Google

et sa femme, toujours chez eux, tenaient un salon charmant. Mais le grand centre était à la préfecture, où Mme de La Chapelle dominait avec son esprit, sa beauté, son talent, le tout rendu infiniment précieux par une vivacité extraordinaire quand elle se prenait d'amitié. Elle avait une magnifique voix de contralto, qu'elle conduisait en artiste consommée. Avec cela une gaîté folle, une grande bonté de cœur, et des caprices toujours en l'air, faisant d'elle une femme à peu près introuvable dans ce monde officiel de la province, et particulièrement chez les femmes de préfets, qui par esprit professionnel, se tiennent presque toujours dans une banalité désolante.

La grande affection de Mme de La Chapelle était pour la famille Cassin, dont le père avait été nommé recteur à Napoléon à la suite de la mesure qui établissait une faculté dans tous les chefs-lieux de département. Il avait deux fils, dont l'un mourut de la fièvre typhoïde, l'autre devint par la suite professeur à la faculté de droit de Paris, et trois filles, dont l'aînée, merveille d'intelligence et de beauté, devait bientôt mourir de la même maladie que son frère ; la dernière s'est faite religieuse ; la cadette a épousé Caro, l'éminent philosophe, orateur, littérateur, dont la brillante carrière se couronna par l'Académie Française. Mme Caro est une des femmes les plus éminentes de notre temps ; elle le serait déjà par son intelligence et son caractère, elle l'est encore devenue par ses livres. Il suffit de citer *Le péché de Madeleine* qui restera.

J'étais déjà assez lié avec la famille Cassin pour qu'on m'ait invité au dîner de noces de Caro. Je n'ai jamais vu de marié plus radieux. D'abord il était jeune et beau, mais outre l'expression qui a toujours élevé très haut l'effet de sa physionomie, il avait dans les yeux et sur le visage un air si triomphal, qu'il semblait lire dans l'avenir la félicité sans pareille qui s'ouvrait devant lui. Car si un homme a été heureux dans ce monde, c'est bien lui, puisqu'au bonheur de s'unir à une femme incomparable il a eu, sans jamais faire un pas hors du bon chemin, tous

Digitized by Google

les mérites, tous les succès, tous les honneurs que le plus ambitieux des hommes n'aurait jamais osé rêver.

C'est pendant mon séjour qu'on inaugura sur la grande place la statue équestre de Napoléon, moulée en bronze par Nieuverkerke et supportée par un piédestal en granit rose de Corse, avec des bas-reliefs de bronze. Napoléon est représenté arrêtant du bras gauche son cheval, le bras droit abaissé, et pointant du doigt le centre de la place où s'élèvera la ville. Quand, au bruit du canon, des tambours, des clairons, des musiques militaires jouant l'air national de l'Empire, on vit tomber, aux acclamations de tout un peuple, le voile qui découvrit la figure de Napoléon, on aurait cru le voir, en 1804, au plus grand éclat de sa gloire, dominant le monde et s'élevant vers le ciel. Je n'ai jamais compris que l'empereur Napoléon III ne soit pas venu assister à cette inauguration ; sans compter l'enthousiasme que ce rapprochement aurait excité dans toute la France et chez tous les peuples, n'eût-ce été que pour la poésie suprême de l'histoire, sa place était là.

Comme art, la statue est un chef-d'œuvre, incontestablement digne du sujet, et s'il était possible que le nom de Napoléon s'effaçât de la mémoire du monde, la gloire du statuaire, tant que la statue restera debout, ne périra jamais, et les critiques futurs, s'il en reste, ne manqueront pas de relever la grandeur d'âme de l'artiste qui avait pu concevoir et réaliser cette œuvre sublime ! Eh ! bien, que diraient-ils, grands dieux, si, au fond d'une de ces pierres commémoratives qu'on enfouit dans le soubassement des monuments historiques, ils découvraient, aux dernières lignes de la plaque gravée, un post-scriptum ainsi libellé :

*M. le comte de Nieuverkerke, statuaire, directeur général des Musées de l'Empire Français, auteur de cette statue de Napoléon le Grand, envoyé par l'empereur Napoléon III à Napoléon-Vendée, après avoir passé avec sa suite quatre jours et quatre nuits à la préfecture au milieu de dîners, de bals et de fêtes de toutes sortes, a laissé aux nombreux*



Digitized by Google

*domestiques, cuisiniers, cochers, piqueurs et palefreniers, qui l'avaient servi pendant son séjour, dix francs !*

. . . . . .

*
* *

Le 15 novembre 1854, M. Mouton était nommé procureur impérial à Fontenay-le-Comte et voici la flatteuse description qu'il fait de sa nouvelle résidence :

Fontenay-le-Comte est une ville charmante sous tous les rapports. Le climat y est très doux grâce au voisinage de l'Océan. Elle est située au pied des hauteurs du Bocage ; la forêt de Vouvant y touche, avec la rivière de la Vendée qui baigne ses bords accidentés de rochers pittoresques, et qui va traverser la ville en y arrosant des jardins maraîchers chargés d'arbres à fruits et de légumes d'une opulente végétation ; à l'autre bord de la ville, elle arrose d'immenses prairies qui la conduisent à travers les premières plaines du Marais, jusqu'au port de Luçon où elle se jette dans la mer.

Fontenay n'a point d'industrie, et partant point de population ouvrière, de sorte qu'avec quelques artisans et marchands pour le service et l'approvisionnement de la ville, on pourrait s'y croire, au milieu de ses rues et de ses maisons d'un autre âge, dans une petite cité du bon vieux temps. Elle est habitée, à peu d'exceptions près, par une bourgeoisie et une noblesse vendéennes qui n'ont jamais quitté le pays et en ont gardé les mœurs d'avant la Révolution de 89.

Ce sont de braves gens, fidèles à leur religion ; les bourgeois étaient libéraux, les nobles légitimistes, sans aigreur et encore moins d'exaltation. La noblesse y était riche, à telles enseignes qu'il y avait une certaine rue où les plus pauvres avaient dix mille francs de rente, et les plus riches des fortunes considérables.

A la différence de la plupart des villes de provinces, qui, après la Révolution de 1848 avaient boudé la République, et continuaient à bouder l'Empire, on y trouvait, du moins lorsque j'y

Digitized by Google

ai séjourné, un accueil sans réserve, particulièrement dans la noblesse, qui était d'ailleurs la seule société où l'on reçût. Non seulement on y était accueilli le soir, mais dans la belle saison on était invité dans les châteaux où on faisait aux environs des parties de campagne dans une véritable intimité. J'y ai habité quatre ans, et ces hôtes étaient tout de suite devenus pour nous de véritables amis. Je ne sais si les mœurs sont aujourd'hui restées ce qu'elles étaient alors : il s'est passé et il se passe encore aujourd'hui tant de choses dans notre malheureux pays ! Quoi qu'il en soit, il me reste un bien doux souvenir de cette ville où j'ai vécu la vieille vie de France, où l'on était si bon, si gai, si heureux, et fier de vivre, tandis qu'à présent la bonté n'est plus qu'une fadeur, la gaîté qu'une niaiserie, le bonheur qu'un rêve, et vivre souvent qu'une honte.

Mais une circonstance locale, bien faite pour m'inspirer une véritable terreur, menaçait de me rendre bien autrement délicate ma vie civile ; il y avait dans Fontenay soixante-six demoiselles à marier, et de plus mon mariage était annoncé avec une d'entre elles. Je ne la connaissais pas même de nom ; je n'avais jamais été à Fontenay, mais mon collègue de Napoléon, le substitut, passant en diligence devant la maison de la jeune fille, avait monté la route à pied et causé avec le père ; donc le substitut de Napoléon, revenant de Poitiers où il était allé se faire installer, épousait la fille. Il est vrai que ce n'était pas moi, que l'autre substitut de Napoléon était marié et père de plusieurs enfants, d'où suivait que l'auteur de l'histoire ne connaissait pas plus le fiancé que la fiancée. Mais on sait que la substance d'un cancan est d'être imaginaire et de n'avoir pas d'auteur connu.

En attendant j'eus à passer un vilain quart d'heure, le soir où la première fois, devant toute la société de Fontenay, rassemblée dans un bal et grillant de curiosité, je fis mon apparition. La jeune fille de son côté, ne devait pas être plus à l'aise que moi. Mais tout se passa, comme si de rien n'était, et comme en effet, il n'y avait eu rien autre qu'un cancan, le mariage en resta là.

Digitized by Google

Mais cette jeune fille supprimée, il en restait soixante-cinq, et hors l'embarras du choix, je ne pouvais me dissimuler que mon destin était désormais d'être visé par toutes les mères, sans compter les folles passions que je ne manquerais pas d'allumer dans plus d'un cœur. Or, nous étions dans toute la ville, quatre jeunes gens sortables, mon substitut, l'inspecteur de l'enregistrement, et le garde général des forêts, qui ne prétendaient à aucune main de vierge. Restait moi.

Mais comme les mariages sont écrits de toute éternité et dans leurs moindres détails, et que depuis le commencement du monde je ne figurais pas sur la liste des épouseurs de Fontenay, je réservai avec une patience inébranlable le coup de foudre qui devait décider de mon bonheur. Je n'ai été frappé que d'une impression, savoir, de mon inexplicable abstention devant soixante-six jeunes filles presque toutes charmantes, moi qui ne demandais qu'à me marier. De plus, le maire, avec un zèle très municipal, m'avait notifié une mise en demeure, dans un bal où les soixante-six demoiselles brillaient de toutes leurs grâces. Il m'avait dit : « Vous voyez, il n'y a pas là une seule jeune fille qui ne fût ravie d'être votre épouse : vous n'avez qu'à choisir! » Je lui répondis que si je pouvais les prendre toutes, ce serait déjà fait, mais que devant un pareil bouquet, chaque fleur était si belle que je ne me sentais pas encore de force à choisir. Le madrigal était un peu rococo, mais comme il distribuait un compliment et un vague peut-être aux vierges et à leurs mères, il m'assurait la bienveillance de toutes, en me laissant mon indépendance et la fleur de ma nubilité....

Fontenay-le-Comte a toujours été un foyer de science, d'art et d'étude. Ses habitants actuels n'ont pas dégénéré. M. Octave de Rochebrune, dont les eaux-fortes sont toujours égales, souvent supérieures à celles des maîtres les plus célèbres, a publié sur la Vendée un livre illustré qui est un pur chef-d'œuvre sans compter un nombre infini de pièces de paysage et d'architecture. Possesseur du château historique de Terre-Neuve situé dans un des faubourgs de Fontenay, il en a fait à la fois un musée et un

Digitized by Google

atelier. Architecte, graveur, peintre et sculpteur, excellant également dans tous ces arts, non seulement il a décoré l'intérieur de ses peintures, de ses sculptures et de ses eaux-fortes, mais il en a reconstruit de fond en comble tout le rez-de-chaussée avec des ouvertures, des plafonds, des colonnes et jusqu'aux cheminées, dessinés par lui et sculptés de ses mains. La cheminée de l'atelier peut être comparée à tout ce que le Louvre et le musée de Cluny montrent de plus parfait en ce genre. Comme collectionneur, il est à peu près hors de prix, car il offre, en tête des objets rares et curieux de sa collection, l'escalier du château de Coulonges-sur-l'Autize, avec ses dalles, ses rampes et son plafond cloisonné de panneaux héraldiques, le tout en pierre, du haut en bas, à trois étages !

Benjamin Fillon, qui existait encore quand j'habitais Fontenay, s'est fait une renommée européenne par ses ouvrages sur la Vendée, la Révolution de 1789, l'histoire du Protestantisme dans l'ouest de la France. Il a écrit sur les beaux arts, notamment sur les travaux de Bernard-Palissy, sur les faïences de Henri II, dont il a restitué l'origine aux faïenciers d'Oiron. Enfin il a publié un nombre considérable de travaux sur la numismatique.

Cette dernière science rappelle le nom d'un autre Fontenaisien, M. Poëy-d'Avant, qui outre d'innombrables travaux sur ce sujet, a publié un des plus beaux ouvrages qui existent sur la numismatique. M^lle^ Poëy-d'Avant, sa sœur, est devenue aussi savante que lui, et elle a continué à faire de sa collection de médailles une des plus rares de l'Europe. Au risque de me répéter, je rappelle que l'ouvrage de M. Poëy-d'Avant, hérissé de difficultés techniques et typographiques, a été imprimé à Fontenay par Robuchon, avec les seules ressources d'une imprimerie qui date de plusieurs siècles.

Dans une vieille maison distribuée et aménagée comme au temps de la Renaissance, Robuchon avait un atelier typographique où toute la machinerie consistait en une presse à bras, deux ou trois rangs de casses pour la composition, quelques

Digitized by Google

bancs et tables pour poser et remanier la composition, et comme objet de luxe, une machine à couper le papier ; à côté, un séchoir pour les feuilles imprimées ; tel était le réduit qui, dans sa simplicité exiguë, faisait penser plutôt au cabinet d'un vieil érudit, et semblait marquer par sa simplicité même la préséance de l'art sur le métier.

Là, entouré de sa femme, de son fils, de sa fille et de son gendre, secondé par un vieil ouvrier qui était dans la maison depuis trente ans, Robuchon menait de front l'impression d'un journal, de livres d'école, de ces imprimés d'affaires ou de commerce qu'on appelle des « bilboquets » et des ouvrages de la plus grande importance, comme ceux de Benjamin-Fillon, de Rochebrune, de Poëy-d'Avant, dont le traité de numismatique lui a valu une médaille de l'Exposition Universelle.

. . . . . .

A côté des savants et des artistes, Fontenay a ses bibliophiles, ceux-là aussi de premier ordre. Sans compter les écrivains et les artistes que je viens de citer, les bibliothèques particulières y sont nombreuses et d'une variété dont on est vraiment confondu. Dans ces vieilles familles riches d'esprit autant que de fortune, c'est par milliers qu'on y compte les ouvrages célèbres et rares, choisis avec le goût de plusieurs générations d'égale intelligence, également dévouées à une noble tâche qui fait depuis des siècles l'honneur de la maison. La liste serait longue rien qu'à citer seulement les bibliothèques que j'ai pu visiter ; il me suffira de mentionner celles de M. Boncenne, de M. Brunetière, juges au tribunal. Dernièrement, il m'est arrivé un catalogue invraisemblable d'objets d'art et de curiosité joints à des milliers de volumes ; on peut dire, sur toutes les branches de la littérature et de la science, souvent en plusieurs éditions et en plusieurs langues anciennes et modernes. C'est à se demander comment le bibliophile a pu seulement les cataloguer. C'était la bibliothèque de M. Jousseaume, qui d'ailleurs a fait grand bruit à la vente. Eh bien ! l'Ouest et surtout le Poitou, regorgent de ces trésors.

Digitized by Google

. . . . . .

Si l'on fait quelques pas en dehors de la ville moderne alignée sur les deux grandes routes qui se croisent à travers la ville, on se trouve dans une vieille cité très intéressante, à peu près intacte, qui s'accorde avec les mœurs simples et les goûts relevés que j'ai décrits tout à l'heure. La plupart des maisons, dans l'ancien faubourg et dans la partie accidentée de la ville, sont anciennes et souvent originales. Les ponts, les quais, les jardins, qui s'appellent les Horts, le marché, les boutiques, tout jusqu'au costume des femmes, y donne l'illusion d'une ville de la Renaissance où l'on serait transporté d'un coup de baguette. Près de l'église, on voit une place formée entièrement de maisons anciennes à arcades. Dans une rue longeant la rivière, on trouve un château à tourelles et à toits pointus qui garde un air de château fort.

Dans le vieux faubourg, on peut voir, complètement conservée, la maison où est mort le duc de Bourbon, qui au temps de la Ligue porta, pendant quelques mois, le nom de Charles X ; ce nom devait attendre bien des années avant de baptiser un roi légitime. Dans un quartier opposé, on admire une très élégante fontaine voûtée avec colonnes coniques, datant de la plus belle époque de la Renaissance. Enfin, outre la très ancienne église du faubourg, la cathédrale est un des édifices religieux les plus beaux et les plus complets du Poitou.

. . . . . .

EUGÈNE MOUTON.

M. Eugène Mouton, l'auteur de ces pages charmantes, n'était pas en effet seulement un magistrat distingué, mais aussi un écrivain délicat et c'est pendant son séjour à Fontenay, qu'il fit paraître dans le *Figaro*, sous le pseudonyme transparent de *Mérinos*, un roman intitulé « *Histoire de l'invalide à la tête de bois* » qui eut alors un énorme succès. En 1860, il quittait Fontenay avec regret, pour aller à Niort, où il venait d'être nommé procureur impérial.

Digitized by Google

# Une Page de l'Histoire de la Chirurgie

## EN BAS-POITOU

Notre érudit collaborateur M. P. Rambaud, dont les études sur le passé historique de Poitiers sont si justement appréciées, a publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (ann. 1918, p. 306-310), une curieuse et très documentée étude sur la *communauté des Maîtres Chirurgiens de Poitiers*.

Nous extrayons du chapitre consacré aux *Examens des Agréés et Chirurgiens de campagne* ces quelques pages qui intéressent plus particulièrement notre histoire bas-poitevine.

Il y est dit qu'au XVIIe siècle, les jurés royaux, chefs de la corporation « cherchent à imposer leur juridiction dans le Bas-Poitou ». Le 24 août 1696, Roman Hulin, établi à Tiffauges, reçoit une assignation d'avoir, en vertu de l'ordonnance de 1692, à cesser l'exercice de la chirurgie et de la barberie, avec défense de tenir boutique ouverte, à peine de 50 livres d'amende tant qu'il n'aura pas été reçu à Poitiers (*Arch. de la Vienne*, Gref. civil du Présidial). Des poursuites ont lieu, le 23 août 1698, à l'encontre de Gilles Deniault, de Saint-Christophe-du-Ligneron. Il en est de même le 28 février 1698, pour Lambert, de Bois-de-Céné, et, le 15 mars suivant, pour Bernard de Brandois, demeurant à La Garnache. Dans certains cas, les chirurgiens déjà reçus devant une communauté, l'appellent en garantie quand ils sont poursuivis par une autre (*Arch. Vienne, ib.*). Le 20 juillet 1702, Jean Courtin, chirurgien à Sigournais, assigne de la sorte devant le présidial le nommé Paul Besly, juré royal à Fontenay-le-Comte, devant lequel il a passé ses examens.

Digitized by Google

Les jurés royaux de Poitiers prétendent avoir droit de juridiction et d'inspection sur tous les aspirants et les maîtres en chirurgie dépendant de la maréchaussée ou présidial de cette ville, avec le droit de les interroger les premiers et de leur donner des lettres de maîtrise. C'est pourquoi ils demandent qu'il soit ordonné à Courtin de se présenter devant eux afin de les obtenir, et que, de plus, on le condamne à l'amende, sauf son recours contre les chirurgiens de Fontenay dont il prétend les avoir reçus. Enfin, que ces premiers aient à verser 103 livres d'amende, Sigournais n'étant pas du ressort de leur sénéchaussée. En dernier lieu, qu'ils aient à s'abstenir désormais de délivrer de semblables lettres.

L'arrêt intervenu donne raison aux chirurgiens de Poitiers qui obligent ceux de Fontenay à restituer à Courtin l'argent qu'ils ont perçu pour sa réception.

Un procès du même genre ayant eu lieu en février 1702, contre Jean Delaveau et Jean Delacroix, chirurgiens à Lusignan, J. Boucault, juré royal en exercice, pensa qu'il serait préférable d'avoir recours à la persuasion pour amener les chirurgiens de la campagne à subir les examens devant les maîtres de la communauté de Poitiers (*Arch. Vienne, Gref. civ. du Présid.*). Pour cela, il se décida, le 27 mars 1704, à partir à cheval, avec plusieurs de ses confrères, dans le but de les faire passer à tous ceux qui exerçaient la chirurgie sans être munis d'un diplôme.

Il ne semble point que, dans cette tournée, lui et ses confrères aient été accueillis avec enthousiasme par les candidats qu'ils allaient recruter de la sorte. La première question et croyons-nous la plus difficile à régler fut celle des frais d'examen. On les marchanda plus ou moins longuement avant d'arriver à s'entendre à l'amiable (min. Le Corlier, notaire). Une partie seulement de l'argent promis devait être versée au comptant et, pour le reste, on donnait un billet payable plus tard.

En résumé, les parties s'accordèrent entre 30 et 40 livres. Il y eût loin entre ces sommes et celle de 150 livres, au moins, exigée par l'ordonnance de 1692.

Digitized by Google

L'examen est singulièrement simplifié et n'apparaît que comme une simple formalité à remplir. Voici du reste, parmi plusieurs certificats du même genre, celui que Boucault délivra, le 4 juin 1704, à Pierre Dubeda :

« Nous, J. Boucault, maître-chirurgien royal de la ville de Poitiers et ressort d'icelle, étant à faire notre tournée en Bas-Poitou, s'est comparu Pierre Dubeda, aspirant à la maîtrise de chirurgien de campagne, lequel nous aurait présenté sa requeste aux fins de parvenir à ladite maîtrise de chirurgien pour la campagne et l'aurions en conséquence interrogé sur différentes maladies du corps humain, et fait devant nous, *par supposition* la trépanation et l'ouverture des rainilles. Lequel aurait bien répondu et opéré, l'ayant trouvé et jugé capable, nous l'avons reçu et admis à ladite maîtrise de chirurgien pour la campagne pour exercer ledit art, maîtrise de chirurgie dans toute l'étendue de notre ressort, à l'exception de notre ville et banlieue et a, ledit Dubeda soussigné, prêté le serment entre nos mains et évangiles touchées. Faict au bourg de Puy-de-Serre, les jours et an susdits. »

Dans cette même localité et le même jour, Louis Vexiau, après avoir été interrogé sur diverses maladies « fait l'opération de la saignée du pied, *par supposition*, et celle du trépan ». Larsonnier, demeurant à Mouchamps, est aussi vaguement interrogé « sur les opérations de chirurgie et maladies du corps humain ». Ainsi sont reçus en mai et juin : Michel Charlot, à Aubigny ; Louis Fortuné, à La Flocellière ; Charles Tabarit, à Réaumur ; Jean Ayrault, à Mouilleron ; David et Clément Proust, à Sainte-Hermine ; Villemeau, à Palluau, etc. Bref, le voyage entrepris par Boucault qui coûta 1.865 livres, laissa un bénéfice de 689 livres 15 sols à la communauté.

Quelques années plus tard, en 1715, la série des poursuites recommence. Sont condamnés, en mars et juin de cette même année : Delaunay, Nobiron, Jean Villiers et Carré, demeurant à Palluau ; puis François Bouquier, de Saint-Fulgent, tous du Bas-Poitou.

P. RAMBAUD.

Digitized by Google

# NOS MORTS

## M. CLAUDE DE MONTI DE RÉZÉ

La mort vient d'enlever à notre pays une grande et noble figure, qui durant plus d'un demi-siècle y donna la plus parfaite impression de la beauté morale et le plus bel exemple de la foi chrétienne.

M. Claude de Monti de Rézé, conseiller d'arrondissement de Pouzauges, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, président du conseil central diocésain des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, et l'insigne bienfaiteur de toutes les œuvres catholiques de Vendée et de Bretagne, a succombé le 25 Août 1921, en son château du Fief-Milon, à l'âge de 78 ans.

Descendant d'une des plus illustres Maisons de l'Ouest de la France, dont le nom est demeuré comme le symbole de l'honneur et de la fidélité aux causes qui nous sont chères, ce gentilhomme de vieille race était l'homme le plus modeste, le plus simple et le plus accessible qui fût.

Catholique, d'une foi ardente et d'une piété profonde avant tout, il réalisait dans sa vie toute de dignité, de droiture et d'abnégation de lui-même, l'idéal le plus exact de l'homme de bien et de l'apôtre ; et il ne dût, comme on l'a justement écrit, sa popularité de bon aloi et sa grande influence, qu'au seul exemple de ses vertus.

C'est que chez M. de Monti l'esprit de foi et le besoin de se dévouer étaient les seuls inspirateurs de ses actes ; et cet esprit de foi se traduisait partout, aussi bien dans l'intimité de son existence que dans les pratiques extérieures de son éminente piété.

Que de fois nous avons été personnellement dans ce vieux et si accueillant château du Fief-Milon, où il aimait à perpétuer les traditions chrétiennes d'autrefois, le témoin édifié et ému de cette prière du soir, récitée par lui-même à haute voix au milieu des siens et de ses serviteurs, dans la chapelle familiale où il repose aujourd'hui à côté de ses grands ancêtres.

Son souci de pratiquer l'apostolat religieux et social égalait sa

Digitized by Google

fervente piété et il n'est pas d'œuvres sur la terre vendéenne ou au pays nantais auquelles il n'ait apporté avec le généreux tribut de sa fortune, le non moins précieux concours de son inlassable dévouement.

Parmi ces œuvres innombrables, auxquelles il consacra sa vie tout entière, il convient de citer plus particulièrement l'œuvre des écoles libres et celle des conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Ces conférences, comme il les aimait ! Il estimait que leur action bienfaisante ne devait pas se borner à donner pain et vêtements aux indigents, mais devait être un vaste champ ouvert à tous les apostolats.

Aussi que de visites faites, que de lettres écrites, que de longs et pénibles voyages entrepris en toutes saisons pour présider ces réunions, les soutenir, les encourager !

Comprenant le rôle important de la presse à l'époque actuelle, il avait fondé la *Croix Nantaise*, estimant que le journal le meilleur, était celui qui mettait toujours " *Dieu, premier Céans* ".

Il ne se désintéressait pas davantage des progrès de la science moderne, les questions les plus diverses sollicitaient sa générosité et son dévouement dès lors qu'il s'agissait de procurer aux populations au milieu desquelles il vivait, plus de bien-être, plus de prospérité, et c'est à lui que revient notamment l'honneur d'avoir le premier introduit l'électricité en Vendée.

Fidèlement attaché à son mandat de conseiller d'arrondissement, non pour servir ses intérêts, mais pour se rendre utile aux habitants de la région qu'il représentait, il ne manqua jamais une session, émerveillant ses collègues les plus compétents par ses multiples connaissances, et exprimant toujours des vœux inspirés par son incessant désir d'être utile à ses concitoyens.

C'était, nous l'avons dit, un catholique fervent, un catholique qui ne pratiquait que le catholicisme intégral, pur de tous ces alliages le plus souvent inspirés par de troublants intérêts politiques.

Au contact de ce grand homme de bien, de cet admirable chrétien, si sévère pour lui, si largement indulgent pour les autres, on se sentait meilleur et on pensait naturellement à ce " Saint du Poitou " dont l'histoire de la Vendée nous a conservé le souvenir.

Mais notre hommage ne serait pas complet si nous ne célébrions pas également ici les hautes qualités de son esprit cultivé. M. de Monti était en effet un lettré délicat et un bibliophile distingué. La merveilleuse bibliothèque qu'il avait réunie au Fief-Milon et où s'affirme son grand culte pour Jeanne d'Arc, en est une irrécusable

Digitized by Google

preuve. Il fut un des fondateurs de la *Revue Historique de l'Ouest*, aujourd'hui disparue, et l'ami de la première heure de celle qui lui adresse aujourd'hui un suprême adieu.

Bien que déjà atteint du mal qui devait l'emporter, il voulut accompagner à Lourdes les pèlerins de la Vendée, comme il avait accompagné le mois précédent les pèlerins Nantais, et reprendre une fois de plus sa livrée de brancardier de Notre-Dame ; mais cette fois, sa belle vigueur physique fut vaincue, il dut s'aliter et reprendre hâtivement la route du Fief-Milon où peu de jours après il succombait dans les sentiments de la plus chrétienne résignation, couronnant par la plus sainte des morts une existence magnifiquement remplie.

RENÉ VALLETTE

***

A ses obsèques qui ont été célébrées le 2 Septembre en l'église du Boupère, et auxquelles nous avons eu l'immense regret de ne pouvoir assister, l'éloge de M. de Monti a été éloquemment prononcé par M. l'abbé Raffugeau, curé de la paroisse et par MM. de Vexiau, conseiller général, de Fontaines et de Tinguy, députés, de Bagneux, maire du Boupère et Louis Marchegay, ancien député et président de la Société Vendéenne d'électricité.

Nous nous faisons un devoir de reproduire ici l'admirable allocution de M. le curé du Boupère qui fut le témoin, le confident et l'ami de celui que nous pleurons et dont la mort a mis en deuil notre pays tout entier.

« Avant de réciter les dernières prières pour le repos de l'âme de M. Claude de Monti de Rézé, c'est un devoir et un besoin pour moi d'exprimer, devant sa famille attristée, et en présence de la foule si nombreuse et si sympathique qui emplit cette église, quelques-uns des sentiments qui se pressent en mon cœur, douloureusement ému par la grande perte que je fais personnellement et que nous faisons tous aujourd'hui... La mort nous enlève un *Homme de bien* et un *Grand Chrétien*.

Des voix plus éloquentes que la mienne diront assurément tout à l'heure comment M. de Monti fut un homme de bien dans toute la force du mot, et sut gagner, sans jamais les avoir recherchées, les respectueuses sympathies de tous, par la droiture de son caractère, la fermeté de ses principes, l'affabilité de ses manières, sa constante préoccupation d'être utile, de rendre service, de faire plaisir à tous, au détriment de son temps, de sa fortune, de sa personne qu'il oubliait toujours pour ne penser qu'aux autres ! S'il eût pu réaliser tous ses désirs, mettre à

Digitized by Google

exécution tous ses projets, que d'heureux il eût faits dans sa commune du Boupère, dans son canton de Pouzauges, partout où il a passé ! Société de tir, bureau de bienfaisance, anciens combattants, secours mutuels, conseil municipal et mairie du Boupère, conseil d'arrondissement de Pouzauges, sociétés philanthropiques et utilitaires de toutes sortes, s'honoreront de l'avoir eu pour membre, et garderont longtemps la mémoire de sa générosité, de son dévouement et de son inlassable activité. Tous ceux qui l'approchaient étaient gagnés par sa bonté. Il n'avait point d'ennemis ; il ne pouvait en avoir : il était si bon !

M. de Monti possédait de plus grandes qualités encore : il fut également et par dessus tout, un *grand chrétien*. Je ne puis évoquer son souvenir sans me rappeler aussitôt sa foi si vive, sa profonde piété, son zèle ardent pour toutes les œuvres catholiques, son mépris du respect humain, auquel ne sacrifient que trop, hélas ! de nombreux catholiques ; il allait droit son chemin ; et l'on sentait si bien la sincérité de ses pratiques religieuses qu'on les respectait et qu'on l'en estimait lui-même davantage.

Et cette vie religieuse était chez lui si intense, qu'elle débordait de toutes parts en des œuvres qui se multipliaient sans se nuire les unes aux autres. Le patronage de cette paroisse, nos écoles et tout spécialement l'école de filles, le conseil curial, le comité paroissial, la Société de Saint-Vincent-de-Paul, la confrérie du Saint-Sacrement, la bonne presse et la direction des pèlerinages Nantais, le Tiers-Ordre franciscain, la confrérie du Sacré-Cœur dont il fut l'infatigable apôtre, l'Association des Brancardiers de Lourdes et bien d'autres œuvres que je passe, témoignent hautement de son extraordinaire activité religieuse. Il a bien mérité de sa paroisse, dont il a été l'un des membres les plus exemplaires : il a bien mérité des diocèses de Luçon et de Nantes ; il a bien mérité de l'Eglise, comme le témoigne la croix de chevalier de Saint-Grégoire, dont il avait été décoré à si juste titre par le Souverain Pontife.

C'est ainsi que s'épanouissait, dans une riche floraison d'œuvres extérieures, la piété intérieure de ce grand chrétien, toujours inébranlable dans sa foi, toujours soumis aux volontés divines, jusque dans les épreuves les plus douloureuses dont son cœur paternel était depuis longtemps abreuvé !

L'un de ses parents, M. le comte Edouard de Monti, avait, par sa fidélité à suivre son Roi jusque dans sa retraite de Froshdorf, mérité le surnom de « Courtisan de l'exil ». En voyant M. Claude de Monti assister à la messe chaque matin, s'approcher de la Sainte-Table chaque matin, dans cette attitude humble et respectueuse qui nous édifiait tous, dans cette immobilité du soldat qui présente les armes devant son chef, je me disais qu'il s'était fait, lui aussi, le fidèle courtisan du Roi des Rois, exilé volontairement au milieu de nous !

Cette dévotion de M. de Monti pour Notre-Seigneur devait nécessairement avoir pour corollaire une tendre piété envers la Sainte-Vierge ; et de fait, son amour pour la Vierge, pour la Vierge de Lourdes surtout, fut remarquable. Que de milliers de pèlerins Nantais il a conduits à cette terre des miracles ! Que de pèlerinages faits avec la Vendée ! Que d'heures de faction passées devant la Grotte avec sa bretelle de brancardier ! Cette dévotion devait lui mériter d'accomplir là son dernier

Digitized by Google

voyage, d'y exercer son suprême labeur ! Quelques-uns diront qu'il fut imprudent d'entreprendre ce pèlerinage sans compter avec sa santé déjà très ébranlée. J'aime mieux, comme l'écrivait si délicatement M. le Doyen de Pouzauges à sa veuve, y voir un appel de la Sainte-Vierge qui voulait « *signer elle-même son passe-port pour le ciel* ». Il alla à Lourdes recevoir, de Marie Immaculée, une dernière bénédiction avant de mourir !

J'ai nécessairement omis bien des choses ; car la vie de ce grand chrétien fut plus longue encore par ses œuvres que par le nombre de ses années ; et l'on pourrait dire de lui, comme de son divin Maître : « *Il a passé en faisant le bien* ». Et c'est précisément ce qui accroît et multiplie nos regrets. Sa mort m'atteint personnellement d'une manière très sensible, car je perds en lui un ami fidèle, ami de la première et de la dernière heure, dont j'ai apprécié les qualités et l'attachement. Sa famille ressent douloureusement aussi cette perte et le deuil où elle la plonge. Quelle daigne agréer nos sincères condoléances et croire à la très large part que je prends à sa douleur. Sa consolation, comme la mienne, sera de penser que M. de Monti n'est pas mort tout entier : il se survivra dans ses œuvres et dans les beaux exemples qu'il nous a laissés.

J'ai rappelé les qualités de M. de Monti ; et pourtant l'Eglise, toujours prudente, nous recommande de solliciter surtout des prières pour ceux de ses enfants qui comparaissent au tribunal de Dieu. Il faut être si pur pour mériter de partager la gloire du Dieu trois fois saint ! Et d'autre part, la fragilité humaine est si grande, qu'il est difficile, même aux âmes religieuses, de se préserver entièrement de la poussière de ce monde ! Nous prierons donc beaucoup pour celui que nous pleurons, afin de l'aider à achever plus vite son expiation et de lui procurer plus promptement les joies de l'éternelle récompense !

Digitized by Google

# CHRONIQUE

**Découvertes archéologiques.** — Sur les pierres de « criée » de la vieille église de Saint-Gilles-sur-Vie, M. le docteur Baudouin, le préhistorien vendéen, vient de reconnaître l'existence de groupes de petites cupules qui sont antérieures à l'usage moderne de ces blocs de grès local.

La disposition de ces cavités, placées soit en losange, soit en cercle, au nombre de sept ou neuf, indiquent nettement un travail humain très ancien. Actuellement, il est impossible de dire à quelle époque remonte cet ensemble ; mais il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'il soit antérieur à l'époque des métaux, malgré la petitesse des cupulettes.

C'est la première fois que, dans la contrée, on fait une découverte semblable.

— Depuis longtemps, on racontait à Notre-Dame-de-Riez, qu'à la Triée il y avait un trésor enfoui, un souterrain, une grosse pierre, de vieilles substructions. M. le docteur Baudouin voulut en avoir le cœur net et chercha. Après de patientes tentatives, il finit par trouver un mégalithe, de 2 m. 50 de long, enfoui à 0 m. 80 sous la terre sableuse, et présentant de très belles gravures préhistoriques. Mais pas l'ombre de trésor ni de souterrain, bien entendu.

Par contre, il découvrit deux stations de la pierre polie, authentiqua la trouvaille de trois haches polies, faite antérieurement, et reconnut, en outre, l'existence d'un menhir tombé, en dehors de la Pierre de la Triée, qui est aussi un menhir renversé.

Digitized by Google

— Jadis, il existait, sur la Corniche vendéenne, en un point célèbre, une curiosité naturelle très intéressante, appelé le *Jet d'Eau.* Il y a environ 15 ans, tout d'un coup, le pont rocheux sous lequel se produisait cette sorte de geyser aux grandes marées s'effondra, spontanément ou non. On négligea l'examen des lieux à ce moment précis, pourtant du domaine du Génie maritime, et la destruction de la falaise alla en s'accentuant.

Cette année, en raison de circonstances très spéciales, M. le docteur M. Baudouin et son collaborateur, M. E. Bocquier, résolurent de savoir pourquoi ce jet d'eau-là avait disparu ! ils explorèrent minutieusement le terrain et, derrière des éboulis suspects, découvrirent l'entrée de la *grotte marine,* que les anciens du pays appelaient jadis le *Souterrain des Bussolleries.*

Ils constatèrent que cette entrée avait été masquée récemment mais purent cependant remarquer que cette grotte se dirige vers l'Est sur plus de 10 mètres de longueur et qu'on y trouve des restes très bizarres.

**Les Collections Vendéennes.** — Nous sommes heureux d'apprendre que la collection préhistorique de feu M. Mandin, de Mareuil, riche en chelléen, en moustérien, en néolithique et en âge de bronze, a été achetée par un de nos compatriotes, M. Lucien Rousseau, de Cheffois. Nous devons pieusement conserver tout ce qui provient de notre pays.

**La Chapelle des Alouettes,** qui avait été érigée pour commémorer le passage en Vendée de la duchesse d'Angoulême et qui n'avait jamais été terminée, vient d'être vendue par le Conseil général de la Vendée à M. le comte de Bermond d'Auriac, député et maire des Herbiers, lequel promit d'en poursuivre l'achèvement et de la consacrer au souvenir « de tous les Vendéens morts pendant les guerres ».

**Pour sauver Pierrebrune.** — Nous sommes heureux d'apprendre que grâce aux interventions du Comité des Sites et du Syndicat d'Initiative, chaleureusement appuyées par M. Raymond de Fontaines, député de la Vendée, auprès du sous-secrétaire d'Etat de l'Agriculture, ce dernier vient de rejeter purement et simplement la demande de concession faite par un industriel de La Rochelle pour transformer en carrière les pittoresques rochers de Pierrebrune, au cœur de notre belle forêt de Vouvent.



Digitized by Google

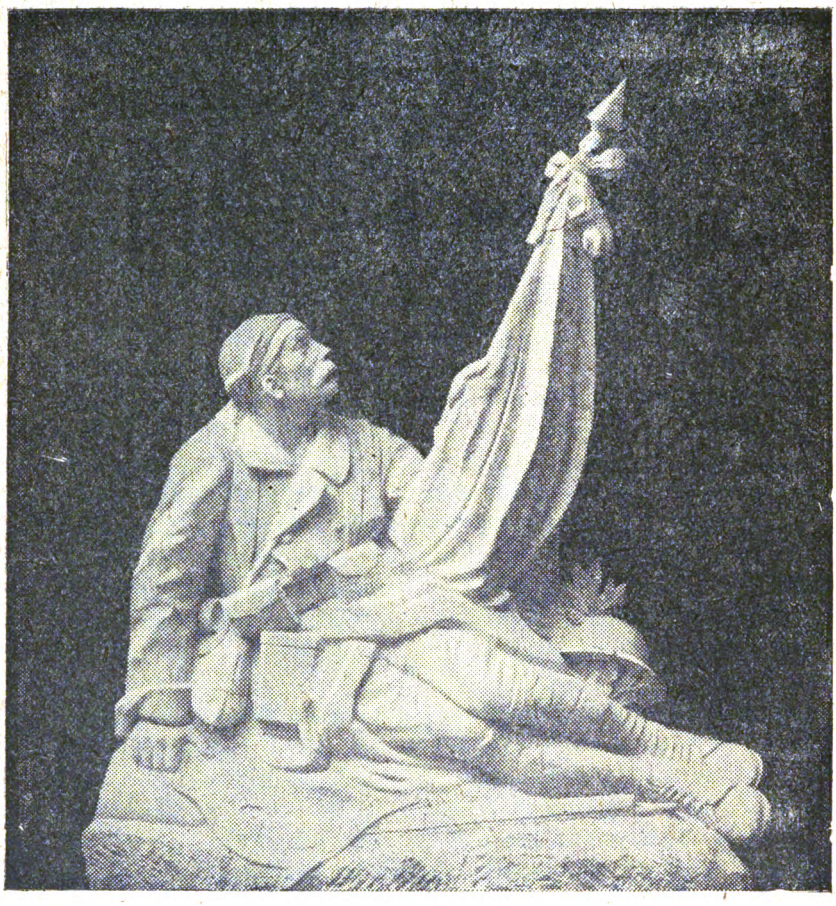

**Le Monument des Morts de Saint-Florent-des-Bois**

EXÉCUTÉ PAR M. ARTHUR GUÉNIOT, STATUAIRE

*Et inauguré le 15 Août 1921*

(Cliché de la *Dépêche Vendéenne*).

Digitized by Google

**Courrier Dramatique et Musical.** — Nous avons le grand plaisir d'apprendre que la *Ninon de Lenclos* de notre ami M. Louis Maingueneau qui a obtenu de nouveaux succès cet été au casino de Royan, sera donnée l'hiver prochain au théâtre Graslin, de Nantes.

Ajoutons que Louis Maingueneau termine actuellement son *Jardin du Feu*, qui doit être auditionné à l'Opéra Comique, l'automne prochain.

Tous nos compliments.

— Après les *Cerises*, les *Charmes d'Armide* ont affronté le 16 Septembre, la scène de Vichy, avec un plein et mérité succès. Nous en félicitons de tout cœur le bon dramaturge Vendéen, Basile Clénet.

**Nos Artistes Vendéens.** — Nous avons eu le grand plaisir d'assister le 15 Août dernier à l'inauguration du magnifique monument exécuté par notre éminent ami Arthur Guéniot, pour glorifier la mémoire héroïque des morts de la guerre, de la commune de Saint-Florent-des-Bois.

Grâce à l'obligeance de notre excellent confrère, M. Emile Grimaud, directeur de la *Dépêche Vendéenne*, nous sommes heureux de faire partager par nos lecteurs l'admiration que nous a causée la nouvelle œuvre si belle du bon statuaire vendéen, « Le Blessé au Drapeau ».

Signalons également parmi ses autres œuvres récentes les monuments de La Vicomté-sur-Rance, de Corseul et du Poiré-de-Velluire, qui témoignent tous de son superbe talent.

— Notre non moins cher ami Marcel Fleury, le bon graveur, a mis à profit ces derniers jours d'été pour prendre sur le vif quelques pittoresques aspects de la si originale cité de La Rochelle.

Quand la moisson d'études du délicat artiste sera achevée, il est vraisemblable que les Rochelais et les Fontenaisiens seront mis à même de juger si le graveur a été bien inspiré.

**Le Monument aux Morts de la Guerre de Nalliers.** — Nous avons déjà dit que M. Marcel Fleury, ayant remplacé l'année dernière pour quelques jours son burin par l'ébauchoir et le compas, avait dressé la maquette en terre et tous les plans d'ensemble du futur monument des Morts de Nalliers. Il nous a été donné cet été de voir sur place les différents éléments de cette belle œuvre qui doit être inaugurée le 30 Octobre prochain.

Digitized by Google

Le croquis que nous reproduisons en donne une exacte idée : sur une magnifique stèle de granit très pure de lignes et très sobre d'ornementation sera scellée, comme enchâssée une plaque de

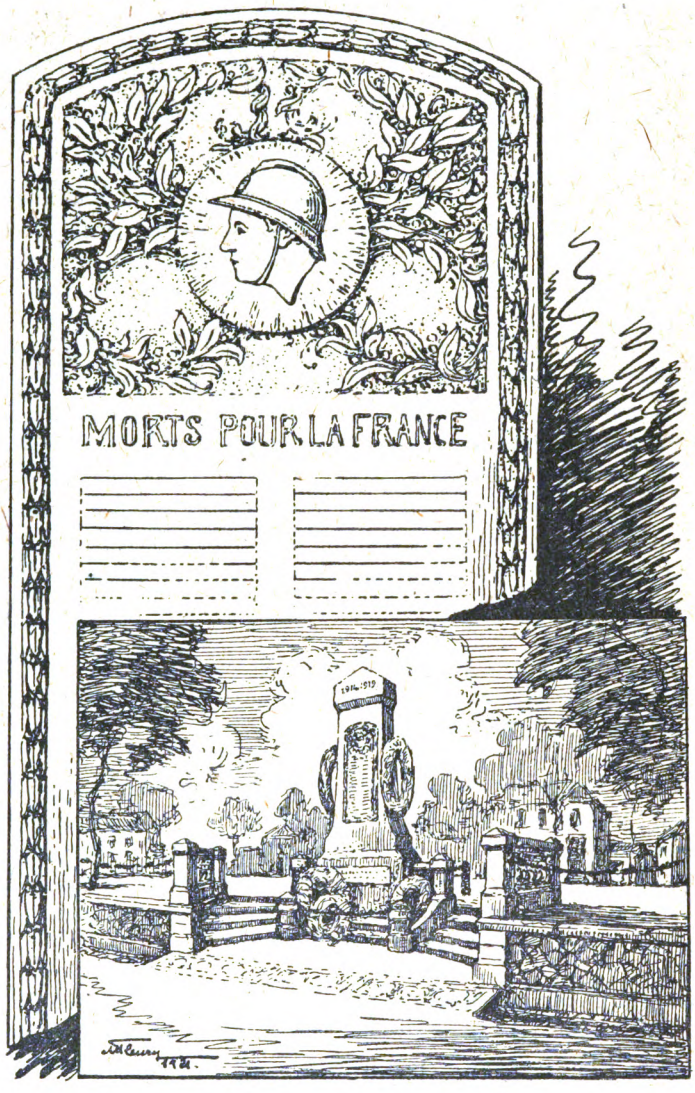


bronze patinée vert antique, richement décorée d'une jeune figure de poilu auréolée, se détachant d'arabesques de chênes et de lauriers, composition de Marcel Fleury. Au-dessous de la partie

Digitized by Google

décorative, et dans le métal également, sont inscrits les noms des Morts, en un vaste tableau d'honneur, dressé sur la voie publique.

Nous ne voulons pas attendre l'inauguration pour féliciter de tout cœur notre ami Fleury de cette œuvre nouvelle, où il a mis toute son âme de patriote et tout son beau talent d'artiste.

— Le Conseil municipal de Fontenay a eu la bonne pensée d'acquérir du photographe statuaire Jules Robuchon, notre vieil artiste Fontenaisien le buste en plâtre de Nicolas Rapin, qu'il exécuta en 1892. Ce buste du plus illustre des maires que Fontenay ait eus dans le passé, a pris place dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville à côté de celui du célèbre François Viète.

**Légion d'Honneur.** — Le *Journal Officiel* vient de publier une liste de promotions dans la Légion d'honneur. En tête nous y trouvons le nom de notre éminent compatriote, M. le vice-amiral *Merveilleux du Vignaux* inscrit au tableau spécial pour grand officier.

— MM. *Abel Pervinquière* et *Maurice Martin-Decaen*, capitaines de frégate sont inscrits pour officiers.

— M. l'abbé *Alfred-Marie Lesaffre*, ancien aumônier militaire au 151e d'infanterie, atteint de cécité complète due à une blessure de guerre, déjà chevalier de la Légion d'honneur, a été de même promu officier.

— Parmi les récentes nominations de chevaliers, nous sommes également heureux de relever les noms de notre vieil ami, M. *Raoul de Vexiau*, le dévoué conseiller général et maire de Réaumur ; — de M. l'abbé *Polimann*, qui commandait comme sous-lieutenant la compagnie du 137e d'infanterie décimée dans les tragiques combats de Thiaumont (affaire de la Tranchée des Baïonnettes) ; — de M. *Marcel Bage*, lieutenant au 51e d'artillerie, « modèle de courage et de dévouement » (5 citations) ; — de M. *Joseph Beaussant*, sous-lieutenant au 106e d'infanterie, dont la bravoure lui avait également mérité plusieurs citations élogieuses.

**Décorations posthumes.** — On vient enfin d'accorder la médaille militaire et la croix de guerre avec étoile d'argent à la mémoire de notre bien cher et si regretté collaborateur et ami *Alain de Goué*, mort au champ d'honneur en Octobre 1918.

Digitized by Google

Dans notre prochain numéro nous nous ferons un devoir de glorifier comme il convient ce martyr de la grande guerre, dont nous avions hautement apprécié toutes les qualités d'esprit et de cœur.

**Une Distinction méritée.** — Par décision du 6 Juillet 1921, le comte Christian d'Elbée a été nommé camérier de cape et d'épée par sa sainteté Benoit XV. Dans cette charge, M. Christian d'Elbée succède à son vénérable père, notre excellent ami, le colonel marquis d'Elbée. Nous adressons au nouveau camérier nos plus cordiales félicitations et nous nous associons intimement à la joie que cette haute distinction doit causer à tous les siens.

Digitized by Google

# CARNET MONDAIN

## FIANÇAILLES

On nous a fait part des fiançailles de :

Mademoiselle YOLANDE DODIN, avec M. LUCIEN VALERY, avocat, docteur en droit, de La Rochelle.

Mademoiselle Dodin est la fille de Madame, née Ricoulleau et de M. Armand Dodin, propriétaire à la Ville de Saint-Etienne-du-Bois.

— De M. EDMOND DE BÉJARRY, avec Mademoiselle ANNE-MARIE DE L'ESPINAY.

— De Mademoiselle HÉLÈNE MERLAND DE CHAILLÉ, avec M. LOUIS DE BODARD DE LA JACOPIÈRE.

— De Mademoiselle CLARA DE LÉZARDIÈRE, fille du comte de Lézardière et de la comtesse née de Maynard, avec le vicomte LOUIS DE LA BASSETIÈRE, fils du vicomte Arnaud de la Bassetière et de la vicomtesse, née O' Donnell.

## MARIAGES

Le 30 Juin, dans l'intimité a été célébré à Saint-Pierre de Chaillot par Monseigneur Rumeau, évêque d'Angers, le mariage de la marquise DE LESPINAY, née Yvonne de Sesmaisons, veuve du lieutenant marquis J. de Lespinay, mort pour la France, avec le baron DE CHAMPREL, décoré de la croix de guerre et de l'aigle blanc de Serbie.

— Le 6 Juillet 1921, a été célébré en l'église Notre-Dame des Champs à Paris, le mariage de Mademoiselle MAGDELEINE DE VILLEDIEU, fille de notre excellent ami, Henri de Villedieu, avec M. IVES DE LA ROCHE SAINT-ANDRÉ, capitaine au 133e régiment d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre.

— Le 12 Juillet 1921, a été célébré en la cathédrale de Poitiers, le mariage de M. RENÉ SAVATIER, professeur agrégé à la faculté de Droit, avec Mademoisetle JEANNE DE VEILLECHÈZE DE LA

Digitized by Google

MARDIÈRE, fille de notre regretté ami Jean de la Mardière, décédé et de Madame, née Letard de La Bouralière.

Les témoins étaient : pour le marié, M. Lucien Savatier, ingénieur et M. Jules de la Martinière ses oncles ; pour la mariée, M. de la Bouralière, officier de la Légion d'honneur, chef d'escadron d'artillerie, son oncle, et Madame de Labrouhe de Laborderie, sa tante.

— Le 21 Juillet 1921, Monseigneur de Durfort, évêque de Poitiers, a béni en l'église Saint-Hilaire de Niort, le mariage de M. EMILE TAUDIÈRE, conseiller général des Deux-Sèvres, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, avec Mademoiselle GERMAINE MAROT, fille du député, maire de Niort.

Les témoins étaient : pour le marié, M. de Tallouet-Roy, député et M. de Wissocq ; pour la mariée, le docteur Boulland et M. Paul Mercier, député.

A l'issu de la cérémonie, une grandiose réception à laquelle nous avons eu le regret de ne pouvoir assister, a eu lieu dans les salons de l'hôtel de la Chambre de Commerce.

— Nous apprenons également le mariage de Mademoiselle MARIE-CAROLINE-BERTHE DE BÉJARRY, avec M. LOUIS-RAOUL-CONSTANTIN DE WINTER, capitaine de tirailleurs, chevalier de la Légion d'honneur, domicilié à Malakoff (Seine).

Nos félicitations aux nouveaux époux.

## NAISSANCES

Le comte JEAN DE LASTIC SAINT-JAL et la comtesse, née de la Débutrie, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille ODILE, au château de Suiré (Deux-Sèvres).

— Monsieur et Madame PIERRE BOISDÉ, nous annoncent également la naissance de leur fille SIMONE.

— Notre excellent collaborateur M. le docteur GASTON et Madame JOSEPH GASTON, nous font part de la naissance de leur fille MARIE-JOSEPH.

— Madame CLAPEAU-HERVINEAU, est heureusement accouchée le 27 Juillet 1921, d'une fille, qui a reçu au baptême le nom de JACQUELINE.

— Le capitaine et Madame PHILIPPE BALLU DE PASSAY, font part de la naissance de leur fils ANIELO.

Digitized by Google

# NÉCROLOGIE

Le colonel HUBERT DE SCOURION DE BEAUFORT, décédé dans sa 69e année, 4, rue Sully, à Nantes, le 25 Mai 1921.

Après la cérémonie religieuse, célébrée en l'église Saint-Clément, l'inhumation a eu lieu à Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire), dans l'enfeu familial.

— M. JACQUES MERVEILLEUX DU VIGNAUX, décédé le 2 Juin, à la Tranche (Isère), à l'âge de 23 ans.

Il était le fils de M. Pierre Merveilleux du Vignaux, ingénieur des mines et le neveu de l'amiral.

— Madame ADÉLAIDE ROBUCHON, veuve de M. François Guillon, décédée à Fontenay-le-Comte, le 26 Juin 1921, à l'âge de 84 ans.

— M. le docteur CHARLES DEHERGNE, maire de la Gaubretière, décédé le 20 Juillet 1921.

— M. EUGÈNE BUET, bienfaiteur insigne des œuvres catholiques, décédé le 10 Septembre à Nantes, à l'âge de 77 ans, et inhumé à La Roche-sur-Yon, le 12, après une deuxième cérémonie religieuse, à l'église de l'Immaculée Conception.

— M. FRANÇOIS-MARIE EON, avoué honoraire, ancien 1er adjoint de la ville de Fontenay, décédé à l'âge de 72 ans, le 28 Septembre 1921, en sa propriété de Puirajoux, commune de Quéaux (Vienne), dont il était le maire depuis plusieurs années.

C'était le père de notre très distingué collaborateur et bien cher ami Francis Eon, que nous assurons ainsi que sa famille de nos plus douloureuses sympathies.

— M. GEORGES-HENRI DE TINGUY DE BEAUPUY, décédé à La Roche-sur-Yon à l'âge de 75 ans, en Septembre dernier.

Nos plus sincères condoléances.

Digitized by Google

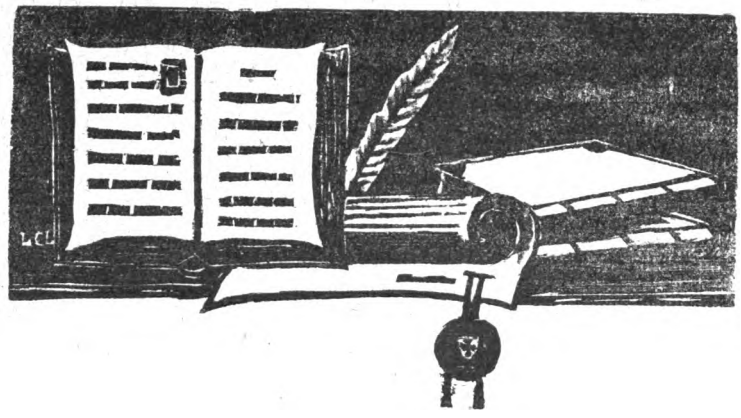

# BIBLIOGRAPHIE

**Au pays de Clemenceau.** — Sous ce titre un abonné des *Débats*, a envoyé à ce journal l'amusante note qui suit :

« Pour savoir où se trouve exactement la petite ville qui a fait ériger un monument à M. Clemenceau, j'ai déplié la carte routière Taride n° 13 et j'ai vu que Sainte-Hermine est au nord du Grand Marais poitevin, à une douzaine de kilomètres de Luçon, sur la route qui conduit à Chantonnay. Et j'ai été surpris de lire autant de noms de « Saints » dans le voisinage de Sainte-Hermine, qui est le chef-lieu du canton. Au nord : Saint-Juire-Champgillon, Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine, Saint-Vincent-Puymaufrais ; au Sud : Saint-Jean-de-Beugné, Saint-Aubin-de-la-Plaine, Saint-Etienne-de-Brillouët. Et j'en passe. Le village natal de M. Clemenceau, Mouilleron-en-Pareds, a, lui aussi comme satellites : au Nord : Saint-Germain-l'Aiguiller, Sainte-Gemme ; au Sud : Saint-Maurice-le-Girard, Saint-Hilaire-du-Bois, etc.

» Cette région vendéenne est donc un véritable Paradis. Et, à l'Ouest, mais un peu plus distant de la contrée qui a vu naître le vieux chef de l'ancien radicalisme, ennemi de la papauté, se trouve Champ-Saint-Père ».

Il est assez piquant d'observer, ajoute notre correspondant, que le rude anticlérical de jadis va avoir sa statue au centre de toutes ces bourgades aux noms pieux et dont il va être le Saint-Georges... en pierre de taille. En effet, reliée au passé, l'aventure serait ironique, mais l'union sacrée la transforme en symbole. »

Digitized by Google

— Notre très distingué collaborateur et ami, M. Joseph Aulneau, a publié dans le *Petit Parisien*, une série d'articles d'un haut intérêt, sous ce titre *Une enquête en Allemagne*. On sait que M. Aulneau fait partie de la Commission inter-alliée d'Allemagne, et qu'il va prochainement faire paraître chez Plon, un volume appelé à un gros succès.

— Notre savant collègue et ami M. Louis Charbonneau-Lassay, nous a fait hommage de la très curieuse étude qu'il a publiée dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* sur *la Croix mystérieuse de Loudun*.

(In-8° de neuf pages. Poitiers, Société Française d'Imprimerie, sous une couverture très artistiquement gravée sur bois par l'auteur).

— Sous le titre : *Les Vendéens dans la Société des Missions Etrangères, la Semaine Catholique de Luçon* a commencé dans son n° du 27 Août 1921, la publication d'une intéressante série de notices sur les Missionnaires Vendéens qui sont morts dans la Société des Missions étrangères de Paris.

Cette précieuse étude débute par la notice de Monseigneur Pérocheau, des Sables-d'Olonne.

— De notre érudit collaborateur, M. le docteur Boismoreau :

Le *Menhir de la Pierre Folle, commune de Monsireigne (Vendée)*, rapport présenté au Congrès de Strasbourg de l'Association Française pour l'avancement des sciences (27 Juillet 1920).

Y compris *la Découverte et la fouille du dolmen aujourd'hui détruit du Puy-Bretonneau* (commune de Saint-Mesmin-le-Vieux (Vendée).

Paris, Chaix, 8 fr. in-8° 1921.

— Du même auteur : *l'Art Médical préhistorique*, très intéressante communication faite au 1er Congrès de l'Histoire de l'Art de guérir, à Anvers les 7-12 Août 1920 (Imprimerie de Nligit, Anvers 1921).

— A lire dans l'*Anjou Historique* (Juillet 1921), *Les Paroisses Angevines du doyenné de Saint-Laurent-sur-Sèvre, en 1697*, par notre érudit collaborateur, M. l'Abbé Uzureau.

R. DE THIVERÇAY.

---

*Le Directeur-Gérant :* RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD.

Digitized by Google

# REVUE DU BAS-POITOU -- ANNONCES


## LE COURRIER DE LA PRESSE

*21, boulevard Montmartre*

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper ; surtout ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes politiques, les écrivains, les artistes ? Tel est le but du *Courrier de la Presse*.

Le **COURRIER de la PRESSE** reçoit, sans frais, les **ABONNEMENTS** et **ANNONCES** pour tous les Journaux et Revues.

## ARGUS DE LA PRESSE

*Le plus ancien bureau de coupures de Journaux*

L'*Argus de la Presse* se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui offrir.

**L'ARGUS lit 8,000 journaux par jour.**

Ecrire *12, rue du Faubourg-Montmartre*, PARIS.

# CRÉDIT DE L'OUEST

## Société Anonyme au Capital de 50 millions

### Siège Social à Angers

**Succursales** à Paris, Cholet, Laval, Fontenay-le-Comte, La Rochelle, Saint-Nazaire, Saintes, Tours.

**Agences de Vendée** : Challans, Chantonnay, La Roche-sur-Yon, les Sables, Luçon.

**Bureaux en Vendée** : Avrillé, Chaillé-les-Marais, La Châtaigneraie, La Gaubretière, Les Herbiers, Mareuil-sur-le-Lay, Montaigu, Moutiers-les-Mauxfaits, Mortagne-sur-Sèvre, Pouzauges, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Sainte-Hermine, Saint-Laurent-sur-Sèvre, Saint-Michel-en-l'Herm, Talmont, Tiffauges, La Verrie.

**Le CRÉDIT de l'OUEST a absorbé les plus vieilles banques et les plus connues en Vendée** : E. AMÉDÉE & Cie, Vve DELHUMEAU, M. MOUNIER & Cie, RONDENET-MOULIN. — **M. E. Amédée** est Directeur régional.

**Le Crédit de l'Ouest** fait toutes opérations de banque et de bourse, paie tous les coupons sans frais, fait toutes les émissions sans frais, loue des coffres-forts, etc., etc.


Digitized by Google

## PAGES D'ACTUALITÉ

# LA FRANCE SUR LE RHIN

Comme nous l'avons précédemment annoncé, notre très distingué collaborateur et ami, M. Joseph Aulneau, va publier chez Plon-Nourrit, un volume d'un puissant intérêt *Le Rhin et la France*. Nous lui sommes particulièrement reconnaissant d'avoir bien voulu accorder à la *Revue du Bas-Poitou* la primeur des pages suivantes, qui sont extraites des conclusions de son remarquable ouvrage et dont nos lecteurs apprécieront comme nous toute la portée.

N. D. L. D.

Edouard VII avait dit : « La frontière de l'Angleterre est sur le Rhin. » M. Lloyd George a répété un certain jour : « La ligne Hindenburg doit être tracée sur le Rhin. » Le grand roi et l'homme d'Etat anglais reconnaissaient la nécessité de créer là des défenses puissantes pour protéger la liberté de la France et de l'Europe.

Or, la France, depuis sa victoire n'a pu atteindre le Rhin que dans l'une de ses parties ; elle occupe temporairement les provinces rhénanes ; elle recouvre simplement l'Alsace-Lorraine, aussi sa frontière militaire est-elle la même que celle qui ne l'a point protégée en 1870 et en 1914.



Digitized by Google

Que faut-il penser de cette situation nouvelle de la France sur le Rhin? Les Allemands ont, en 1918, capitulé, se livrant au vainqueur, prêts à accepter toutes ces conditions, étonnés qu'on ne leur demandât pas davantage, précipitant, d'accord avec le président Wilson, la signature de la paix pour sauver l'existence même de l'Etat. N'était-ce pas à ce moment qu'une action énergique du gouvernement et de l'opinion devait se manifester? A-t-on pris les mesures nécessaires pour arrêter toute menace sur le Rhin et tout empiètement de la puissance allemande, pour amener une paix durable ? D'autres solutions ont été adoptées....

Deux grands pays, reconnaissons-le, ne peuvent vivre perpétuellement en conflit. Entre eux doit régner la paix, qui est la situation normale des peuples. Une politique de tracasseries incessantes et mesquines serait dangereuse et mènerait inévitablement à un conflit. On a cru pendant la guerre, qu'une fois les hostilités terminées, on ferait de l'exclusivisme économique, oubliant que, dans ce siècle, les Etats ne peuvent vivre indépendants les uns des autres et que des relations normales, qui n'existeraient pas sans la paix, sont nécessaires à leur prospérité. La France et l'Allemagne ne sauraient rester isolées, et une époque viendra où leur politique aura de plus en plus des points de contacts communs. Tout en imposant nos conditions à l'Allemagne, il faut la laisser vivre. Si du reste nous voulons — et la chose est essentielle — qu'elle nous paie, nous avons un intérêt évident à faciliter son développement économique, sans oublier que plus elle sera riche, plus elle voudra se soustraire à ses obligations. Nous devrons conserver des garanties et des gages à l'appui de notre créance, préparer, s'il était nécessaire, l'exploitation de ses richesses immobilières incommensurables, car ses capitaux ne suffiraient pas à payer les dommages causés : problème infiniment délicat et complexe.

Ici, comme élément de solution, intervient la question du Rhin, et la France a intérêt à avoir une politique rhénane.

Digitized by Google

Jusqu'ici, il n'y a pas eu de politique rhénane. Il faut que ces conceptions se modifient. La politique à suivre demande du doigté et du tact. Politique de prestige et de dignité d'abord. Nous devons affirmer, aux yeux du Reich, nos droits de puissance occupante. Il ne faut pas que des journaux, des associations, des groupements quelconques exerçent une propagande ouverte ou occulte contre la France et son armée, et de sages mesures ont déjà été prises pour les interdire. Il ne faut pas également que les ministres du Reich viennent, en territoire rhénan, prononcer, contre nos Alliés et nous, des discours tels que jadis MM. de Bismarck ou de Manteuffel ne les auraient pas tolérés. Et il ne faut pas également que des fonctionnaires prussiens trop zélés entravent notre action, cherchent à exciter les populations contre nous. Les Alliés — puisque rien ne peut être fait sans eux en Rhénanie — ont heureusement permis que des expulsions aient lieu. Ils devraient aller plus loin et décider que tous les fonctionnaires en Rhénanie seraient rhénans. C'est la mesure qu'appliqua Napoléon Ier. Nous répondrions ainsi, du reste, aux vœux maintes fois affirmés des populations.

Nous devons, en outre, suivre en Rhénanie une politique de conciliation et de rapprochement, telle que l'a si bien comprise et pratiquée le Haut Commissariat. Il est certain que nous occupons ces territoires à titre de garantie, et, si les Allemands ne s'acquittent pas de leur dette envers nous, il ne saurait être question de les évacuer, mais il est vrai également qu'il y a là des sympathies marquées pour la France, et que l'on désire de plus en plus nouer avec elle des relations étroites; il faut s'efforcer de développer ces relations. Il faut faire connaître la France aux Rhénans, leur bien montrer qu'elle n'a aucune visée impérialiste. Or, notre occupation pèse sur les populations qui nous sont le moins hostiles et qui ont toujours redouté le joug prussien. Peut-on nier qu'il y a et qu'il y a eu en Rhénanie une volonté, maintes fois affirmée, de se séparer de la Prusse, de se libérer du despotisme prussien? Ce n'est pas

Digitized by Google

une occupation de la Rhénanie, mais de la Prusse, qu'il aurait fallu ; nous eussions été plus aisément payés, en prenant Berlin à la gorge au lieu de nous contenter de renverser un trône. Nous devons donc rendre notre occupation de plus en plus légère au point de vue militaire, diminuer les charges pesantes des réquisitions. Les officiers et sous-officiers ne devraient être logés qu'à titre exceptionnel chez l'habitant ; ils devraient recevoir des ordres sévères pour éviter, à l'égard des populations, des vexations inutiles ; c'est un enseignement à leur donner, imité de ce qui a été fait, il y a un siècle, car il ne s'agit pas, dans l'exercice de nos droits d'occupants, de rendre les Rhénans responsables de toutes les dépradations ni des ravages commis dans le Nord de la France. Il faut donner l'impression que la France magnanime ne les considère pas avec la même défiance que les populations du reste de l'Allemagne. Là, plus qu'ailleurs, il faut une politique d'habileté et de tact qui a été jusqu'ici celle du président de la Haute Commission, M. Tirard. Il y a, en effet, deux choses difficiles à concilier, d'une part le respect dû au drapeau français, d'autre part la nécessité d'exercer nos droits avec modération, si nous voulons que les moins responsables ne paient pas pour les coupables, et que notre influence se conserve dans ces pays, où elle s'est si longtemps exercée.

Il faut encore développer dans ces contrées, riches par leur culture, leur industrie, leur commerce, des relations économiques qui sont un gage de paix. Il est facile, avec l'adoucissement, sinon la suppression des barrières douanières et l'établissement de tarifs préférentiels, de faire bénéficier les Rhénans de notre activité commerciale, et de profiter à notre tour de leur richesse sans cesse accrue. L'adjonction à la France de la puissance économique des provinces rhénanes, à l'heure où notre industrie nationale, ruinée par la guerre, se trouve en concurrence, sur le marché mondial, avec des industries florissantes, lui fournirait une aide puissante et immédiate. Des intérêts particuliers en seront lésés, c'est vrai ; ils protesteront, on cherchera à les satisfaire, mais en tenant compte avant tout de l'intérêt général.

Digitized by Google

Il faut d'abord enrichir la France ; le marché intérieur français ne peut se suffire à lui-même. Dans quelques années, toutes les places seront prises à l'extérieur, et notre protectionnisme outrancier aura nui à notre essor économique futur. Si l'on allie les intérêts rhénans aux intérêts des industriels du Nord sinistré, afin de faire absorber par le marché français la production rhénane, on permettra à notre production d'être jetée sur les marchés extérieurs, et notre change sera grandement favorisé (1). Il faut donc en quelque sorte préparer une adaptation économique de la Rhénanie. Il faut permettre des ententes séparées entre industriels et commerçants français et allemands, notamment pour le charbon et d'autres produits. En outre, il serait nécessaire, si les Rhénans le demandaient, qu'il y eût un abaissement notable, sinon une suppression des droits de douane entre la Rhénanie et la France. Ces mesures seraient une application de l'article 270 du Traité de Versailles. Voilà déjà les débuts de toute une politique économique.

Il est d'autant plus essentiel de protéger les populations rhénanes que nous avons un intérêt évident à nous les attacher pour faire régner sur le Rhin une politique de paix, une politique de solidarité, d'harmonie des intérêts, préférable à une politique de contrainte et de coercition. On a parlé d'Etat indépendant, d' « Etat-tampon », de République rhénane. Il est certain que, malgré une prussianisation intense, le caractère original des populations subsiste en Rhénanie. En Alsace-Lorraine également, la Prusse n'avait pu l'effacer. Le mouvement fédéraliste a son origine dans l'antique esprit particulariste des Etats allemands. Il veut soustraire l'Allemagne à l'hégémonie de la Prusse, à son esprit et à ses méthodes. Aujourd'hui, que désire le peuple rhénan ? Plus de liberté, certes, mais sera-ce suffisant ? Veut-il disposer de ses destinées ? Veut-il reprendre son rôle historique, retrouver une personnalité nationale ? Certains l'affirment et

(1) Ces prestations en nature sont précisément prévues par l'accord signé le 6 Octobre entre MM. Loucheur et Rathenau. V. également à ce sujet les articles du Traité de Versailles (Réparations : Annexe IV).

Digitized by Google

disent que la politique française, en ne soutenant pas les Rhénans dans leurs aspirations, leur ont causé de cruelles désillusions. Nous avons noté ce grave débat et montré les thèses en présence, les événements diront qui avait raison. Il est certain que, moins la Prusse sera forte sur le Rhin, plus les Rhénans se rapprocheront de la France, plus les chances de guerre seront diminuées. Avec une Rhénanie hostile, séparée de sa politique, la Prusse ne serait guère tentée de risquer une nouvelle aventure militaire, et l'influence de la Rhénanie pourrait s'exercer à Berlin dans un sens modérateur. Les Rhénans ont une antique mission : servir au rapprochement des deux plus grandes nations de l'Europe continentale. Ils peuvent apporter à l'Europe le gage d'une longue paix. Puisque le Traité n'a pas donné à la France sa vraie frontière militaire, il est d'autant plus nécessaire d'interposer la Rhénanie entre une Allemagne agressive et une France qui veut rester pacifique. C'est ainsi que la question rhénane est un élément essentiel de la question allemande, l'une ne peut être résolue sans l'autre. L'avenir de la France, comme à toutes les époques de sa brillante histoire, époques de paix ou époques de guerre, est encore sur le Rhin.

Telle est la politique à suivre en Rhénanie, et qui peut durer bien au-delà du terme fixé pour l'occupation. Faut-il perdre nos forces en regrets superflus, vivre dans la stagnation, qui est le pire des maux, et qui fait de nous le jouet des événements? Tout évolue en ce monde, les idées, les préjugés, les intérêts. Certes, après l'armistice, on aurait pu avoir une conception différente de la paix, qui aurait entraîné une autre attitude et d'autres solutions, mais cette paix a été un compromis entre les Alliés, séparés par des théories, par un passé, par des ambitions différentes, qui devaient cependant demeurer unis après la guerre. Elle est une œuvre collective, signifiant, au nom des Alliés, un certain nombre d'obligations à l'Allemagne vaincue et elle en a tous les défauts....

Pouvions-nous, à l'égard de cette Allemagne, adopter une

Digitized by Google

autre politique et faire une autre paix ? Sans doute, mais il fallait que les choses fussent autres, que les idées wilsonniennes ne fussent pas adoptées aveuglément par les Alliés, ou que l'armistice réglât différemment la situation de l'Allemagne. Et puis, le Traité étant ratifié par les Parlements, accepté par l'Allemagne, il fallait l'appliquer, puisqu'on a très justement dit qu'il était une « création continue. » Quelle en a été jusqu'ici l'application ? L'historien s'arrête tremblant au seuil de tant de problèmes, s'il veut faire équitablement la part des choses, et il hésite avant de juger. La vie d'un peuple est un perpétuel devenir. C'est demain, seul, qui pourra apprécier certains actes et certaines idées.

Il se peut, à mesure que les faits se succéderont les uns aux autres et deviendront un enseignement, que l'histoire soit sévère pour les tractations de Versailles ou pour certaines applications du Traité, mais elle devra impartialement reconnaître que la France n'a pas mérité le reproche d'impérialisme qu'on lui a adressé. Certaines manifestations annexionnistes, toutes individuelles, ne sont pas l'œuvre du pays, ni de son gouvernement. Les faits sont là, ils protestent d'eux-mêmes. Impérialiste ? ce pays qui a échangé des revendications séculaires sur le Rhin et dans la Sarre contre une occupation temporaire et une alliance qu'on s'empressait de ne pas signer ! Impérialiste ? ce pays qui a laissé priver la Pologne du débouché maritime qu'on lui avait promis, puisqu'elle n'obtient, comme accès à la mer, qu'un étroit couloir d'une extrême fragilité, enserré par la Prusse comme dans un étau ? Impérialiste ? ce pays qui a abandonné à ses Alliés les plus belles colonies allemandes et à l'Angleterre la flotte de son plus grand ennemi, qui a abdiqué certaines de ses revendications en Syrie et en Palestine, qui a laissé dépecer son ancienne alliée, la Turquie ? Ce sont, semble-t-il, des preuves suffisantes d'abnégation.

La France pouvait-elle exiger davantage, demander que l'on brisât l'unité allemande déjà atteinte par la rétrocession de l'Alsace-Lorraine ? Y avait-il vraiment une volonté populaire

Digitized by Google

qui s'y opposât? « N'aurions-nous pas trouvé dans une constitution fédérative un peu plus de sécurité que dans un Reich centralisé? » Et ne pouvait-on « tenter un morcellement de l'Allemagne? » Les Alliés s'y sont refusés. Ni le Président Wilson, ni M. Lloyd George et ses ministres, ne voulaient « s'immiscer » dans les affaires intérieures de l'Allemagne, sauf en ce qui concernait les questions dynastiques qui leur tenaient à cœur. Ils reculaient même devant une simple autonomie de la Rhénanie, qui aurait trop affaibli l'Allemagne. Si les garanties que nous devions obtenir contre une Allemagne restée forte et unitaire sont insuffisantes, si le Traité de Versailles, comme bien des traités, au cours des siècles, n'a pas stabilisé la situation de l'Europe et engendre de nouvelles guerres, que la responsabilité en retombe sur les Alliés, mais non sur la France! Elle n'a point eu de visées ambitieuses; elle a limité ses revendications; elle est restée, en 1919, le soldat de l'idéal et du droit!

J. AULNEAU.

Digitized by Google

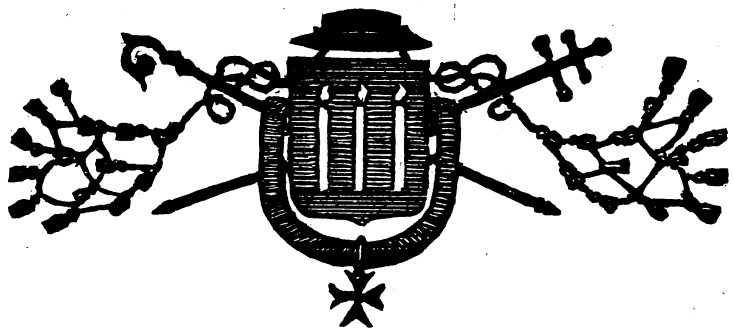

# LE CARDINAL DE LA FARE

## I

Anne-Louis-Henri de la Fare, cardinal et ministre d'Etat, sous la Restauration, est un personnage historique peu connu et qui cependant mérite une place d'honneur dans les fastes de la France et, en particulier, dans ceux du Bas-Poitou, dont il fut l'un des enfants et l'une des gloires les plus pures (1).

Dans un précédent article, paru en cette Revue (2), nous avons dit ce qu'était la famille de la Fare et comment un de ses membres était venu s'établir en notre pays. Nous n'avons donc pas à y revenir.

Celui qui fait l'objet de cette notice, Anne-Louis-Henri, naquit au château de Bessay, le 9 septembre 1752. Il était fils de Louis-Joseph-Dominique de la Fare, originaire du Bas-Languedoc, et de Gabrielle-Paule-Henriette de Gazeau, dont le père avait le titre de marquis de Champagné et dont la mère, Anne-

(1) Les renseignements qui suivent ont été puisés dans la *Biographie universelle de Weis*, dans celle de *Feller* et dans des notes particulières provenant des papiers du cardinal, aimablement mis à notre disposition par M. F. Dangins de Montaigu, descendant des la Fare.

(2) *Biographie de la Révérende Mère de la Fare, Supérieure des Sacramentines de Bollène*, sœur du cardinal. *Revue du Bas-Poitou*, 1re livraison 1920.

Digitized by Google

Marie-Angélique de Bessay, descendait, par les femmes, de la maison royale de Lusignan, ainsi que l'atteste son blason (1).

Ondoyé le lendemain de sa naissance, l'enfant reçut deux mois après, le supplément des cérémonies du baptême, dans l'église de Bessay qui assurément doit compter cette cérémonie parmi les meilleurs souvenirs de son histoire (2).

Aprés avoir grandi au foyer familial, dans cette région accidentée et pittoresque qu'enferment si gracieusement les deux rivières de la Smagne et du Lay, le jeune de la Fare fut envoyé au collège Louis-le-Grand, à Paris. Le sérieux de ses goûts, sa piété précoce, son amour de l'étude annoncèrent de bonne heure qu'il serait un homme d'Eglise. Il ne tarda pas, du reste, à entrer en cette voie. En 1776, n'ayant encore que 24 ans, il était nommé abbé de l'abbaye cistercieune de Moreille, près de Luçon, puis, en 1783, de celle de Licques, ordre de Prémontrés, au diocèse de Boulogne ; et, en 1778, il devenait vicaire général de Dijon, doyen de la Sainte Chapelle de cette ville. C'est à ce dernier titre qu'en 1782 il fut élu agent général du clergé des

(1) Beauchet-Filleau, *Dictionn. des familles du Poitou.*

(2) « Le quatriesme jour du mois de Novembre 1752, ont été supplée les cérémonies de baptesme à Anne Loüis Henry, fils de hault et puissant seigneur M^re^ Loüis Joseph Dominique de la Fare seigneur de Saint-André de Crugière, la Pause, Malbos, les Villattes, coseigneur de Saint-Marcel d'Ardesche et de haulte et puissante dame Gabrielle, Paule, Henriette Gazeau, né le 9^esme^ jour du mois de Septembre, ayant été ondoyé le lendemain par permission de M. Coutin, vic^re^ g^al^ de ce diocèse. Le parain a été hault et puissant seigneur Messire Jacques Loüis Gazeau, chevalier, seigneur baron de Champagné, représenté par M^re^ François Paul Henry Gazeau, chevallier, seigneur de Bessay et la maraine haulte et puissante dame Françoise Perrine Henriette Gazeau, dame de Circé, représentée par haulte et puissante dame Anne Marie Angélique de Bessay, dame de ce lieu qui ont signé.

Anne Marie Angélique de Bessay, de Champagné
Paul Henry Gazeau de Bessay
Bénigne M. de Jodoüin, de Sainte-Flaive
Marie Loüise despinoie de la Loge
Janne Bonne de Lécorce
Henry Marie Grimoüard de la Loge
de Lécorce curé. »

*Extrait de l'Etat-civil de la mairie de Bessay).*

Digitized by Google

Etats de Bourgogne et qu'au témoignage des trois ordres réunis, il eut une part prépondérante à l'administration de la province. On le voit, il marchait à pas de géant dans la voie des dignités et des honneurs.

Cet avancement si rapide, dû, on peut le croire, à son mérite personnel, avait peut-être une autre cause. M. de la Fare était parent du cardinal de Bernis, archevêque de Rouen, dont la protection ne lui fut sans doute pas inutile. Le soin qu'il prit plus tard de prononcer l'éloge funèbre de ce prince de l'Église, semble indiquer qu'il acquittait alors une dette de reconnaissance.

Quoi qu'il en soit, une nouvelle gloire vint bientôt auréoler son front. Le 7 octobre 1787, l'évêché de Nancy lui était offert et il en prenait possession quelques jours après son sacre, qui eut lieu le 13 février de l'année suivante. Ce siège lui donnait les titres de Primat de Lorraine, de chancelier de l'Université de Nancy et de conseiller, en qualité de prélat, du parlement de la province.

Mais l'évêque allait inaugurer ses fonctions à une bien malheureuse époque. Faite depuis longtemps déjà dans les esprits, la Révolution se préparait à passer du domaine des idées en celui des actes. Partout au nom de liberté, les peuples, réveillés et éblouis, se soulevaient. Elu député aux Etats Généraux par le clergé de son diocèse, l'évêque de Nancy fut désigné par les évêques, ses collègues, pour prononcer, à la messe du Saint-Esprit, le discours d'ouverture de l'Assemblée. Ce choix dit assez l'homme de valeur qu'était M. de la Fare et de quelle considération, bien que nouvellement entré dans les rangs de l'épiscopat, il jouissait dans l'Eglise de France. Le milieu, où il allait prendre la parole, était un milieu unique, imposant et, disons le mot, difficile. C'est à la suite de la messe, le 4 mai 1789, dans l'église Saint-Louis de Versailles, que l'orateur monta en chaire. Il prit pour texte ces paroles d'un grand à-propos : *La loi sortira de moi, dit le Seigneur; ma justice éclairera les peuples et reposera sur eux* (Is. LI, 4).

Digitized by Google

L'évêque avait malheureusement affaire à des esprits en grande partie gâtés par le philosophisme et l'impiété du siècle qui touchait à sa fin. En ces jours de foi éteinte, où l'homme n'espérait qu'en lui-même et se flattait de bâtir sans l'aide de Dieu, cette vérité, prêchée sans réticence et avec force, parut à l'auditoire, inopportune et, pour ainsi dire, surannée. Dans son ensemble, l'Assemblée l'accepta comme un lieu commun qu'on aurait dû lui épargner. L'orateur cependant n'avait pas tort de poser cette base au seuil des travaux parlementaires. Les prochains orages allaient bientôt le démontrer. Jamais, en effet, il n'avait été plus opportun de rappeler au Roi, aux législateurs et au peuple les notions impérissables de la Justice et du Droit. Parlant de la religion nécessaire à tous, aux Etats aussi bien qu'aux simples particuliers, M. de la Fare avait dit :

« Malheur aux Etats, si les dépositaires du pouvoir n'ont pas reçu du ciel ces émanations nécessaires. Dénués de l'esprit de conseil, à qui rien n'échappe, de l'esprit de prudence, qui prépare avec douceur et exécute avec force, on les verra flotter au gré de leurs passions, s'égarer dans la vanité de ces pensées qui ne sont pas nourries de la science d'en haut, bâtir, en un mot, sur un terrain mouvant, où l'édifice ne peut avoir ni consistance, ni durée. »

Dans la seconde partie de son discours, revenant sur le même ordre d'idées, le courageux évêque s'était écrié :

« Quel trouble involontaire s'empare de mes sens !... Comment n'est-elle plus aujourd'hui qu'un objet d'indifférence, pour ne pas dire de mépris, cette Religion divine qui, depuis tant de siècles, a fait la force et le bonheur de ce royaume. Après dix-huit cents ans de foi, de bienfaits et de reconnaissance, une philosophie superbe, météore éphémère de la raison humaine, la dénonce à l'ignorance comme une invention des hommes, la dénature pour la calomnier, la méconnaît et l'insulte avec impunité. »

A cette heure solennelle, l'évêque se montra donc véritablement orateur chrétien. Son éloge du roi et l'annonce des bien-

Digitized by Google

faits qu'il préparait à la nation lui valurent, malgré la sainteté du lieu, de chauds applaudissements. Toutefois il lui était difficile, en pareille occurence, de ne pas faire quelques allusions aux questions brûlantes du jour et aux tendances des esprits. Et, s'il faut en croire des récits contemporains, de longs murmures éclatèrent, lorsque, dans sa péroraison, séparant à dessein les trois ordres, il demanda à Dieu de bénir le Clergé, *gloire et lumière de l'Eglise gallicane*, la Noblesse, *soutien de la monarchie et rempart du trône*, le Tiers Etat, *élite honorable que le ciel ne pouvait voir sans intérêt*. Interprétant à leur façon ce passage du discours, des esprits malicieux avaient traduit ainsi la pensée de l'orateur : « Recevez, Seigneur, les prières du Clergé, les vœux de la Noblesse et les très humbles supplications du Tiers Etat (1). »

Dans les questions débattues aux Etats Généraux, l'évêque de Nancy eut toujours une attitude vraiment épiscopale. Dans la nuit du 4 août 1793, voyant qu'il était impossible d'enrayer le mouvement poussant à l'abolition des droits et des biens ecclésiastiques, il voulut, du moins, s'opposer à un plus grand mal, en demandant « qu'il soit pris des mesures convenables pour que les capitaux provenant des droits féodaux, dans les seigneuries ecclésiastiques, soient placés au profit des bénéfices et ne puissent être dépensés par les titulaires qui recevront les dits capitaux. » Sa motion fut acceptée ; mais on sait comment la Révolution, sous le seul prétexte du refus de serment à une constitution schismatique, dépouilla bientôt le clergé de tout traitement.

Quelques semaines après cette séance, M. de la Fare se voyait élu l'un des secrétaires de l'Assemblée, le 25 septembre. Le 13 février 1790, il combattait avec énergie les projets de loi tendant à la suppression des ordres religieux en France et à

(1) Cf. *Sermon de M. de la Fare, prononcé à Versailles devant le Roi et les Etats Généraux du Royaume*. Le Clère, Paris, 1818, pp. 16, 56, 59-60. — *Item*, Amédée Gabourd, *Hist. de la Révol.* I, 147 ; *Hist. de France* de Dareste et autres.

Digitized by Google

l'octroi aux Juifs du titre et des droits de citoyen. La veille, il avait soutenu avec feu la proposition ayant pour but de faire reconnaître l'Eglise catholique comme religion d'Etat, à l'exclusion de toute autre. Mais emportée par la passion antireligieuse, l'Assemblée ferma l'oreille aux protestations indignées de l'évêque (1).

Ajoutant à l'autorité de ses discours celle de ses écrits, M. de la Fare n'hésita pas à signer l'*Exposition des principes*, soumise à l'adhésion de l'épiscopat, où se trouvaient réfutées les erreurs contenues dans la Constitution civile du clergé. Lui-même publia, en 1790, une plaquette ayant pour titre : *Quelle doit être l'influence de l'Assemblée Nationale sur les matières ecclésiastiques et religieuses ?* Il sentait que les empiètements des législateurs sur le terrain religieux iraient fort loin et il tenait, pour sa part, à exprimer nettement sa pensée sur ce point.

Le 8 janvier 1791, il adressait une *Lettre à son clergé*, pour le prémunir contre le serment qu'on se proposait de lui demander. A la même date, une autre *Lettre aux administrateurs de la Meuse* leur annonçait son refus de serment.

## II

Le caractère d'impiété de la Révolution et son parti pris d'anéantir la religion catholique avaient, dès le début, frappé son esprit. Aussi quand voyant le triomphe des doctrines contraires aux siennes, il se rendit compte qu'il n'était plus possible d'opposer une digue au torrent déchaîné, il n'hésita pas à sortir d'un tel milieu et se retira à Trèves dont l'archevêque était son métropolitain. Sa franchise et son énergie n'auraient pas manqué, en effet, de le désigner personnellement à la persécution des sectaires.

Son séjour à Trèves fut de courte durée ; il s'y trouvait trop près de la France pour pouvoir y goûter le moindre repos. Dès la fin de 1792, il était en Autriche, en Moravie, au service des

(1) Cf. *Moniteur*, aux dates.

Digitized by Google

princes de la maison de Bourbon qui le chargèrent du soin de leur correspondance. Prélat de cour, depuis longtemps déjà, il se livra dès lors tout entier à la politique. Lorsque la fille de Louis XVI, échangée contre les représentants du peuple, livrés à l'Autriche par Dumouriez, arriva à Vienne, ce fut lui qui négocia son mariage avec le duc d'Angoulême. Il était, on le voit, l'homme des missions délicates. C'est ainsi que, ne sachant rien refuser, il accepta la tâche embarrassante et quelque peu embrouillée de faire opérer, sous son contrôle, par une maison de banque de Vienne, le paiement des pensions accordées aux soldats de l'armée de Condé.

Rentré en France en 1814 avec la famille royale, dont il avait toute la confiance, il fut de nouveau chargé de fonctions honorifiques, mais difficiles, demandant beaucoup de prudence et de sagacité. Membre de deux commissions dont l'une avait pour but de procurer des secours aux émigrés rentrés et l'autre de travailler à la réorganisation de l'Eglise en France, il vit s'ajouter à ces titres celui d'aumônier de la duchesse d'Angoulême. Le 17 janvier 1815, il était encore désigné, avec quelques autres membres, pour recueillir les cendres de Louis XVI et de Marie-Antoinette dans l'ancien cimetière de la Madeleine et les faire transporter à la basilique de Saint-Denis. De plus en plus le bras droit de son souverain et l'un de ses intimes confidents, M. de la Fare fut adjoint, en 1816, à Mgr de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, dans l'administration des affaires purement ecclésiastiques.

Le Concordat du 11 juin 1817, signé à Rome par le cardinal Consalvi, agissant au nom de Pie VII et le comte de Blacas, ambassadeur extraordinaire du roi Louis XVIII et plénipotentiaire près le Saint-Siège, nous amène à signaler une tache, disons mieux, une faute de l'évêque de Nancy, dans l'exercice de sa charge épiscopale. Ils sont bien rares ceux qui, dans le cours de leur vie, n'ont pas à se reprocher quelques manquements. Voici le fait. Lorsque, dans un but d'apaisement et de conciliation, Pie VII demanda aux évêques de France, en 1801,

Digitized by Google

la démission de leurs sièges, M. de la Fare eut la faiblesse d'envoyer un refus au Pape et de se ranger parmi les dissidents. Deux causes déterminèrent vraisemblablement cette décision regrettable : l'une dynastique et l'autre religieuse, et peut-être que la première eut sur la seconde une influence trop prépondérante. Obligé par raison politique de sortir de France, l'ex-évêque de Nancy eut la sagesse de s'abstenir alors de tout acte de juridiction. Mais les événements ne tardèrent pas à l'éclairer. Le 8 novembre 1816, avec cinq autres évêques, parmi lesquels Mgr de Coucy, ancien évêque de la Rochelle, il envoyait à Pie VII sa rétractation du passé et sa soumission pleine et entière pour l'avenir. L'acte en question disait :

« Nous supplions Votre Sainteté de vouloir bien, en *oubliant ce qui est en arrière* et en jetant désormais un voile sur tout ce qui aurait pu, contre nos intentions, affliger son cœur, recevoir avec bonté l'expression fidèle de nos sentiments, de notre vénération filiale, de notre obéissance et de notre empressement à seconder ses pieux désirs pour l'Eglise de France (1). »

Cette rétractation touchante et généreuse consola le cœur du Pape qui, sur la proposition du Roi, nomma M. de la Fare archevêque de Sens, en 1817. Toutefois, par suite de difficultés survenues pour l'exécution du Concordat, l'élu ne put prendre possession de ce siège qu'en 1821.

D'autres honneurs suivirent à bref délai. L'année suivante, au mois d'avril, l'archevêque était créé Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, et Pair de France, en 1822. Un an après, en mai 1823, le Pape l'élevait à la dignité de cardinal, avec le titre presbytéral de Sainte-Marie in Traspontina ; et, en cette qualité, au mois d'août suivant, il assistait, à Rome, au conclave ouvert par la mort de Pie VII. De ce conclave il existe de lui une histoire très intéressante que nous avons eue sous les yeux. M. de la Fare y vota constamment pour le cardinal Castiglioni qui était le candidat de la France et dont, après l'exclusion par

(1) Drochon, *La Petite Eglise*, p. 189.

Digitized by Google

l'Autriche du cardinal Severoli, les chances d'élection paraissaient certaines. Mais la Providence avait ses vues. Un autre nom, celui du cardinal della Genga, auquel jusqu'alors nul n'avait pensé, surgit tout à coup et, au bout de peu de temps, réunit la majorité des suffrages. Le nouveau Pape prit le nom de Léon XII.

Bien que ne lui ayant pas donné sa voix, M. de la Fare ne put s'empêcher de reconnaître que le choix était des plus heureux. L'élu, écrivait-il, « joint à toutes les vertus, que demande la Chaire de Saint-Pierre, toutes les qualités religieuses, morales et politiques qui font la gloire d'un Souverain Pontife. Il estime le clergé français et il aime la France! »

Le pontificat de Léon XII fut de courte durée : moins de six ans! et, au mois de mars 1829, le cardinal retournait à Rome pour un nouveau conclave. Un autre récit, dû pareillement à sa plume, nous en peint la physionomie. Dans les premières réunions, plusieurs noms, comme précédemment, entrèrent en ballottage. Finalement celui du cardinal Castiglioni, l'exclu de 1823, l'emporta sur ses concurrents. L'élu prit le nom de Pie VIII.

Sur ce conclave, M. de la Fare a écrit ce qui suit : « L'élection a été le résultat de la conviction intime de chaque cardinal et de la vénération due au cardinal Castiglioni. Le Sacré Collège n'a vu dans son sein ni faction, ni esprit de parti, ni division. Quoique composé de membres de toutes les nations catholiques, il n'a jamais paru qu'une grande famille, rivalisant d'égards, de procédés et de prévenances réciproques. Plût à Dieu que cette assemblée, la plus respectable de la terre, devînt le modèle général de toutes! (1) »

Entre les deux conclaves dont, pour plus d'unité, nous avons rapproché le récit, le cardinal de la Fare était devenu ministre d'Etat et membre du Conseil privé, en même temps que Rapporteur des affaires ecclésiastiques.

(1) Papiers de M. Dangins de Montaigu.



Digitized by Google

En 1825, le 29 mai, il avait l'honneur d'être l'un des deux cardinaux assistant Charles X, à la cérémonie du Sacre, et, la veille, à la demande du Roi, il prêchait, dans la basilique de Reims, le sermon d'usage. Autour du monarque étaient rangés, parmi les auditeurs, trente et un évêques. Son texte tout à fait de circonstance, fut le suivant : *Spiritus Domini super me, eo quod unxerit me Dominus* (Is, LXI, 1). Ce texte était riche de promesses et ces promesses furent tenues.

Dans un beau mouvement oratoire le cardinal s'écria : « Dieu de Clovis, s'il est ici-bas un spectacle capable d'intéresser Votre Majesté infinie, ne serait-ce pas celui qui, dans cette solennité, fixe l'attention universelle, appelle et réunit tous les vœux? Pourraient-ils, confondus avec la multitude des événements humains, s'ensevelir et se perdre dans les annales éternelles, ces jours saintement privilégiés où le héros de Tolbiac et, treize siècles après lui, le soixante-cinquième des rois, ses successeurs, sont venus dans le même temple recevoir la même consécration? A quoi donc, grand Dieu! si ce n'est à la persévérance de vos immuables décrets, attribuer sur cette terre, toujours si mobile et toujours si changeante, le don surnaturel d'une durée qui tient du prodige? »

L'orateur fut digne et sobre dans les louanges adressées au Roi, au Dauphin, à la Dauphine, à la duchesse de Berry, au duc de Bordeaux. En voici quelques traits :

« Que constamment heureux, comme roi, Charles X le soit constamment comme père! Que ses regards paternels voient toujours auprès de lui briller d'un éclat que rien n'altère cette famille si précieuse, l'ornement de sa cour, le charme de sa vie, l'avenir de la France!

Cet illustre Dauphin, terreur du génie du mal, vengeur rapide de la majesté des rois, héros conquérant et pacificateur!

Cette princesse magnanime, image vivante de la charité céleste, providence visible de l'infortune, modèle d'héroïsme comme de vertu!

Cette mère admirable de l'enfant du miracle, qui rendit l'es-

Digitized by Google

poir à la nation consternée, l'étonna par son courage, la captive par sa bonté !

Ce tendre rejeton de la première tige des lis, qui fut, avant de naître, l'objet de tant de vœux et qui l'est aujourd'hui de tant d'espérance ! »

Le prince de l'Eglise termina ainsi son discours :

« Fasse, Seigneur, votre volonté protectrice que si l'excès des maux a dépassé nos pressentiments et nos craintes, la réalité des biens surpasse, à son tour, nos souhaits et nos espérances !

Daigne le secours permanent de votre grâce conduire par un chemin non interrompu de prospérités et amener au bonheur, qui n'aura plus ni vicissitudes ni fin, notre Roi, votre adorateur sincère, et son peuple qui, sous ses lois, sera plus que jamais religieux et fidèle ! (1) »

Une note, trouvée dans les papiers de M. de la Fare dit que ce discours, « fort de toute la liberté évangélique et digne du haut rang de l'orateur, fit sur les auditeurs la plus vive impression. »

D'après Beauchet-Filleau, le cardinal décéda aux Tuileries le 10 décembre 1829.

Dans un article, paru dans la *Revue de la Société littéraire, artistique et archéologique de la Vendée* (3e année, 1re livraison), M. René Vallette, directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, raconte ainsi sa mort :

« Peu de temps avant sa mort, le cardinal de la Fare avait entrepris un voyage à Rome, en compagnie de son grand vicaire, M. de Bellat. Celui-ci s'étant blessé à la cuisse dans une de leurs excursions, se fit transporter à Paris pour y recevoir des soins ; mais il y succomba quelques jours après. Mgr de la Fare, qui avait été très vivement affecté de l'accident arrivé à M. de Bellat, se rendait auprès de lui, lorsqu'il fut atteint, à son tour, d'un mal dont on le croyait complètement guéri. Son état devint aussitôt très grave et, après avoir reçu, le

(1) Imbert de Saint-Amand, *La cour de Charles X*, p. 115.

Digitized by Google

8 décembre 1829, les derniers sacrements, le cardinal mourait à Paris, le 11, suivant son grand vicaire dans la tombe, à un jour d'intervalle. Ses obsèques eurent lieu le 13 décembre en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Une députation de la Chambre des Pairs, des généraux, des prélats, les curés de Paris, Mgr le Dauphin accompagnaient le convoi. Les dépouilles mortelles partirent le soir même pour Sens, où elles furent inhumées le lendemain dans le caveau destiné à la sépulture des archevêques. »

Une note d'un contemporain, sans signature, dit de lui : « Le cardinal de la Fare, dont la carrière a été si remplie, si honorable, a toujours été environné de la considération générale et de la bienveillance publique. Étranger à l'intrigue et à l'esprit de parti, modeste au comble des dignités, constamment fidèle à ses devoirs, il a, toute sa vie, fait sa plus douce jouissance de travailler au bien public et de contribuer, autant qu'il était en lui, à celui des particuliers. »

Il laissa, en mourant, une fortune assez considérable au sujet de laquelle la malignité publique, toujours en quête de scandales, chercha, mais en vain, à ternir sa mémoire. Cette fortune était vraisemblablement due à la simplicité de ses goûts et de sa vie que tous connaissaient.

On a de lui, en manuscrits, des *Mémoires sur l'Emigration et sur la mission* dont il avait été chargé à Vienne. On lui doit une *Notice sur M. Girac*, ancien évêque de Rennes et des *Discours* prononcés en diverses circonstances, notamment l'éloge du cardinal de Bernis, dont nous avons parlé.

Nous ne reviendrons pas, en ces pages, sur les relations de M. de la Fare avec le comte de Maistre. Cette question a fait le sujet d'un article spécial paru dans l'une des dernières livraisons de cette Revue. Disons seulement que le fait, par le grand philosophe chrétien, remplissant alors l'Europe de l'éclat de son nom, d'avoir discerné le cardinal, entre tous ceux qui entouraient le roi, pour faire de lui le confident intime de ses pensées, nous est, plus que tout le reste peut-être, un témoignage indé-

Digitized by Google

niable de sa sagesse, de son esprit judicieux et de son influence politique.

## III

La vie du cardinal de la Fare, on vient de la voir, n'a pas été une vie ordinaire. En lui, tout d'abord, se montre l'évêque, l'évêque fidèle, luttant de toutes ses forces contre le serment schismatique, fléchissant, il est vrai, lors du Concordat, mais se ressaisissant ensuite pour s'élever à la hauteur de ses sublimes fonctions. En lui apparaît aussi l'homme de cour, l'homme politique, apportant sagesse et lumières dans les conseils de deux rois qui lui avaient donné, et à juste titre, toute leur confiance. M. de la Fare n'a jamais été un courtisan, dans la basse acception de ce mot. Ces discours, à l'ouverture des Etats Généraux et la veille du sacre de Charles X, ne voilent aucunement la vérité, ainsi que l'on a pu s'en convaincre par les extraits que nous en avons donnés. Elle s'y montre sans déguisement ; ce qui, soit dit en passant, n'est pas un banal témoignage en faveur de sa droiture et de sa fermeté de caractère. Somme toute, c'est une belle figure historique qui vient de passer sous nos yeux et que nous rend encore plus sympathique son extraction bas-poitevine. Il était juste que la *Revue du Bas-Poitou* la mît en relief.

P. Boutin, prêtre.

Digitized by Google

**Héros et Martyrs de la Grande Guerre**

# ALAIN DE GOUÉ

**Sergent au 356e Régiment d'Infanterie**

En ces jours de Novembre, dans l'agonie de la lumière et le lent ensevelissement de la nature, nos pensées appartiennent aux disparus et plus particulièrement à ceux qui ont généreusement donné leur vie pour nous. Je tiens à consacrer les miennes à ce cher et si regretté Alain de Goué, dont la mort glorieuse m'a mis doublement en deuil, me privant tout à la fois d'un véritable ami et d'un précieux collaborateur.

Aussi bien, si je n'avais écouté que les sentiments d'affec-

Digitized by Google

tueuse estime qui nous unissaient, c'est par lui que j'aurais commencé cette impressionnante galerie de Héros et Martyrs de la Grande Guerre, dont le jeune sang abondamment versé a fait à la Vendée une nouvelle et si glorieuse auréole.

Lettré délicat, érudit consciencieux, Alain de Goué s'était signalé de bonne heure à l'attention des historiens et des savants par ses travaux et notamment par la thèse de doctorat qu'il avait soutenue en 1906 avec le plus brillant succès, devant la Faculté de Droit de Paris, sur les *Charges et obligations militaires de la Bretagne avant 1789.*

Passionnément amoureux de la Vendée, il y revint peu après et se consacra tout entier à en faire revivre l'émouvante histoire dans d'admirables pages dont la plupart ont paru ici-même.

De cette époque datent la publication très sérieusement documentée de la *Prise de Charette*, le *Soulèvement de Saint-Sulpice-le-Verdon en 1793*, les *Martyrs vendéens*, le *Démantèlement de Montaigu*, les *Chroniques paroissiales du Canton de Rocheservière*, une notice d'un tout particulier intérêt sur le *Château* familial *de la Chabotterie* et aussi la rédaction d'une généalogie de sa famille qui n'a pas été publiée.

Ces multiples travaux m'avaient dès longtemps révélé les riches qualités de son intelligence et de son savoir. Mais c'est en préparant avec lui cette belle et inoubliable fête de la *Croix de Charette*, et en faisant en sa compagnie le royal pèlerinage de Bruxelles, où Monseigneur le duc d'Orléans nous réservait un si flatteur accueil, que je pus apprécier toute la générosité de son cœur et toute la ferveur de ses convictions politiques.

Sa foi religieuse n'était pas moins profonde, et il l'affirma magnifiquement le jour où il fit élever dans le chêne millénaire du village de la Chevasse un oratoire en l'honneur de Notre-Dame du Sacré-Cœur, devenu depuis le but de pieux et nombreux pèlerinages.

Orateur distingué autant qu'écrivain de talent, Alain de Goué fit de même avec succès dans plusieurs villes de l'Ouest et notamment à Nantes et à Fontenay-le-Comte, d'intéressantes conférences où il mit excellemment en lumière, grâce à la sûreté

Digitized by Google

de son érudition et à la chaleur de sa parole, les merveilleux exploits des grands chefs de la Vendée militaire.

Marié le 30 Octobre 1906 à Mademoiselle Sabine de Lassat, il était venu définitivement se fixer auprès de son père et de sa mère, et on devine quel coup de foudre produisit en 1914 la déclaration de guerre dans ce foyer si paisible et parmi ces êtres si intimement unis.

Incorporé comme sergent au 83e régiment d'Infanterie territoriale, Alain de Goué gagna presque immédiatement la ligne de feu, prit part avec son régiment à la malheureuse campagne des Flandres et assista notamment au néfaste combat de Tournai.

C'est alors la dure et pénible vie de tranchées qu'il va vivre, tranchées du Pas-de-Calais en 1915, tranchées de Lorraine en 1916 et 1917.

Nul en ces heures tragiques n'a plus souffert qu'Alain de Goué, de l'éloignement du foyer familial et de la privation des êtres chers et je garde précieusement comme les ultimes témoins de sa confiante amitié, les pages douloureuses où il me disait le deuil de son âme.

Mais voici qu'avec 1918 l'horizon paraît s'éclaircir et laisse entrevoir l'aube prochaine de la Victoire. Alain de Goué, après les vides cruels causés par les luttes des années précédentes, est versé au 356e régiment d'Infanterie active, et prend part avec lui aux attaques de Champagne en Septembre et Octobre. Dieu jusqu'à ce jour l'a miraculeusement préservé et il échappe encore aux combats meutriers de Souain et de Tahure.

Mais le 8 Octobre à 5 heures du matin, il est frappé d'une balle en plein cœur, alors que commandant la patrouille qui précédait la première vague, il montait à l'assaut du Bois du Coq, près d'Orfeuil (Ardennes).

Malade depuis quelques jours d'une angine, Alain de Goué aurait pu facilement se faire évacuer. Mais il avait une autre conception du devoir et il accepta sans hésiter le périlleux poste d'honneur qu'on lui offrait et d'où il savait ne jamais revenir.

Les rares survivants de cette suprême épopée qui, malgré son

Digitized by Google

court séjour parmi eux, avaient su apprécier toutes ses belles qualités, ont raconté qu'avant de partir à l'assaut du bois puissamment fortifié par les Allemands, Alain de Goué adressa à ses hommes quelques paroles d'encouragement, fit le signe de la Croix et s'élança le premier à la mort.

Relevé à l'issue du combat, il fut provisoirement inhumé au fond du ravin d'Aure et, le 9 Juin 1919 ses glorieux restes furent ramenés en Vendée, dans cette terre de héros qu'il avait si souvent célébrée. Il y repose doucement dans le modeste cimetière de Saint-Sulpice-le-Verdon, à côté du père tant aimé mort au cours de la guerre, et auquel il avait eu le grand chagrin de ne pouvoir fermer les yeux.

Digne héritier des nobles traditions de son antique Maison, Alain de Goué est mort en chrétien et en brave, et son sacrifice si vaillamment consenti et tant de fois renouvelé, compte dans la masse de ceux qui ont valu à la France sa victoire et au Monde sa libération de la tyrannie barbare.

Aussi est-ce avec une religieuse fierté que je m'incline devant la mémoire de l'héroïque ami, qui a reçu si tardivement le précieux et mérité témoignage de la reconnaissance de la Patrie ; et que de tout cœur également je m'associe à la douleur inapaisée de celles qui le pleurent, dans l'ombre de cette belle et accueillante demeure de la Chabotterie à laquelle il était attaché par toutes les fibres de son âme.

RENÉ VALLETTE.

Digitized by Google

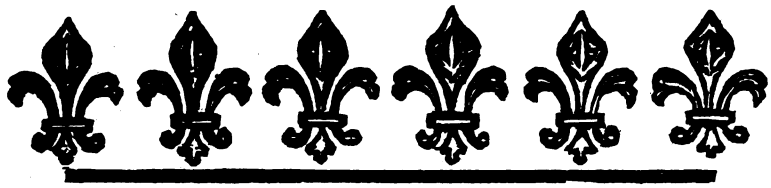

## QUESTIONS VENDÉENNES

# LA MARIE-JEANNE

**Nature — Origine — Services — Destinée**

Notre histoire Vendéenne, qui appartient à la grande Histoire, a, elle aussi, ses énigmes, ses problèmes importants ou infimes demeurés jusqu'ici mystérieux. Ils reviennent en discussion de temps à autre. Il en est ainsi de la *Marie-Jeanne*, la célèbre pièce d'artillerie de la Grande Armée Catholique et Royaliste. Ce canon, l'affection admirative de tout un peuple — et pas seulement des combattants de la Grand' Guerre — lui avait voué une sorte de culte. Dans leur esprit primitif et simple, nos pères le considéraient comme leur *Palladium*, leur « fétiche », si l'on veut selon l'expression péjorative de Mercier Du Rocher (1). C'est de ce point de vue surtout psychologique qu'il serait intéressant d'étudier la question en s'aidant, par exemple, des lumières projetées abondamment sur des sentiments similaires par les événements tout récents de l'autre Grande Guerre ; celle de 1914-1918. N'avons-nous pas vu alors chaque corps de troupes, presque chaque soldat, les plus exposés au danger principalement, tels nos héroïques aviateurs,

(1) Mercier Du Rocher. *Souvenirs et Mémoires*, dans *Mémoires et Documents*, III (2e semestre 1899), p. 169.

Digitized by Google

avoir leur « mascotte? » Le nom s'est modernisé, si l'on peut dire, le fait est demeuré, identique. Nous verrions mieux ainsi — en la déterminant — l'influence que sa possession, sa perte, sa reconquête eurent tour à tour sur les âmes et, par suite, sur les événements les plus décisifs. Je laisse à d'autres mieux qualifiés le soin d'entreprendre une pareille étude. Mon ambition beaucoup plus modeste est uniquement de noter ici ce que nos devanciers ont écrit au sujet de ce canon, de mentionner ce qui peut être considéré comme certain et de signaler les points demandant encore à être précisés. C'est bien là, au premier chef, une *Question* Vendéenne. Le lecteur, assez indulgent et patient pour me suivre dans cette étude purement objective, qui est surtout une compilation, voudra bien permettre que j'emploie, à mon tour, ce titre si souvent usité déjà (1).

Bien rares parmi les auteurs ayant écrit sur les guerres de l'Ouest sont ceux qui n'ont pas parlé de *Marie-Jeanne*. La voici, une fois de plus, ramenée à l'ordre du jour par deux journaux nantais également hostiles à la Vendée Catholique et Royaliste : *Le Populaire* (2) et *Le Phare* (3). « Bleus », « Blancs » et « Rouges » ont déjà tellement brodé sur le sujet qu'il serait peut-être temps d'essayer d'établir un bilan des certitudes rares et des hypothèses nombreuses, variées et contradictoires, voire des erreurs manifestes, énoncées à son propos jusqu'ici. J'augure que le cycle n'en est pas près de se clore. Amoureux passionné de mon pays natal, l'admirable Vendée Militaire, et de ses gloires, je souhaite seulement que ces notes arides servent de cause ou de prétexte à d'autres précisions sérieuses,

(1) Parmi tant d'autres, M. H. Baguenier Desormeaux a publié sous ce titre général, une série d'articles anecdotiques, dans le *Publicateur de la Vendée*, en 1892 et 1893 et M. l'abbé Bossard, le tant regretté historien combatif et jamais remplacé de la Vendée, a donné sous le même titre notamment : *L'Invention de l'Evêque d'Agra, de M. Ch.-L. Chassin* et son magistral *Cathelineau généralissime de la Grande Armée Catholique et Royale*, parus tous deux en 1893.

(2) 10 Avril 1921.

(3) 23 Avril 1921.

Digitized by Google

susceptibles de permettre aux chercheurs, qui viendront après nous, d'éclairer avec précision les nombreux points demeurés obscurs dans ce *tout petit* incident de la vie de nos ancêtres. Elles n'ont pas d'autre but.

Il s'agit surtout ici de relever, pas à pas, ce qu'ont vu ou su, ce qu'ont présumé ou inventé nos devanciers, en essayant de laisser en relief les quelques points qui semblent désormais hors de discussion. Rares et faibles jalons, à l'usage de ceux qui voudront encore, dans la suite, étudier cet à-côté de notre Histoire et le faire sortir, enfin, de la légende. N'ayant aucune prétention littéraire — Dieu merci! car j'y serais bien mal venu! — j'établis ce bilan par paragraphes longs ou courts, aussi précis et aussi nombreux que le sujet étudié me semble le comporter à ce jour. Tout comme le ferait un brave sous-chef de bureau quelconque ou le commissaire aux comptes d'une entreprise industrielle signalant le *doit* connu ou possible et l'*avoir* réalisé ou admissible. Sur chaque point je relaterai d'abord les témoignages de l'époque, puis les récits faits après coup et enfin je tâcherai de tirer une conclusion... quand je le croirai possible. A d'autres, mieux avertis ou plus habiles, de pousser la question plus avant.

## I

## MÉTAL-CALIBRE

« C'était une belle pièce de huit, en bronze, » dit Gibert (1) qui la vit à Saumur, au plus tard dans la première quinzaine de Mars 1793, avant qu'elle ne tombât au pouvoir des Vendéens et qui la retrouva ensuite dans les rangs de ceux-ci. Je dirai plus loin, dans le chapitre III, les raisons qui m'ont amené à penser que ce témoignage devait être retenu. Le républicain Mercier Du Rocher, membre considérable

(1) Michel-Henri GIBERT. — *Précis historique sur la Guerre de la Vendée*, dans *Mémoires et Documents concernant les Guerres de la Vendée*, publiés avec des notes et des éclaircissements par H. BAGUENIER DESORMEAUX, dans la *Revue de l'Anjou* et tirage à part, Angers 1899, p. 42.

Digitized by Google

de l'Administration départementale de la Vendée, en 1793 dit également qu'elle était en bronze. Il ajoute : « C'était une pièce de calibre bâtard de 10 à 12 (1). » Madame de Sapinaud ne dit rien du tout (2). Pourtant cette dame avait vu la pièce à Mortagne-sur-Sèvre où elle habitait alors et où elle hébergeait l'Etat-Major Vendéen. Son « éditeur, » plus prolixe, sans avoir rien connu directement, déclare : « *Marie-Jeanne* était une pièce de canon de douze (3). » Pièce de douze, dit également Boutillier de Saint-André qui, tout jeune, la vit aussi à Mortagne (4). Ni l'un, ni l'autre ne précisent de quel métal était faite. Pièce d'environ dix livres de balles, si nous en croyons Poirier de Beauvais qui, depuis la prise de Saumur par les Vendéens (9-10 Juin 1793), commanda une division de l'artillerie de ceux-ci, jusqu'à ce qu'il devînt, en 1794, commandant général de toute l'artillerie de Stofflet. Lui, non plus, ne dit rien de sa substance (5). « Canon du calibre de 12, » selon l' « Ancien Administrateur militaire » anonyme (6). Le comte Gazeau de La Bouëre, général Vendéen, contredit directement et expressément Gibert sur la question du calibre. En effet, dans une note écrite par lui-même en ce point d'un manuscrit du *Précis historique*, que j'ai consulté jadis chez sa belle-fille (7) et qui doit encore exister

(1) *Loc. cit.*, p. 169.

(2) Cf. Madame DE SAPINAUD. — *Mémoires historiques sur la Vendée*, Paris, 1823, p. 23 et passim.

(3) *Loc. cit.*, p. 33, n. 1. — D'après QUÉRARD, *La France littéraire*, VIII, p. 148, ce serait un M. André BODARD. Il aurait mis au point les *Mémoires* de Madame de Sapinaud, pour le compte de l'entreprise Baudouin.

(4) BOUTILLIER DE SAINT-ANDRÉ. *Mémoires d'un Père à ses Enfants. Une famille vendéenne pendant la Grande Guerre*, publiés avec introduction, notes, notices et pièces justificatives par l'abbé Eugène BOSSARD, Paris, 1896, p. 114.

(5) Bertrand POIRIER DE BEAUVAIS. — *Mémoires inédits*, publiés par Madame la comtesse de LA BOUÈRE, Paris, 1893, p. 48.

(6) *Mémoires inédits d'un ancien Administrateur militaire sur la Guerre civile de la Vendée*, Paris, 1823, p. 25.

(7) Outre les *Mémoires inédits* de Poirier de Beauvais, déjà cités celle-ci a publié également les *Souvenirs* de sa propre belle-mère, Paris 1890 et 2e édition Paris 1907.

Digitized by Google

dans les archives de ses descendants, on lit textuellement : « M. Gibert est dans l'erreur sur *Marie-Jeanne*. Marie-Jeanne était une pièce bâtarde de 13 livres (1). » Il le contredit encore, immédiatement, dans la même note, sur d'autres points que nous examinerons bientôt, en invoquant son témoignage. Par contre, il ne souffle pas mot du métal dont la pièce était faite. Ne devons-nous pas inférer du silence même de ce soldat méticuleux qu'elle était bien en bronze ? S'il en eût été autrement, il l'eût mentionné comme il l'a fait pour le reste, ce me semble. Sa veuve se contente de nommer la *Marie-Jeanne* à plusieurs reprises, sans plus (2). La Marquise de La Rochejaquelein, qui a vu la pièce à Bressuire, entre le 2 et le 5 Mai 1793, écrit : « c'était une superbe pièce de canon de douze (3). » Elle ne dit pas de quel métal cette pièce avait été fondue. Savary, qui habitait Cholet avant la guerre et qui prit rang, dès le début de celle-ci, dans les troupes républicaines, où il parvint au grade d'adjudant-général, ne pouvait manquer de parler de *Marie-Jeanne* (4). Il ne dit rien, cependant de sa substance ni de son calibre. La Marquise de Bonchamps fait de même (5). Pour la Baronne de Candé, c'était une pièce de 12, sans plus (6).

(1) *Note autographe* du comte de La Bouère, sur le manuscrit de Gibert reproduite textuellement par M. H. Baguenier Desormeaux, *Mémoires et Documents concernant les Guerres de la Vendée*, p. 42, n. 3.

(2) Comtesse de La Bouère. — *Souvenirs de la comtesse de La Bouëre, La Guerre de la Vendée, 1793-1796. Mémoires inédits publiés par Madame la Comtesse de La Bouëre, belle-fille de l'auteur*, 2e édition, Paris, 1907, p. 38, 48.

(3) Marquise de La Rochejaquelein. — *Mémoires de Madame la marquise de La Rochejaquelein; édition originale publiée sur son manuscrit autographe*, par son petit-fils, en 1889, à Paris, chez Edgard Bourloton, l'ami et le collaborateur dévoué et toujours regretté de la *Revue du Bas-Poitou*, p. 130, 134, 135.

(4) Cf. [Jean-Julien-Michel Savary]. — *Guerres des Vendéens et des Chouans contre la République Française, ou Annales des départements de l'Ouest... par un Officier supérieur des Armées de la République habitant dans la Vendée avant les troubles* (Paris, Baudouin, 1824-1826) I, p. 88 et 230, notamment.

5 Cf. Marquise de Bonchamps. *Mémoires sur la Vendée*, rédigés par la Comtesse de Genlis, Paris, 1823, 1re édition, p. 48 ; 2e édition. p. 30.

(6) Cf. Baronne de Candé. — *Souvenirs inédits*, publiés par le Vicomte Aurélien de Courson, Paris, s. d., p. 13.

Digitized by Google

Dans ses *Souvenirs* encore inédits et dont je dois l'extrait qui va suivre à l'inépuisable obligeance de Monsieur l'abbé Uzureau, directeur de *L'Anjou Historique*, continuateur de l'*Histoire de la Guerre de la Vendée* de Messieurs F. Deniau et collaborateur de la *Revue du Bas-Poitou*, entre autres ; dans ses *Souvenirs*, dis-je, Julien Vallée, capitaine Vendéen (1), ne parle pas, je crois, du métal dont la pièce était fondue. Mais, au sujet de son calibre, il ne laisse aucun doute subsister : « C'était, dit-il une mauvaise pièce. Elle était percée trop gros pour les boulets de 8 et trop faible pour les boulets de 12. Elle était excellente pour la mitraille par sa longueur, portant très loin, » Il ressort nettement de ce texte que Vallée a bien connu notre canon et que s'il ne l'a pas employé lui-même, il l'a vu tout au moins employer sous ses yeux.

Sur le métal, un unique témoignage absolument contemporain et affirmant que c'était de la fonte a été retrouvé jusqu'ici, c'est celui de matelots. Monsieur Célestin Port, qui en fait état, n'indique ni leurs noms ni leur nombre ; deux précisions qui auraient eu, pourtant, leur intérêt à l'appui de dires invoqués comme preuve authentique et indubitable. Ces hommes avaient été prisonniers des Vendéens. A peine rentrés sur un territoire occupé par les « patriotes », ils « déclarent qu'ils ont vu une pièce de canon de fonte, au bout de laquelle est une figure de nègre, que les rebelles leur ont dit être celle de Saumur qu'ils avaient prise à Coron, qu'ils ont nommée *Marie-Jeanne* (2). »

Nous venons de relever les dispositions des principaux témoins directs. Voyons donc, maintenant, ce qu'ont écrit les plus consciencieux parmi les historiens de la Vendée. M. G. xxx. dont je ne suis pas arrivé à percez l'anonymat, dit que

(1) Il était né à Soulaines (Anjou), le 2 mars 1774 et est mort dans les environs de Nantes. en 1857. — Souhaitons que Monsieur l'abbé Uzureau, infatigable travailleur, ne nous fasse plus attendre trop longtemps la publication intégrale de cet intéressant document.

(2) Déposition faite à la Mairie des Rosiers (Maine-et-Loire), le 28 Mars 1793 et reproduit par M. Célestin PORT. — *La Vendée Angevine* (Paris, 1888), II, p. 139, n. 1.

Digitized by Google

c'était une « pièce de 12 assez mauvaise, que Louis XIII avait donnée au Cardinal de Richelieu ». (1) Amédée de Béjarry, qui écrit d'après les récits et les notes de son père, combattant de la Grand'Guerre affirme : « C'était une pièce en cuivre assez mauvaise » (2). Alphonse de Beauchamp, qui écrivit souvent sur des renseignements fournis par le trop fameux abbé Bernier, est muet. (3). De même l'auteur anonyme de la *vie de Jacques Cathelineau*, qui commet une grossière erreur en affirmant qu'elle fut prise à Cholet, le 14 Mars (4).

J'aime mieux ne pas parler de Crétineau-Joly, journaliste de valeur et polémiste vigoureux, mais trop souvent romantique (Je supplie M. l'imprimeur de ne pas me faire dire : romanesque). Ses allégations qu'il a sû, trop souvent rendre volontairement incontrôlables sur les documents d'archives et autres confiés à sa discrétion et qui n'ont pu être retrouvés, le rendent forcément sujet à caution (5). D'après Johanet, la *Marie-Jeanne* était une « Pièce de huit ». Mais, aussitôt, il commet encore l'erreur de Cholet (6). Le Comte de Quatrebarbes n'est pas plus affirmatif (7). Benjamin Fillon, l'historien fontenaisien, déclare que la coulevrine était en bronze (8). Une note auto-

(1) M. G. XXX. — *Histoire de la Guerre de la Vendée*, Paris, 1817, I, p. 17.

(2) Amédée de BÉJARRY. — *Souvenirs Vendéens*, Nantes et Paris. 1884, p, 73, n. 2.

(3) Cf. Alphonse de BEAUCHAMP. — *Histoire de la Guerre de la Vendée ou Tableau des Guerres civiles de l'Ouest depuis 1792 jusqu'à 1813*, 4e édition, Paris, 1820, I, p. 173.

(4) Cf. [De GENOUDE]. *Vie de Jacques Cathelineau, premier généralissime des Armées Catholiques et Royales*, Paris, 1821, p. 11-12.

(5) La première édition de son *Histoire de la Vendée Militaire* parut en 1841. La dernière, donnée illustrée par le R. P. *Drochon*, religieux Assomptionniste a paru sans date, en 1895-1896.

(6) Auguste JOHANET. — *La Vendée à trois époques*, I, p. 21.

(7) Cf. Comte Théodore de QUATREBARBES. — *Une Paroisse Vendéenne sous la Terreur ;* 4e édition, Paris, 1857, p. 19.

(8) Cf. Benjamin FILLON. — *Mémoire sur la nouvelle Nomenclature des rues de Fontenay*, Fontenay, 1880, p. 61, n. 1.

Digitized by Google

graphe de lui, l'affirme également, que son ami et continuateur M. Dugast-Matifeux avait bien voulu, jadis, me communiquer, à Montaigu. Cette note se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de Nantes, dans la très riche collection donnée par ce dernier (1). Je dois à la vérité de proclamer ici combien les assertions de Fillon, écrivain imaginatif doivent être vérifiées avec le plus grand soin.

Edmond Stofflet se tait (2). Les deux abbés Deniau, oncle et neveu, les plus consciencieux des historiens de la Vendée, ceux, sans doute, qui ont colligé et étudié de plus près et le plus scrupuleusement et avec la ferveur la plus sincère les documents écrits et oraux concernant les guerres de l'Ouest, ne fournissent pas d'indications sur le point spécial qui nous intéresse (3).

Célestin Port, invoquant la déclaration des matelots que j'ai citée, déclare : « Le canon, qui va prendre place à côté du *Mis-*

(5) Cette note avait été communiquée également à M. H. Baguenier Desormeaux, qui en fait état dans son article *La Marie-Jeanne* paru dans le *Publicateur, journal de la Vendée*, du 23 septembre 1892.

(4) Cf. Edmond Stofflet. — *Stofflet et la Vendée*, Paris. 1875, p. 42, 77-79.

(1) Il a paru deux éditions de l'œuvre de ces admirables travailleurs, sous des titres à peine différents mais dont le texte n'est pas identique :

A) Abbé Deniau, curé du Voide. — *Histoire de la Vendée d'après des documents nouveaux et inédits*, 6 vol. in-8° de bibliothèque, Angers (1876-1879), avec carte et plan.

B) Abbé Deniau, curé de Saint-Macaire-en-Mauges. — *Histoire de la Guerre de la Vendée sous la direction de Dom Chamard*, continuée, sous la même direction, depuis et y compris le tome IV, par M. l'abbé Uzureau, Angers (1906 et s.), 6 vol. gr. in-8° illustrés, avec un *Atlas* de cartes et plans.

Dès sa jeunesse, le saint curé du Voide, fils et neveu d'humbles soldats de la Grand'Guerre, s'était appliqué à rassembler, comme des dépositions, tous les récits fragmentaires, épisodiques ou plus développés qu'il pouvait recueillir de la bouche même des acteurs et des témoins survivants de cette lutte titanique. De très bonne heure, il se fit aider par son neveu et filleul, le futur curé de Saint-Macaire qui devint son continuateur.

Je tiens de ce dernier qu'il était non seulement le secrétaire de son oncle, mais encore le rédacteur à peu près intégral de la première édition. Ce digne et toujours regretté ecclésiastique a consacré sa vie à améliorer l'œuvre commune, Il eut la modestie, excessive à mon avis, de se placer « sous la direction » de son cousin, Dom Chamard, prieur de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin de Ligugé « exilé à Chevetogne (Belgique) »,



Digitized by Google

*sionnaire*, était une curieuse pièce en fonte du calibre de 8 livres de balles (1). » Il proclame péremptoirement et doctrinalement à son habitude, sur un ton qui n'admet pas la contradiction : (2) « Que de descriptions, si on les rappelait, n'a-t'on pas fait et de contes en l'air ! Je prends cette indication dans le dire de matelots qui l'avaient vue, seul témoignage, en tous cas, authentique et contemporain (3). » Cet : « en tous cas », n'aurait-il point été placé là pour ménager à son auteur une adroite ligne de retraite, le jour très présumable alors déjà, pour un esprit aussi avisé et délié que le sien, où d'autres textes « authentiques et contemporains » seraient produits, qui viendraient détruire les fondements mêmes de son affirmation ? Notre

après l'expulsion des Congrégations françaises. Dom Chamard était, certes un érudit connu par ses travaux d'histoire religieuse, très critiqués d'ailleurs ; mais le second abbé Deniau lui était très supérieur quant à la rectitude du jugement et à sa science de notre histoire Vendéenne. Dieu n'a pas permis au respectable curé de Saint-Macaire de voir, achevée, la publication de sa seconde édition. Monsieur l'abbé F. Uzureau consentit alors à assumer la charge de terminer cette publication. On doit le remercier sincèrement de l'avoir conduite à bonne fin en y mettant tout son savoir qui est grand et tout son dévouement à notre mère commune, la Vendée Militaire, qui est inépuisable.

(1) *Loc. cit.*

(2) C'était la manière constante, invétérée, du savant Archiviste du département de Maine-et-Loire. Ceux de ses contradicteurs ou, même, de ses amis, qui ne pensaient pas comme lui ou qui seulement suivaient une autre méthode de travail que la sienne, en ont fait l'expérience souvent pénible. Il a vitupéré longtemps, avec une insistance véhémente et agressive le regretté Paul Marchegay, son prédécesseur à la tête des Archives d'Angers, que celui-ci avait été le premier à débrouiller, à organiser, à mettre sérieusement en ordre et à faire connaître par ses importantes publications : *Archives d'Anjou. Recueil de Documents et Mémoires sur cette Province, publié sous les auspices du Conseil général de Maine-et-Loire*, Angers, 1843-1854, 3 vol. — *Chroniques d'Anjou, recueillies et publiées pour la Société de l'Histoire de France*, Paris, 1856-1871, 2 vol., dont le premier en collaboration avec M. André Salmon et le deuxième, avec M. Emile Mabille. — *Notices et documents historiques*, Angers, 1857, renfermant quarante-quatre études d'ordre divers.

Je n'ai pas à rappeler ici les remarquables et si nombreux travaux poitevins et publications de textes relatifs au Bas-Poitou et aux Deux-Sèvres, notamment, publiés par M. Marchegay.

(3) Célestin Port. — *Loc. cit.*, II, p. 139, n° 1.

Digitized by Google

auteur, en effet ne s'est pas même donné la peine d'étudier le *Précis* de Gibert. Cependant, il ne pouvait ignorer qu'il existât, puisque, dès 1821, Savary en parlait (4) dans une note de son célèbre ouvrage et que, parmi tous ceux qui, depuis plus de soixante ans, ont étudié la Vendée, personne n'ignore que les documents utilisés par cet historien ont été déposés par lui, de son vivant — il est mort en 1839 — aux Archives du Ministère de la Guerre, où tant d'autres les ont consultés et utilisés. Quand un Archiviste, nourri de la méthode si précise de l'Ecole des Chartes, prend la responsabilité de citer un texte sur lequel il s'appuie avec tant d'autorité, il prend soin de l'éclairer en donnant des références probantes. Monsieur Port lui-même — et je le proclame à sa louange — n'y a pas manqué en maintes circonstances. Mais, ici, rien de tel. Nous ignorons, je le répète, ce qu'étaient ces « matelots », d'où ils venaient, leur nombre, leurs noms même et le temps qu'ils avaient passé parmi les Royalistes. Ils n'avaient pas pu voir longtemps la *Marie-Jeanne*, quelques jours, à peine, quelques heures, peut-être, car ils reconnaissent — et M. Port avec eux — que le canon avait été pris, à Coron, le 16 mars 1793 et ils avaient, dès le 28 du même mois, rejoint les « patriotes ». Prisonniers, préoccupés de s'échapper au plus vite des mains des paysans, ils n'ont pas pu, vraisemblablement, avoir beaucoup le loisir de savoir de quel métal le canon était fait. Leur attestation que celui-ci portait « une tête de nègre », affirmation sur laquelle je reviendrai en temps et lieu, toutes les circonstances de la cause, s'accordent à démontrer qu'ils ont fait erreur et que leur déposition ne saurait être retenue à l'encontre des attestations explicites de Mercier Du Rocher, de Vallée, de Gibert et de l'approbation tacite qu'apporte à celle-ci le comte de La Bouëre. De plus, le niveau moral, intellectuel et social de ces derniers, leur degré d'instruction, du moins chez Mercier Du Rocher, Gibert et La Bouëre, les postes que ceux-ci et Vallée ont

(1) *Loc. cit.*, 1, p. 143, n. 1.

Digitized by Google

occupé dans l'Armée Vendéenne, la durée du temps pendant lequel ils connurent *Marie-Jeanne*, si j'ose ainsi parler, sont, à mon sentiment, autant de raisons pour que leur témoignage prime celui des matelots des Rosiers.

Monsieur Bitton, le dévoué collaborateur de Benjamin Fillon dans la reconstitution des Archives de Fontenay-le-Comte, pense, comme son Maître, que le canon était de bronze (1). Monsieur Desmé de Chavigny, l'historien saumurois, qui a étudié la question sur place, dit seulement : « Une grande coulevrine de huit. » Il ne fait pas mention de la substance dont elle était faite (2). Monsieur Chassin, d'ordinaire plus fidèle à suivre les affirmations du « patriote » Mercier Du Rocher, se sépare de l'opinion de celui-ci, cette fois. Cet énorme compilateur, au labeur effrayant duquel il me plaît de rendre ici un hommage mérité, s'est trouvé obnubilé par sa foi jacobine. Les Royalistes avaient parlé de bronze. Ils se trompaient tous, nécessairement. Au contraire, son confrère en sectarisme jacobin moderne, avait dit : fonte ; seul, celui-ci possédait la vérité, certainement. Et il s'empresse de dire comme M. Port (3). C'est ainsi que, depuis Michelet et Edgar Quinet, même avant, certains auteurs écrivent l'Histoire.

Je crois Monsieur l'abbé Charpentier beaucoup plus près de la réalité, quand il écrit : « cette pièce de canon avait appartenu autrefois au Cardinal de Richelieu et faisait partie de la collection de canons de luxe que le célèbre Ministre de Louis XIII avait réunie en son château de Richelieu, en Poitou (4) ».

(1) Cf. A. Bitton. — *Recherches historiques sur la Vendée. Ce que devint l'Eglise Notre-Dame de Fontenay pendant la Révolution*, dans la *Revue du Bas-Poitou*, IV (1891), p. 323, n. 1.

(2) O. Desmé de Chavigny. — *Histoire de Saumur pendant la Révolution*, p. 142.

(3) Cf. Charles-Louis Chassin. — *Etudes documentaires sur la Révolution Française. La Préparation de la Guerre de Vendée*, III, Paris, 1892, p. 451.

(4) Abbé F. Charpentier. — *Jacques Cathelineau*, Paris, 1911, p. 33, n. 1.

Digitized by Google

De tout ce qui précède, il me paraît qu'on peut, sans courir grand risque de se tromper, affirmer que la *Marie-Jeanne* était en bronze et qu'elle était, comme beaucoup de pièces d'apparat, d'un calibre bâtard trop large pour bien porter un boulet de 8, trop faible pour un de 12 et, à plus forte raison, de 13. Sa description, son origine, si difficiles soient-elles à déterminer tout à fait exactement, vont nous prouver que ses créateurs quels qu'ils fussent ne l'avaient pas destinée à un usage de guerre; que dans leur esprit elle devait être uniquement employée *ad pompam et ostentationem*.

II

## DESCRIPTION

On doit facilement concevoir que les combattants qui ont employé la pièce ou ceux qui l'ont seulement vue pendant la Guerre, se soient relativement peu préoccupés de noter d'elle une description minutieuse. Poirier de Beauvais se contente d'affirmer qu'elle était « fort belle (1) ». Dans l'édition des *Mémoires de Madame la Marquise de La Rochejaquelein publiée sur son manuscrit autographe par son petit-fils*, le Marquis Julien de La Rochejaquelein, mort député des Deux-Sèvres (2), on lit seulement que c'était « une superbe pièce de canon » et l' « une des six pièces » fondues par le cardinal de Richelieu à sa gloire et à celle de Louis XIII ; elles étaient d'un

(1) *Loc. cit.*, p. 48.

(2) « *Le dernier des La Rochejaquelein* » selon l'expression si noble de notre éminent confrère et ami Edmond Béraud, le meilleur et le plus fidèle dépositaire de la pensée de cet homme d'honneur, égal, en tous points, à tous ceux de sa race. Il n'a point laissé d'enfants et par un souci qui illustre bien la rigidité de son caractère et son respect du nom qu'il a si dignement porté, il a, par une disposition formelle de son testament, je crois, interdit à ses plus proches parents, comme à quiconque, de relever ce nom à jamais fameux. Rigueur de conscience qu'on doit admirer et qu'on peut regretter à la fois; car la disparition matérielle définitive d'un nom si unanimement respecté, vénéré dans toute la région et, à plus d'un titre, a été une perte irréparable pour nos compatriotes.

Digitized by Google

travail aussi fini que tout ce qu'on peut voir de plus parfait (1).

Pour l'éditeur-rédacteur de Madame de Sapinaud « elle était chargée d'inscriptions à la gloire de Louis XIV (*sic*) (2) et du cardinal (3) ». Pour Boutillier de Saint-André « ce canon portait à la culasse une tête de femme parfaitement représentée », et il l'a « vu bien des fois, exciter la curiosité de tous ceux qui l'examinaient (4) ». Gibert se contente de noter qu'elle était « belle (5) ». La Comtesse de La Bouëre (6) et Savary (7) ne disent rien à ce propos.

On sait déjà, que d'après les matelots, appelés en témoignage par M. C. Port, elle portait, au bout, « une tête de nègre (8) ».

Parmi les historiens, qui vinrent plus tard, et qui n'avaient pas vécu la Guerre, certains sont plus prolixes, sans s'accorder mieux. Monsieur de Barante, le premier « rédacteur » des *Mémoires* de la Marquise de La Rochejaquelein, avait peut-être recueilli quelques récits de témoins ou d'acteurs du drame, tout comme M. de Béjarry. Il enjolive notablement le récit du manuscrit autographe de son héroïne. *Marie-Jeanne*, écrit-il « était d'un très beau travail, chargée d'ornements et d'inscriptions à la gloire de Louis XIII et du cardinal (9) ». Johanet se tait (10). D'après Pitre-Chevalier « les Vendéens crurent distinguer sur sa riche culasse, une image de la Vierge (11). » Edmond Stoffiet répète la même chose, en l'affir-

(1) *Loc, cit.*, p. 135.

(2) Richelieu est mort en 1642 et Louis XIV est monté sur le trône à cinq ans, en 1643, c'est-à-dire un an après le décès du cardinal.

(3) *Loc. cit.*, p. 33, n° 1.

(4) *Loc. cit.*, p. 114.

(5) *Loc. cit.*, p. 42.

(6) *Loc. cit.*

(7) *Loc. cit.*

(8) Célestin PORT. *Loc. cit.*, II, p. 139, n. 1.

(9) *Loc. cit.*

(10) *Mémoires de Madame* LA MARQUISE DE LA ROCHEJAQUELEIN *écrits par elle-même et rédigés* par M. DE BARANTE, édition Baudouin, Paris, 1823, p. 89.

(11) PITRE-CHEVALIER. — *Histoire des Guerres de la Vendée*, p. 375.

Digitized by Google

mant davantage (1). Messieurs Deniau, dans leur première édition, rapportent: « Elle est couverte d'armoiries, dorée ; sur sa culasse est représentée une figure de femme qu'ils [*les Vendéens*] prennent pour celle de la Sainte-Vierge (2) ». Dans la seconde édition du même ouvrage, le survivant d'entre eux a supprimé la description précédente. Il a déclaré, ailleurs, avoir fait de longues et inutiles recherches afin de trouver des précisions et, en raison de cet insuccès, il aurait renoncé, par scrupule d'historien évidemment, à parler davantage de la célèbre coulevrine (3). Quoi qu'il en soit, il se contente de répéter le dire de Madame la Marquise de La Rochejaquelein, édition originale (4) : c'était « un superbe canon » (5). M. A. Bitton, écrit d'après les notes de B. Fillon : « magnifique pièce.... Elle était fort longue et ornée des armes du cardinal, ainsi que de beaux ornements, au milieu desquels on distinguait une image de la Vierge (6). »

La première, la seule description relativement étendue que nous possédions, à ma connaissance, a été donnée, en 1899, sous la signature *J. B. de la Rennerie*, par Mgr Xavier Barbier de Montault, le très érudit archéologue poitevin bien connu.

Bien qu'elle ne soit pas faite d'après le canon vendéen, je ne puis résister au plaisir de la citer tout entière, malgré sa longueur :

« La *Revue du Bas-Poitou*, 1899, p. 146, a publié, sans explication aucune, une eau-forte intitulée *Marie-Jeanne*.... Je ne veux envisager que l'origine de la pièce et son aspect artistique, d'autant plus que de nos jours, le canon, grossièrement façonné, a cessé d'être une œuvre d'art. Ce canon res-

(1) *Loc. cit.*, p. 42.

(2) *Loc. cit.*, I, p. 302.

(3) Cf. Louis Judicis. *Qu'est devenu la « Marie-Jeanne » donnée par Louis XIII à Richelieu?* dans L'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, du 10 Avril 1893, col. 379-380.

(4) *Loc. cit.*, p. 135.

(5) *Loc. cit.*, I, p. 480.

(6) Dans la *Revue du Bas-Poitou*, IV, *Loc. cit.*, p. 323, n. 1.

Digitized by Google

semble à une colonne qui s'effile, large en bas, étroite en haut, ce qui lui donne de la grâce et de la sveltesse. Le décor est plutôt personnel au ministre qui l'a commandé qu'à sa destination, quoiqu'elle ne soit pas complètement oubliée. La culasse, en manière de bouton, se termine par un buste de femme, qui personnifie probablement la guerre. Ses longs cheveux partagés sur le front, sont retenus par un ruban, qui, après avoir contournés la tête, les lie à la nuque, où ils s'échappent en mèches ondulées. Ce buste s'appuie, comme sur un socle, sur une frise décorée d'oves, motif banal (1) emprunté à l'architecture du temps. Le bandeau, dans lequel est percée la lumière, se pare de branches feuillagées, séparées par des listels recourbés aux extrémités. Le milieu de la culasse, pris entre une bague moulurée et une collerette de marguerites, fait ressortir sur un fond uni les armes du redoutable ministre. L'écu se blasonne : d'argent, à trois chevrons de gueules. De forme ovale, il est entouré du cordon bleu auquel pend la croix à huit pointes du Saint-Esprit. Surmonté d'une tête d'ange, sommé de la couronne ducale, il s'appuie sur un cartouche découpé et au-dessous duquel se balance un feston de fruits. Sous le chapeau à trois rangs de houppes, s'étale le manteau ducal qui sert de fond à la composition, élégamment dessinée, mais intempestivement surchargée.... Une course de rinceaux, serrée entre deux bagues, opère la transition de la culasse à la partie supérieure. A la hauteur des deux tourillons, qui portent la pièce sur son affût, voici deux dauphins affrontés, dont la queue se prolonge en feuillage recourbé en volute... La course de rinceaux revient mais égayée de fleurettes. Sur la partie lisse de la bouche à feu, se détache une espèce de trophée, composé de quatre éléments. Le cartouche allongé est gravé au nom du ministre : *Armand Cardinal Duc de Richelieu*... La banderole se développe horizontalement sur deux ancres croisées en sautoirs et entremêlées de branches de laurier.... La gueule du canon forme chapiteau. Au-dessus de l'astragale une série de

(1) En forme d'œuf.

Digitized by Google

têtes humaines peut signifier les victimes que fera la pièce lorsquelle sera pointée sur l'ennemi. La corbeille, à feuilles d'acanthes et caulicoles, a un aspect féroce : tout autour, saillissent des têtes de loups... et des hommes sauvages, au corps nu et vigoureux, aux jambes transformées en griffes d'aigle ou de vautour pour exprimer la rapacité, se présentent de face, les bras étendus, afin que rien ne leur échappe. Image trop expressive des brutalités de la guerre. Le tailloir du chapiteau est orné d'une succession d'oves, car, si la guerre détruit les armées de soldats, elle n'épuise pas l'humanité qui reste féconde et se renouvelle incessamment » (1).

La planche imprimée par la *Revue du Bas-Poitou* et sur laquelle cette description est entièrement faite — nous venons de le voir — est l'une des très belles œuvres du maître graveur fontenaisien, Monsieur Octave de Rochebrune, auteur de tant de merveilles au burin et à l'eau-forte. Elle a été dessinée d'après un canon qui se trouve au Musée d'Artillerie et qui avait été désignée par Benjamin Fillon à l'éminent artiste. Nous constaterons plus loin dans ce bilan que là encore comme si souvent, B. Fillon, très érudit, pourtant, a risqué une identification inexistante. M. de Rochebrune y a trouvé l'occasion de traiter une remarquable planche. Il n'avait pas à en chercher plus long et il a bien fait (2).

Conclusion : le canon qui nous occupe était paré de nombreux ornements fondus et gravés dans son métal même. Il portait à la culasse une tête ou un buste de femme et les armoiries du cardinal de Richelieu, c'est à peu près tout ce qu'il est permis d'affirmer. Est-ce suffisant ?

UN VIEUX CHOUAN.

(*A suivre*).

(1) MGR X. BARBIER DE MONTAULT. — *Un canon historique aux armes du cardinal de Richelieu*, dans la *Revue d'Archéologie Poitevine*, Août 1899.

(2) Cf. *Lettre* de Monsieur DE ROCHEBRUNE, du 20 Février 1892, publiée par H. B[aguenier] D[esormeaux], dans *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, du 3 Mars 1893, col. 350 et que je reproduirai plus loin.

Digitized by Google

A MA MÈRE

# LE CIMETIÈRE

Dans la plaine immense et vide, le cimetière entre ses murs sombres, repose loin du bruit.

Que la foule lente chemine les mains jointes... que les femmes en deuil souffrent comme des saintes,

Que les saisons pleurent ou chantent dans la nuit,

Les tombeaux, ornés de perles et de roses, demeurent au bord des allées moroses, les protecteurs éternels, de l'éternel silence !

Terre ensoleillée... cieux pleins d'étoiles... lumière !

Tout disparaît sous l'ombre austère des arbres pour laisser tomber sur les croix de marbre le mystère sans fond du dernier sommeil !

Depuis des ans, quelle douceur parmi les morts !

Dédaigneux de la peur... du mépris des humains, ils écoutent descendre dans leurs demeures... les prières, les regrets, les pardons, les remords, trônant comme des dieux respectés et lointains.

Or, un jour, d'outre Rhin, les Barbares féroces ont levé l'aigle noir en signe de conquête... tourbillon sanglant à travers le monde ils sèment l'épouvante de leurs gestes atroces.....

Digitized by Google

Il semble que, lassées, nos campagnes se courbent sous la rafale ;

Il semble que, ravagées, nos terres consentent au viol brutal...

Il semble que, terrifiés, les peuples reculent devant la horde impériale.

Horreur... sacrilège !

Unie à l'ombre de ses drapeaux, l'armée se dresse sur le rempart des agonies sublimes.

Et la gloire étincelle !

Résolus, implacables, tassés comme des bêtes au fond de leurs tanières, les Barbares sous la pierre des tombeaux, narguent les morts couchés dans leur paix éternelle !

Parmi nos morts qu'ils outragent, ils rêvent trophées et pillages, ils rêvent meurtres et ruines ; ils rêvent trahisons, perfidies, et notre lassitude, et notre veulerie !

Ils croient que sur la plaine où passe le cri plaintif des oiseaux funèbres, où meurt l'écho de la bataille, le silence les protège, épais comme une muraille.

Ils croient que nos canons au souffle de géants, jamais n'atteindront leur repaire de mort et de sang.

Folie !

Debout dans leurs cercueils, les morts ont tourné la face !

Et crevant l'horizon, le soleil radieux, voilant d'ombre les vieux tombeaux, fait étinceler les rubans et les perles comme un signal de feu.

Les Barbares, grinçant des dents, voient resplendir l'oasis fraîche, où sous les pervenches, dorment parmi les couronnes blanches, nos chérubins cause de larmes et d'oraisons...

Mais, refoulés avec les morts sous la terre protectrice ils écoutent nos canons broyer, anéantir sans pitié les monuments et les lys...

Confiance misérable de la dernière heure !

La mitraille éclate, infernale ! creusant un gouffre monstrueux, d'où les Barbares jaillissent en une colonne de flamme.

Digitized by Google

Agonie terrible, affres effroyables !... le massacre passe !

Puis dans le silence halluciné, ils voient nos morts sortir des décombres, ouvrir sur l'oasis ravagée des tombes leur suaire lourd comme des âmes en pleurs...

Procession lente de défenseurs sacrés sous le ciel bleu, spectres blancs sur l'horizon rouge..... drapeau merveilleux..... emblème d'amour et d'espoir qui se grave dans l'abîme de leurs yeux vitreux !

Liberté ! Devoir !

Baignés dans la clarté des trois couleurs, spectres d'adolescents, de vieillards, âmes d'anges, comme une couronne de trophées sur le drapeau éployé,

Egalité ! Honneur !

Tous étroitement unis sur le Cimetière éventré où meurt le râle sauvage des vaincus...

Fraternité ! Patrie !

Ils forment le drapeau d'harmonie et de victoire, dans un même frisson d'enthousiasme !

Vérité solennelle, qui maudit le crime, la douleur et la haine !

Vérité immortelle, qui chante la beauté, l'espoir, le courage fidèle !

Vérité éternelle, qui clame aux humains le triomphe de nos morts d'hier... de nos morts de demain...

Pour la délivrance, pour le sol reconquis... pour l'amour de la France !!

S. Boutet Lagrée.

Digitized by Google

# LACRYMÆ RERUM

Dans la chapelle séculaire, couchés côte à côte sur le marbre, ils dorment les mains jointes, comme en prière.

Un ange aux ailes éployées pleure sur leurs visages, fidèle gardien du chevet.

Autour du tombeau, des moines forment une colonnade légère, et sur leurs têtes repose la dalle funéraire.

Puissant seigneur en armure, grande dame en hennin, qu'ils sont paisibles et doux, de mine haute et de fière allure!

Comme ils se sont aimés, derrière les créneaux austères, ils sont entrés ensemble au pays du mystère.

La légende parle d'une nuit glaciale... d'un ange qui veillait sur leurs dépouilles, dans les broussailles...

Depuis, les siècles ont passé... d'autres passeront encore. Leur amour vit dans la mort.

L'ombre de la muraille les anime comme, à travers le vitrail, le soleil.

Les guerres d'hier n'ont pas troublé leur sommeil, que pourraient celles de demain?

. . . . . .

Sur la chapelle, au bord du chemin, la rafale éclate brusque, pleine de haine!

Les barbares, pour assouvir leur rage, labourent à coup de mitraille.

Sur leur passage, la campagne flambe, les villages croulent, les ruines s'entassent...

La terre tremble, et sous les obus qui grondent, comme ses aînées, comme les petites, comme les grandes, la chapelle ébranlée, trouée, s'effondre!

Maintenant, sur la plaine... un entonnoir béant, une tombe nouvelle!

Digitized by Google

Au bord, à peine tordue, est-ce pour vous compter que se penche la croix de l'autel ?
Mais non ! Elle vous bénit ! morts d'hier, morts d'aujourd'hui trois fois glorieux !
Ypres ! Arras ! Verdun !
Est-ce pour vous pleurer ? amants d'hier, symbole harmonieux ?
Paix ! Union ! Chagrin !
Mais non ! Chassant la brume, doucement... sur les ténèbres se pose la lune...
Alors, au fond du trou, apparaissent sur le marbre puissant seigneur en armure et gentille dame...
Couchés côte à côte, ils dorment les mains jointes, toujours en prière... et l'Ange les regarde !
Il semble qu'une vision passe sur son visage !
Une extase, de les voir dormir encore, paisiblement unis dans la mort.
Car ils la vivent, cette heure de martyre... puisqu'ils savent que l'on meurt !
Charitable Dame, à l'aumônière maculée... Preux Chevalier à l'épée ensanglantée...
Doux emblème de concorde et d'espérance !
Les Barbares n'ont pu vous briser !
Car tout est Amour, sous le ciel de France.

S. Boutet Lagrée

Digitized by Google

A M. FONDI, DE NIORT

# LA BERCEUSE DES MOURANTS

Bercez-nous, brise légère, vent glacé, bruit de la mer !
Nous mourons pour le droit et la frontière, sous le soleil ardent et sous la pluie d'hiver.
Nous mourons bravement, car le devoir est doux au combattant.
Bercez-nous — brise légère !
Nous écoutons la chanson du vent qui nous parle de la chaumière.
Nous entendons la chanson des enfants joyeux et la prière de nos mères.
Fermez nos yeux, brise légère !
Mais non, nous sommes trop nombreux !
Et la fête recommence, les balles sifflent, les obus crèvent, la bataille gronde en tempête !
Danse des épées et des baïonnettes, ronde des mourants et des blessés.
Endormez-nous, vent glacé !
Comme il neige !
A l'horizon, des oiseaux noirs forment un sinistre cortège.
Plus de troncs d'arbres sur la pente, plus de ruines dans les broussailles, la montagne est toute blanche.
Endormez-nous, vent glacé !
Pur comme un voile de mariée, qu'il est beau notre linceul !
Pourquoi pleurer au logis et regretter les cercueils !
Endormez-nous, vent glacé !
Marins, aviateurs, fantassins, cavaliers, sur la mer déchaînée, sur la terre gelée, nous mourons heureux pour la Patrie !

Digitized by Google

Nous mourons très fiers pour que le pays retrouve son rêve !
Chantez pour nous, bruit de la mer !
Qu'importent les bateaux coulés, les villes incendiées, et nos frontières changées en ossuaires !
Qu'importe la douleur ! Chantez pour consoler nos amours, les pleurs font rire les corsaires !
Chantez toujours, bruit de la mer !
Chantez pour ranimer nos foyers ! La joie du sacrifice au barbare est amère !
Chantez plus fort, bruit de la mer !
Chantez au monde révolté, notre bravoure dernière !
Chantez aux peuples apeurés, notre confiance entière !
Aux orphelins abandonnés, chantez notre ode guerrière !
Chantez, chantez ! Bruit de la mer !

S. Boutet Lagrée

# Hymne au Printemps

Printemps ! sur le noir troupeau des deuils glorieux chante ton hymne d'orgueil, comme un don nouveau venant des Cieux !
Hymne d'amour ! hymne des bois et des labours !
Printemps ! sur la douleur qui endort la nature, étale ton hymne bienfaisant, comme le voile du bonheur sous les nues obscures !
Hymne de bonté ! hymne de douceur et de volupté !
Printemps ! sur nos campagnes désertes, attarde ton hymne

Digitized by Google

d'harmonie, comme une pastorale lointaine consolant nos âmes en détresse !

Hymne de clémence ! hymne de joie et de délivrance !

Printemps ! un moment pareil à la sombre nuit, bourdonne sur la terre tes langueurs perverses, que s'oublient les larmes et les tristesses, avec le jour qui resplendit !

Printemps ! sur la terre étends ton souffle fécond pour qu'éclosent les semences sous nos terres ravagées, et que la vie renaisse avec ta fierté réveillée !

Printemps ! ton aurore ranime l'amour du sol et sourit à nos plaisirs ! laisse nous toucher au bonheur qui s'envole dans l'illusion de notre rêve d'or !

Hymne des champs et des grèves rudes ! hymne du soleil et des brumes.

Printemps ! rêve charmant, éclaire nos visages lassés ! tu viens conduit par les zéphyrs pour nous bercer sous tes ombrages enchantés !

Printemps ! Comme l'étoile au front des sommets légendaires, c'est l'espérance qui se lève dans ta lumière !

Fais-la monter dans ta splendeur, grande pitié de l'immense douleur !

Printemps bien aimé ! chante ton hymne comme nous chantons ta beauté ! avec ferveur, dans le mystère, à la chute de l'heure !

Hymne d'espoir ! hymne d'amour dans la brise du soir !

S. Boutet Lagrée



Digitized by Google

# VIEILLES BAGUES DE VENDÉE

1. — **La bague d'un héros et d'un saint.**
2. — **Une bague vendéenne devenue cubaine.**
3. — **Bague d'époque franque.**
4. — **Bague de dévotion du XVII^e siècle.**

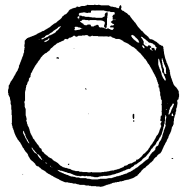

1. — Les bagues anciennes sont des bijoux pleins d'intérêt toujours, mais qui doivent être appréciés à des degrés divers selon leur date, leur caractère symbolique, leur provenance ou la dignité de ceux qui les ont portés.

Celle dont l'image précède ces lignes n'est qu'un simple cercle de bronze, curviligne à l'intérieur et polygonal au dehors; elle est si usée que les angles de ses facettes externes sont à peu près disparus, surtout à l'opposé du chaton.

Ce ne fut autrefois que l'anneau d'un pauvre campagnard, mais dans l'église où cet humble paysan fut baptisé, où le rayon d'En-Haut marqua son front pour de tragiques destinées, on conserve précieusement le pauvre cercle de bronze comme le souvenir d'un héros sans tache et comme la relique d'un saint, car Jacques Cathelineau, du Pin-en-Mauges, l'avait à son doigt,

Digitized by Google

quand à son appel, le 13 Mars 1793, la Vendée se leva en armes, des Mauges d'Anjou jusqu'à l'Océan, prête à mourir pour la défense de l'Eglise de Dieu et du Roi de France. A son doigt elle était encore lorsque, proclamé généralissime de l'Armée Catholique et Royale par les grands seigneurs et les chefs paysans de la Vendée militaire, Cathelineau recevait, à la Tremblaye, près Cholet, la blessure dont il devait mourir.

Au Pin-en-Mauges où ses restes attendent la glorification suprême, qui viendra, nous n'en doutons pas, pour celui que, dès son vivant, le peuple appelait déjà « le Saint de l'Anjou », la tradition assure que Cathelineau se servait de sa bague pour prier, récitant le *Pater* sur le chaton et des *Ave* sur les dix facettes extérieures du cercle. Ce faisant, il continuait une pratique dont les deux ou trois siècles d'avant lui avaient usé, mais avec des bagues faites exprès, sur lesquelles une croix tenait lieu de chaton et dont le tour était pourvu de dix grains en fort relief. La bague de Cathelineau est plus ancienne que l'époque où il vécut et l'un de ceux qui la portèrent avant lui y fit graver son chiffre, un **T**, à la place d'honneur.

Qu'on nous permette d'adresser nos vifs remerciements à M. l'abbé Madiot, curé du Pin-en-Mauges, pour l'obligeante pensée qu'il a eue de nous communiquer ce précieux souvenir du héros qui reste une des gloires les plus pures de son pays d'Anjou.

2. — Il y a quelques années, le docteur M. Baudouin publiait en cette Revue une intéressante note sur l'odyssée d'un " Cœur vendéen devenu indien en Amérique ". Celui que nous donnons ici s'est aussi bien éloigné de son berceau : il forme le chaton d'une bague qui fut offerte, vers 1857, à La Havane, île de Cuba, par un jeune Béarnais, à sa fiancée, d'origine parisienne, comme souvenir

Digitized by Google

d'une fête de famille durant le temps de leurs fiançailles; puis en 1898, elle fut donnée à Madame Lartigue, de Loudun, à l'aimable complaisance de qui nous devons de pouvoir la reproduire ici.

C'est un bijou du XVIII^e^ siècle, très riche. Son « double cœur vendéen », absolument typique, est orné d'une lumineuse écharpe de diamants qui en suit toute la structure. Dans les évidements des deux cœurs unis l'orfèvre plaça, pour en indiquer la carnation, deux très beaux rubis à reflets presque mauves. La couronne qui surmonte le plus souvent les cœurs vendéens, simples ou doubles, est ici remplacée par un petit motif ornemental qui l'imite vaguement et que rehaussent trois diamants. Le cercle d'or de cette jolie bague s'attache au double cœur par un fleuron dont les orfèvres du Poitou ont fréquemment usé durant les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

Tous les spécialistes du bijou poitevin que j'ai consultés ont été unanimes pour attribuer, comme certaine, une origine bas-poitevine à l'élégant joyau de Madame Lartigue ; mais qui dira quels intérêts ou quelles douleurs l'ont entraîné jadis jusqu'en l'île de Cuba ? En l'offrant à sa fiancée, le jeune émigré ne considéra certainement en la forme de ce bijou que l'enlacement linéaire des deux cœurs, et, ne soupçonnant point l'origine chrétienne et mystique de ce motif, spécial au Bas-Poitou, n'y vit qu'un symbole somptueux de leur mutuel amour et de leur commun désir.

3. — De provenance vendéenne certaine, mais imprécise, quand au nom de la localité où elle a été découverte, cette bague qui fait partie des inestimables collections de M. le comte Raoul de Rochebrune, porte, aux deux points d'attache de son cercle, les trois globules qui sont une des caractéristiques des bagues gallo-franques.

Sur son chaton ovale se voit la croix gammée, c'est-à-dire la croix antique dont les branches sont coudées à angles droits

Digitized by Google

dans le même sens. Ce sigle, très antérieur au christianisme puisqu'on le trouve très fréquemment dans l'art décoratif des paganismes de Grèce et de Phénicie, fut adopté par lui de très bonne heure et devint, selon Martigny, l'une des premières formes de la croix du Sauveur (1). Cette croix gammée ne figurait pas encore parmi les cent et quelques croix chrétiennes, antérieures au IXe siècle, que j'ai relevées en Poitou, rien cependant n'autorise à regarder la bague qui la porte comme étrangère de fabrication à la province où elle a été trouvée. Elle est en bronze et recouverte d'une très belle patine vert sombre.

4. — Anneau de dévotion du type dit « bague de roulier » découverte au Tallud-Sainte-Gemme (Vendée) il y a quelques années. Il appartient à Madame Thiériot, de Montaigu, et nous en devons la connaissance à l'amabilité de M. le docteur Chaigneau, de Montournais, son gendre.

Elle est en argent et porte le monogramme **A M**, — *Ave Maria*, — placé entre deux longues palmes infléchies. C'est un thème pieux qui fut usité fréquemment dans le bijou populaire des siècles derniers. Au-dessus et au-dessous du monogramme, deux petits cœurs auxquels il serait téméraire, croyons-nous, de donner un sens précis, Toute cette ornementation a été creusée profondément au burin dans l'argent et son affouillement rempli par une pâte d'émail vert qui donne à la bague plus de richesse et de cachet.

C'est un bel exemplaire du bijou religieux poitevin durant la première moitié du XVIIe siècle.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

(1) Martigny. *Dictionn. des Antiquit. Chrét.* vo Croix.

Digitized by Google

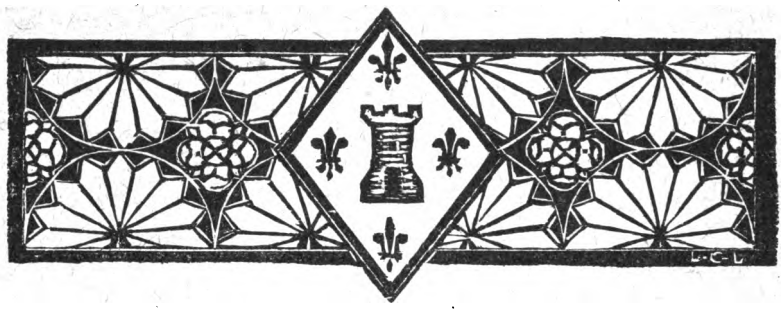

LES CHATEAUX DE VENDÉE

# Le vieux Château de la Mothe-Achard

## Et ses SEIGNEURS

### De 1773 à 1912

La vaste maison connue sous le nom de « vieux château » de la Mothe-Achard et située à l'extrémité nord du bourg, tout près de l'église paroissiale, n'est plus qu'un rez-de-chaussée, coiffé d'une toiture informe, depuis le 22 Mai 1912, date à laquelle un spéculateur qui venait de l'acquérir, a procédé à la destruction du vieux toit, des mansardes et du premier étage, afin de tirer plus de profit de l'édifice qui lui semblait menacer ruine.

Le vieux château de la Mothe, tel qu'il existait avant le 22 Mai 1912, avec son intérieur inachevé, ses portes et fenêtres murées en partie et qui avait été qualifié, à bon droit, de « construction médiocre » par certains historiens du dix-neuvième siècle, n'en fut pas moins le siège des baronnies de Brandois et de la Mothe-Achard, de la châtellenie de la Maurière, des seigneuries de Longeville, de la Florancière, etc., depuis sa construction en 1773, jusqu'à la Révolution.

Il avait été hâtivement construit, en 1773, par Calixte-Charles-Gilles-Julien Foucher de Brandeau, chevalier, baron de Brandois et de la Mothe-Achard (1), châtelain de la Maurière, seigneur de Lon-

(1) Les Foucher de Brandois portent de sable au lion d'argent. Devise : Ex sanguine virtus.

Digitized by Google

geville et autres lieux, alors âgé de 34 ans, de concert avec sa mère, Jeanne-Marie Marchand de la Mullenière, baronne de Brandois, veuve de Calixte-Julien Foucher de Brandeau, chevalier, baron de Brandois, au moment où cette dernière négociait le mariage de ce fils avec l'héritière d'un grand nom, domiciliée en Bretagne.

Le baron Calixte-Charles de Brandois qui résidait alors avec sa mère, ses frère et sœurs (1) à Brandeau, en Saint-Julien-des-Landes, où il était né vers 1738 (2), avait recueilli, en 1768, la baronnie de la Mothe-Achard et les masures qui lui tenaient lieu de château, dans la succession de sa grand'tante, Marie-Catherine Robert de Lézardière, veuve de Pierre-Gabriel de la Guérinière, chevalier, seigneur du Maindreau, morte sans postérité. Cette dernière avait hérité de la baronnie de la Mothe, en 1746, à la mort prématurée de son frère, Pierre-Louis de Lézardière, baron de Poiroux, Brandois, la Mothe-Achard, etc., qui lui-même l'avait reçue de sa mère, Madeleine Poictevin du Plessis-Landry, veuve de Louis-Gilbert Robert, seigneur de Lézardière, la Martinière, etc., baron de Poiroux, morte en 1741, laquelle l'avait acquise des héritiers de Pierre Périen, marquis de Crénon, en même temps que les terres et ruines de Brandois, en Saint-Nicolas-de-Brem et de la Maurière, en Vairé.

Calixte-Charles, fils de feu Calixte-Julien, est donc le premier des Foucher de Brandeau qui fut baron de la Mothe-Achard, et le deuxième qui fut baron de Brandois ; il est le premier des Foucher sur la tête duquel furent réunies les deux couronnes. Calixte-Julien, son père avait hérité de l'importante baronnie de Brandois, en 1746, à la mort de son propre oncle, le dit Pierre-Louis de Lézardière, frère de sa mère, Claude-Marie-Madeleine de Lézardière, morte elle-même prématurément après avoir épousé, en 1706, Calixte Foucher de Brandeau, seigneur de Longeville, la Templerie, la Guignardaye et autres lieux, et après avoir donné le jour à huit enfants (3).

(1) Sa plus jeune sœur, Louise-Antoinette-Henriette, mariée à Jean-Baptiste-Marie-Henri-Joseph Morisson de la Bassetière, habitait alors la terre de la Bassetière, très voisine de Brandeau, et fut la mère de plusieurs glorieuses victimes de la Révolution.

(2) C'est par erreur que le généalogiste de la Maison de Foucher le fait naître le 31 Juillet 1736.

(3) Claude-Marie-Madeleine, fille de Louis-Gilbert de Lézardière et de Madeleine du Plessis-Landry, et partant, sœur de Pierre-Louis de Lézardière, était aussi la sœur de Madame du Maindreau et de Madame de la Rochefoucauld-Bayers. Son époux, Calixte Foucher de Brandeau se remaria en 1717, avec Anne de Goulard de Beauvais, et épousa en troisièmes

Digitized by Google

Le château de la Mothe-Achard, moins important que le château disparu des anciens seigneurs du lieu, fut donc édifié à l'extrémité d'une grande cour qui avait son entrée tout près de l'église et eut sa façade principale orientée au midi, en regard du bourg, mais son côté pittoresque était surtout au nord où du haut de sa terrasse, il dominait la vallée de l'Ausance.

Cependant le baron Calixte-Charles de Brandois épousa à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), le 21 Octobre 1773, Reine-Emilie Baude de Pont-l'Abbé, fille d'Henri Baude, baron de Pont-l'Abbé et de Jeanne Vincent de Gournay; mais la Mothe-Achard ne plut pas à la jeune baronne et les travaux furent suspendus : le château était condamné à rester inachevé (1).

En revanche, la terre de la Mothe sur laquelle étaient assis ses droits, et le château furent aimés de Jeanne-Marie de la Mullenière, baronne douairière de Brandois, qui en fit sa résidence favorite et qui y mourut, le 17 avril 1775, abandonnant sa part de la baronnie, par codicille du 10 Avril précédent, à Calixte-Charles, aîné de ses enfants survivants (2).

Dès lors, le château de la Mothe-Achard ne fut plus qu'une maison de chasse où l'on retrouve toutefois, pendant quelques semaines de chaque année, le baron de Brandois (qui habitait surtout Paris), faisant hommage de la terre de Brandois au duché de Thouars, et de la baronnie de la Mothe, à la principauté de Talmont, recevant en même temps les foi, hommages, aveux et déclarations des terres mouvantes de ses seigneuries.

A la Révolution, absent de la Mothe, le baron devait être naturellement suspecté d'émigration, aussi son château fut-il complètement dévalisé. Les meubles, chevaux et fourrages ayant été saisis vendus et les domestiques chassés, l'édifice fut occupé tour à tour par républicains et royalistes qui s'emparèrent alternative-

noces, en 1727, Louise de Marconnay. Il n'eut pas d'enfants de ces deux derniers mariages.

(1) Le sénéchal et juge ordinaire des baronnies de la Mothe-Achard, Brandois et châtellenie de la Maurière, était alors Jean-Augustin Dorion, sieur de la Grouinière, qui décéda à sa terre de la Touche en 1775, et qui fut remplacé par Pierre-Paul Guiochet, sieur de la Simotière, précédemment procureur fiscal des mêmes seigneuries.

(2) Jeanne-Marie de la Mullenière fut inhumée en l'église de Saint-Julien-des-Landes, auprès de son époux Calixte-Julien, baron de Brandois, décédé à Brandeau, en 1749, âgé de 40 ans. Elle était fille de René Marchand, chevalier, seigneur de la Mullenière et de Marie Guesdon et avait été mariée par contrat du 23 Décembre 1732.

Digitized by Google

ment de la bourgade composée de cent sept feux; il fut à dessein préservé des flammes, le 24 Mars 1794, pour loger la garnison républicaine, lorsque toutes les autres maisons s'effondraient le même jour sous les torches de Turreau. Naguère on pouvait lire cette inscription, tracée avec la pointe d'une épée sur le crépi du premier étage : « Vivent les patriotes! Mort aux aristocrates! » Dans le château se succédèrent des soldats républicains appartenant aux bataillons de Bordeaux, aux brigades du Gers et de Bayonne qui ne cessèrent de piller la région et de molester les habitants des campagnes.

Le baron Calixte-Charles dénoncé au comité de salut public, fut arrêté à Paris, emprisonné aux Cordeliers et n'échappa à la guillotine que par le IX Thermidor. Il est décédé deux ans après, le 20 Janvier 1796, laissant ses biens à son fils, qui suit, et à sa fille, Reine-Marie-Louise, plus tard Madame de la Bassetière.

Après la Révolution, la chapelle domestique, sans doute inachevée comme le château, fut démolie; les servitudes et la cour furent occupées par des métayers qui exploitèrent les terres de Garnerie, achetées de la famille de Rorthays. La propriété était alors passée à Calixte-Armand-Jacques, baron de Brandois et de la Mothe-Achard, ancien gendarme de la Maison du Roi, ancien officier d'état major de la Garde Nationale de Paris, chevalier du Saint-Sépulcre, qui épousa en 1819, Irène-Marguerite Séguier, fille d'Antoine-Jean-Armand-Mathieu, baron de Séguier, premier Président de la Cour royale de Paris, Pair de France, Grand'Croix de la Légion d'honneur, et de Marie-Marthe-Françoise Sicard, et qui résida surtout à Paris et à sa terre de Bourron (Seine-et-Marne), acquise en 1849, de la famille de Montgon. Le baron de Brandois est décédé à Paris en 1860. Sa veuve, Irène Séguier, morte en 1862, a été inhumée auprès de lui en l'église de Bourron.

La Mothe-Achard devînt alors la propriété de leur fils, Jean-Marie-Nicolas-Paul, baron de Brandois et de la Mothe-Achard, né à Paris en 1832 et qui avait épousé au même lieu, en 1860, Marie-Maximilienne-Anne-Victorine de Malet de la Farge, fille d'Albert, marquis de Malet de la Farge et de Georgine-Marie-Julie-Romaine-Christine du Vergier de la Rochejaquelein, de concert avec laquelle il construisit en 1868, un nouveau château de la Mothe-Achard, en dehors du bourg, sur les terres dites de la Forêt. Ce fut alors que le manoir du bourg prit le nom de « vieux château. »

Pendant la guerre de 1870-1871, le vieux château servit de refuge à la famille du maire de Rilly (Loir-et-Cher), qui y fut amenée par

Digitized by Google

la marquise de Chauvelin, née de la Rochejaquelein, tante maternelle de la baronne de Brandois.

La baronne de Brandois, née de Malet étant morte prématurément à Pau, en 1871, et son époux étant décédé à Foix, en 1888, leurs terres de Sainte-Flaive, la Mothe-Achard, Brandeau, la Maurière et la butte de Brandois, passèrent à leurs trois enfants. Le baron et la baronne de Brandois ont été inhumés dans le caveau du cimetière de Sainte-Flaive-des-Loups.

Le domaine de la Mothe-Achard, devenu la propriété de leur fils, Olivier, baron de Brandois, né en 1870, marié en 1893, à Marguerite de Gourgue, sa cousine, fille d'Henri, marquis de Gourgue, officier de cavalerie, et de Madeleine de Pontac, fut aliéné par ce dernier, y compris le vieux château, le 18 Août 1908.

Le château de la Mothe, ainsi réduit au rez-de-chaussée, depuis 1912, et dépouillé de son premier cachet, vient d'être revendu en détail à plusieurs particuliers, en attendant, sinon sa prochaine destruction, au moins la complète transformation de ses restes.

EMMANUEL GAUVRIT.

*La Mothe-Achard, 19 Août 1921.*

Digitized by Google

# NOTES D'ART

## Les Débuts du peintre Vendéen MILCENDEAU

### Racontés par lui-même.

*Bien que nous ayons maintes fois célébré ici — quoi qu'on en puisse dire à Soullans — le talent de Charles Milcendeau et les belles qualités de son œuvre, nous nous faisons un plaisir de reproduire la lettre qu'il nous écrivait en 1897, au lendemain de l'Exposition Ethnographique de Niort, pour nous remercier de la récompense que nous avions contribué à lui faire accorder et nous faire connaître ses débuts artistiques.*

N. D. L. D.

Paris, 23 Janvier 1897.

MONSIEUR RENÉ VALLETTE,

Permettez-moi, Monsieur, de vous remercier au sujet de la récompense que vous m'avez fait accorder au Congrès de Niort, et de l'intérêt bienveillant que vous paraissez me porter.

Je suis heureux de satisfaire la curiosité et la sympathie que vous avez pour mon talent naissant.

Car, hier, j'étais inconnu, et les cinq dessins qui vont figurer au Musée National du Luxembourg sont mon deuxième envoi au Salon.

Jugez de ma stupéfaction !

Il y a deux ans, j'envoyais au Salon des Champs-Elysées une *Pieta* (dans le style de Giotto), et en même temps une grande esquisse plus violente de couleur et d'expression, et se rattachant à Simone Memmi, représentant *la Flagellation du Christ.*

Ces deux envois furent refusés.

L'an dernier, mon troisième essai de tableau n'eut guère plus de succès, puisqu'après m'avoir accordé le 2e prix Chenavard, un second jury me le supprima. (Je me hâte d'ajouter que mon maître M. Moreau me donnait le 1er prix.)

Digitized by Google

Et c'est tout. Mes premiers débuts sont fort peu intéressants.

A 12 ans, j'entre en sixième au Lycée de la Roche-sur-Yon. Tandis que les sciences et les lettres me trouvent fermé, le dessin a pour moi un attrait irrésistible. C'est avec impatience que j'attends l'heure de dessiner.

Malgré les sages avis du Proviseur, mon excellent père se décide, au bout de quatre ans de mauvaises études, à me laisser suivre ma chimère.

J'arrive à Nantes où je reste deux ans à modeler et à dessiner à l'Institution Livet ; enfin j'arrive à Paris. Là je n'ai pas à me préoccuper de l'existence et je gâche mon temps : trois années obscures.

J'entre à l'Ecole, où sans recommandation M. G. Moreau veut bien me donner ses précieux conseils.. Me voici acharné après l'Antique.

Je suis enfin reçu à l'Ecole des Beaux-Arts, et je demande une bourse à mon Département, que l'on a l'excellente idée de me supprimer au bout d'un an.

Et, en effet, je redouble d'efforts et je fais ma *Flagellation*, bientôt après ma *Pieta*, doux progrès sur le complet néant où j'étais tombé.

Chaque année j'allais passer deux mois de vacances au foyer paternel. J'essayais d'y portraiturer des paysans, et il y a trois ans, je rapportais ces croquis que j'envoyais à Niort et où le Congrès me fit l'honneur d'une première médaille. L'année d'après fut un progrès puisque j'en suis si royalement récompensé.

Enfin, cette année, j'ai rapporté plus de cent dessins variés, dont l'ensemble constitue un grand pas sur l'année dernière.

J'ai fini mon histoire. Me voici avec mes 24 ans, une intelligence fort médiocre, une imagination presque nulle ; mais quelques dons vrais pour le dessin et surtout pour la reproduction intime de nos bons villageois, et sur lesquels je fonde mes plus chères espérances.

Je m'arrête. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

CH. MILCENDEAU

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE

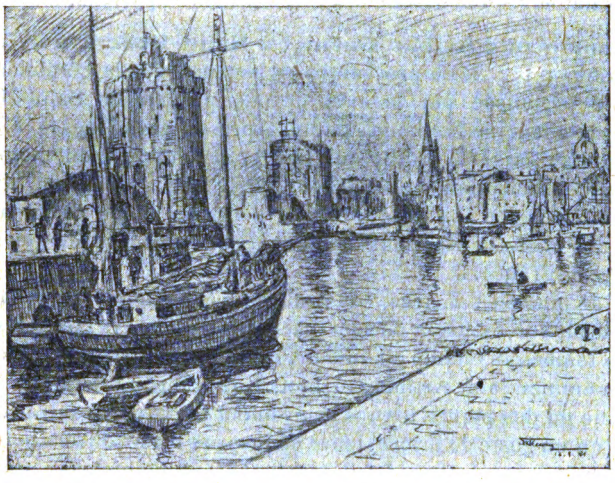

**Nos Artistes Vendéens.** — Travailleur obstiné, autant qu'artiste de grand mérite, notre excellent ami Marcel Fleury vient à peine d'achever les très charmantes planches gravées qui doivent illustrer le *Beau Sacrifice*, de Jean l'Hiver, qu'il s'est attelé à l'œuvre de son Album « *Au Pays Rochelais* », dont les amateurs d'art ont pu admirer aux Expositions de La Rochelle, de Fontenay et de Niort les délicieuses études au crayon, et qui doit paraître à Pâques.

Marcel Fleury — et c'est une grande joie pour nous — devient plus Vendéen que jamais, ayant transporté dans son vieux et si accueillant logis de Nalliers, sa presse deux fois précieuse, par son passé et par son présent, puisqu'avant d'avoir livré au public les belles gravures de Marcel Fleury, c'est elle qui tira les magnifiques eaux-fortes qui ont immortalisé le nom de M. O. de Rochebrune.

Comme don de joyeux avènement, Marcel Fleury a eu la généreuse pensée d'offrir au Musée de la ville de Fontenay 75 épreuves de ses œuvres, dont l'Album des *Châteaux et Logis Vendéens*. Il fera également cadeau à ce Musée de tous les cuivres du *Beau Sacrifice*, après tirage et poinçonnage, et de la Médaille de la Monnaie à Rochefort gravée par lui.

Digitized by Google

La ville de Fontenay, de son côté, lui a acheté 43 épreuves de son œuvre et s'inscrit d'office pour tout ce qui paraîtra de lui à l'avenir.

Nous croyons également savoir que les héritiers de M. O. de Rochebrune sont disposés à faire présent au Musée de notre ville de la collection complète des gravures de l'illustre aquafortiste fontenaisien.

Nous ne pouvons que féliciter la municipalité de Fontenay de son heureuse idée de doter l'ancienne capitale du Bas-Poitou d'un véritable Musée où seront groupés tous les souvenirs de son glorieux passé et toutes les œuvres de ses artistes contemporains.

**Le Monument d'Arthur Guéniot à Saint-Honoré d'Eylau.** — Une foule nombreuse se pressait le 1er Novembre à la cérémonie qui avait été organisée par le très dévoué pasteur de Saint-Honoré d'Eylau, le chanoine Soulange-Bodin. Après la grand'messe, chantée par Son Exc. Mgr Cerretti, eut lieu la bénédiction du monument élevé par souscription dans la cour de la cité paroissiale, avenue Malakoff. Le nonce apostolique voulut bénir lui-même ce monument élevé à nos chers morts, pour donner un nouveau gage de son affection pour la France.

Elevé de plusieurs mètres, construit en très belle pierre de la Charente encadré de tableaux où sont inscrits les noms des membres de la paroisse tombés au champ d'honneur, ce monument, cette stèle, œuvre de notre éminent ami Arthur Guéniot, représente un coin du champ de bataille où des poilus, les uns grièvement blessés, les autres moins, élèvent, en un geste de prière, leurs mains vers le ciel et vers le Christ.

Ce magnifique monument fait le plus grand honneur au statuaire vendéen, dont le beau talent n'a d'égal que la noblesse, la modestie de son caractère et la ferveur de sa foi religieuse et patriotique.

— M. Arthur Guéniot vient également de doter l'église de Saint-Briac d'une magnifique statue de son Saint Patron.

**Chez André Astoul.** — Le très sympathique peintre yonnais André Astoul arrive de Roubaix où il a organisé une Exposition de portraits et de paysages appelée à un grand et mérité succès.

**Le Monument de M. Clemenceau.** — Le dimanche 2 Octobre 1921 a eu lieu à Sainte-Hermine, l'inauguration du monument de M. Clemenceau. La foule était considérable et venue de tous les points de la Vendée et des régions voisines ; l'enthousiasme était intense sans se manifester par de grands mouvements extérieurs comme il est habituel chez nous. Tous les journaux de Paris et tous les journaux locaux ont rendu compte de cette cérémonie qui laissera une impression profonde dans l'esprit de ceux qui y ont assisté. Des discours ont été prononcés devant le monument par M. Bugeaud, maire de Sainte-Hermine, M. Parenteau, conseiller général du canton, le docteur Chevallereau, président de l'*Union Fraternelle des Vendéens de Paris*, M. Paul Le Roux, sénateur, M. de Baudry-d'Asson, député, M. Denise, député du Var, enfin,

Digitized by Google

M. Clemenceau lui-même a lu le discours que tous nos compatriotes ont retrouvé en entier dans les journaux.

Au banquet qui a suivi, ont pris la parole : M. le docteur Pacaud, président du Conseil général de la Vendée, M. de Fontaines et M. Bazire députés, puis M. Clemenceau, se levant à son tour, s'est laissé aller à une délicieuse causerie.

Madame Caristie-Martel, l'excellente *Muse des Armées*, a récité avec son talent accoutumé une poésie magnifique de M. Camille Le Senne, célébrant " Le Puissant Animateur et Maître d'énergie ", que fut M. Clemenceau pendant les jours tragiques de la Grande Guerre.

**A l'Exposition de la " Société des Gravures sur Bois originales "** qui eut lieu au Musée des Arts décoratifs figurent plusieurs œuvres d'Auguste Lepère, dont la Vendée a acquis le droit de s'enorgueillir depuis le jour où il est devenu notre compatriote en se créant un atelier d'été, sur la côte de Saint-Jean-de-Monts.

**Nos écrivains.** — Nous sommes heureux d'apprendre que les *Charmes d'Armide* de notre ami Basile Clénet, ont reçu à l'Odéon le plus flatteur accueil.

Le bon poète vendéen travaille assidûment à une autre œuvre pleine de promesses, inspirée par le *Cantique des Cantiques*.

**Au dîner des Lamartiniens** qui a eu lieu à Paris, le 11 Novembre 1921, comme chaque année, en l'honneur du pur poète des *Méditations*, notre compatriote et ami M. le Comte du Chaffault, filleul de Lamartine, a dit en termes excellents, le pieux souvenir qu'il garde à son illustre parrain.

**A la Société des Gens de Lettres.** — Notre très distingué confrère, M. Armand Praviel, directeur de l'*Express du Midi*, auteur d'un récent et très intéressant volume, l'*Assassinat de Monsieur Fualdès* (Paris, Perrin), vient de se voir attribuer le prix Jean Revel, par la Société des Gens de Lettres.

Nos meilleures félicitations.

**Un beau Centenaire Vendéen.** — Sous ce titre notre très distingué collaborateur M. le Chanoine Boutin, dans la *Semaine Catholique* du 26 Novembre 1921, rappelle dans un très intéressant article que le mois de Novembre apporte un cher et glorieux souvenir pour la Vendée, le premier centenaire de rétablissement en Novembre 1821, du siège épiscopal de Luçon, dont le premier titulaire fut Mgr Soyer.

**Un Martyr de la Révolution.** — Nous sommes informés, dit la *Semaine Catholique* dans son numéro du 29 Octobre, que les travaux du Tribunal ecclésiastique, qui instruit la cause de béatification des martyrs condamnés à mort par le Tribunal révolutionnaire de Paris, touchent à leur fin. Parmi ces nobles victimes se détache la belle figure de M. de Beauregard, chanoine et vicaire général de Luçon, dont

Digitized by Google

la monographie a été écrite par un membre du Chapitre de Luçon, M. le chanoine Boutin.

**Archéologie.** — Le 13 Octobre dernier, M. le docteur M. Baudouin a procédé à la restauration du menhir tombé, dit du Pré-Doux, aux Poirières de Notre-Dame-de-Riez. La remise debout de cet énorme bloc de grès, pesant plus de 12.000 kilos, a été des plus délicate, mais a parfaitement réussi, grâce aux précautions prises.

Ce mégalithe était enfoui en terre depuis longtemps et était inconnu jusqu'à ces jours derniers! Désormais, il constituera un intéressant but de promenade pour les baigneurs des plages du Havre-de-Vie, car Notre-Dame-de-Riez fut autrefois un grand centre préhistorique.

La pierre mesure 3 m. × 2 m. × 0.70 au moins à une forte densité; elle porte, d'ailleurs, des sculptures préhistoriques et des entailles d'époque historique.

**Refonte de Cloche.** — La plus ancienne des deux cloches de Saint-Georges-de-Pointindoux vient d'être descendue de l'antique clocher pour la refonte. Une fêlure légère, datant de longues années, s'étant accentuée naguère à l'occasion d'une sonnerie prolongée, a enlevé à la cloche son reste de sonorité.

Cette cloche, fondue à Nantes, en 1829, par Jean Voruz, fut bénite à l'occasion du rétablissement, cette même année, de la paroisse de Saint-Georges, qui, au Concordat, avait été annexée aux paroisses voisines. Mgr Soyer y nomma comme curé, Pierre-François Roussin, précédemment vicaire de la Mothe-Achard.

La cloche fut nommée Françoise-Victoire et eut pour parrain : François-Sébastien Dorion, châtelain du Pin-Macé, trésorier de la Fabrique; et pour marraine : Victoire-Louise-Aimée Baudry de la Burcerie, épouse de Gilles Mercier-Colomblière, maire de St-Georges.

Au moment de la Révolution, le curé de St-Georges, M. Cassaing, avait eu la faiblesse de prêter le serment constitutionnel et avait été nommé peu après à la cure de Vairé par l'intrus Rodrigue, évêque de la Vendée. Après le Concordat, la paroisse fut desservie par les prêtres du voisinage, puis de 1806 à 1828, par le curé de la Mothe-Achard, Claude-Florent-Sébastien Deschamps, chanoine honoraire, aidé dans les dernières années par M. Roussin, son vicaire.

La cloche porte en relief les noms des parrain, marraine, maire, curé et fondeur.

La descendance du parrain est représentée aujourd'hui par MM. Dorion, du Cellier, des Sables-d'Olonne et de Coëx. La descendance de la marraine s'est éteinte en Marie Mercier-Colomblière, sa petite-fille, bienfaitrice des œuvres diocésaines, décédée en 1897.

**A la Société d'Emulation.** — Par suite du décès de M. le docteur Mignen, le bureau de la Société d'Emulation a été constitué comme suit : Président : M. l'abbé Rousseau; Vice-Présidents : MM. le docteur

Digitized by Google

Baudouin et Durand ; Secrétaire : M. Lanco; Trésorier : M. Bertault.

Nos sincères félicitations à MM. Rousseau et Baudouin, qui comptent aussi parmi les plus appréciés collaborateurs de cette Revue.

**Musique de Chambre.** — Les amateurs de bonne musique que compte la ville de Fontenay sont unanimes à applaudir au talent et au beau mérite de Mademoiselle Hélène Grenon, le sympathique professeur de piano. Le concert qu'elle vient de nous donner fut, on peut l'affirmer sans craindre aucun contredit, une véritable manifestation d'art, et ceux et celles qui y ont assisté, en dépit des obstacles dus aux circonstances et à une température inclémente, s'accordaient à louer et à féliciter Mademoiselle Grenon et la pléiade de virtuoses dont elle avait su s'entourer.

**Prix Académiques.** — L'Académie française a décerné un prix de 25.000 fr. pour famille nombreuse, aux époux Rigalleau, de Maché, père et mère de 15 enfants vivants, et des prix de vertu à Mme veuve Magois, de Saint-Sornin (1.000 fr.), et à Mme Clémentine Méraud, de Fontenay-le-Comte (500 fr.).

**Nos Compatriotes.** — M. F. Surville, le très distingué doyen honoraire de la Faculté de Droit de Poitiers, chevalier de la Légion d'honneur, vient de recevoir la décoration Serbe d'Officier de l'Ordre Royal de Saint-Sava pour ses éminents travaux de Droit international.

— Dans la liste des élèves de l'Ecole navale, nommés au grade d'aspirant de marine, pour prendre rang du 1er Octobre, nous remarquons le nom de M. François Jouan de Kervenoaël.

— Dans la liste des candidats admis à l'Ecole navale se trouvent, outre M. Merveilleux du Vignaux, deux autres vendéens : MM. Caillaud, de Saint-Michel-en-l'Herm et André Duchaine, de la Chesnelie.

— Notre excellent ami M. le Marquis de Hillerin a été élu le 23 Octobre Conseiller d'arrondissement du canton de Pouzauges, en remplacement de M. Claude de Monti de Rezé, décédé.

— M. le capitaine de frégate Pervinquière est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de capitaine de vaisseau.

— M. Albert Marchegay, fils de M. Louis Marchegay, ancien député, qui a subi dernièrement, avec succès, les épreuves de la licence en droit devant la Faculté de Paris, a obtenu, avec mention bien, le diplôme de l'Ecole des Sciences Politiques.

A tous, nos bien sincères félicitations.

N. D. L. D. — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de l'article de notre savant collaborateur M. le docteur Marcel Baudouin sur *Belesbat.*



Digitized by Google

# CARNET MONDAIN

## FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles de :

M. Pierre LUSSAUD, fils de notre imprimeur et ami, avec Mademoiselle Gilberte FRELAND.

## MARIAGES

Le 27 Septembre 1921 a été célébré en l'église de Saint-Etienne-du-Bois (Vendée), le mariage de M. Lucien VALERY, avocat, docteur en droit, décoré de la Croix de guerre, fils de M. Valery, notaire à La Rochelle, avec Mademoiselle Yolande DODIN.

— Le 9 Novembre 1921, a été célébré en l'église Saint-François-de-Sales à Paris, le mariage de M. Joseph du FONTENIOUX, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, avec Mademoiselle Madeleine de FORGES.

— Le 10 Novembre 1921 a été béni en l'église Notre-Dame-la-Grande, de Poitiers, le mariage de Mademoiselle Anne des COURTIS, fille de notre regretté ami le vicomte des Courtis, et de la vicomtesse, née de la Roche-Saint-André, avec le comte Edmond de CABARRUS, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, lieutenant au 4e régiment de Chasseurs d'Afrique et qui fut l'objet au cours de la guerre de cinq brillantes citations pour sa vaillante conduite.

— Le 15 Novembre 1921, a été célébré dans la plus stricte intimité en l'église de Fouras (Charente-Inférieure), le mariage de Mademoiselle Madeleine ROUSSE, avec M. Ferdinand ROUGIER, administrateur des Colonies, décoré de la Croix de guerre.

— Le 24 Novembre 1921, a été célébré en l'église Saint-Hilaire de Poitiers, le mariage de Mademoiselle Jeanne de FERRÉ de PÉROUX, avec M. le lieutenant de vaisseau Pierre de LOYS.

— Le 6 Décembre 1921, a été béni en la Cathédrale de Luçon, le mariage de Mademoiselle Edith ANDRÉ, la charmante pupille du comte et de la comtesse de Rochebrune, avec M. Henry DEBRAY, notaire, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre.

Digitized by Google

— Nous apprenons également avec plaisir le mariage de M. HENRI GUILLARD, frère de l'héroïque abbé Guillard, mort pour la France en 1914, et de Madame André Astoul, avec Mademoiselle JEANNE LAFARGUE, des Sables-d'Olonne, sœur du lieutenant de vaisseau Maurice Lafargue, chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille militaire, Croix de guerre et nombreuses Décorations étrangères, qui commandait pendant la guerre le *Marguerite*, unité de combat qu'il défendit magnifiquement, au cours d'une action, contre l'incendie et les attaques de l'ennemi.

## NAISSANCES

— Monsieur et Madame MAURICE BRILLAUD, sont heureux de nous annoncer la naissance de leur fils MAURICE, venu au monde le 3 Décembre 1921, au château de l'Abbaye, de l'Absie.

— La comtesse JEAN DE TINGUY DU POUET, a donné heureusement le jour à un fils qui a reçu le prénom de FRANÇOIS.

— La princesse DE CROY-SOLRE, née de LESPINAY, a heureusement mis au monde, au château d'Azy, dans la Nièvre, une fille qui a reçu le prénom d'ELIZABETH.

Le parrain était S. A. S. le Prince Réginald de Croy, premier secrétaire à l'ambassade de S. M. le roi des Belges à Londres; la marraine, Madame la Marquise de Lespinay.

Digitized by Google

# NÉCROLOGIE

M. le docteur MAURICE FLEURY, décédé à Chaillé-les-Marais, en sa demeure de Saint-Hilaire, en Avril 1921, à l'âge de 71 ans.

Il était l'oncle de notre excellent collaborateur et ami Marcel Fleury, et l'un des plus fidèles abonnés de cette Revue.

— Mademoiselle MARIE VINET, décédée à Paris, le 1er Octobre 1921, à l'âge de 77 ans et inhumée le 7 Octobre à Fontenay-le-Comte.

— M. LÉON GILLAIZEAU, ancien Maire d'Avrillé, décédé le 19 Octobre 1921, dans sa 75e année.

A ses obsèques, M. l'abbé Gaignet, professeur à Richelieu, a fait un éloquent et délicat éloge du regretté défunt.

— M. OLIVIER BOUX DE CASSON, ancien Conseiller général, ancien Maire de Challans, décédé en son château de la Vérie, à l'âge de 82 ans, le 5 Novembre 1921.

Royaliste fidèle, catholique fervent, bienfaiteur insigne de toutes les œuvres religieuses et philanthropiques de sa région, M. Boux de Casson, qui appartenait à une famille de très vieille noblesse, laissera le souvenir d'un parfait gentilhomme et d'un grand homme de bien.

A ses obsèques, M. Cheguillaume, maire de Soullans, a fait en termes éloquents son éloge.

— Madame BATHILDE-LÉOPOLDINE NAU, veuve de M. BENJAMIN BRILLAUD, ancien Conseiller général de la Vendée, décédée le 6 Novembre 1921, dans sa 91e année, au château du Chêne-Bertin, près Bournezeau.

Ses obsèques et l'inhumation ont eu lieu le 11 Novembre à la Châtaigneraie, avec l'assistance d'un nombreux clergé et en présence d'une foule recueillie.

Avant l'absoute, M. le Curé doyen de la Châtaigneraie a rappelé en quelques mots d'une éloquence émue l'éminente piété, les grandes qualités de cœur et la générosité sans bornes de la regrettée défunte.

— M. H. A. MARTIN, directeur de l'*Ami de la Vérité*, ancien directeur de l'*Espérance du Peuple* et du *Télégramme des Provinces de l'Ouest*, décédé à Nantes, le 11 Novembre 1921, dans sa 80e année. Nous nous inclinons profondément devant la mémoire de ce vaillant confrère qui dans sa longue carrière n'eut jamais de défaillances et fut jusqu'à son heure dernière le défenseur fidèle de la cause religieuse et des idées royalistes.

Digitized by Google

— M. le docteur Gustave-Martin MIGNEN, président d'honneur de l'Union des Syndicats médicaux de France et du Syndicat médical de la Vendée, président de la *Société d'Emulation* de la Vendée, officier de l'Instruction publique, décédé le 13 Novembre 1921 à Montaigu, dans sa 73e année.

Un de nos collaborateurs fera dans un prochain numéro de la *Revue* l'éloge du savant historien qu'était le regretté défunt.

— Mademoiselle Philothée-Marie-Célie BRISSON, pieusement décédée à Fontenay-le-Comte, le 21 Novembre 1921, dans sa 82e année.

Nous nous associons de tout cœur au deuil de notre ami M. Ernest Brisson, ancien magistrat, son frère, de Madame Ernest Brisson, et de toute leur famille.

— M. René CESBRON, notaire à la Flocellière, décédé le 21 Novembre 1921, dans sa 59e année.

— Madame la Vicomtesse Paul de CHABOT, née Ferrière-Sauvebeuf, décédée accidentellement à Paris, le 23 Novembre 1921 et inhumée le 26 à Bruyère-le-Châtel (S.-et-O.).

Un service funèbre a été célébré à Paris, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, le 28.

Nous renouvelons à notre ami et collaborateur, M. le vicomte Paul de Chabot et à toute sa famille, l'expression de notre plus douloureuse sympathie.

— M. Léon BUGNOT, ancien chef de bureau à la Préfecture de la Seine, maire de Saint-André-d'Ornay (Vendée), décédé le 28 Novembre 1921, dans sa 84e année.

A ses obsèques, M. le curé de Saint-André-d'Ornay rendit un hommage ému au distingué magistrat, au fervent chrétien et à l'ami sûr et dévoué que fut le regretté défunt.

— Madame la comtesse Edmond de BÉJARRY, née Victoria du GOUT, décédée le 5 Décembre 1921, dans sa 80e année, à Nantes.

— M. l'abbé Pierre Ferré, curé de Longèves, décédé à la Clinique de l'Union-Chrétienne de Fontenay-le-Comte, le 9 Décembre 1921, à l'âge de 55 ans.

A l'église, M. l'Archiprêtre de Fontenay et au cimetière, M. Pelletier, président de la Société de Secours Mutuels rendirent un éloquent et mérité hommage au zèle ardent et au généreux dévouement du regretté défunt.

— M. le comte Raoul du FONTENIOUX, décédé le 10 Décembre 1921, à l'âge de 76 ans en son château des Cottets, et dont les obsèques ont été célébrées le 13 en l'église Saint-Pierre de Maillé (Vienne).

Issu d'une très vieille et très estimée famille du Poitou, le comte du Fontenioux avait épousé la fille du grand aquafortiste fontenaisien, M. Octave de Rochebrune, que nous assurons ainsi que ses enfants de nos plus vives et très sympathiques condoléances.

Digitized by Google

— Madame Edmond BÉRAUD, née Bessy GUDIN, décédée subitement le 12 Décembre 1921, à la Guignardière, près La Rochelle (Charente-Inférieure).

Madame Béraud était la fille de l'illustre peintre de la marine le baron Gudin et la femme de notre excellent confrère et ami Edmond Béraud, vice-président de la Presse Monarchique départementale, ancien directeur de la « Revue de l'Ouest » de Niort, dont nous partageons toute la douleur et auquel nous renouvelons l'expression de notre plus affectueuse sympathie.

— M. Eugène DURIEU, chevalier de la Légion d'honneur, Médaille coloniale et Officier du Nicham-Iftikar, décédé à Versailles le 21 Décembre 1921, dans sa 68e année.

Cette mort met en deuil les familles Gambier, de Fontenay-le-Comte et Durieu, de La Rochelle.

— M. l'abbé Damase GUINOT, prêtre du diocèse de Luçon, décédé à l'hospice de Niort, à 73 ans.

— M. l'abbé Henri BRETAUDEAU, prêtre habitué à Saint-Hilaire-de-Loulay, trouvé mort et affreusement écrasé sur la voie ferrée de La Roche-sur-Yon à Nantes, par un train que dans sa surdité complète, il n'avait pas entendu.

Nos sincères condoléances aux familles que ces morts mettent en deuil.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

**Pieux Souvenirs.** — Madame Henri Esgonnière du Thibeuf, nous a fait hommage du beau et précieux recueil, où elle a pieusement réuni les suprêmes hommages rendus, le jour de ses obsèques à Bournezeau, à son très regretté mari, notre héroïque ami le Capitaine Henri Esgonnière du Thibeuf.

— Madame la Marquise de Lespinay a eu la même pensée délicate et pieuse, en groupant pour les intimes de sa famille, autour des pages que nous avions consacrées à son glorieux fils, les photographies prises à Chantonnay le jour des obsèques du lieutenant marquis de Lespinay, et le très émouvant compte rendu qu'en avait publié dans la *Dépêche Vendéenne* notre confrère et ami M. Emile Grimaud.

— Nous sommes bien en retard, — et nous nous en excusons — pour féliciter notre bien cher confrère et ami Edmond Béraud d'avoir publié chez Plon (1) les si intéressants Mémoires de son beau-père, le baron Gudin, l'illustre peintre de la Marine sous Charles X et Louis-Philippe, dont la popularité n'eut de rivale dans les arts que celle d'Horace Vernet.

Comme on l'a justement écrit, Gudin était un caractère chevaleresque et un grand cœur qui a toujours par la loyauté de ses sentiments, inspiré l'estime et l'admiration de tous, avec les sympathies les plus hautes, et qui n'eut sa vie durant, aucun ennemi.

Ses Mémoires, d'une très attrayante lecture, font revivre d'une façon charmante un temps qui ne fut ni sans intérêt, ni sans grâces. C'est une jolie et précise contribution à l'histoire de la Société de la première moitié du XIXe siècle, et notre ami Edmond Béraud a été particulièrement bien inspiré en les livrant au public.

— Notre excellent confrère et ami Henry Cormeau ne se contente pas de rendre bonne et saine justice à l'ombre des chênes de l'Anjou. Historien et romancier des Mauges, il met actuellement la dernière main à un ouvrage d'un haut intérêt sur la phonétique du Bas-Anjou, et qui aura pour titre l'*Accent de chez nous*.

— Héritier des belles qualités littéraires de son père, — notre excellent collaborateur A. Barrau — M. Hugues Barrau vient de réunir en une élégante plaquette, et sous le titre *Poésies de l'Ame à peine éclose* (Foix, Pomiès, 1921), une gerbe de poésies où sa jeune muse chante avec talent le charme tranquille de sa cité natale de Challans, les sites maréchins et les Pins ombreux du pays voisin de Monts, et jusqu'au vieux Moulin des Deux-Eaux, en forêt de Mervent, dont le gai tic-tac fait comme un accompagnement musical aux jolis et printaniers vers de l'auteur.

R. DE THIVERÇAY.

(1) Un vol. in-12. Prix 7 fr.

Digitized by Google

# REVUE DU BAS-POITOU

ANNÉE 1921

## TABLE DES MATIÈRES

### I

### TEXTE


I. — *A propos de son Centenaire. — Lettres inédites de Joseph de Maistre au Cardinal de la Fare*, par M. le Chanoine BOUTIN..... 1

II. — *La Vendée et son plus récent Historien, M. P. de la Gorce, de l'Académie Française* (suite), par M. H. BAGUENIER DESORMEAUX..... 16

III. — *Notes d'un Voyage au Pays d'Ouest*, par M. René PICHARD DU PAGE..... 31

IV. — *Le Soldat paysan. — Aux nouveaux Géants Vendéens de la Grande Guerre 1914-1918* (Poésie), par M. Paul DEVIGNE..... 45

V. — *Archéologie. — La Pierre Levée de Nieuil-sur-l'Autise*, par M. Henri GELIN..... 51

VI. — *Les Combattants de la Vieille Vendée. — Augustin Dehargues, adjudant général de la grande Armée Catholique et Royale*, par Un VIEUX CHOUAN..... 53

VII. — *Nos Morts. — M. le Vicomte des Courtis*, par M. Edmond BÉRAUD..... 59

VIII. — *Les Funérailles de nos Héros. — Le capitaine Henri Esgonnière du Thibeuf*, par M. Jean VENDÉE..... 62

IX. — *Audition Musicale*, par M. Marcel BERTRAND. 65

X. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY..... 67

XI. — *A Propos du Centenaire de sa mort. — Napoléon Ier en Vendée*, par M. E. GABORY et R. V..... 74

XII. — *Le Premier Drapeau de la Vendée Catholique et Royaliste* par M. H. BAGUENIER DESORMEAUX. 80


Digitized by Google

XIII. — *Une Page de mes Souvenirs de Guerre. — Le Petit Clairon d'Hébuterne*, par M. OLIVIER NOYER DE MELQUÉ ..... 88

XIV. — *Le Bas-Poitou Préhistorique. — La Légende de la ville détruite de Belesbat (Becciacum) et les deux Saint-Vincent sur Jard et sur Graon (Vendée)*, par M. le Dr MARCEL BAUDOUIN.... 92

XV. — *Pour le Centenaire de Dante. — Inferno*, par M. JULES DE MARTHOLD ..... 106

XVI. — *Le Clergé de la Vendée pendant la Révolution. — Les Sables* (suite), par M. EDGARD BOURLOTON. 107

XVII. — *Numismatique. — Découverte en Vendée d'un Ecu en or du XVIe siècle*, par E. B..... 114

XVIII. — *La Vendée au Salon*, par M. L. DE LA CHANONIE. 116

XIX. — *Mon Chat Noiraud. — Triptyque en vers*, par M. A. BARRAU ..... 121

XX. — *Les Funérailles de nos Héros*, par R. V..... 123

XXI. — *Le Congrès des Syndicats d'Initiative et la Fête du Marais*, par M. JEAN ROBUCHON..... 128

XXII. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY..... 130

XXIII. — *Echos de la Guerre* » ..... 135

XXIV. — *Carnet Mondain* » ..... 137

XXV. — *Nécrologie* » ..... 141

XXVI. — *Bibliographie* » ..... 144

XXVII. — *Les Bourbons et la Vendée. — Le voyage de la Duchesse de Berry en Vendée*, par M. E. GABORY ..... 149

XXVIII. — *Héros et Martyrs de la Grande Guerre. — Le Lieutenant Guy de Lavrignais*, par M. RENÉ VALLETTE ..... 164

XXIX. — *Le Bas-Poitou Préhistorique. — La Légende de la ville détruite de Belesbat (Becciacum) et les deux Saint-Vincent-sur-Jard et sur Graon (Vendée)* (suite), par M. le Docteur MARCEL BAUDOUIN..... 168

XXX. — *Poèmes d'après guerre. — Prière sur les Ruines. — Vivat Christus qui Francos Diligit. — La Mort du Beffroi*, par Mme S. BOUTET LAGRÉE ..... 178

XXXI. — *Les Vieilles Seigneuries du Bocage. — L'Audrière, commune de Saint-Mesmin (Vendée). Son Histoire, sa Chapelle, son Souterrain-Refuge*, par M. le Docteur E. BOISMOREAU... 184

Digitized by Google

XXXII. — *Les Légendes du Bas-Poitou. — Le Miracle de Sainte-Radegonde à la Genétouze*, par M. Emile Grimaud ..... 189
XXXIII. — *La Roche-sur-Yon et Fontenay-le-Comte, il y a 50 ans. — Petits Mémoires intimes*, par M. Eugène Mouton ..... 193
XXXIV. — *Une page de l'Histoire de la Chirurgie en Bas-Poitou*, par M. P. Rambaud ..... 204
XXXV. — *Nos Morts. — M. Claude de Monti de Rézé*, par M. René Vallette ..... 207
XXXVI. — *Chronique*, par R. de Thiverçay ..... 212
XXXVII. — *Carnet Mondain.* *id.* ..... 219
XXXVIII. — *Nécrologie.* *id.* ..... 221
XXXIX. — *Bibliographie.* *id.* ..... 222
XL. — *Pages d'actualité. — La France sur le Rhin*, par M. J. Aulneau ..... 225
XLI. — *Le Cardinal de la Fare*, par M. le Chanoine P. Boutin ..... 233
XLII. — *Héros et Martyrs de la Grande Guerre. — Alain de Goué*, par M. René Vallette ..... 246
XLIII. — *Questions Vendéennes. — « La Marie-Jeanne »*, par un Vieux Chouan ..... 250
XLIV. — *Poèmes de guerre (suite). — Le Cimetière. — Lacrymæ rerum. — La Berceuse des Mourants. — Hymne au Printemps*, par Mme S. Boutet Lagrée ..... 266
XLV. — *Vieilles Bagues de Vendée*, par M. L. Charbonneau-Lassay ..... 274
XLVI. — *Les Châteaux de Vendée. — Le Vieux Château de la Mothe-Achard et ses Seigneurs, de 1773 à 1912*, par M. Emmanuel Gauvrit ..... 278
XLVII. — *Notes d'Art. — Les Débuts du peintre Vendéen Milcendeau, racontés par lui-même*, par R. V. 283
XLVIII. — *Chronique*, par R. de Thiverçay ..... 285
XLIX. — *Carnet Mondain,* *id.* ..... 290
L. — *Nécrologie,* *id.* ..... 292
LI. — *Bibliographie* *id.* ..... 295

Digitized by Google

# II

## GRAVURES

I. — Portrait du lieutenant *Marquis de Lespinay* (hors texte).

II. — Portrait d'*Augustin Dehargues*, adjudant général de l'armée catholique et royale (cliché de M. l'abbé Charbonnel) ..... 54

III. — Le *Monument Clemenceau* à Sainte-Hermine (cliché d'*Excelsior*) ..... 68

IV. — *Paysan et Paysanne de la Plaine Vendéenne* (études du graveur vendéen Marcel FLEURY) 70

V. — *Napoléon Ier à Waterloo*, d'après une aquarelle de Detaille de la collection A. M. (cliché du *Gaulois*) ..... 73

VI. — *Tête de page Napoléonienne*, gravé sur bois, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY ..... 74

VII. — *La Situation topographique de Belesbat* (d'après la carte d'Etat-Major) par M. le Dr MARCEL BAUDOUIN ..... 94

VIII. — *Numismatique. — L'Ecu d'or* de Menomblet par M. le Dr E. BOISMOREAU ..... 114

IX. — *La Vendée au Salon* (tête de page gravé sur bois de R. LEPÈRE) ..... 116

X. — *Portrait du Marquis de Baudry d'Asson*, par ANDRÉ ASTOUL (cliché du *Monde Illustré*) hors texte .....

XI. — Portrait du lieutenant *Guy de Lavrignais* .... 164

XII. — Souterrain et écusson armoirié de *l'Audrière*, par M. le Docteur BOISMOREAU .....186, 188

XIII. — *Le Monument des Morts de Saint-Florent-des-Bois*, de M. ARTHUR GUÉNIOT (cliché de la *Dépêche Vendéenne*) ..... 214

XIV. — *Le Monument des Morts de Nalliers*, de M. MARCEL FLEURY (dessin de l'auteur) ..... 216

XV. — *Portrait de M. Alain de Goué* ..... 246

XVI. — *Vieilles Bagues de Vendée*, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY ..... 274, 275, 276, 277

XVII. — *Le Port de La Rochelle*, d'après une gravure de M. MARCEL FLEURY. (Ext. d'*Au Pays Rochelais*) ..... 285

---

*Le Directeur-Gérant :* RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD.

Digitized by Google

# REVUE DU BAS-POITOU -- ANNONCES


## LE COURRIER DE LA PRESSE

*21, boulevard Montmartre*

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper ; surtout ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes politiques, les écrivains, les artistes ? Tel est le but du *Courrier de la Presse.*

Le **COURRIER** de la **PRESSE** reçoit, sans frais, les **ABONNEMENTS** et **ANNONCES** pour tous les Journaux et Revues.

## ARGUS DE LA PRESSE

*Le plus ancien bureau de coupures de Journaux*

L'*Argus de la Presse* se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui offrir.

**L'ARGUS lit 8,000 journaux par jour.**

Ecrire *12, rue du Faubourg-Montmartre,* PARIS.

# CRÉDIT DE L'OUEST

## Société Anonyme au Capital de 50 millions

### Siège Social à Angers

**Succursales** à Paris, Cholet, Laval, Fontenay-le-Comte, La Rochelle, Saint-Nazaire, Saintes, Tours.

**Agences de Vendée :** Challans, Chantonnay, La Roche-sur-Yon, les Sables, Luçon.

**Bureaux en Vendée :** Avrillé, Chaillé-les-Marais, La Châtaigneraie, La Gaubretière, Les Herbiers, Mareuil-sur-le-Lay, Montaigu, Moutiers-les-Mauxfaits, Mortagne-sur-Sèvre, Pouzauges, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Sainte-Hermine, Saint-Laurent-sur-Sèvre, Saint-Michel-en-l'Herm, Talmont, Tiffauges, La Verrie.

**Le CRÉDIT de l'OUEST a absorbé les plus vieilles banques et les plus connues en Vendée :** E. AMÉDÉE & Cie, Vve DELHUMEAU, M. MOUNIER & Cie, RONDENET-MOULIN. — **M. E. Amédée** est Directeur régional.

**Le Crédit de l'Ouest** fait toutes opérations de banque et de bourse, paie tous les coupons sans frais, fait toutes les émissions sans frais, loue des coffres-forts, etc., etc.


Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICAL

Digitized by Google

PERIODICAL

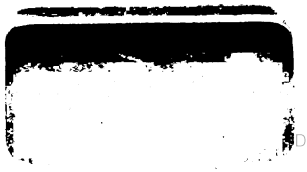

Digitized by Google